

Mirabel: les indemnités spéciales offertes par Ottawa n'ont pas apaisé la 'colère verte'

par Jean-V. Dufresne

Les expropriés de Sainte-Scholastique seront dédommages sous l'empire de la nouvelle loi des expropriations, comme ceux de l'aéroport ontarien de Pickering, et diverses mesures seront prises d'ici six mois pour redresser les torts que leur ont causés l'ancienne loi, mais il n'est pas question de modifier les critères qui ont présidé à l'évaluation de leurs terres.

Une indemnité spéciale de \$3,000 pour frais d'emménagement, une indemnité d'intérêts à 5 ou 6% sur les montants non encore versés aux expropriés, la prise en charge des frais notariés raisonnables, indemnisation à tous les propriétaires qui, à cause de l'expropriation de leurs terres, ont perdu l'avantage d'un taux hypothécaire préférentiel, indemnité de 10% à ceux qui durent évacuer leur

propriété en moins de 90 jours, loyer gratuit de 23 mois à ceux qui louent aujourd'hui du gouvernement les maisons que celui-ci a expropriées, telles sont essentiellement les propositions du gouvernement fédéral.

Mais une assemblée de près de 2,000 expropriés du territoire aéroportuaire a opposé le front commun de la colère verte hier après-midi aux dérisoires tenta-

tives du gouvernement pour acheter sa paix dans une riche région agricole transformée maintenant en un désert à rabais.

Hier, ils étaient unanimes à revendiquer au moins un prix à l'acre d'environ \$520, une compensation qui, avec les indemnités de dédommagement, leur permettrait peut-être, à quelques-uns en tous cas, de s'établir ailleurs sans quitter leur métier d'agriculteur, sans aliéner

un mode de vie tracé par leurs grands-pères.

Pourquoi? Il fallait comprendre l'astuce des deux étalages d'oranges et de pommes de terre installées derrière la tribune où les dignitaires fédéraux allaient tantôt prendre place: les oranges, c'est Pickering, où les expropriés ont reçu pour leurs terres jusqu'à \$2,500 l'acre, et les pommes de terre, c'est

Sainte-Scholastique, où la moyenne des montants versés pour une acre varie entre \$200 à \$300.

Et c'est M. Marchand qui, en Chambre, avait déclaré qu'il ne fallait pas mêler les oranges et les patates. Les expropriés de Sainte-Scho — tous devaient montrer patte blanche hier avant d'entrer dans la salle où ils avaient de

Voir page 6: Mirabel

Les prisons débordent

280 cellules rouvertes dans le vieux St-Vincent-de-Paul

OTTAWA (PC) — Débordé par une forte augmentation de la population dans les pénitenciers, le Service pénitentiaire canadien doit se résoudre à rouvrir les blocs cellulaires désaffectés des vieux pénitenciers de Kingston en Ontario et de Saint-Vincent-de-Paul au Québec.

Le service tente également de congestionner les populations dans les institutions à sécurité maximum ou

une forte tentation s'est fait sentir ces derniers mois. Ainsi, le centre de réhabilitation de Victoria, en Colombie-Britannique, sera réaménagé en centre de détention à sécurité moyenne.

Selon le commissaire des pénitenciers canadiens, M. Paul Faguy, ces réaménagements sont rendus nécessaires par une augmentation de 13 pour cent des détenus qui, à la fin de 1973, sont au nom-

bre de 9.147.

M. Faguy a repris les affirmations déjà faites par les fonctionnaires du service pénitentiaire et par le solliciteur général, M. Warren Allmand, selon lesquels il y a eu explosion de population dans les prisons canadiennes cette année.

Ces précisions ont été apportées à la suite du dépôt aux Communes d'un budget supplémentaire qui prévoit une somme de \$19 millions pour le ministère du Solliciteur général.

Ces nouveaux crédits seront en grande partie utilisés pour payer 388 nouveaux membres du personnel de ce ministère et pour améliorer les dispositifs de sécurité dans les institutions à sécurité moyenne.

Une portion de ces crédits sera également utilisée pour la restauration de quelques blocs cellulaires à Kingston et à Saint-Vincent-de-Paul.

Ces deux institutions étaient presque désaffectées depuis la construction de nouveaux centres à sécurité maximum à Collins Bay, dans la région de Kingston et à l'Institut Archambault dans la région de Montréal.

Ces anciens blocs ont servi jusqu'à maintenant de centres d'accueil pour les nouveaux détenus. On y avait également aménagé des centres psychiatriques.

Or, M. Faguy, le commissaire des pénitenciers a précisé que 72 cellules seront rouvertes à Kingston, 280 à Saint-Vincent-de-Paul et a indiqué que le centre de réhabilitation William Head de Victoria deviendra une institution à sécurité maximum et moyenne.

M. Faguy a révélé que les 280 cellules rouvertes à Saint-Vincent-de-Paul serviront à décongestionner les 429 déjà existantes à l'Institut Archambault.

M. Faguy a tenté d'expliquer les problèmes auxquels doit faire face son service entre 1968 et 1972, l'augmentation des populations de détenus était bien au-dessous de 4 pour cent. Depuis le début de 1973, ces taux se sont accrues substantiellement. Ils ont même atteint 1 pour cent par année. Cette augmentation est due au fait que les magistrats accordent moins de mise en liberté sous conditions et que les libérations sur parole sont moins nombreuses.

Dans le passé, l'aménagement de nouvelles institutions a été planifié en tenant compte de la faible augmentation des populations et des nouveaux concepts en matière de détention. Les pénitenciers étaient plus réduits et les concepteurs ont voulu éviter la construction de pénitenciers gigantesques.

M. Faguy a indiqué qu'en dépit de l'augmentation des populations, ces nouveaux concepts ne seront pas abandonnés. Il a déclaré espérer que vers les années 1980, les actuelles institutions de Westminster, de Prince-Albert, de Kingston, de Saint-Vincent de Paul et de Dartmouth auront été remplacées. Le premier

Voir page 2: St-Vincent-de-Paul

Québec s'est prémuni contre les colis piégés

par Pierre Bellemare

QUEBEC (PC) — Un appareil à détecter les lettres et les colis piégés vient d'être installé dans l'édifice principal du parlement québécois pour assurer une sécurité maximum au personnel des services gouvernementaux.

Depuis la mi-septembre, les fonctionnaires du service postal passent au rayon-X pratiquement tout le courrier qui circule dans l'édifice "A" et particulièrement le volumineux courrier qui est acheminé quotidiennement au bureau du premier ministre.

Après une bonne période de rodage, soit aux alentours du mois de janvier, ce système préventif pourra s'étendre à l'ensemble du courrier gouvernemental. Dès qu'un colis ou une lettre éveilleront des soupçons dans quelque ministè-

re, on l'enverra immédiatement à l'édifice "A" qui cache l'appareil à détection dans une petite pièce du sous-sol.

C'est à la demande du ministère des Travaux publics en février dernier que le gouvernement québécois a décidé de se prémunir contre toute nouvelle épidémie de lettres piégées.

Les menaces, le premier ministre Bourassa en reçoit chaque jour et, comme l'a observé son attaché de presse, M. Charles Denis, "personne n'est intéressé à se faire arracher les deux mains en ouvrant une lettre".

Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, qui ignorait l'existence d'un tel appareil dans l'édifice "A", a néanmoins déclaré dans un bref entretien au café du Parle-

Voir page 6: Colis piégés

Autobus et métro paralysés dimanche

par Gilles Francoeur

Le ministre québécois du Travail, M. Jean Cournoyer, n'a pas l'intention d'intervenir personnellement dans le conflit qui oppose la Fraternité des chauffeurs d'autobus, des opérateurs de métro et des services connexes à la CTCUM, pour ne pas "donner de faux espoirs aux syndiqués" et pour éviter de nuire aux négociations en cours entre la CTCUM et le gouvernement provincial sur les modes futurs du financement des institutions métropolitaines.

M. Cournoyer qui n'a pas accédé à la demande d'une rencontre avec le conseiller juridique de la Fraternité, Me François Hamelin, a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de nommer un médiateur spécial à ce moment-ci du conflit. Il entend laisser l'épreuve de force suivre son cours normal et il a affirmé qu'il recommanderait au premier ministre Bourassa d'éviter tout recours à l'injonction tant et aussi longtemps que la santé et la sécurité publique ne seront pas en cause. Toute autre attitude, de préciser M. Cournoyer, serait fatalement interprétée comme "un matraquage" de la part d'un gouvernement qui sort d'une épreuve électorale avec la majorité que l'on sait.

En somme, les négociateurs de la Fraternité n'ont rencontré cette semaine

que "deux murs très épais" et leur rencontre avec les syndiqués, demain après-midi à la salle Le Plateau, devrait donner lieu à des débats orageux.

Au moment où s'ouvrira l'assemblée, demain, Montréal sera déjà privé

Voir page 6: Autobus et métro

Les cambrioleurs reçoivent leurs sentences

Un compromis Nixon-Ervin serait proche

WASHINGTON (d'après AP, CP et AFP) — La Maison-Blanche a promis hier que le président Nixon allait prendre "des mesures très positives et constructives" pour fournir au procureur spécial chargé de l'enquête sur le scandale du Watergate la substance des deux bandes fantômes.

Le secrétaire de presse M. Ronald Ziegler, a affirmé que le président donnera bientôt au juge Sirica des "informations qui devraient lui permettre de déterminer de quoi il était question" dans les deux conversations qui, selon les dires de la Maison-Blanche, n'auraient pas

été enregistrées. M. Ziegler n'a cependant pas voulu préciser si le président Nixon était en train de préparer un mémorandum à partir de ses souvenirs personnels, ni comment les informations seraient communiquées à la cour fédérale.

En outre, le président Nixon a reçu hier à la Maison-Blanche une délégation de dirigeants républicains du Congrès pour discuter avec eux des moyens de rétablir la confiance dans le gouvernement. Cette réunion fait suite à un entretien que les avocats de Nixon ont eu jeudi soir



Frank Cotroni

Frank Cotroni passera le week-end en prison

par Guy Deshaies

Arrêtés jeudi soir à Montréal pour une affaire de cocaïne, MM. Francesco Cotroni et Guido Orsini devront rester derrière les barreaux au moins jusqu'à lundi prochain alors que reprendra l'enquête commencée, hier, pour l'octroi d'un cautionnement.

Les deux hommes sont l'objet d'une demande d'extradition de la part des Etats-Unis où un grand jury les a mis en accusation, jeudi, pour importation de cocaïne dans ce pays.

Le juge Rustan Lamb, de la Cour du Banc de la Reine, a remis à lundi l'enquête sur la requête en extradition et c'est alors que les procureurs de Cotroni et Orsini, Mes Sydney Leithman, Nikita Tomesco et Léo-René Maranda, ont entrepris leur demande de cautionnement.

Le débat pour savoir quelles dispositions de la loi s'appliquaient à l'égard de la nouvelle loi sur les cautionnements ne s'appliquait pas et que les dispositions spéciales de la loi sur l'extradition s'appliquait.

Cela veut dire que ce sont les intimes qui ont le fardeau de la preuve selon laquelle ils méritent un cautionnement en vertu de certains critères. Les avocats de la défense voulaient que ce soit la Couronne qui ait le fardeau de prouver que les intimes doivent demeurer incarcérés.

Pour ce qui est de l'enquête sur la requête en extradition il appartiendra au juge d'établir si à sa face même (prima facie) il a une preuve qu'il y a matière à poursuivre Cotroni et Orsini.

S'il juge, d'après la preuve qui lui sera soumise, que les Américains n'ont aucune raison de poursuivre ces deux hommes il les libérera. Sinon il appartiendra au procureur général du Canada de les extraditer.

Souvent ces enquêtes sont très longues et sont retardées par de multiples remises. Lorsqu'il s'agit de citoyens non canadiens les cautionnements ne sont pas accordés mais comme MM. Cotroni et Orsini ont leur résidence à Montréal il

Voir page 2: Frank Cotroni

Le principe de l'accord est accepté mais Israël demande des précisions

TEL AVIV (d'après AP, et AFP) — Tempérant quelque peu l'optimisme qui s'était fait jour dans les milieux diplomatiques, le gouvernement israélien a précisé tard dans la nuit que tout en acceptant le principe de l'accord en six points élaboré par MM. Kissinger et Sadate, il jugeait indispensable d'avoir des contacts supplémentaires avec le gouvernement américain.

Au même moment, l'agence officielle égyptienne Middle East News (MEN) annonçait que Le Caire avait accepté l'accord sur le projet de paix.

On ignorait, à l'heure de mettre sous

presse, si Israël allait quand même signer l'accord, comme prévu, ce matin, au kilomètre 102 de la route Suez-Le Caire.

Le communiqué officiel israélien a été publié au terme d'une réunion extraordinaire du cabinet Meir et le premier ministre ainsi que le général Aharon Yariv ont fait rapport de leurs contacts, la première avec l'ambassadeur des Etats-Unis, le second avec les officiers supérieurs égyptiens.

La version américaine de l'accord en six points avait été publiée à Washington, au moment où le secrétaire gé-

ral des Nations unies, M. Kurt Waldheim, recevait copie du texte, mais avant que les capitales intéressées aient rendu publique leur position.

Et c'est d'autant plus surprenant que l'Égypte, par la voie de MEN, rendait publique une version en quatre points seulement du même accord Kissinger-Sadate, et dans les deux versions il n'est pas question du blocus du détroit de Bab el-Mandeb dont la levée constitue une des priorités israéliennes.

Les six points de la version américaine précisent que:

- L'Égypte et Israël sont d'accord pour appliquer scrupuleusement le cessez-le-feu réclamé par les Nations unies;
- Les deux parties sont d'accord pour engager immédiatement des discussions entre elles afin de régler les questions soulevées par le retour aux positions du 22 octobre, dans le cadre de l'accord sur le désengagement et la séparation des forces sous les auspices de l'ONU;
- La ville de Suez recevra quotidiennement des approvisionnements en nourriture, en eau et en produits médicaux. Tous les blessés civils de la ville de Suez seront évacués;
- Il n'y aura pas d'obstacle au mouvement de fournitures non militaires vers la rive orientale du canal;
- Les points de contrôle israéliens sur la route Le Caire — Suez seront remplacés par des points de contrôle des Nations unies;
- aussitôt que les points de contrôle de l'ONU seront établis sur la route Le Caire — Suez, l'échange de tous les prisonniers de guerre, y compris les blessés, commencera.

Et voici les points de l'accord tels qu'ils sont publiés au Caire

- l'application des résolutions du Conseil de sécurité concernant le cessez-le-feu et le retour aux lignes du 22 octobre;
- les démarches nécessaires à l'exécution de ce premier point se dérouleront sous la supervision des Nations unies, conformément aux directives du secrétaire général des Nations unies;
- l'exécution par les parties des dispositions relatives au statut des prisonniers de guerre;
- l'application correcte des trois points précédents sera considérée comme un premier pas sur la voie de l'application des résolutions du Conseil

Voir page 2: Israël

Ottawa a fait un premier achat d'huile à chauffage

OTTAWA (CP) — Le gouvernement canadien vient d'acheter en Roumanie et aux Antilles un peu plus d'un million de barils d'huile à chauffage, ce qui représente environ 10% de la quantité requise pour faire face aux pénuries prévues pour l'hiver prochain dans l'est du Canada.

Cet achat a été annoncé hier à la Chambre des communes par M. Jean-Pierre Goyer, ministre des Approvisionnement

et Services, de qui relève la Corporation commerciale canadienne. Il s'agit du premier achat effectué par la CCC depuis que celle-ci a été autorisée, au début du mois, à acheter tout le pétrole qu'elle pourrait trouver sur les marchés internationaux.

M. Goyer n'a pas divulgué le prix d'achat, mais il a dit que cette huile coûtera davantage que le taux courant au

Voir page 2: Huile à chauffage

miniloto TIRAGE: 32 VENDREDI, 9 novembre 1973
25 Séries émises — 90,000 chacune
Possibilité de:
45372 — 25 GAGNANTS DE \$5,000.
5372 — 200 GAGNANTS DE \$500.
372 — 2025 GAGNANTS DE \$100.

LOTO PERFECTA

32e COURSE, le 8 novembre 1973

ORDRE: \$2,635.30 (55 PRIX)	RÉSULTAT			
DÉSORDRE: \$56.90 (2,545 PRIX)	A	B	C	D
VENTES TOTALES: \$603,943.00	3	2	1	9

suites
de la première
page

NIXON-ERVIN

deux ans et demi de prison et à une amende de \$10,000. James McCord, le premier des conjurés à rompre le mur du silence, ce qui a amené le flot de révélations connues sous le nom de "scandale du Watergate", a été condamné à une peine de un à cinq ans de prison. De plus, McCord, le seul qui soit resté jusqu'ici en liberté provisoire, s'est vu accorder 15 jours de sursis pour mettre en ordre ses affaires et pour en appeler de la décision du tribunal, s'il le désire, d'ici dix jours, avant d'être incarcéré.

Bernard Baker, l'agent immobilier de Miami qui avait recruté les cambrioleurs espions et avait été arrêté en même temps qu'eux dans l'immeuble de Watergate, a été condamné à une peine de 18 mois à six ans de prison.

Les trois autres cambrioleurs, Kugenie Martinez, Frank Sturgis et Virgilio Gonzales, ont été condamnés chacun à une peine de un à quatre ans de prison. Comme ils ont déjà purgé 11 mois, ils pourront demander d'ici un mois leur mise en liberté sur parole.

En prononçant ses sentences, le juge Sirica a déclaré qu'il avait tenu compte de l'appel à la clémence du ministère public qui avait fait valoir que les accusés avaient agi par un excès de zèle qu'ils prenaient pour du patriotisme.

Quant à Gordon Liddy, l'organisateur de toute l'opération, il s'est pourvu en appel de la sentence de 20 ans de prison à laquelle l'avait condamné le juge Sirica dès janvier dernier.

La fille de Barker, l'un des condamnés,

a vivement critiqué la sentence qui condamnait son père: "Quelqu'un devait aller en prison: c'est pourquoi on y a mis ce petit comparse à la place de Mitchell, Magruder et en fin de compte du président lui-même".

D'autre part, les refus réitérés de Richard Nixon d'abandonner le pouvoir ont renforcé encore le mouvement en faveur de sa destitution par le Congrès. Le New York Times, qui avait déjà réclamé dimanche dernier la démission du président, a publié hier un autre éditorial concluant que la destitution était le seul moyen de redonner aux Américains un gouvernement dans lequel ils puissent avoir confiance.

En outre, un juge fédéral de Washington a accepté, sur plainte de trois représentants démocrates, de statuer la semaine prochaine sur la légalité de la révocation, par M. Nixon, du procureur spécial Archibald Cox, qui était chargé de conduire une enquête indépendante sur toutes les ramifications de l'affaire du Watergate.

ISRAËL

de sécurité et vers l'instauration de la paix.

Dans les milieux officiels américains, on estimait que la signature de l'accord en 6 points permet d'envisager à présent l'ouverture de négociations pour un règlement définitif du conflit israélo-arabe d'ici la fin de l'année.

A ce propos la conférence de la paix sur le Proche-Orient se tiendra dans une vingtaine de jours, affirme ce matin l'hebdomadaire égyptien Akhbar el-Yom. La délégation égyptienne aux pourparlers de paix, ajoutée l'hebdomadaire, comprendra un ambassadeur d'Egypte en poste dans une capitale d'Europe occidentale, ainsi qu'un chef de mission diplomatique dans un pays d'Amérique latine et un certain nombre de conseillers au ministère des Affaires étrangères, dont plusieurs en poste aux Nations unies qui ont déjà

été rappelés au Caire à cet effet.

Hier soir, Amman, Koweït, Beyrouth, Sanaa (Yémen-nord), Ryad et Bagdad, ont à leur tour fait état dans leurs bulletins du plan en six points accepté par l'Egypte et Israël.

Cependant, aucun commentaire n'a accompagné l'annonce de ce plan. Dans son émission de minuit, la radio irakienne a fait état de l'accord annoncé par Washington en soulignant qu'il avait été accepté par l'Egypte et l'"ennemi" israélien.

Quant à la radio et la télévision syriennes, elles ont clôturé leurs émissions sans faire aucune allusion à ce plan.

Toutefois, dans les milieux diplomatiques américains, on a l'espoir que la Syrie ira, comme l'Egypte et comme la Jordanie (qui en a déjà accepté le principe) à la conférence de paix qui se tiendra probablement à Genève, disant hier soir à Tel Aviv.

Parallèlement, un sommet arabe se tiendra prochainement à Alger, apprend-on dans la capitale algérienne.

L'acceptation de principe d'Israël est toujours valable mais n'ayant pu recevoir à temps des réponses satisfaisantes à ses demandes d'éclaircissement, dans une certaine mesure à cause des difficultés de communication, le secrétaire d'Etat Kissinger se trouvant au Pakistan, le gouvernement israélien a décidé de "continuer ses contacts" avec le gouvernement américain.

Le communiqué ne précise pas les raisons qui ont poussé les dirigeants israéliens à prendre cette décision, alors que le matin, le ministre des Affaires étrangères, M. Abba Eban, en route pour les USA, annonçait qu'un communiqué publié simultanément dans plusieurs capitales formaliserait l'acceptation de cet accord par les parties intéressées.

Les milieux politiques israéliens laissent entendre qu'il n'y avait que des problèmes d'ordre technique à résoudre et qu'ils ne devraient pas soulever des difficultés majeures.

Il s'avère pourtant que ces problèmes n'ont pu être réglés et que d'autres s'y sont même ajoutés.

C'est ainsi qu'on affirme en Israël que la mention concernant le retour aux lignes du 22 octobre ne figurait pas dans le texte original soumis à Israël, ce retour devant se faire dans le cadre du désengagement et de la séparation des forces prévu dans la clause deux. Il semble aussi que le passage dans lequel il est dit que des officiers israéliens "peuvent participer" avec les Nations unies à la supervision de la nature non-militaire des cargaisons pour la troisième armée égyptienne paraît trop faible aux Israéliens. Ils veulent que la formule "peuvent participer" soit remplacée par la formule "participeront".

A la demande du chef de l'Etat algérien, M. Houari Boumediene, les responsables de tous les Etats arabes "engagés à quelque titre que ce soit dans la 4ème guerre du Moyen-Orient" se réuniront dans la capitale algérienne afin de définir "une ligne générale commune".

Les problèmes-clés: évacuation définitive des territoires arabes occupés, récupération des droits nationaux des Palestiniens et l'utilisation de l'arme du pétrole verront sans doute s'affronter les tenants de la "ligne dure" et les adeptes du "compromis".

Pour les spécialistes de l'ONU, l'accord israélo-égyptien tel que son libellé a été communiqué au secrétaire général place l'organisation mondiale dans une situation à bien des égards paradoxale. Cet accord a été salué par M. Waldheim comme un "grand pas vers la paix dans le Proche-Orient" et, pourtant, il enlève aux Nations unies, et, en particulier au Conseil de sécurité, tout rôle politique dans la recherche de cette paix: le rôle de l'ONU apparaît borné en effet à la mise en place de cordons de Casques bleus là où les arrangements à conclure entre militaires égyptiens et israéliens les auront prévus. Ce n'est pas sans importance mais cette technicité du rôle

de l'ONU pourrait confirmer que le débouché sur des négociations en bonne et due forme, dans le cadre d'une conférence, et sous des auspices non encore définis mais qui apparaissent déjà comme ceux des seules super-puissances, se fera sans le concours réel et encore moins le contrôle du Conseil de sécurité.

HUILE À CHAUFFAGE

niveau de l'industrie. Dans les milieux pétroliers on dit que le prix peut être le double au niveau du consommateur.

"Lorsqu'il y a pénurie, on veut bien payer un peu plus", a dit M. Goyer aux journalistes, tout en expliquant que l'huile sera entreposée aux installations de la défense, possiblement à Shelburne, au Nouveau-Brunswick, ou plus près des grands marchés montréalais si on peut trouver des réservoirs.

L'huile sera vendue durant l'hiver aux compagnies pétrolières qui la distribueront aux consommateurs par l'entremise des détaillants.

Il faudra en tout dix millions de barils pour faire face aux pénuries dues à une diminution de la production arabe au Moyen-Orient. C'est la première fois que le gouvernement donne un aperçu de l'ampleur des disettes anticipées.

Il est impossible, dit M. Goyer, de savoir si la CCC pourra trouver neuf millions d'autres barils, mais nous avons plusieurs tuyaux.

Pour sa part, le chef conservateur, M. Robert Stanfield, a réclamé un programme de subsides pour garder les prix de l'huile à chauffage à leurs taux actuels jusqu'à la fin du gel volontaire des prix du pétrole, ce qui veut dire jusqu'au 30 janvier.

M. Stanfield estime qu'il en coûterait \$3 millions par mois pour freiner les prix d'un cent le gallon.

Il ne faut pas, dit-il, considérer l'huile à chauffage comme un luxe, étant donné la rigueur de nos hivers canadiens. Il s'agit donc de préserver des millions

de Canadiens à faible revenu de nouvelles hausses des prix de ce produit.

Le gouvernement n'a pas réagi, ayant déjà lancé des programmes de subsides pour réduire les prix de détail du pain et du lait.

M. Stanfield a fait observer que les revenus que le gouvernement retire de la taxe sur les exportations de pétrole brut devraient être employés à subventionner l'huile à chauffage. Les exportations étant de l'ordre d'un million de barils par jour et le taxe de \$1.90 le baril, les revenus peuvent être de l'ordre de \$60 millions par mois.

M. Macdonald a laissé entendre que l'argent irait en partie aux provinces productrices, notamment l'Alberta, et en partie à la recherche d'autres sources d'énergie au pays.

ST-VINCENT-DE-PAUL

qui disparaîtra sera celui de Westminster en Colombie-Britannique.

Le commissaire a affirmé qu'il regrette particulièrement d'avoir à ordonner le réaménagement du centre de William Head en Colombie-Britannique. On ajoutera des barreaux à ce centre qui n'en avait pas et qui doit maintenant accueillir des détenus à sécurité moyenne.

Les anciens pensionnaires de cette institution seront maintenant détenus dans une autre institution de la côte du Pacifique ou conduits vers des camps forestiers.

FRANK COTRONI

se pourrait qu'un cautionnement leur soit accordé.

M. Francesco Cotroni a été arrêté par des policiers de la GRC nantis d'un mandat d'arrestation au restaurant Moishé's Steak House, boulevard Saint-Laurent, alors qu'il était en compagnie de MM. Nicolas Di Iorio, Angelo Lanzio, Vincenzo Cotroni et de Me Léon-René Maranda. Guido Orsini a été appréhendé chez lui.

Marcel Masse:

Incapable de s'adapter, l'UN n'a plus d'avenir

M. Marcel Masse est convaincu que l'Union nationale n'a plus d'avenir. Mais il ne rejette pas sur son chef actuel, M. Gabriel Loubier, la responsabilité de l'échec du 29 octobre. Selon lui, la cause la plus profonde du déclin constant de l'Union nationale depuis 1956 et, finalement, de sa disparition a été son incapacité à s'adapter aux réalités modernes du Québec.

Ancien ministre dans le gouvernement de M. Daniel Johnson, député de Montcalm à l'Assemblée nationale jusqu'à la dissolution, M. Masse a adhéré il y a quelques mois au Parti conservateur et compte se porter candidat aux prochaines élections fédérales dans une circonscription de la région de Joliette, ou bien Berthier, ou bien Joliette ou bien Labelle.

Dans l'analyse qu'il a faite ces jours derniers des résultats du scrutin du 29 octobre, M. Masse se dit convaincu que les quelque 900,000 Québécois qui ont voté en faveur du Parti québécois (30% des suffrages) ne sont pas tous indépendantistes; plusieurs d'entre eux ont seulement voulu manifester leur opposition au gouvernement.

L'écrasante puissance des Libéraux à l'Assemblée nationale, a encore dit M. Masse au cours d'un entretien, pourrait desservir la cause du Parti libéral fédéral aux pro-

chaines élections. A cet égard, il exprime l'espoir que le PC réussira à faire élire plus d'une trentaine de députés au Québec, l'électorat voulant rétablir à Ottawa un équilibre rompu le 29 octobre à Québec en faveur des Libéraux de M. Bourassa.

Depuis quatre mois, M. Masse est devenu organisateur du Parti et s'emploie à temps complet à la préparation des prochaines élections.

Enfin, M. Masse est d'avis qu'il serait prématuré de s'engager maintenant dans la création d'un troisième parti politique au Québec, parti appelé à regrouper tous les éléments qui sont opposés aux libéraux mais ne sont pas nécessairement indépendantistes. Pour l'instant, a-t-il dit, il ne serait pas opportun de fonder une aile québécoise du Parti conservateur, comme M. Heward Grafftey en avait exprimé le vœu, plus tôt cette semaine.

"Si un tel parti existait déjà, a-t-il dit, nous pourrions l'aider mais, dans les circonstances actuelles, je pense que nous devons faire porter nos efforts à court terme sur la prochaine bataille fédérale."

Au cours de la campagne qui précédera le scrutin fédéral, a dit M. Masse, les conservateurs lanceront une véritable équipe dans la mêlée plutôt qu'une seule vedette, comme ce fut le cas en 1972.

Appel à l'unité des enseignants

Dans une allocution prononcée au congrès de la PACT, le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau a fait appel à l'unité des enseignants québécois sur la base de leur statut de travailleurs salariés.

"Le raz de marée du 29 octobre, a dit M. Charbonneau, force tous les travailleurs à militer dans leurs syndicats plus que jamais auparavant car nous savons tous que cette élection n'a rien réglé du tout en ce qui concerne notre statut de travailleurs salariés de l'enseignement."

Expliquant à son auditoire anglophone que la CEQ est en voie de se transformer en une véritable centrale syndicale, le président de la CEQ a souligné que tous les salariés de l'enseignement pourraient un jour se donner une voie unifiée au sein de cette centrale.

Il est à souhaiter que les enseignants francophones et anglophones apprennent à collaborer dans d'autres domaines que ceux de la négociation.

Au sujet du bill 89, le président de la CEQ a invité les membres de la PACT à lutter contre l'obtention de cette législation.

Tous les véritables syndiqués du secteur de l'enseignement doivent se retrouver en toute solidarité, peu importe les différences de langue et de culture quand il s'agit de défendre leurs intérêts comme travailleurs.

SARAGUAY-la-FORÊT
(près Cartierville)
SITE
RÉSIDENTIEL / EXCLUSIF
NOUS CONSTRUISONS
SUR COMMANDE
La résidence de votre
A l'endroit de votre
Magnifiques terrains
(Prêts à construire)
IDÉAL PROFESSIONNELS
737-2608

520, boul. Smith, Thetford — Place Tanguay, Rond Point, Lévis

800 boul. du Centenaire, Jonquière — 333, boul. René Lepage est, Rimouski

LA COOPÉRATION, ÇA SE COMPREND

André Beaulieu
André Carrier

MATÉRIAUX DE BASE SUR LES COOPÉRATIVES AU QUÉBEC POUR:

- RECHERCHE PERSONNELLE
- CERCLES D'ÉTUDE
- RENCONTRES POPULAIRES

ÉDITIONS QUÉBEC-PRESSE

Le seul spécial en vente dans les Cooprix \$2.00

1420 est, rue Legendre, Montréal — 3600 est, boul. Saint-Joseph, Montréal

3355, de la Pérade, Ste-Foy — 7370 ouest, 3^e ave Charlesbourg

La SSJB de Montréal:

Le Parti québécois a réussi à changer les règles du jeu en place depuis 1840 en devenant l'Opposition officielle

par Urgel Lefebvre

"Deuxième grande victoire du Québec libre depuis la défaite de 1837". Ce titre coiffant l'exposé que M. François-Albert Angers a fait, hier midi, à une conférence de presse au Monument National, sur le scrutin du 29 octobre dernier, avait de quoi surprendre, et le porte-parole officiel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a dû en expliquer le sens transcendant, après avoir précisé que l'exposé lui-même émanait du comité des prises de position et du conseil général de la SSJB.

Ce n'est pas, a dit M. Angers, que nous soyons particulièrement heureux de la force du nouveau gouvernement libéral, ni même de la victoire du Parti libéral, mais si on envisage les choses dans le contexte de "l'oeuvre de l'émancipation et de la libération de la nation canadienne-française" à laquelle se voue la Société Saint-Jean-Baptiste depuis sa fondation en 1834, on peut dire que "la ligne historique a été renouée avec la lutte qui avait cessé en 1840."

Le Parti québécois vient de briser le jeu des vieux partis et d'assumer la fonction que remplissait le parti canadien-français avant l'Union, et c'est cela qui

constitue une victoire. M. Angers n'en veut pour preuve que "la rage avec laquelle le Parti libéral refuse d'ouvrir un comté à M. René Lévesque". Si c'était l'Union Nationale qui n'avait remporté que six comtés et s'il s'agissait de M. Gabriel Loubier, le Parti libéral n'aurait aucune hésitation, car cela ne changerait rien au jeu établi, d'expliquer M. Angers.

Dans son exposé, la SSJB de Montréal déplore la non-représentativité du Parti libéral quant aux véritables intérêts québécois, trouve que le résultat du dernier scrutin est peu approprié à l'état d'urgence nationale qui existe présentement face à l'avenir d'un Québec français, et considère que les quatre prochaines années du régime fédératif seront des années cruciales pour le Québec. Mais elle croit "qu'il y a lieu de se réjouir d'une certaine tournure de l'élection et d'espérer qu'elle a mis en place un dispositif capable de ralentir suffisamment la marche du rouleau compresseur pour permettre à notre population d'avoir pris conscience de la gravité de notre situation avant qu'il ne soit trop tard".

En effet, derrière "la déception générale d'avoir vu éliminer de l'Assemblée nationale un trop grand nombre des meilleurs têtes du Parti québécois", la SSJB de Montréal juge qu'il faut voir la "deuxième grande victoire" du Québec libre, puisque le Parti québécois — "actuellement le seul parti des vrais Québécois" — a réussi en deux élections consécutives ce qu'aucune formation politique libre des attaches unionistes ou confédératives n'a pu réussir depuis 1840: s'affirmer comme le principal parti d'opposition par l'importance de la représentation populaire (en 1970) et occuper "la place fondamentale dans notre système constitutionnel d'opposition officielle" en éliminant "le vieux parti traditionnel".

"Dans notre histoire politique, note l'exposé de la SSJB de Montréal, c'est la tradition renouée avec la situation qui avait prévalu avant l'Union." L'exposé rappelle qu'après la victoire politique et constitutionnelle de 1774, le "parti canadien-français" prit naissance et que son dernier chef, Louis-Joseph Papineau, sut rallier toutes les forces de la nation qui luttaient pour la conquête de nos libertés contre le "parti anglais", dit aussi "parti des marchands".

Or, voici que "après l'écrasement et la soumission dans lesquels s'est renfermé notre peuple depuis la défaite de 1837, après 136 ans de vie sans véritables leaders politiques pour conduire ses destinées, la nation canadienne-française, devenant aujourd'hui la nation québécoise, vient de relever la tête et de se

donner, à un vote de près des deux-cinquièmes, un chef politique national, un chef politique constitutionnel, dans la fonction de chef de l'opposition officielle, pour la défense propre des intérêts québécois dans toute leur plénitude".

Et c'est ce qui est important, plus que les incidents de parcours, plus que "la victoire du parti des Anglais et des marchands à visages français que la majorité continue d'appuyer dans le même esprit de peur et de prostration traditionnelle chez nous depuis 1837".

Sûre, malgré tout ce qui se dit dans la déception des effets de notre mode de scrutin, "que nous pouvons vaincre dans le respect du processus démocratique",

la SSJB de Montréal affirme qu'il "ne nous faut plus maintenant pour vaincre que la fidélité dans la vigilance et le travail", oeuvre à laquelle elle va se consacrer au cours des prochaines quatre années.

Ceci va-t-il amener la SSJB de Montréal à adhérer au Parti québécois? Nullement, répond M. Angers, mais la SSJB considère qu'à l'heure présente c'est le Parti québécois qui incarne ses aspirations. On sera à même de le constater dans l'histoire de la SSJB qui sera bientôt publiée, d'ajouter M. Angers.

Alors, que fera la SSJB au cours des quatre prochaines années? A ceci M.

Angers répond qu'elle continuera à faire "la démonstration des peurs non-justifiées", tout en poursuivant son travail d'éducation et d'animation populaires au plan des idées.

Et si le Parti québécois allait renoncer à l'idée d'indépendance? Sur ce point, M. Angers refuse de répondre au nom de la SSJB sans qu'il y ait eu consultation, mais, posant comme prémisses qu'en vingt ans "nous sommes passés de zéro pour l'indépendance à 38%", il affirme que "nous n'encouragerons sûrement pas le Parti québécois à changer ses positions pour devenir un vieux parti comme les autres, ce qui serait une défaite majeure".

Puis, après avoir énuméré quelques-uns des nombreux facteurs "qui jouent contre nous en ce moment", M. Angers conclut: "Il nous faut un gouvernement pour diriger les destinées de la nation à un moment crucial... pas pour faire des compromis avec le conquérant ou l'occupant."

Hier, M. Angers agissait comme porte-parole de la SSJB de Montréal uniquement. Mais il y aura prochainement une réunion et une conférence de presse du Mouvement du Québec français, dont il est également le porte-parole.

A noter que la SSJB de Montréal est sans président actuellement.

Suite à l'intervention du patronat, l'UQAM ne pourra dispenser de bacc. en technologie

par Jean-Pierre Proulx

Une nouvelle affaire, présentant certaines analogies avec celle du module en sciences juridiques mais impliquant cette fois le patronat, vient d'éclater au grand jour à l'UQAM. Contrairement aux avis de tous les corps concernés à l'UQAM, l'exécutif de l'Université du Québec, cédant aux pressions des représentants du patronat, a décidé de créer une école expérimentale de technologie supérieure affiliée à l'Université du Québec plutôt que de créer le module nécessaire à l'UQAM même.

C'est à l'assemblée des professeurs de l'UQAM hier après-midi que le dossier a été ouvert au grand jour. Le SPUQ y a dénoncé "l'intervention et les pressions des représentants du patronat industriel dans le dossier de la technologie supérieure universitaire en vue que l'UQAM ne se voit pas attribuer la prise en charge du programme".

C'est en 1971, suite à un rapport du Conseil supérieur de l'éducation, que l'UQAM avait entrepris l'élaboration d'un projet de programme en technologie. Le programme était subsequmment approuvé par le Conseil des études de l'UQAM en septembre 71. En janvier 72,

l'assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec confirme les axes de développement que l'UQAM s'est fixés et qui comprend la technologie supérieure.

En avril 72, le Conseil d'administration de l'UQAM, pour ajouter plus de poids à son initiative, forme un comité chargé de patroner le projet. Outre des administrateurs de l'UQAM, le comité comprend des représentants du patronat industriel, soit MM. Maurice Archer, du Canadien National, Herman Hoerig, de Dupont Canada, Olaf Wolff, président de Micro-System International, Robert Grassby, président de New Worthington, Lionel Boulet, de l'Hydro-Québec, et Pierre Nadeau, ex-président de la Société de la baie James. Le comité comprend aussi des représentants du gouvernement fédéral et d'autres universités.

Le 6 février 73, la Commission des études de l'UQAM étudie à nouveau le projet. En réponse à une question, le doyen Groulx informe la commission "que l'intention de l'UQAM était de distinguer ce type de programme des autres baccalauréats et de le gérer par un module, mais les représentants des milieux

industriels ont imposé une condition" sine qua non" à leur appui, soit que l'UQAM n'intègre pas ce programme dans un module mais plutôt l'affilie à une école, afin de sensibiliser les étudiants aux problèmes de l'industrie plutôt que de les isoler dans un milieu universitaire".

Le 19 mars suivant, les représentants du milieu industriel membres du comité écrivent directement au responsable de l'Opération sciences appliquées au ministère de l'Éducation, M. Gaston Denis, pour lui communiquer leurs recommandations.

Les signataires se "disent convaincus que ce serait une erreur grave de greffer une école de technologie supérieure sur une faculté d'ingénieurs, ou de l'organiser à l'UQAM sous forme de module. Ils recommandent plutôt l'instauration d'un projet pilote avec tout au moins le statut d'école affiliée avec l'indépendance inhérente que cela comporte. Les experts que nous avons consultés nous ont convaincus que les titres du personnel enseignant, la charge des professeurs, le programme d'études, le régime de travail et les méthodes d'enseignement d'une école de technologie exigent un environ-

nement différent et indépendant de celui qui prévaut dans les institutions traditionnelles" (...). Les signataires recommandent en outre que "les cours se donnent tant en anglais qu'en français."

En mai, l'Opération sciences appliquées du ministère de l'Éducation adresse ses recommandations au Conseil des universités, recommandations qui vont dans le sens des représentants du milieu industriel.

Le 14 juin, le vice-recteur Brossard de l'UQAM réagit vis-à-vis des recommandations de l'Opération sciences appliquées en faisant savoir son désaccord et le 19 le conseil d'administration de l'UQAM demande au conseil des universités de réexaminer la question. Le 25 septembre, le Conseil des universités adopte les recommandations de l'Opération sciences appliquées du ministère, puis au mois d'octobre, le comité exécutif de l'Université du Québec mandate son président pour préparer un dossier afin que soit créée une nouvelle école supérieure, appelée École supérieure de technologie sans aucun rattachement à l'UQAM. A l'UQAM, le Comité du secteur sciences déclare inacceptable la décision de l'exécutif.



M. François-Albert Angers agissait hier à titre de porte-parole de la SSJB de Montréal.

Les professeurs de l'UQAM pourraient débrayer sous peu

(Par Jean-Pierre Proulx) — C'est par 172 voix contre 31 — donc à 86% — que les membres du Syndicat des professeurs de l'UQAM ont donné hier après-midi mandat à leur exécutif d'envoyer au ministère du Travail l'avis de grève réglementaire. A peu près la moitié des professeurs étaient présents à l'assemblée.

Cela ne signifie pas que les professeurs seront en grève lundi mais qu'ils pourraient l'être dans huit jours, s'ils en décident ainsi.

Les professeurs ont auparavant rejeté à l'unanimité les dernières offres patronales datant d'hier parce qu'ils estiment que ces offres les ramènent sur plusieurs points à la situation antérieure à la première convention collective.

Le président du syndicat, M. Roch Denis, a expliqué à la presse que les professeurs avaient obtenu en 1971 une bonne convention. "Cette convention devrait constituer le point de départ de la négociation, mais les patrons ont décidé de partir de la situation antérieure".

Ainsi, la convention de 1971 assurait la sécurité complète d'emploi après 4 ans d'enseignement. Cette année, la partie patronale veut limiter cette sécurité à certaines "circonstances" comme la baisse de la clientèle, la fusion ou la fermeture de départements.

En 1971, les professeurs en probation avaient droit de grief à l'expiration de leur contrat dans le cas de non-renou-

vellement. Les offres patronales abolissent ce droit.

La convention expirée prévoyait une charge d'enseignement de 4 cours par année avec possibilité pour un professeur d'accepter un autre cours dans le cadre d'échange avec un autre professeur.

La partie patronale propose que l'assemblée départementale puisse imposer un autre cours sans rémunération.

A propos des salaires, le président du SPUQ a expliqué que les professeurs veulent des augmentations uniformes pour tous, afin de ne pas agrandir l'écart entre les moins payés et les plus payés. Le syndicat revendique en outre que les années d'expérience en enseignement soient comptées chacune pour une année complète dans la détermination du salaire. Actuellement, quatre années d'enseignement à l'élémentaire comptent pour une année au niveau de l'UQAM.

Précisons que les négociateurs pour la signature de la deuxième convention collective ont commencé en mai dernier. Le 12 septembre, le SPUQ a demandé la conciliation au ministère du Travail. Cette période se termine le 12 novembre prochain, soit lundi.

Des séances de négociations sont par ailleurs prévues avec la partie patronale dès le début de cette semaine. Le conseil syndical se réunira chaque soir pour suivre le déroulement des négociations.

Boycottage de l'imprimerie et des hebdomadaires Bellavance à Rimouski

RIMOUSKI (d'après PC) — Les divers syndicats de la région de Rimouski ont entrepris de sensibiliser la population et les maisons d'affaires de cette région pour organiser le boycottage de l'imprimerie Bellavance dont les 33 employés sont victimes d'un lockout depuis le 8 octobre dernier.

La campagne, lancée cette semaine par les syndicats des professeurs et du personnel non-enseignant de l'Université du Québec à Rimouski, a reçu jusqu'à présent l'appui de douze syndicats qui représentent au-delà de 4,500 ouvriers. Le front commun entend boycotter non seulement l'imprimerie des frères Bellavance mais aussi leurs autres commerces locaux, dont les deux hebdomadaires

régionaux.

Le front a d'autre part décidé de former un fonds de secours pour venir en aide aux employés de l'imprimerie. Il doit procéder de plus à la distribution de milliers de tracts au cours de la fin de semaine et les états-majors de tous les syndicats membres du front commun ont décidé de demander au ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, de nommer un médiateur spécial afin d'accélérer le règlement du conflit actuel.

La campagne de boycottage a déjà commencé à donner des résultats puisque, dès hier, une quinzaîne de commerçants de Rimouski ont fait savoir qu'ils respecteraient le boycottage de l'imprimerie et des hebdomadaires des frères Bellavance.

Les syndicats du secteur hospitalier se réunissent pour faire le point

La Fédération des affaires sociales (CSN), qui regroupe la majeure partie des syndicats du secteur hospitalier au Québec, se réunira à Montréal à compter de lundi pour analyser et prendre position sur les différents problèmes à l'origine du malaise qui prévaut dans les hôpitaux depuis quelques mois.

Les 400 délégués étudieront notamment au cours des cinq jours que dureront leurs délibérations le moyen de mettre en place une structure de mobilisation pour tous les effectifs syndicaux du secteur hospitalier en vue de contester d'éventuelles décisions gouvernemen-

tales qui les concernent. Ils accorderont aussi une attention toute particulière aux récentes mesures gouvernementales qui les obligent à payer désormais leur stationnement, aux fermetures partielles de cafétéria et aux baisses de salaires enregistrées dans les hôpitaux psychiatriques.

Le conseil fédéral se penchera par ailleurs sur l'introduction du système de sous-contrat dans le domaine des soins infirmiers et sur l'octroi de contrats à des firmes américaines dont les services sont retenus pour l'évaluation des tâches. Les délégués examineront enfin

Les citoyens de Mascouche contremandent leur manif

Les citoyens de Mascouche et de Lachenaie s'approprièrent hier à organiser aujourd'hui même une manifestation populaire pour protester contre les dangers que présente la mise en service prochaine d'un nouveau tronçon de l'autoroute 640, près de l'autoroute 25.

Mais, au dernier moment, le député de l'Assomption, M. Jean Perreault, a donné l'assurance que des feux de circulation seraient installés à l'intersection de la voie d'accès à la 640 et du Chemin des Anglais, à Mascouche-Heights. La manifestation d'aujourd'hui, qui avait reçu l'appui des maires des deux localités, MM. Gilles Forest et Joseph Sarrazin, a donc été contremandée.

Madame Madeleine Bettez, animatrice du mouvement, a cependant donné l'assurance que les citoyens des localités intéressées, en particulier ceux de Mascouche-Heights, resteront vigilants. En

quelques jours, Mme Bettez, a réussi à saisir du problème les représentants du ministère des Transports du Québec, à recueillir 1,100 signatures auprès de 1,400 foyers de Mascouche-Heights et à faire retarder l'ouverture d'un tronçon de la 640.

L'installation de feux de circulation constitue un palliatif, a dit Mme Bettez hier soir, mais la seule solution durable serait la construction d'un viaduc à cet endroit.

le week-end

- AUJOURD'HUI**
- Journée d'orientation des scouts de Montréal, au 4250 DeLormier.
 - A 10h, bazar annuel du sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs, au 5875 Sherbrooke est.
 - A 12h30, Télé-Métropole (canal 10) présente en grande première un film réalisé par le procédé cybéro-vision, à l'émission "L'université chez vous".
- DIMANCHE**
- Conférence canadienne sur la restauration des logements, à l'Hôtel Sheraton Mont-Royal.
 - A 10h15, cérémonies du Jour du souvenir au Carré Dominion.
 - A 20h30, encan des objets d'art, des souvenirs et du mobilier du cinéma Capitol, 890 Sainte-Catherine ouest.

Les plaidoiries sont terminées au procès Morgentaler

par Guy Deshaies

Deux avocats de taille, M. Louis-C. Robichaud, procureur du ministère public, et Me Claude-Armand Sheppard, procureur du Dr Morgentaler, ont tenté hier de gagner un jury de onze hommes et une femme à leurs thèses opposées sur l'avortement.

Lundi matin le juge James Knatchbull Huggesen livrera ses directives en droit aux jurés après quoi ces derniers entreprendront leurs délibérations.

Hier, au stade des plaidoiries, Me Sheppard a prétendu en substance que l'avortement dont est accusé le Dr Morgentaler, celui pratiqué sur la personne de Verona Parkinson, le 15 août dernier, était bien fait, par des mains expérimentées, et surtout que cet avortement était utile pour la santé de l'intéressée conformément à l'article 45 du code pénal.

Me Robichaud, pour sa part, a opiné que le Dr Morgentaler pratiquait des avortements sur demande, que le seul consentement de la cliente, notamment

Mlle Parkinson, constituait son motif d'agir et que ce faisant il transgressait la loi canadienne et plus précisément l'article 251 du code pénal qui défend l'avortement sur demande.

On sait que les amendements de 1969 prévoient des cas où l'avortement médical peut être légalement pratiqué pour sauvegarder la santé et la vie de la mère.

Au surplus l'article 45 donne droit, à quiconque a une connaissance raisonnable, de poser un acte médical ou chirurgical dans le but de protéger la vie ou la santé d'un tiers.

Me Robichaud a prétendu que cet article n'avait rien à voir dans le cas d'avortement, que la défense avait tenté de détourner l'attention des jurés sur des problèmes accessoires et moins pertinents au litige et que la seule question que les jurés avaient à se poser était de savoir si Morgentaler a ou non pratiqué un avortement le 15 août 1973 sur la personne de Verona Parkinson.

Bref, l'avocat du ministère public a fait appel à la solution légaliste du problème tandis que la défense a fait valoir, outre les arguments classiques en faveur de l'avortement, la thèse que le Dr Morgentaler agissait pour le bien de la santé de cette cliente.

L'un a invoqué le code pénal, l'autre a brandi l'éthique médicale; le premier a fait appel au droit des citoyens à l'application des lois, le second au droit des femmes à disposer librement de leurs grossesses.

Me Sheppard a discrédité les médecins entendus pour la poursuite en disant qu'ils faisaient partie des tristes générations passées du moins par leur pensée sur l'avortement et il a posé la question: qu'auraient-ils fait en présence d'une adolescente enceinte?

Me Sheppard a déclaré que la définition de la santé devait être celle de l'Organisation mondiale de la santé, c'est-à-dire "une sensation de bien-être physique, psychique et socio-économi-

que". Il a décrit l'ambiance chaleureuse de la clinique de la rue Beaugrand, il a mis en valeur la compétence médicale de son client, et il a opiné que la santé d'une femme qui décide de ne pas avoir l'enfant qu'elle porte dépend de l'avortement qu'on lui procure ou qu'on lui refuse.

Il a expliqué que les hôpitaux qui acceptent de faire des avortements à Montréal avaient des listes d'attente telles qu'il y avait danger pour plusieurs femmes d'attendre trop longtemps et il a mis en évidence le problème particulier de Verona Parkinson, étudiante en stage, originaire de l'Afrique équatoriale et par conséquent ne pouvant bénéficier de l'assurance-maladie du Québec. La jeune fille aurait dû en effet verser environ \$140 par jour à l'hôpital durant trois jours pour être avortée.

Me Sheppard a longuement parlé de l'état psychique et de la santé d'une jeune fille comme celle-là, vouée à la pauvreté dans le cas d'une grossesse, obli-

gée d'abandonner ses études et placée dans la triste perspective d'abandonner son enfant noir à quelque société d'adoption.

Me Robichaud, rejetant tous ces arguments en prétendant qu'ils étaient en dehors du vrai problème, n'a pas été tendre à l'égard du Dr Morgentaler.

"Morgentaler est un exécutant, un technicien de l'avortement, a-t-il dit aux jurés. Il ne pose pas de questions aux clientes. Il charge \$200 par avortement, il en fait de dix à quinze par jour et après il essaie de se montrer sous le jour d'un grand humaniste."

Me Robichaud a demandé aux jurés de "ne pas consacrer le principe selon lequel quiconque n'est pas d'accord avec la loi peut la transgresser", et il a demandé aux jurés de déclarer le Dr Morgentaler coupable.

Me Sheppard a demandé aux jurés de reconnaître au Dr Morgentaler le droit, en tant que médecin, d'agir pour la santé des femmes qu'il avorte.

AUTO-ÉCOLE?

De préférence

LAUZON

DYSLEXIE ?

Difficultés scolaires en lecture, écriture.

Diction - pose de voix - bégue - mauvaise articulation.

Réhabilitation auditive - verbale - individuelle.

MME GHISLAINE SÉVIGNY-POULIN
(formée par Mme Lucie de Vienne)
Sur rendez-vous:
738-9037

éditorial

Une loi-cadre maintenant

Pendant qu'au mépris des réalités économiques les plus évidentes, M. Yves Michaud rêve d'implanter un quatrième journal francophone du matin à Montréal (pour l'information de M. Michaud, il en existe déjà un de trop, qui ne survit que par la volonté de Power Corporation de cantonner M. Pierre Peladeau dans le champ des journaux du matin), il continue de se poser dans la ville de Québec un problème joliment plus grave que le péché d'hérésie du directeur du Devoir. Il s'agit, on l'aura deviné, du projet de vente du Soleil au groupe Power, qui menace de plus en plus de se concrétiser à mesure que passe, sans que se dessine aucune autre solution, le délai de trois mois fixé en septembre par M. Robert Bourassa.

Le premier ministre et plusieurs observateurs avaient compté sur le mouvement Desjardins pour la recherche d'une solution plus acceptable. Or, M. Alfred Rouleau, à l'issue d'une causerie prononcée mardi devant la Chambre de commerce de Montréal, a pratiquement éteint les espoirs qu'on pouvait nourrir à court terme de ce côté. Au lieu de saisir la perche que lui avait tendue M. Bourassa, il a renvoyé le problème au bureau du premier ministre, pressant celui-ci de faire adopter une loi-cadre "qui cernerait cette situation".

Les explications qu'a fournies M. Rouleau pour justifier l'attitude passive du mouvement Desjardins sont parmi les moins convaincantes qui soient. De tous les secteurs auxquels le mouvement Desjardins pourrait s'intéresser, celui des communications est l'un des plus vitaux, des plus dynamiques, des plus chargés d'incidences sociales et aussi des plus rentables que l'on puisse imaginer. Que le président des Caisses populaires vienne à affirmer, sans donner d'autres explications et sans préciser la nature des consultations qu'il a faites, que ce secteur ne figure pas parmi les priorités du mouvement, voilà qui dépasse l'entendement.

Le secteur des communications comprend non seulement les journaux quotidiens, mais aussi la radio, la télévision, les journaux hebdomadaires. On ne demande pas aux Caisses populaires de tout acheter, de tout contrôler dans ce secteur. On ne leur demande même pas, dans le cas du Soleil, de faire seules l'acquisition du quotidien québécois. On souhaite seulement — et ce souhait se fonde sur la nature même du mouvement Desjardins — qu'elles manifestent un intérêt actif

pour ce qui se passe dans ce domaine. Peuvent-elles décemment refuser d'assumer un certain leadership là où aucune autre solution n'est possible et où d'autres institutions attendraient parfois un geste de la part des Caisses pour bouger à leur tour?

Ces choses sont tellement évidentes à leur face même qu'on ne saurait considérer comme une réponse définitive les propos tenus par le président de la Fédération des Caisses. Il faut plutôt conclure, des paroles de M. Rouleau, que le climat n'est pas propice, à l'intérieur des Caisses, à une intervention très rapide dans l'affaire du Soleil. Autant on refuse que les Caisses populaires se désintéressent du secteur des communications, autant on comprendrait qu'elles ne soient pas prêtes à contraindre, à très bref délai, une offre déjà artificiellement soufflée des émissaires de M. Paul Desmarais pour l'achat du Soleil.

On est ainsi ramené, bon gré mal gré, à un autre niveau d'intervention. Seul, à court terme, le gouvernement peut désormais empêcher que survienne l'irréparable, c'est-à-dire une transaction qui conférerait à un puissant conglomérat le contrôle de 70% du tirage de la presse francophone au Québec.

M. Bourassa rappelait jeudi ce qu'il avait déjà dit en septembre, à savoir que le gouvernement prendra au besoin les mesures législatives nécessaires pour s'assurer que sera respecté le moratoire de trois mois imposé pour la conclusion de toute transaction susceptible de faire passer le Soleil dans le giron de Power. Cela est excellent mais insuffisant. Si M. Bourassa croit que la concentration de la propriété de la presse atteint déjà des proportions suffisamment inquiétantes, c'est maintenant qu'il devrait faire adopter à ce sujet une loi-cadre.

Toute intervention gouvernementale ou parlementaire survenant après la vente du Soleil à Power serait non seulement une farce mais la preuve que les propos du chef du gouvernement depuis deux mois n'auraient été que duperie impuissante. On aurait une loi-cadre, mais le mal serait fait. Il n'y aurait plus rien à prévenir, sauf peut-être à plus ou moins long terme la vente ou l'extinction des malheureux journaux qui survivraient encore au mal de la concentration.

L'adoption immédiate d'une loi-cadre aurait, au contraire, trois effets bénéficiaires. Elle mettrait d'abord un frein aux désirs immodérés d'un conglomérat dont plusieurs

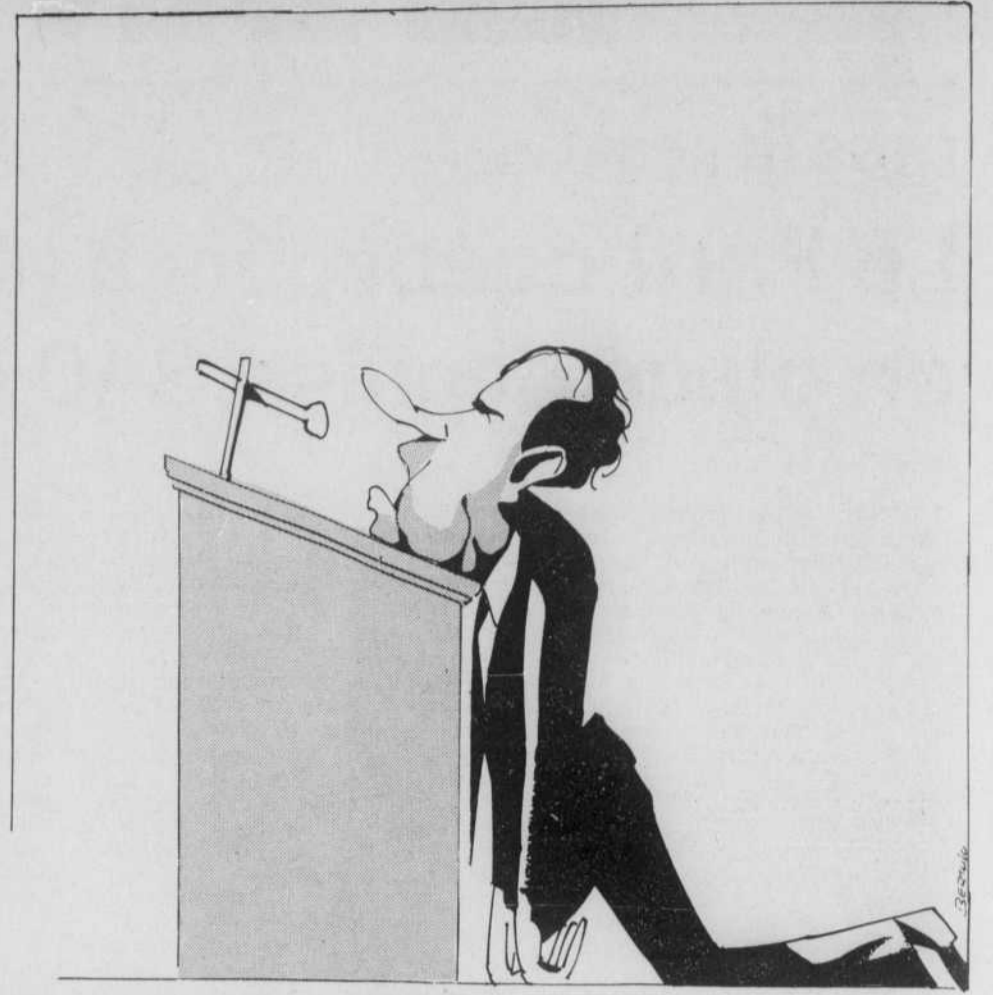
porte-parole "autorisés" se vantent en privé, se moquant ainsi du premier ministre, que la vente du Soleil à Power est déjà chose faite et qui poussent même l'effronterie jusqu'à offrir à des personnes de l'extérieur des postes-clés au sein de ce journal. Elle ramènerait ensuite à des proportions plus réalistes la valeur de l'entreprise qui est en vente. Ne serait-ce que par refus de se laisser entraîner dans le jeu de surenchère folle qui marque souvent des transactions faites sous pression, je comprendrais les Caisses populaires de ne pas se laisser impressionner par le délai très court qu'a proposé M. Bourassa. Une loi intervenant, cette surenchère tomberait; on pourrait établir de façon plus serrée la valeur de l'entreprise possédée par la famille Gilbert.

L'adoption d'une loi-cadre permettrait enfin à des groupes comme les Caisses populaires, la Laurentienne, l'Industrielle, la Solidarité, la Caisse de dépôt et de placement, qui ont des racines et des intérêts nombreux dans la région de Québec, de se retrouver autour d'une table et de chercher dans un climat moins fiévreux une solution appropriée au problème du Soleil. Ne serait-ce pas le message subtil que M. Rouleau a voulu transmettre à M. Bourassa en le pressant de procéder d'abord à l'adoption d'une loi-cadre?

M. Bourassa entreprend son second mandat dans des conditions exceptionnelles qui lui font un devoir de veiller avec un soin spécial au maintien d'une diversité minimale des opinions. Ce devoir embrasse l'obligation d'empêcher que la presse quotidienne ne s'enfonce davantage dans le marais de l'homogénéisation corporative sous la tutelle de M. Paul Desmarais et des innombrables intérêts dont il est le gardien.

Une loi-cadre qui imposerait certaines règles de divulgation aux entreprises de presse, qui interdirait à tout groupe de contrôler plus de 40% du tirage global des quotidiens publiés dans une même langue au Québec ou de contrôler plus d'un quotidien publié dans une même langue à l'intérieur d'une même ville ou région et qui soumettrait au tamisage de l'Assemblée nationale tout projet de transfert de propriété, n'aurait rien de tyrannique. Elle serait, au contraire, si normale qu'on se reprocherait seulement, après l'avoir instituée, de ne l'avoir point fait plus tôt.

Claude RYAN



Conférence sur l'énergie

lettres au DEVOIR

L'illogisme de la politique canadienne au Moyen-Orient

Il est bien loin le temps où Lester B. Pearson s'efforçait de trouver une solution aux problèmes du Moyen-Orient. Le ministre des Affaires étrangères a bien changé depuis, comme le Canada, après s'être illustré à l'ONU ou lors de la crise de Suez en 1956, avait décidé de s'asseoir sur ses lauriers.

Ce qu'il y a de contradictoire dans la politique étrangère canadienne n'est, au fond, qu'un parti pris à l'égard dissimulé pour la cause israélienne. D'ailleurs, une étude poussée du personnel du bureau du ministre des Affaires étrangères suffirait pour se rendre compte de sa partialité et du savant contrôle de l'information qu'on y pratique. La réponse réchauffée d'avance à cet argument est que le Canada n'a jamais cessé d'envoyer son lait en poudre aux réfugiés palestiniens. Pour être franc, si on veut vraiment atténuer les conditions misérables d'existence dans les camps de réfugiés, il faudrait peut-être mieux prendre des mesures nécessaires pour que ces Palestiniens soient capables de se nour-

rir eux-mêmes, de se vêtir eux-mêmes, autrement dit d'éliminer la dépendance. Si on veut aller un peu plus loin, on pourrait dire que ce qu'il faut aux Palestiniens, c'est la reconnaissance de leurs droits fondamentaux, c'est-à-dire un pays bien à eux. Ce raisonnement, le ministère des Affaires étrangères et la majorité des députés ne le comprennent pas lorsqu'ils proclament à grands cris qu'ils sont pour l'existence d'Israël et qu'Israël a le droit inalienable d'exister, etc.

Par ce fait, on se donne une belle image qu'on fond comme du beurre au soleil lorsque les pays arabes décident de couper le pétrole aux pays qui, comme le Canada, se refusent à voir la réalité et à chercher des solutions normales et qui, de plus, ferment les yeux lorsque 3.000 "travailleurs bénévoles" canadiens s'en vont en Israël en "apprentissage" (probablement dans l'art de la guerre). J'ai bien aimé le ministre des Affaires étrangères qui jouait le rôle de la "vierge offensée" après l'annonce du boycottage. Cela revenait à dire qu'il vous

nous coupe le pétrole on vous coupe le pop-corn.

Mais pourquoi vouloir à tout prix l'existence d'Israël? Pourquoi fermer les yeux, malgré la résolution 242 de l'ONU, sur l'occupation des territoires arabes acquis par la force? L'illogisme canadien autorise Israël à s'étendre de l'Iran au Maroc; il y aura encore la quelqu'un pour dire qu'Israël a le droit d'exister. Qui plus est, si ces pays se révoltaient contre cette occupation, on essaierait de leur faire comprendre qu'il ne faut pas être "mechants" s'ils veulent continuer à recevoir leur lait en poudre.

La véritable raison de cette incohérence des "politiciens" serait-elle que c'est payant pour les élections d'appuyer Israël? Ce serait admettre que le capital juif contrôle la politique étrangère du Canada et évidemment se faire qualifier de raciste ou de nazi. Mais, au fait, où est donc passé Goebbels?

Pierre BRISSON
troisième secrétaire
ambassade du Canada
Le Caire, le 26 octobre 1973

La Chambre de Commerce du Canada et la crise du pétrole

M. Pierre Elliott Trudeau
premier ministre du Canada

La Chambre de Commerce du Canada se joint à celle de l'Alberta pour vous prier de convoquer dès que possible une conférence fédérale-provinciale des Premiers Ministres et à laquelle les représentants de l'industrie pétrolière seraient invités pour discuter de la crise de l'énergie qui sévit actuellement au pays.

Cette conférence s'impose en raison de l'atmosphère de confrontation qui s'est sensiblement accrue entre le gouvernement fédéral et celui de l'Alberta, de la pénurie de pétrole brut créée par la guerre du Moyen-Orient, de l'escalade des prix du pétrole étranger et de l'incertitude qui prévaut dans l'industrie pétrolière domestique en raison de la taxe d'exportation sur le pétrole brut.

Bien qu'en principe, la Chambre soit favorable à l'influence des forces du marché libre pour la fixation des prix et pour la disponibilité des produits, y compris le pétrole, elle n'en reconnaît pas moins l'intervention gouvernementale dans des cas spéciaux. Pour ce qui est du pétrole, il sem-

ble qu'un tel cas existe.

La Chambre est fondamentalement opposée aux gestes gouvernementaux pris, sauf sur une base essentiellement temporaire, avant que les stratégies à long terme et sous-jacentes aient été développées, énoncées et généralement comprises. Une inquiétude particulière se manifeste lorsque ces gestes créent des confrontations régionales et internationales ou des conflits d'intérêts.

L'imposition, par le gouvernement d'une taxe flexible sur les exportations de pétrole brut ne devr-ait, selon la Chambre être considérée que comme une mesure strictement temporaire, qui ne serait appliquée que jusqu'à ce que des solutions plus équitables aient été conçues et acceptées. La Chambre serait très inquiète si cette taxe à l'exportation était considérée comme le meilleur moyen de percevoir de l'industrie pétrolière un "loyer économique" à long terme.

Pendant que cette taxe à l'exportation sera en vigueur, la Chambre recommande que ses revenus soient reversés en entier aux producteurs de pétrole, au pro rata de leur production et aux déten-

teurs de droits d'exploitation fusent-ils des gouvernements provinciaux ou des intérêts privés.

Le retour des revenus de la taxe d'exportation aux producteurs et aux détenteurs de droits d'exploitation servirait plusieurs objectifs sans atténuer pour autant l'intention initiale du gouvernement lorsqu'il a imposé cet impôt. Il faciliterait, en particulier, la désescalade de la confrontation actuelle entre l'Alberta et le gouvernement fédéral et réduirait l'inquiétude des producteurs quant aux fonds qui leur seraient enlevés et dont ils ont besoin pour leurs explorations et leurs développements.

La recherche d'une stratégie à long terme devrait se faire avec la consultation pleine et entière des gouvernements provinciaux et du secteur privé. Une conférence fédérale-provinciale à laquelle l'industrie participerait serait une des étapes majeures vers le développement d'une politique à long terme de l'énergie pour le Canada.

B. PANÉT-RAYMOND
Président du Conseil exécutif,
La Chambre de Commerce du
Canada
Montréal, le 7 novembre 1973.

Une décision qui devrait revenir aux femmes

M. le directeur,

On retrouve dans LE DEVOIR, presque quotidiennement, des lettres où des libères opinions traitant de l'avortement. Je ne viens pas enrichir votre dossier en prenant position pour ou contre, je viens simplement m'interroger sur l'équité du jugement rendu par les différents établissements et organismes qui régissent notre société. On le sait, ce sont des hommes qui nous gouvernent, et ce, à tous les échelons, qu'ils soient gouvernemental, judiciaire, religieux, économique, social, etc.

Le problème de l'avortement, s'il en est un qui regarde la société tout entière, est d'abord et avant tout le problème d'une femme enceinte qui ne veut ou ne peut avoir un enfant. C'est d'abord et avant tout une femme face à la responsabilité de mettre un enfant au monde, de l'élever et de le mener à l'âge adulte, c'est-à-dire une tâche de plusieurs années et la responsabilité d'une vie humaine. La société actuelle étant ce qu'elle est, c'est à la femme qu'incombe l'éducation des enfants, le devoir de l'éducation des enfants.

Je veux en venir à ceci: la décision finale concernant l'avortement sera prise par des hommes, alors que c'est une femme qui est assumée par les femmes. Et je trouve cela un tantinet aberrant. "Les députés et les hommes d'affaires sont autant que les autres soumis à l'influence de des mythes dominants. Eux aussi se montrent partisans, dans une large mesure, de l'idéologie du moment." "Nous devons éviter la tentation de considérer l'homme comme l'ennemi de la femme."

Et Donald D. Lambert a raison. Seulement, avec l'éducation que nous avons tous subie, nous devons faire d'énormes efforts pour que

les hommes et les femmes se comprennent (je ne parle pas des couples) et il nous reste encore beaucoup de chemin à faire avant d'y arriver.

C'est pourquoi je formule certaines craintes quant à la justesse des lois concernant l'avortement que pourrait adopter une assemblée

d'hommes, l'opinion de leur épouse ne suffisant pas, à mon avis. Il faudrait donc que ces hommes sachent exactement ce que les femmes en pensent. C'est une question de vie ou de mort, je crois.

Louise SAINT-PIERRE
Outremont, le 30 octobre 1973.

Bell exagère!

Il est temps que les citoyens de Québec se préoccupent du danger qui nous guette tous — une nouvelle augmentation des tarifs du "service" téléphonique. Voici ce que la Cie Bell demande au Comité des Télécommunications de la C.T.C.:

1 — l'augmentation du tarif mensuel de \$6.40 à 6.50 Ceci par rapport annuel, mais dans les 3 provinces où le téléphone est un "service public", le taux est de \$4.25 en Alberta, 4.15 en Saskatchewan et \$3.90 au Manitoba.

2 — doubler les appels des kiosques publics, de 10c à 20c Ceci frappera surtout les pauvres, les gens âgés, (25% de la population), qui ne peuvent se payer un téléphone à domicile.

3 — le droit de charger 25c pour toute demande de renseignement. Ces demandes viennent avant tout d'aveugles, gens âgés, illettrés ou nouveaux-canadiens.

4 — augmenter à \$12.00 les frais de toute nouvelle installation, alors qu'en Saskatchewan et au Manitoba, le coût n'est que de \$3.00.

Et pourtant les bénéfices de la Bell n'ont cessé de croître, ce qui lui a permis de racheter la Northern Electric. Une filiale de la Northern, la Microsystem Internat, recevra \$47,950,000 en divers subsides d'ici 1976. Est-ce juste? Que pouvons-nous faire?

a) demander à tous nos représentants municipaux, provinciaux et fédéraux d'étudier de bien près cette nouvelle demande de subsides de BELL;

b) demander une ligne double, (party-line), dont le tarif ne sera pas augmenté au dire de Bell;

c) utiliser un téléphone noir, aussi satisfaisant que ceux en couleur, mais... bien meilleur marché.
Claude DE MESTRAL
Montréal, le 5 novembre 1973.

bloc-notes

L'arrogance du vainqueur

Regaillard par le triomphe libéral du 29 octobre, M. Louis-Philippe Lacroix estime apparemment qu'un bon whip peut rassembler aisément au moins 103 députés. Il n'est donc pas satisfait d'un résultat électoral qui "limite" les libéraux à "seulement" 102 sièges. Il veut et il aura le comté de Sauvé si M. Jacques-Yvan Morin a le malheur de démissionner. On souhaite qu'une philosophie politique aussi digne de l'âge de pierre soit le fait du seul M. Lacroix et ne constitue en rien la position libérale officielle.

Passons vite sur le choix d'épithètes qu'affectionne M. Lacroix. Chacun d'entre nous a ses faiblesses et celles de M. Lacroix le rendent tout simplement inapte à la civilité. Ce n'est pas un drame. En revanche, il est d'une extrême importance de savoir si les dirigeants du Parti libéral partagent le jugement de M. Lacroix et souhaitent à M. René Lévesque une nouvelle défaite dans le comté de Sauvé.

Les sophismes ne constituent pas une réponse. On doit donc au premier ministre plus et mieux que sa dernière pirouette à ce sujet. M. Bourassa déclare que le Québec n'est pas une monarchie et qu'il appartient donc aux citoyens, non au premier ministre, de désigner le représentant du comté à l'Assemblée nationale. Ces arguments ne mènent nulle part. Ce qui presse, c'est de savoir si M. Bourassa respecte suffisamment la règle démocratique pour au moins laisser six députés au moins dans le comté de Sauvé.

La démocratie motrice que M. Lacroix propose voudrait que la machine libérale se dépense — sans jeu de mots — avec autant d'ardeur à conquérir un 103e comté qu'à conquérir les autres. La démocratie que M. Bourassa doit, comme chef d'Etat sérieux, implanter et défendre, veut plutôt qu'un vainqueur sache per-

mettre au vaincu de s'exprimer. En effet, entre la démocratie et la dictature, c'est le sort fait aux opposants qui, seul, établit une différence. Une démocratie qui, non satisfaite d'un pouvoir déjà démesuré, voudrait pousser son avantage jusqu'à bâillonner les dissidents constituerait, sous toutes les latitudes, une simple parodie de régime démocratique.

Le legalisme ne saurait servir de paravent. Certes, le parti libéral conserve le droit de présenter des candidats dans toutes les élections complémentaires qui pourront survenir au Québec, jusqu'à concurrence du 110e député inclusivement. On aura peine à nous convaincre cependant qu'en pourchassant ainsi l'opposition jusqu'au fond de ses ultimes retraites, on assure à l'Etat un meilleur gouvernement. Si on bouspille les opposants et qu'on veut absolument convertir leur défaite en déroute et leur déroute en anéantissement, on pratique ce qui, sans exagération, mérite de s'appeler la démocratie motorisée. Le droit de présenter des candidats se tempère, en d'autres termes, par le devoir de réserver à l'opposition sa juste part.

On pourrait, au nom du legalisme et en usant au maximum d'une majorité écrasante et docile limiter à cinq minutes par jour le droit de parole de l'opposition parlementaire. On pourrait amender la carte électorale de manière à avantager davantage encore le parti au pouvoir. On pourrait éliminer les représentants de l'opposition dans les équipes d'énumérateurs et dans les bureaux de votation. On pourrait — et on ne se gêne pas toujours pour le faire — utiliser les fonds publics pour la propagande du parti. Si, en somme, un gouvernement dit démocratique consent, malgré tout, à ne pas trop jongler avec les règles et à ne pas annihilier l'opposition, ce n'est pas qu'il lui soit impossible de le faire; à titre de législateur, il peut modifier à volonté les lois du système et les rendre aussi favorables que possible à son propre succès. On reconnaît donc les régimes démocratiques à cette capacité de respecter le droit à la dissidence.

Dans les circonstances où se trouve le Québec actuellement, ce serait réduire sadiquement et dangereusement le droit à la dissidence que de vouloir diminuer de six à cinq députés la représentation du Parti québécois.

Laisser M. Lévesque obtenir aisément un mandat de député, ce ne serait même pas de la philanthropie. Au contraire, ce serait recréer le champ de manœuvre d'ailleurs fort restreint que le 29 octobre a laissé au Parti québécois; quand un parti politique obtient autant de votes et si peu de sièges, le moins qu'on puisse faire, c'est tout de même de le laisser choisir ses députés.

Fidèle à la technique du ballon d'essai, le Parti libéral a sans doute

voulu savoir si l'on pouvait pousser plus loin encore la démocratie motorisée. La réaction à ce test passablement odieux doit être d'embellie négative. Il faut, au contraire, presser le premier ministre de compenser les insanités proférées par M. Lacroix en promettant à M. Lévesque une entrée facile à l'Assemblée nationale. L'Assemblée nationale y gagnera, l'image du vainqueur aussi.

Laurent LAPLANTE

Des négociations préliminaires mais capitales

La quatrième guerre israélo-arabe risquait de modifier non seulement le rapport de forces entre les belligérants et l'influence que se disputent les grandes puissances au Proche-Orient, mais aussi l'équilibre politique à l'intérieur même d'Israël et surtout de l'Egypte. Les Israéliens, stupéfaits par les premiers succès arabes, sont enclins à reprocher à leurs dirigeants politiques et militaires de n'avoir pas agi à temps pour empêcher le mouvement des troupes ennemies; ayant à pleurer de nombreux morts, les Israéliens s'inquiètent vivement aussi du sort des prisonniers, dont plusieurs sont blessés. De même, en Egypte, il semble que la pression montait dangereusement chez les militaires et que le président Sadate devait se hâter de trouver une solution à la présence des forces israéliennes de ce côté-ci du canal et à l'encerclement de la 3e armée égyptienne. Ces mouvements intérieurs expliquent peut-être les rumeurs nombreuses prédisant une reprise prochaine des hostilités.

Heureusement, il semble bien que la diplomatie ait gagné cette première course contre la montre, et que les militaires pourront céder le pas aux hommes politiques. Certes, la partie israélienne ne pourra pas accueillir immédiatement ses soldats prisonniers, mais le cheminement est déclenché qui doit y mener; de même, la partie égyptienne n'a pu obtenir que les blindés israéliens reviennent à la ligne du premier cessez-le-feu, mais ses communications vont être retablies pour les besoins civils et les blessés de Suez pourront évacuer la ville. Entre-temps, une première ronde de négociations directes, de "discussions" va s'ouvrir pour établir ce "retour aux positions du 22 octobre". Déclenchée pour régler un problème du passé, chaque guerre en a créé un nouveau pour le présent: mais cette fois, les parties en cause vont négocier face à face.

Cette première phase de négociations (préliminaires en quelque sorte) risque de reporter à plus tard encore les pourparlers sur le

fond même de la question. Mais, obligées de s'entendre entre elles sur le contentieux immédiat de la dernière guerre, les parties israélienne et égyptienne peuvent tout autant tirer profit de cette première expérience et ainsi préparer leurs populations respectives à accepter le règlement définitif du conflit qui peut intervenir d'ici la fin de l'année.

La Syrie n'a pas encore accepté l'accord annoncé par M. Henri Kissinger, le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, dans une lettre à M. Kurt Waldheim, secrétaire-général des Nations unies. Mais on croyait savoir hier que Damas pourrait participer à la conférence de paix qui se met en branle entre Israël et l'Egypte. La Syrie, moins heureuse que l'Egypte dans son affrontement avec Israël sur le Golan, aurait des raisons d'être moins pressée de s'asseoir à une table de négociation avec Tel Aviv. Mais, alliés dans la guerre de reconquête des territoires arabes du Golan et du Sinaï, Damas et le Caire ont finalement le même intérêt à conclure la même paix. Sans Le Caire, Damas ne saurait tenter une nouvelle épreuve de force; sans le concours de Damas, le Caire pourrait plus difficilement surmonter ses propres difficultés avec Tel Aviv.

Jusqu'à maintenant, les dirigeants de la Résistance palestinienne se sont abstenus de déclaration ou de proposition qui pourrait miner les positions que défendent les Etats arabes devant l'opinion mondiale et auprès de leurs populations. C'est ainsi que l'Egypte est maintenant prête à signer avec Israël un accord qui, en retour du Sinaï occupé, reconnaît l'Etat hébreu. Cette volonté égyptienne veut encore que les droits palestiniens soient, eux aussi, reconnus, mais elle ne va pas jusqu'à réclamer comme Nasser le retour à 1947.

C'est qu'aujourd'hui comme hier, les intérêts palestiniens ne coïncident que très partiellement avec les intérêts que défendent les Etats arabes actuels, surtout ceux qui ont perdu des territoires en 1967 ou dans des combats du général Moshé Dayan. Les négociations qui s'annoncent peuvent raisonnablement mener à la paix entre Israël, enfin reconnu, et ses voisins arabes. Mais, si les Palestiniens devaient en être exclus, par la faute des grandes puissances ou des belligérants, ou par leur propre intransigence, c'est une paix bien précieuse encore qui serait faite de cette quatrième guerre.

Le pétrole aura fait comprendre à l'Europe et à l'Amérique, après des années d'aveuglement, que le problème du Proche-Orient ne pouvait être indéfiniment réduit à la "peste du terrorisme arabe". Israël et ses voisins arabes devraient, pour leur part, être les premiers à associer les Palestiniens au règlement juste et durable que tous souhaitent.

Jean-Claude LECLERC

la parole du jour

Qui donne largement accroît sa richesse, mais qui épargne plus qu'il ne fait n'aboutit qu'à la disette... Qui garde son bien se voit maudire du peuple, mais heureux qui vend son grain pour qu'il profite aux autres. — Proverbes 11,24-26 (Dixième siècle avant J.-C.)

"Que le riche ne se glorifie pas de sa richesse! Qui veut se glorifier, qu'il trouve sa gloire en ceci: avoir de l'intelligence." — Jérémie 9,22-23 (septième siècle avant J.C.)

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean-François Tremblay
Trésorier: Bernard Lortie

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, incorporée dans les lettres aux 9130, rue Bovin, Ville LaSalle.
L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
ABONNEMENT: Édition quotidienne \$35 par année, six mois \$19. À l'étranger: \$40 par année, six mois \$22. Édition du samedi: \$10 par année. Édition hebdomadaire, livrée à domicile par porteur: 90 cents par semaine. Tarif de l'abonnement sera pour la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
TELEPHONE: 844-3361 (ligne groupée).

des idées

des événements

des hommes

LIBRE OPINION

Il faut reconnaître les coopératives de communication

par JACQUES-A. LAMARCHE

● Ancien directeur de la formation professionnelle dans le mouvement coopératif et membre du comité de fondation de l'Institut Desjardins, M. Jacques-A. Lamarche commente, dans cette libre opinion, la reconnaissance juridique des associations coopératives de communication.

L'éditorial de Laurent Laplante, édition de samedi 3 novembre, permet de situer les délicates relations du Conseil de la coopération du Québec avec les promoteurs de coopératives de communication, dans une perspective légale fort précise. En vertu même des arguments mentionnés dans cet éditorial, je crois qu'il n'existe aucune objection à la reconnaissance officielle des coopératives modernes de communication.

La réalité actuelle révèle qu'il existe des associations de personnes s'inspirant des principes coopératifs pour oeuvrer à Québec dans le domaine des journaux, pour oeuvrer à Maniwaki dans la radio AM, pour oeuvrer à Chicoutimi dans la radio FM, pour oeuvrer à Hull, Québec et Montréal dans la télévision.

Les questions que le Conseil de la coopération du Québec se pose quant à ces associations me portent à conclure qu'il devrait accorder sa recommandation officielle à ces associations. Cet article vise à plaider en ce sens.

Se donner des services d'ordre économique

S'il est vrai de dire que l'appellation coopérative, au Québec, fut "réservée aux associations de personnes qui cherchaient, tout en respectant les principes de la coopération, à se donner des services d'ordre économique", j'aimerais considérer deux associations coopératives importantes échappant carrément à cette définition. Ces associations essentielles sont d'autant plus importantes qu'elles siègent directement au Conseil de la coopération du Québec.

L'Institut Desjardins fut constituée en vertu de la loi des Associations coopératives, en 1963. Essentiellement, c'est une association de coopératives (et non de personnes) qui cherchaient à se donner des services d'ordre éducatif.

L'Association coopérative féminine du Québec fut également constituée en vertu de la loi des Associations coopératives. Essentiellement, c'est une association de personnes qui cherchaient à se donner des services d'ordre éducatif, au moment de la discussion relative aux magasins coopératifs du genre Cooprix, à Montréal.

Il serait donc logique de déduire de ces faits que l'appellation coopérative peut être offerte à des associations de personnes ou d'institutions qui cherchent, en respectant les différents principes coopératifs, à se donner des services d'ordre éducatif. Or, les coopératives de communication qui ont demandé au Conseil de la coopération le bénéfice d'une telle appellation se sont donné — non pas exclusivement mais par décision unanime de leurs membres — des services d'ordre éducatif. Donc, le conseil peut recommander l'octroi d'une appellation coopérative à ces associations.

L'exclusivité des services aux membres

S'il est "indéniable que la programmation mise au point par le groupe des coopérateurs en communication sera offerte aussi bien à celui qui ne fait pas partie de la coopérative qu'aux membres de l'association coopérative", je me pose deux questions.

Le conseil de la coopération n'a sûrement pas retenu cette objection comme valable puisqu'il a recommandé d'offrir l'appellation coopérative à L'Institut coopératif Desjardins en 1963, à l'Association coopérative d'information (dans le sillage du journal Le Soleil), en octobre 1973.

Or l'Institut coopératif Desjardins réussit admirablement à offrir des services pédagogiques à des milliers de non sociétaires depuis dix ans autant qu'à des sociétaires. C'est pourtant une coopérative.

Or, l'Association coopérative d'information cherche à acheter un journal qui sera lu par des centaines de non membres. Québec-Press se sait par expérience, lui qui est la propriété d'une association coopérative.

Donc, le fait d'offrir des services à des non membres — comme peuvent le faire les coopératives de radio ou de télévision — n'empêche pas des coopératives légalement reconnues de bénéficier de l'appellation coopérative.

Incidentement, mes héritiers légaux bénéficieront des services d'assurance-vie que m'offre ma coopérative et ils ne sont pas membres de cette coopérative. C'est moi qui suis membre pourtant!

Les objectifs sociaux

Est-il vraiment exact de dire: "Cependant, la législation ne prévoit à aucun moment la création de coopératives vouées non plus à des fins directement économiques mais à des objectifs sociaux"?

J'ai pourtant bien lu en page 32 de la loi des Associations coopératives du Québec, chapitre 292, version modifiée du bill 2 sanctionné le 17 juillet 1970, que la section XXIII de cette loi présentement en vigueur s'intitule: "associations coopératives pour fins sociales", que l'article 109 prévoit au moins quatre situations pour de telles associations: la contribution annuelle possible, l'absence d'intérêt sur les parts sociales, la non distribution de ristournes et la dissolution.

Or, si les coopératives de communication n'avaient que des objectifs sociaux, elles ne devraient pas inquiéter le Conseil de la coopération puisque de telles associations sont prévues dans la loi des associations coopératives. Et, à ma connaissance, les règlements des coopératives actuelles de communication prévoient le respect de ces clauses.

Les voyages en Europe

On a écrit que "le CCQ a demandé conseil à certains spécialistes européens, considérés comme les grands-pères de l'orthodoxie coopérative". Je veux bien, mais je me pose tout de même deux questions.

Le refus du Conseil de la coopération de recommander l'appellation coopérative à l'une des coopératives de communication intéressées à la télévision est antérieur au voyage en Europe du directeur général de la CCQ, effectué au mois d'octobre 1973.

Les spécialistes européens n'ont pu baser leurs réflexions sur des faits puisqu'il n'existe aucune coopérative de télévision en Europe. Nous le savons d'autant plus sûrement que les spécialistes de l'UNESCO sont venus assister à la représentation de CTVO en juin 1973 et se sont informés auprès de CTVO de ses principes qu'ils veulent diffuser dans le monde.

Donc, les spécialistes européens ne peuvent que réfléchir sur des principes. Or, les seuls principes qui prévalent pour l'appellation coopérative dans le monde sont les six principes adoptés par l'Alliance coopérative internationale, à son congrès de 1966, à Vienne. Le CCQ le sait pertinemment puisqu'il les publie lui-même dans son dépliant publicitaire "Le mouvement coopératif du Québec", en page 27. Et toutes les coopératives de communication qui ont demandé leur incorporation au ministère des Institutions financières du Québec respectent la lettre et l'esprit de ces principes.

A moins de changer ces principes, ceux-mêmes qui ont participé à leur rédaction sont liés par leur décision. Donc, le CCQ est lié par cette décision et doit reconnaître que les coopératives de communication dont il a analysé les dossiers respectent ces principes et ont droit à l'appellation coopérative.

Les changements de lois peuvent résoudre les difficultés.

"Le CCQ devrait presser le législateur d'élargir dès maintenant le corridor idéologique que les activités coopératives doivent suivre aujourd'hui," écrit avec raison M. Laurent Laplante.

Il n'y aurait aucune objection à la faire, que dis-je, à l'avoir fait. Deux questions me viennent à l'esprit. Pourquoi avoir eu peur aujourd'hui? Je connais trois personnes qui étaient dans le mouvement coopératif lorsque le CCQ intervint en 1963 pour presser le législateur:

M. Michel Saint-Cyr, présentement membre du CCQ et actuellement secrétaire de l'Assurance-Vie Desjardins, connaît sûrement l'histoire de La Société de gestion d'Aubigny Inc. et de l'Association Coopérative Desjardins. Il était alors directeur du personnel chez Desjardins.

M. Raymond Garneau, actuel ministre des Finances du gouvernement québécois était alors au service du contrôle chez Desjardins. Moi-même, j'étais voisin personnel du sénateur Vaillancourt et directeur de la formation professionnelle chez Desjardins.

Rappelons brièvement les faits. Trois hommes d'initiative et de perspicacité entreprennent des démarches pour acheter l'Industrielle, en 1961. L'accord final n'est pas signé à cause d'une divergence de prix dans la valeur des actions. Ces trois hommes, tous à L'Assurance-Vie Desjardins alors, se rendent compte également que les lois canadiennes n'autorisent pas une compagnie d'assurance-vie à en acheter une autre.

En septembre 1961, le sénateur Vaillancourt durant une session de formation professionnelle que j'animaais reçoit, sur place, un appel téléphonique. Le directeur général de l'AVD entre dans le jeu et le cheminement du processus de vente de La Sauvegarde commence. Dès lors, cinq hommes du Mouvement Desjardins, incluant le sénateur Vaillancourt, s'associent pour garantir chacun \$10.000 et préparer la fondation de La Société de Gestion d'Aubigny (fondée le 7 août 1962).

Or, c'est exactement le 7 août 1962 que la famille Ducharme cédait les intérêts majoritaires de La Sauvegarde, au Reine Elizabeth, à la Société de Gestion d'Aubigny Inc, administrée par MM. Cyrille Vaillancourt, président, Emile Girardin, vice-président, François Adam, Georges-A. Bouchard et Fidèle Belliveau. Le même jour, les Caisses centrales des Unions régionales des caisses populaires Desjardins déboursaient l'argent nécessaire pour la prime annuelle de la police cautionnement, les honoraires légaux, les intérêts sur l'emprunt, l'achat de 8.518 actions de La Sauvegarde.

Et c'est ici que commence le point névralgique de mon plaidoyer.

L'auteur d'une brochure officielle du mouvement coopératif Desjardins, M. Rosario Tremblay, écrit en tant qu'agent

des relations publiques, à la page 58 de cette brochure: "D'Aubigny, constituée juridiquement en vertu de la loi des compagnies, ne pouvait pas être contrôlée ni financée directement par les Caisses populaires. La loi des Associations coopératives sanctionnée le 27 mars 1963 (c'est moi qui souligne) permet la solution de la difficulté... L'Association coopérative Desjardins a été constituée juridiquement sous la loi des associations coopératives avec la recommandation du conseil de la coopération du Québec... le 27 juillet 1963."

Et le bilan de l'Association coopérative Desjardins précise dans son actif: "Prêt à demande sans intérêt à la Société de Gestion d'Aubigny Inc... 96 1/4% des actions ordinaires (385 actions) de la Société de Gestion d'Aubigny."

Il y a dix ans, le CCQ n'a pas louvoyé ni tergiversé. Il a fait changer la loi des associations coopératives afin de "presser le législateur d'élargir le corridor idéologique" du temps. Les hommes d'aujourd'hui ont-ils des valeurs différentes? Il est encore temps!

Il reste une seule inquiétude: "maintenir un programme libre à l'endroit de la publicité." Elle ne semble pas venir du CCQ mais de l'éditorialiste lui-même. Voyons un exemple:

Une publicité de participation

Puisque la demande de "préciser davantage l'attitude des coopérateurs devant la publicité" est faite, voici le cheminement actuel d'un cas précis à CTVO.

Un courtier en publicité propose un projet, dans le domaine des machines agricoles. Le projet publicitaire provient de la compagnie et de ses publicitaires. Nous renversons la situation. CTVO demande à ses conseils de zone un rapport (télévisé par ses techniciens, sur place) sur les tracteurs utilisés par ses membres. Le vrai visage du produit vient des usagers-consommateurs du produit et de CTVO. Le rapport révèle les avantages (ou les désavantages), les limites, le prix, l'utilité du tracteur en question.

Les rapports des zones sont diffusés; les compagnies en sont informées et leur courtier en publicité également. C'est à eux de juger maintenant notre proposition et de décider s'ils peuvent l'accepter et contribuer financièrement à une commandite sanctionnée par NOS concepteurs-publicitaires appuyés par les rapports de NOS usagers-consommateurs, propriétaires de CTVO.

C'est donc auprès de nos usagers que les publicitaires devront obtenir un appui dans les zones prévues. Et comme ces conseils de zone sont l'essence même de la participation financière, programmatique et humaine, la liberté persiste même dans la conception publicitaire.

La mise en chantier de ces principes prouvera si notre conception est réaliste et réalisable. Elle prouve en attendant que nous pouvons préciser partiellement nos attitudes.

Il reste maintenant une démarche urgente: le CCQ peut convoquer ses administrateurs, inviter les fédérations coopératives à lui prêter de bons avocats spécialisés en droit coopératif, solliciter la présence des promoteurs de coopératives de communication (journaux, radio, télévision), prévoir trois jours d'études à l'Institut coopératif Desjardins en novembre, budgéter ces rencontres et former comme nous l'avons fait et réussi à CTVO un comité d'action urgente, qui présentera au ministère des Institutions financières et à l'Assemblée nationale actuelle un projet de modification de la loi des associations coopératives.

L'ACTUALITÉ

Les innovations douteuses

par ANDRÉ TARDIF

Vous connaissez "Nova"? Il s'agit d'un gentil petit appareil de radar qu'on ballade à travers les rues de la métropole, et qui dispense de jolies petites photos.

Pas n'importe quel genre de photos cependant. Multanova, de son nom scientifique, se spécialise dans la photographie d'automobiles. L'appareil a toutefois des caprices: seules les voitures filant à plus de 40 milles à l'heure, semble-t-il, font l'objet de son attention électronique.

Alors là, c'est vraiment un traitement de faveur qu'on vous réserve si vous êtes dans cette catégorie. Cela vous vaut de recevoir, trois mois plus tard, une photo plutôt intéressante de votre bagnole: une saisissante vue de l'arrière. Et même avec un peu de chance (et une loupe), vous pouvez distinguer le numéro de votre plaque matricule et apercevoir un quelconque personnage qui la conduit (qui la pilote, préciseront les policiers-opérateurs de Nova).

On l'aura deviné, la photo, agrémentée d'un cadran indiquant vitesse, date et heure, vous arrive accompagnée d'une contravention, laquelle s'élève à \$22, soit une amende de \$20 et des frais de \$2. Or, la photo ayant des dimensions de 2 x 3 pouces, elle vous coûte précisément \$3.67 le pouce carré.

D'accord, nous traversons une période d'inflation plutôt alarmante. Mais il y a quand même des limites, puisqu'il ne s'agit que d'une vulgaire photo en noir et blanc. A no-

tre époque dite "de la loi et de l'ordre", il semble cependant que vous n'ayiez pas le choix, tellement l'infraction semble flagrante.

Mais justement, est-on forcé de l'acheter cette sata-née photo?

Me Raynald Bordeleau, criminaliste spécialisé en droit de défense, n'en est pas convaincu. Selon lui, le principe de la responsabilité sans la faute est difficile à accepter. Car si l'appareil peut vraisemblablement prouver que votre voiture a dépassé la vitesse tolérée de 40 m/h, il ne fait pas la preuve que vous étiez au volant.

"Le code de la route rend un propriétaire de véhicule responsable, dit Me Bordeleau. C'est beaucoup plus facile ainsi en cas d'accident et de poursuite judiciaire.

"A mon avis toutefois, il s'agit là d'une dérogation aux principes généraux de la loi criminelle. C'est une législation difficilement acceptable selon le code criminel."

Un policier de la Communauté urbaine de Montréal affecté à la circulation, et qui tient à son anonymat pour des raisons évidentes, n'y va pas par quatre chemins pour dénoncer Nova.

"Une limite de vitesse a été imposée afin d'empêcher les irresponsables de faire à leur guise au volant de leur voiture. Je ne crois pas du tout que ce soit le travail du policier de commencer à traquer, à leur insu, d'humbles citoyens qui ont eu le malheur de dépasser quelque peu la limite tolérée.

"A mon avis, le policier de-

vrait plutôt surveiller ceux qui filent à une vitesse excessive et leur dresser sur place une contravention. Rien ne sert d'utiliser une caméra avec ces gens-là et de s'écrier, photo en main: "Ah!, ah!, Je viens d'en attraper un!" pendant que le chauffard sera peut-être, quelques instants plus tard, impliqué dans un accident grave. Il sera alors trop tard."

Selon ce policier, une cause-type au sujet de cette utilisation de radar par les policiers est actuellement devant les tribunaux.

Au Greffe municipal, on nous affirme que si certains automobilistes contestent de telles contraventions, ce n'est pas la ville de Montréal qui est impliquée dans cette cause-type, si cause il y a.

"Ce truc-là est passablement enragant, de poursuivre le policier. Je le sais parce que plusieurs de mes confrères s'y sont d'ailleurs fait prendre."

Et il nous révèle qu'en quelques heures de travail, les

techniciens de Nova, se réfugiant plus souvent qu'autrement dans des voitures non identifiées, peuvent dresser jusqu'à 250 contraventions.

Or, à \$22 chacune, Nova peut rapporter, chaque jour, jusqu'à \$5.000 dans les coffres de la ville de Montréal. A un tel rythme, l'appareil fait rapidement ses frais, les techniciens peuvent être grassement rémunérés, et il y aura aussi un surplus appréciable.

Serait-ce un nouveau mode de financement qui permettrait aux autorités, tel que promis, d'éviter aux contribuables une hausse des impôts municipaux à l'occasion de la tenue des jeux Olympiques? Si oui, avouons que la distinction entre contribuable et automobiliste est assez subtile.

Où serait-ce une nouvelle façon de discréditer les policiers auprès de la population et de les rapprocher davantage des autorités municipales? Si oui, avouons que c'est un peu

Suite à la page 6

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL CERTIFICAT D'ÉTUDES QUÉBÉCOISES

Un certificat de 30 crédits, élaboré dans une perspective multidisciplinaire, qui veut favoriser une prise de conscience du caractère spécifique de notre culture.

Les objectifs

- permettre à l'étudiant de saisir l'interaction et la complexité des phénomènes sociaux, économiques et culturels propres au Québec
- permettre à l'étudiant d'acquiescer une méthode de travail et de développer un esprit critique, afin de le rendre apte à se situer dans le Québec d'aujourd'hui.

Cours offerts au trimestre d'hiver '74

- Approche du milieu
- Rapports de travaux dirigés
- Civilisation québécoise: le Québec d'hier de 1867 à 1960*
- L'espace québécois*
- Les Amérindiens, de la préhistoire à nos jours II*
- Information juridique II*
- Situation du loisir au Québec*
- Notion et évolution des valeurs chez les jeunes

* On peut s'inscrire aux cours marqués d'un astérisque sans s'inscrire à l'ensemble du certificat

Date limite d'admission: 1er décembre

Date limite de réinscription: 15 décembre

Brochure sur demande service d'éducation permanente

3333 Chemin de la Reine-Marie Tél: 343-6090 (jour), 343-6992 (soir)



aux Quartiers d'Hiver des Animaux SAMEDIS ET DIMANCHES DE 12 À 18 HRES PARC ANGRIGNON 3400 BOUL. DES TRINITAIRES ENFANTS .25 ADULTES .50 872-2815

Université Laval

PROGRAMMES INTÉRESSANT PARTICULIÈREMENT LES ENSEIGNANTS

● TRIMESTRE D'HIVER 1974 ●

ADMISSION:

L'étudiant qui n'a jamais été admis à un programme ou celui qui, ayant déjà été admis, n'a pas suivi de cours pendant les douze mois précédant la rentrée de janvier 1974, est tenu de faire une demande d'admission avant le 16 novembre. Cette demande doit obligatoirement se faire sur une formule que l'on obtient en s'adressant au:

SERVICE DE L'ADMISSION Bureau du Registraire Université Laval Tél. 656-3703

Type Programme

- 10 BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION (ADMINISTRATION SCOLAIRE)
- 10 BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION (ORIENTATION)
- 10 BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION (TECHNOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT)
- 10 *BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT (ÉLÉMENTAIRE, PRÉSCOLAIRE ET ORTHOPÉDAGOGIE)
- 21 BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION POUR L'ENSEIGNEMENT AU COURS ÉLÉMENTAIRE
- 22 BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION POUR L'ENSEIGNEMENT AU COURS SECONDAIRE
- 23 BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION POUR L'ENSEIGNEMENT AUX INADAPTÉS
- 40 CERTIFICAT EN ANIMATION
- 40 CERTIFICAT D'APTITUDE À L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS OU DE L'ANGLAIS (LANGUE SECONDE)
- 40 CERTIFICAT D'APTITUDE À L'ENSEIGNEMENT D'UNE LANGUE SECONDE
- 40 CERTIFICAT D'INFORMATION PROFESSIONNELLE
- 41 CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE
- 42 CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
- 45 CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

Pour renseignements concernant les programmes, prière de communiquer avec le Coordonnateur au perfectionnement des enseignants.

Tél. 656-7637

* L'étudiant qui choisit ce programme doit obligatoirement indiquer un autre choix sur sa formule de demande d'admission au cas où ce programme ne se donnerait pas à l'hiver 1974.

Cité universitaire, Québec

CEGEP DE MAISONNEUVE COURS POUR ADULTES

conduisant vers un Certificat d'études collégiales en techniques administratives

Option: finance

SESSION D'HIVER 1974

Lundi soir:
410-101-71 Comptabilité I
410-201-71 Comptabilité II
410-401-71 Comptabilité IV

Mardi soir:
410-112-71 Personnel
410-124-71 Comptabilité analytique de gestion

Mercredi soir:
410-110-71 Finance I

Judi soir:
410-105-71 Contrôle interne et vérification
410-115-71 Marketing I

Samedi matin:
410-101-71 Comptabilité I

Date limite d'admission: 20 décembre 1973.

Renseignements, formules d'admission, s'adresser à:

Service de l'éducation permanente Cegep de Maisonneuve 3800 est, rue Sherbrooke, Montréal, Qué. (H1X 2A2) TÉL. 254-7131

Les premiers soldats canadiens partent pour le Moyen-Orient

OTTAWA (CP) — Les cent premiers hommes du contingent canadien de la Force d'urgence des Nations unies quitteront aujourd'hui la base militaire de Trenton, Ontario, à destination du Moyen-Orient.

Dans les jours qui suivront, d'autres hommes, ainsi que de l'équipement, quitteront le pays, à bord de Boeing 707 et d'Hercules des Forces armées, jusqu'à ce que plus de 400 hommes, la plupart des signaleurs, se trouvent dans la zone de guerre.

Entre-temps, aux Nations-Unies, on continuera à discuter ce que l'on attend des Canadiens comme troupes d'appui, avec des éléments de l'armée polonaise, pour porter à 7,000 hommes les effectifs de la force chargée du maintien de la paix. On ne sait donc pas encore au juste combien de Canadiens iront servir au Moyen-Orient.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, en est là de ses ren-

seignements concernant l'accord partiel intervenu entre le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, et les représentants de la Pologne et du Canada. En vertu de cet accord, les communications relèveront des Canadiens et l'ingénierie des Polonais. Reste à déterminer qui fournira le soutien aérien, le personnel d'administration, le transport terrestre, le matériel, le ravitaillement.

En dehors des Communies, on a demandé à M. Sharp si rien n'accrochait dans les négociations avec les Polonais.

M. Sharp commença par expliquer que dans le monde moderne, quand il s'agit de représentation, il est essentiel de tenir compte de certaines divisions du monde.

Il s'ensuit que Canadiens et Polonais doivent en venir à une entente sur le partage des fonctions. Et ce qu'il faut éviter, c'est de fractionner une fonction de telle sorte que l'opération en souffre.

Rappelons que le conseil de sécurité a décidé vendredi de la semaine dernière, de partager le rôle de l'approvisionnement de la FUNU entre la Pologne et le Canada, comme représentants du Pacte de Varsovie et de l'OTAN respectivement.

On avait tout d'abord demandé au Canada de s'occuper de toute la logistique, mais l'Union soviétique a voulu que le reste de Varsovie soit représenté, d'où le compromis.

M. Sharp a rappelé que les Nations unies ont d'autres décisions à prendre, et sans tarder. Et il n'a pas semblé très heureux de voir que le Canada participe avec l'étiquette de représentant de l'OTAN.

Les nouveaux accords de trêve intervenus entre l'Égypte et Israël rendent impérieux que l'on vide au plus vite les dernières questions, dit M. Sharp, car "il faut policer la trêve".

Puis, M. Sharp a dit qu'il n'aime pas

particulièrement que la participation soit à titre de représentant d'un côté ou de l'autre. Les Canadiens vont en somme au Moyen-Orient pour servir la collectivité internationale.

Les premiers Canadiens à partir pour le Moyen-Orient comprennent des membres du 1er régiment canadien de signaleurs de Kingston, Ontario, et des unités prises un peu partout au Canada pour que le détachement puisse se suffire à lui-même. Ils apportent avec eux des rations pour 30 jours, a précisé aux journalistes le ministre de la Défense, M. James Richardson.

Sans savoir au juste quels sont les autres rôles que les Canadiens seront appelés à jouer, M. Richardson a déclaré que le régiment aéroporté est toujours censé fournir certains éléments au contingent canadien de la FUNU. Au début, c'est tout le régiment qui devait partir pour le Moyen-Orient.

M. John Diefenbaker (PC-Prince Albert)

a soulevé la question de l'envoi de "troupes de combat", puisque le régiment aéroporté était en cause. M. Sharp lui dit que jamais on a eu l'intention d'envoyer des troupes de combat. Et M. Richardson précisa que le régiment subit un entraînement orienté vers la surveillance de la paix et peut fournir ce qui est requis à cette fin, comme les moyens de transport.

M. Donald Munro (PC-Esquamoult-Saanich) a exprimé la crainte que l'envoi d'avions canadiens à la FUNU n'affaiblisse le rôle des Forces armées dans les opérations de sauvetage. M. Richardson l'a rassuré sur ce point.

Les Canadiens au Moyen-Orient seront sous le commandement du brigadier-général D. S. Nicholson de Cornwall, Ontario. Celui-ci est parti dimanche dernier pour s'enquérir des besoins de la FUNU et en mettre les Nations unies au courant. Une équipe de l'armée polonaise a aussi préparé un rapport.

M. Sharp a aussi annoncé aux Communies qu'il y aura débat mardi prochain sur cette décision du gouvernement d'envoyer des troupes au Moyen-Orient. Les commentaires de l'opposition sur ce point ont donc été hier très brefs.

M. Claude Wagner (PC-Saint-Hyacinthe), porte-parole des conservateurs sur les Affaires extérieures, a demandé pourquoi le gouvernement insiste pour que le Canada fasse partie de la FUNU. C'est une chose, dit-il, que de répondre à une demande de participation, et une autre que d'insister pour participer.

M. Andrew Brewin (NPD-Toronto Greenwood) fit valoir que l'on ne saurait favoriser les mouvements de paix si les nations n'étaient pas consentantes à apporter une contribution à la surveillance de la paix.

Quant à M. René Matte (CS-Champplain) il se dit heureux de constater que la Chambre aura l'occasion de débattre la question.

suites de la première page

COLIS PIÉGÉS

ment que c'était là une excellente initiative. "Vous savez aujourd'hui avec les nombreuses menaces que nous recevons..."

Le gouvernement québécois a donc emboîté le pas au ministre fédéral des Postes et aux grandes compagnies aériennes, dont Air Canada, qui sont forcés d'adopter ce genre de mesures depuis la récente vague des lettres piégées.

À Québec, l'appareil est loué avec option d'achat à raison de \$1,000 par mois environ d'un géant de l'industrie électronique et, selon des sources fiables, cet appareil serait le plus puissant de tous ceux qui existent actuellement au Canada.

Son fonctionnement est très simple. On place la lettre ou les colis jugés "louches" à quelque cinq pieds de l'appareil qui ressemble à un projecteur cinématographique d'amateur.

Alimenté par 17,000 volts, le puissant rayon-X détecte à l'intérieur du colis ou de la lettre toute pièce métallique qui pourrait servir éventuellement de détonateur et il en transmet l'image sur un petit écran de télévision relié à l'appareil.

À part les lettres, il y a une foule de colis qu'on peut piéger avant d'offrir en cadeau à une personne par la voie du courrier: un emballage de cigarettes, une bouteille de boisson, un calendrier sophistiqué, une plume et un plumier.

Une matière plastique explosive peut très bien s'insérer dans un paquet de journaux ou encore dans une boîte de chocolat qu'on voudrait offrir à l'épouse d'une personnalité politique.

Ce sont du moins des exemples qu'on a donnés dans les milieux gouvernementaux d'après des cas qui se produisent le plus souvent à travers le monde.

AUTOBUS ET MÉTRO

vée du métro et de son service d'autobus depuis minuit. Cet arrêt de travail a été décidé lors de l'assemblée plénière de mercredi pour permettre aux négociateurs de faire rapport sur leurs nouveaux contacts avec la CTCUM et définir la ligne d'action à venir.

Rien ne garantit toutefois que la nouvelle assemblée permettra la tenue d'un débat plus cohérent que celui de mercredi dernier à l'arena Paul-Sauvé. La salle du Plateau, la seule disponible dimanche, ne peut pas même contenir la moitié des 3,200 membres de la Fraternité passibles d'assister à la réunion.

Devant le peu de résultats obtenus auprès de la CTCUM qui a décidé de s'en tenir à ses "offres finales" et devant l'absence d'intervention du ministère du Travail, il ne fait aucun doute que l'atmosphère du Plateau — ou de n'importe quelle salle plus vaste qu'on aurait pu trouver — sera surchauffée.

L'exécutif de la Fraternité doit exa-

Castonguay étudie une proposition "très intéressante" de Lalonde

QUEBEC (Le Devoir) — M. Claude Castonguay, dans une entrevue qu'il accordait hier à la radio, a confirmé qu'il étudie présentement une proposition "très intéressante" qui lui a été faite par le ministre de la Santé nationale et du bien-être social, M. Marc Lalonde.

M. Castonguay, qui demeure ministre des Affaires sociales jusqu'à l'annonce de la formation du nouveau gouvernement de M. Bourassa, a précisé que le ministre fédéral lui offre un mandat de conseiller qui ne l'occuperait pas à temps complet et lui permettrait d'exercer sa profession d'actuaire-conseil. Il n'est cependant pas question d'occuper à Ottawa un poste de fonctionnaire.

Il se peut, a-t-on d'autre part indiqué, que M. Castonguay soit en outre appelé à conseiller le gouvernement du Québec dans d'autres secteurs.

Durant la majeure partie de la campagne électorale, le ministre démissionnaire s'était retiré à l'extérieur du Québec afin de rétablir sa santé.

miner aujourd'hui les moyens d'éviter la confusion qui prévalait mercredi à l'arena Paul-Sauvé. Il n'est pas sûr cependant qu'il décide d'offrir une ligne d'action bien définie aux syndiqués; il pourrait en effet se contenter d'animer le débat et de recueillir l'avis de l'assistance sur l'action à entreprendre.

Plusieurs membres de la Fraternité croient cependant que l'assemblée de demain pourrait finalement répéter, sur une grande échelle le "grabuge" de mercredi dernier. "Les gars sont chauffés à blanc", nous a déclaré l'un d'eux, qui prévoit un vif affrontement entre les modérés et les partisans d'une lutte à finir.

L'exécutif tentera néanmoins d'obtenir un mandat plus précis que le précédent. Le ministère du Travail aurait en effet soulevé devant le négociateur, Me Hamelin, la question de la représentativité de l'exécutif. Seulement 28 pour cent des syndiqués, a-t-on précisé, se sont prononcés pour le rejet du projet arrêté à la table des négociations. Dans ces conditions, le ministère ne peut considérer que le travail du conciliateur, M. Roger Pilotte, a été véritablement contesté.

"Si les employés refusent carrément cette fois, nous a déclaré Me Hamelin, en étant bien conscients de la portée et des exigences de leur geste, notre force en sera décuplée et il faudra bien trouver une solution différente de ce qui nous est proposé".

"La solution toutefois, d'ajouter M. Hamelin, devrait venir de Québec qui finalement devra accepter de payer la note que lui présentera inévitablement la CUM. Car c'est à ce niveau, soutient-il, qu'il convient de situer le conflit actuel qui met en cause le mode de financement même des structures régionales métropolitaines".

C'est au fond le seul point de rencontre entre le négociateur et le ministre Cournoyer qui craint lui aussi que son intervention dans le conflit ne pousse les autorités métropolitaines à présenter la note de frais au ministère des Affaires municipales.

MIRABEL

leur propre initiative convoqué les deux ministres — n'ont pas oublié cette observation, ni l'essentiel de leurs revendications au regard desquelles les propositions d'hier ne sont, ont-il dit et répété sur tous les tons, des "bèbelles".

Bèbelles qui représentent pour Ottawa un déboursé additionnel de \$16 millions — l'expropriation, globalement, a déjà coûté \$110 millions, rappelle M. Marchand — mais qui ne règlent pas le fond du problème.

Les expropriés réclament un remboursement à la valeur de remplacement de leurs terres. Pour la plupart, ce sont des cultivateurs professionnels dans un territoire qui fournit à Montréal son meilleur lait, entre autres, et qui sont réduits aujourd'hui à travailler comme camionneurs, peut-être au volant même ces camions-citernes dans lesquels il faudra maintenant importer le lait de l'Ontario.

"La loi, elle est comme ça, et ni vous ni moi ne pouvons la changer. L'évaluation d'une terre se fait, partout au Canada, à partir de l'offre et de la demande, a déclaré M. Marchand après avoir écouté le plaidoyer déchirant d'une femme presque au bord des larmes, qui l'implorait quasiment d'agir avec plus d'humanité.

M. Marchand n'est pas un insensible, bien au contraire, et il y eut un moment où son faux air bagarreur trahissait une émotion tiraillée par l'impuissance technocratique. Car le problème de Sainte-Scholastique est simple, au fond: les expropriés se sont vu offrir des prix dérisoires pour leurs terres parce que, les ayant toujours cultivées, les ayant cédées de père en fils mais jamais vendues, les évaluateurs ont estimé qu'elles n'avaient aucune valeur spéculative.

Pendant qu'à côté de Pickering, la surenchère allait bon train, à Sainte-Scholastique on continuait de produire des denrées alimentaires. En regard de leur nouvelle vocation aéroportuaire, ces terres furent expropriées sans tenir compte de ce qu'il faudrait déboursier, aujourd'hui, pour s'en trouver de pareilles.

Tout à tour, des hommes et des femmes, se sont succédés au micro pour faire la somme de leurs expériences. Ce qu'on reproche surtout aux fonctionnaires chargés de cette vaste opération — 91,000 acres ont été ainsi expropriés — c'est leur ignorance à peu près totale de l'agriculture.

Un bon nombre de questions d'ailleurs ont porté sur les critères de bases qui ont présidé à l'évaluation. Or, le seul critère dont M. Jean-Eudes Dubé a pu affirmer hier qu'il existait, c'est la loi de l'offre et de la demande, derrière laquelle M. Marchand, lui aussi, s'est réfugié comme dans un dernier retranchement.

Combien d'agriculteurs par exemple avaient invité l'évaluateur du gouvernement à visiter leurs terres. La réponse était la même: on connaît sa valeur. Et on tentait de faire signer son contrat à l'exproprié sur la table de la cuisine.

Chose curieuse, le ministre des Travaux publics, M. Dubé, n'était pas ac-

Ottawa a-t-il fait preuve de zèle intempestif?

par Claude Lemelin

OTTAWA — Un porte-parole de la Maison-Pearson a nié avec un certain agacement, hier, que le gouvernement Trudeau ait fait des pieds et des mains pour être invité à faire partie de la Force d'urgence des Nations unies (FUNU) mieux connue d'après son sigle anglais UNEF au Moyen-Orient.

"Cette impression, véhiculée par certains journalistes, cadre mal avec le temps que nous avons mis à prendre une décision après avoir reçu l'invitation du secrétaire général M. Waldheim, de commenter ce porte-parole. Il semble que lorsque le Cabinet a été invité à ratifier la décision de principe prise la veille par le premier ministre, en consultations avec ses collègues des Affaires extérieures et de la Défense, plusieurs voix auraient contesté la sagesse d'un retour des troupes canadiennes au Moyen-Orient, après l'éviction de 1967 et l'expérience plutôt malheureuse de 1973 au Vietnam.

Si le zèle des autorités canadiennes a paru intempestif à certains,

c'est d'abord parce que l'ambassadeur d'Ottawa aux Nations unies, M. Saul Rae, s'est peut-être agité, ces dernières semaines, un peu plus que ne le réclamaient ses instructions dans les couloirs de New York. C'est peut-être aussi parce que les militaires pressentis par la presse n'ont pas caché leur empressement à participer à l'opération de maintien du cessez-le-feu au Moyen-Orient. "Ce qui est tout naturel, commente-t-on à la Maison-Pearson, puisque c'est là une des raisons d'être de nos forces armées et que la surveillance du cessez-le-feu leur aurait donné quelque chose à faire".

Cette impression a été apparemment confirmée par les démarches entreprises par le secrétaire d'Etat, M. Mitchell Sharp pour déterminer au juste quelle était l'attitude des parties — l'Égypte surtout — et des grandes puissances qui le patronnent — notamment l'Union soviétique — au sujet de l'inclusion d'un contingent cana-

dien à la FUNU et le rôle que jouerait ce contingent.

Rappelons que M. Sharp s'est rendu au siège des Nations unies le 2 novembre pour conférer avec le secrétaire général, puis à Washington avec le ministre des Affaires étrangères de l'Égypte, M. Fahmy. Il n'est rentré à Ottawa qu'à la fin du week-end.

Mais ces démarches traduisaient moins notre empressement que la nécessité de savoir sur quel pied nous devions danser, après que nous ayons reçu des indications contradictoires, de commenter le porte-parole des Affaires extérieures. En aucun moment M. Sharp a-t-il plaidé avec qui que ce soit pour que le Canada soit admis au sein de la FUNU. L'engouement de la presse et de l'opinion canadiennes pour les opérations "de paix" les auraient donc incités à mal interpréter ces démarches, l'orgueil national ayant été apparemment piqué par le "Nyet-Da" des Soviétiques soucieux de voir figurer un pays du Pacte de Varso-

vie (en l'occurrence la Pologne) au sein de la FUNU, et les réticences du Caire, qui n'avait pas très bien saisi au départ en quoi consistait le rôle de "soutien logistique" imparti au Canada et qui souhaitait obtenir des assurances quant au déploiement du contingent canadien qui l'assurait.

Néanmoins, on reconnaît d'emblée, à la Maison-Pearson, que le Canada était plus ou moins tenu par les paramètres de sa politique étrangère d'accepter une invitation de l'ONU dont les termes étaient compatibles avec les conditions fixées en 1970 par le Cabinet pour toute participation canadienne aux commissions de paix, notamment que cette invitation soit appuyée par toutes les parties à un conflit donné. Même après son aventure vietnamienne, en effet, M. Sharp a réitéré à plusieurs reprises la disponibilité du Canada: en termes généraux le 29 mai et le 25 septembre, et spécifiquement au Moyen-Orient les 13, 16 et 22 octobre dernier.

Basford harcelé par le lobby pro-indigène

OTTAWA (par Claude Lemelin) — Pour la deuxième journée consécutive, l'opposition progressiste-conservatrice aux Communies a tenté hier d'embarrasser le ministre d'Etat aux Affaires urbaines, M. Ron Basford, au sujet du congédiement pour "grave incompétence et défaut de jugement" d'un fonctionnaire de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Il s'agit de M. Walter Rudnicki, qui, après 18 années de service à la SCHL, avait accédé au poste de directeur exécutif de la planification des politiques, auquel est attaché un traitement de \$31,000. Le motif apparemment invoqué pour justifier le congédiement de M. Rudnicki est qu'il aurait communiqué un document de politique générale sur le logement des autochtones au Conseil des autochtones du Canada (Native Council of Canada) avant que ce document ait été soumis à l'approbation.

M. Basford a répété hier aux Communies que le congédiement de M. Rudnicki relevait de l'autorité du président de la SCHL, M. William Teron, mais qu'il en avait été informé par celui-ci, "comme tout bon président se devait de le faire".

"La personne en cause m'a fait des représentations et j'ai demandé au président de réviser les circonstances qui ont entouré son congédiement: le président

a confirmé sa décision originale à l'issue de cette révision", de poursuivre le ministre. De toute évidence, j'appuie la décision du président."

Mais M. Basford a refusé de préciser les circonstances qui entourent ce congédiement, et cela pour deux raisons. "D'abord, a-t-il dit, la personne en cause, crois-je savoir, entend se prévaloir des recours légaux, ce qui est son droit le plus strict; ensuite, elle envisage de se trouver du travail ailleurs et en aurait même déjà trouvé, selon des sources officieuses. Je ne veux rien dire qui puisse porter préjudice aux droits des parties sous un rapport ou l'autre."

Le ministre des Affaires urbaines a ensuite assuré l'opposition que le congédiement de M. Rudnicki n'atténuait en rien la volonté du gouvernement de consulter les populations autochtones au sujet de la nouvelle politique de logement les concernant.

"Il y a déjà eu de nombreuses consultations et il y en aura encore. Aussi bien en ce qui touche à la formulation de la politique qu'à sa mise en oeuvre. J'ai rendez-vous dès cet après-midi avec un des groupes en cause. Notre politique doit nécessairement tenir compte des besoins particuliers de ces populations

en matière de logement, notamment le très faible niveau de revenus des autochtones que l'on veut mieux loger et de leurs aires d'habitation, soit les régions rurales et éloignées."

Jeddi, M. Basford avait nié que le congédiement de M. Rudnicki résultait d'une décision prise directement par lui-même. Néanmoins, le Globe and Mail rapportait hier que le ministre serait "sorti de ses gonds" en apprenant que le document qu'il s'appropriait à soumettre au cabinet avait été communiqué au Conseil des autochtones, puisque cette indiscretion risquait de réduire sa marge de manoeuvre.

Ce même journal affirmait que des dissensions opposaient la direction de la planification de la SCHL à d'autres unités, plus "traditionnalistes" de la société.

Le quotidien torontois rapportait aussi que, selon M. Rudnicki, le rapport que ses adjoints ont communiqué aux représentants des autochtones le 5 octobre n'était pas un document du cabinet, mais plutôt le brouillon d'un mémoire qui, comme des centaines d'autres, doivent passer par toutes les étapes administratives normales avant d'être soumis au cabinet.

la météo

La dépression qui a apporté de la neige sur le sud du Québec est présentement dans la région du Bas-du-Fleuve, et continuera de se déplacer vers le Labrador. Donc son influence ne se fera sentir aujourd'hui que sur la Basse Côte-Nord. Derrière cette dépression une circulation modérée d'air froid et instable étend son emprise sur le Québec de sorte que des températures plutôt hivernales prévaudront. Cette circulation d'air persistera pendant les deux prochains jours. Cependant les températures devraient commencer de se réchauffer lentement dimanche.

Chibougamau, Abitibi, Pontiac-Témiscamingue: Nuageux avec quelques éclaircies et quelques chutes de neige locales. Maximum aux environs de 20. Aperçu pour dimanche: Périodes nuageuses.

Montréal, Outaouais: Périodes nuageuses accompagnées de quelques flocons de neige occasionnels. Maximum aux environs de 30. Aperçu pour dimanche: Généralement ensoleillé.

Québec, Laurentides, Cantons de l'Est: Périodes nuageuses avec quelques flocons de neige occasionnels. Maximum aux environs de 30. Aperçu pour dimanche: Périodes nuageuses.

St-Maurice, Lac St-Jean, Rimouski: Périodes nuageuses avec quelques flocons de neige occasionnels, vents et froid. Maximum aux environs de 30. Aperçu pour dimanche: Périodes nuageuses.

Baie-Comeau, Gaspé, Sept-Îles: Nuageux avec quelques périodes ensoleillées. Possibilité d'une légère chute de neige locale. Maximum aux environs de 30. Aperçu pour dimanche: Périodes nuageuses.

d'une vulgaire photo de sa baignole.

Qui dit, s'ils n'obtiennent pas bientôt de réponses valables à leurs questions, qu'ils ne se ligueront pas pour déclencher un "mouvement ralentissement" sur les grandes artères? Ce serait alors une véritable pagaille, et les propriétaires de Nova ne l'auraient pas tellement volé.

Lignes de piquetage devant huit centres de Firestone

Les employés de l'usine Firestone de Joliette, en grève depuis huit mois, dresseront ce matin, pour la quatrième fin de semaine consécutive, des lignes de piquetage devant huit centres de distribution de cette compagnie dans la région métropolitaine. Ces manifestations s'inscrivent dans le cadre de la campagne de boycottage des produits Firestone organisée par le comité de solidarité avec les employés de cette entreprise.

Présentement, une injonction limite à quatre le nombre de personnes sur les lignes de piquetage dressées aux portes de l'usine de Joliette. La semaine

dernière, plus de cent personnes ont manifesté devant les centres de distribution Firestone de Montréal.

Le comité de solidarité à l'origine de cette initiative a été fermé il y a trois semaines. Il regroupe plus de 20 comités ouvriers et populaires et reçoit l'appui des centrales syndicales. Il a publié récemment un dossier sur les longues grèves qui sévissent depuis plusieurs mois à Joliette aux usines de Firestone, Canadian Gypsum et Consolidated Textiles, 30,000 exemplaires ont été distribués à Joliette et dans la région métropolitaine.

OTTAWA (PC) — Dix-sept députés et sénateurs, tant libéraux que conservateurs et néo-démocrates, ont demandé au ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, que le Canada prenne l'initiative de réclamer des Nations unies une enquête sur le traitement des prisonniers civils au Vietnam.

Dans une lettre de huit pages adressée au ministre, le groupe prétend qu'il existe un nombre suffisant de preuves tendant à prouver que les dizaines de milliers de prisonniers politiques détenus dans les prisons du Sud-Vietnam sont traités de façon inhumaine. Bien qu'il n'existe aucune preuve que la même situation prévaille au Nord-Vietnam, les signataires demandent que l'enquête s'étende à tout le territoire vietnamien.

De plus, la lettre propose que les représentants canadiens à l'ONU se fassent les promoteurs d'une résolution établissant une nouvelle convention sur le traite-

INNOVATIONS

Suite de la page 5

moins subtil, quand on sait que toute entrave au code de la route dans une ville bénéficie exclusivement à la municipalité. Les policiers ont des directives qu'ils doivent suivre.

Serait-ce encore une tactique, face à la crise du carburant, afin de forcer les automobilistes, malgré eux, à ralentir pour ménager leur essence? En ce cas, il faudrait bien en avertir les ingénieurs de la circulation qui, les pères, s'évertuent à synchroniser les feux, question d'éviter la congestion, à une vitesse de 40 m/h sur les artères à grande circulation, la même ou Nova semble s'appliquer à choisir ses victimes.

Autant de questions qui viennent sans doute à l'esprit de centaines d'automobilistes, de milliers peut-être, à qui on arrache littéralement \$22 en échange

DÉCÈS

LAMONTAGNE Mile Marielle: A Paris, France, à l'âge de 37 ans, est décédée accidentellement Mile Marielle Lamontagne, fille de feu le Major J.T. Lamontagne et de Emilienne Couture de Québec. Elle laisse dans le deuil, outre sa mère, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-sœurs: Docteur Charles Lamontagne (Thérèse Rochette) de Sharnigan, Docteur Yves Cossette (Gisèle), Mile Estelle Lamontagne de Montréal, M. Marcel Lamontagne (Antoinette Maillet) de Vancouver, ainsi que plusieurs neveux et nièces. L'inhumation a eu lieu à Paris.

Macdonald ne compte pas la loi de la présumée politique pétrolière du Québec

par Claude Lemelin

OTTAWA — M. Donald Macdonald avoue ne pas très bien comprendre la logique de la présumée politique pétrolière du Québec...

nergie commentait ainsi les propos de hauts fonctionnaires du ministère québécois des Richesses naturelles...

militaire qui prévaut au Moyen-Orient nous oblige à prévoir qu'il s'y produira de nouveaux troubles politiques au cours des prochaines années...

prix ont atteint un nouveau palier, s'y maintiendront et continueront à augmenter à partir de ce palier...

Encore jeudi M. Macdonald a répété que les chances que Soquip puisse en conclure un accord d'approvisionnement à long terme avec la Société nationale des pétroles de Caracas sont excellentes...

La CdC réclame la convocation d'une conférence fédérale-provinciale

La Chambre de commerce du Canada réclame la convocation d'une conférence fédérale-provinciale, avec la participation de représentants de l'industrie pétrolière...

par la guerre au Proche-Orient, la hausse des prix du pétrole étranger et l'incertitude que la taxe sur l'exportation du pétrole canadien a jetée sur l'industrie pétrolière...

A travers le pays... de la confiance à l'alarme

Une enquête rapide effectuée à travers tout le pays révèle que les Canadiens sont très divisés au sujet de la gravité de la crise de l'énergie...

à faire tout ce qui serait jugé nécessaire afin d'éloigner la menace d'une pénurie possible d'énergie.

tannique, le directeur des services d'entretien et de construction du gouvernement de cette province a déclaré qu'un plan gouvernemental visant à restreindre la consommation d'huile à chauffage et d'électricité serait annoncé dès la semaine prochaine...

compréhension inadéquate de la nouvelle politique pétrolière du gouvernement Trudeau et peut-être aussi d'une certaine confusion entre le prix de revient du pétrole — incontestablement plus faible au Moyen-Orient qu'en Alberta — et son prix de livraison.

En serait de même de la majoration du prix par baril de pétrole de 15 cents au Québec, relativement à l'Ontario, que redoutent les autorités énergétiques québécoises.

Enfin, on comprend mal, à Ottawa, pourquoi Québec s'accroche toujours au site de Gros-Cacouna pour son superport pétrolier — par opposition à d'autres sites, plus prometteurs, du Bas-Saint-Laurent...

Après que des essais techniques par le ministère fédéral des Transports aient démontré à l'encontre de cette rare présence d'énormes risques d'accostage même pour un navire de moins de 100.000 tonnes...

MONTROSE VENTE DE DISQUES ESCOMPTES EN VIGUEUR 12 MOIS PAR ANNEE

Advertisement for Montrose Records featuring a large 'ANGEL' logo, a price list for various vinyl records, and contact information for the store at 3162 Est. rue Belanger, Montreal.

Advertisement for the University of Montreal, highlighting its professional certification programs in fields like nursing, research, and translation, with a deadline of December 1st.

De l'appel à la trêve au débloqué au M-O

PARIS (AFP) — 22 octobre: sur proposition soviéto-américaine, la Chine refusant de prendre part au vote, le Conseil de sécurité ordonne aux belligérants de la "guerre du Kippour" de cesser les hostilités dans les 12 heures. Il propose en outre l'ouverture de négociations "sous les auspices appropriés", en vue de l'application de la résolution du 22 novembre 1967 et de l'établissement d'une "paix juste et durable". Israël et l'Égypte acceptent cette résolution.

Pendant la journée, les combats font rage de part et d'autre du canal de Suez. Le cessez-le-feu entre en vigueur à 18h50 locales. Mais dès 22 heures, Israël accuse l'Égypte de poursuivre les hostilités.

23 octobre: poursuite des combats. La "poche" israélienne s'étend à l'ouest du canal, des faubourgs d'Ismaïla à ceux de Suez et atteint 35 km de profondeur. Combats également au Golan et bombardements des faubourgs de Damas.

Déclaration du gouvernement soviétique exigeant le "repli immédiat" des forces israéliennes derrière les lignes du cessez-le-feu.

Nouvelle résolution du Conseil de sécurité réitérant son ordre. Entre-temps, le cessez-le-feu (rejeté par l'Irak) est accepté par la Syrie. La nouvelle trêve intervient à 17 heures locales.

M. Kissinger rentre à Washington après un séjour de 48 heures à Moscou puis des entretiens à Tel Aviv et à Londres.

24 octobre: la 3ème armée égyptienne est encerclée à l'est du canal. Le Caire demande l'envoi de troupes américaines et soviétiques dans la région. Washington refuse.

25 octobre: mise en état d'alerte des bases américaines, Moscou ayant annoncé l'envoi de troupes, ce qui ne sera pas fait.

3ème résolution du Conseil de sécurité demandant le retrait des belligérants sur leurs positions du 22 octobre et créant une force d'urgence de l'ONU dont

sont exclus les cinq permanents du Conseil.

29 octobre: le président Nixon demande au Congrès de reporter la discussion du projet de traité commercial avec l'URSS.

31 octobre: entretiens Nixon-Golda Meir, premier ministre d'Israël à Washington. Entre-temps, les premiers contacts ont été établis entre chefs militaires égyptiens et israéliens. Conférence de presse du président Sadate, au Caire, qui juge l'action américaine constructive.

Du 2 au 4 novembre: entretien à Washington de M. Kissinger successivement avec le vice-président syrien des Affaires étrangères, M. Zakarya Ismail, avec Mme Golda Meir, puis avec M. Fahmi, ministre égyptien des Affaires étrangères. Entretien parallèle de M. Kouznetsov, vice-ministre soviétique, avec le président Sadate. Entre-temps, on annonce de Beyrouth, des contacts officieux entre Soviétiques et Palestiniens en vue de la participation de ceux-ci à une négociation future.

Incidents et accrochages se poursuivent dans la zone du canal.

4 novembre: dimanche sans voiture en Hollande, premier pays frappé par les restrictions de pétrole mises en oeuvre par les pays arabes.

5 novembre: départ de M. Kissinger pour une tournée des capitales du Moyen-Orient.

7 novembre: rétablissement des relations diplomatiques Égypte-États-Unis rompues lors de la Guerre des Six jours, en 1967.

8 novembre: Jérusalem et Le Caire acceptent le plan Kissinger en 6 points prévoyant en particulier l'échange rapide des prisonniers, le ravitaillement de la 3ème armée égyptienne ainsi que la définition des modalités du cessez-le-feu par des contacts directs entre Égyptiens et Israéliens en attendant l'organisation d'une négociation générale pour la paix.



La foule des permissionnaires attend la sortie de M. Joseph Sisco (on remarque à droite la limousine officielle) en réunion avec Mme Meir. Le baromètre de la paix: le visage souriant ou crispé de l'adjoind de M. Kissinger.

"Du pétrole pour l'Europe"

Abba Eban dénonce le document des Neuf

JERUSALEM (AFP) — Dans une déclaration publiée hier après-midi, le ministre des Affaires étrangères, M. Abba Eban, critique vivement le document signé par les neuf pays de la Communauté européenne à propos du Moyen-Orient, dont le thème, dit-il, était "du pétrole pour l'Europe" et non pas "la paix pour le Moyen-Orient".

L'esprit de ce document témoigne de "considérations féodales, laissant peu de place à la souveraineté des États concernés", et le choix du moment est des plus malheureux, ajoute la déclaration.

Approuvant le commentaire du Times de Londres du 7 novembre estimant que le document de la CEE "la disqualifierait pour toute contribution future", M. Abba Eban souligne que, ce document étant "ouvertement destiné à dissuader les gouvernements arabes de réduire leurs exportations de pétrole, il contient une formulation du problème territorial dépourvue de toute autorité internationale, aux termes des résolutions du Conseil de sécurité acceptées par les deux parties. La résolution 338, en effet, ne s'oppose pas à des modifications agréées de frontières, et n'impose pas aux parties les auspices sous lesquels devront s'effectuer les négociations. Le document des Neuf est impératif sur ces deux points, mais n'engage en aucune façon Israël".

Le ministre israélien des Affaires étrangères note ensuite le paragraphe du document se référant à des forces de paix, "sans qu'il soit fait la moindre indication de l'opinion des pays concernés à ce sujet. Les neuf gouvernements parlent également de garanties internationales, mais on se rappelle, en Israël, que les gouvernements européens furent incapables, en 1967 et en 1973, de prévenir de dangereuses agressions contre la sécurité d'Israël et ses droits de navigation maritime. Les gouvernements européens ne figurent pas non plus parmi ceux qui contribuèrent à assurer un cessez-le-feu en octobre 1973. L'un des plus puissants gouvernements de la CEE décida en 1967, et un autre en 1973, de ne pas remplir ses engagements, léasant ainsi la capacité de défense et donc la sécurité d'Israël... Ces politiques,

ainsi que l'inertie des organismes de l'ONU alors qu'Israël était en danger, ont convaincu bien des Israéliens de ce que les garanties internationales sont bien plus souvent des mots qu'une réalité — et rien dans le document ne permet d'infirmar cette impression".

M. Abba Eban note par ailleurs que "si des gouvernements, hors du Moyen-Orient refusent de prendre des risques pour la sécurité d'Israël, c'est leur droit souverain. Mais nous voudrions souhaiter, en un tel cas, qu'ils respectent le sacrifice solitaire d'Israël, et donnent au moins un minimum d'encouragement au gouvernement occidental qui a eu la volonté et la capacité de sauver Israël du désastre, et le Moyen-Orient de l'intervention unilatérale d'une grande puissance".

Le ministre israélien s'élève contre "l'esprit" qui a présidé à la rédaction du document des Neuf, où il est indiqué "impérativement" comment les négociations israélo-arabe "doivent se dérouler, comment le règlement de paix devra être garanti, et ce qui devra être fait en ce qui concerne les Palestiniens,"

"tout comme si Israël et ses voisins n'étaient pas des États souverains, et vivaient encore dans les anciennes servitudes. Pour Israël, souligne le ministre, le seul critère de validité est des négociations libres entre les parties concernées".

Le ministre reproche enfin à ce document d'avoir été rédigé et publié "au moment le plus délicat, alors que des discussions constructives avaient lieu sous les auspices des États-Unis, en vue de régler les problèmes compliqués liés au cessez-le-feu. J'ai bon espoir, ajoute M. Eban, de voir ces problèmes réglés, ouvrant ainsi la voie à des négociations entre les parties, pour une paix finale. Ce sera la victoire des négociations sérieuses, discrètes et patientes, mettant en lumière un fait qui prendra plus d'importance encore lorsque nous entrerons dans la phase des négociations; des déclarations publiques, inspirées par des différends internationaux ou par le désir d'apaiser les pays producteurs de pétrole ne pourront que nuire de plus en plus à des négociations libres entre les parties.

Le pétrole indonésien: une disponibilité qui risque de plafonner vite et très bas

DJAKARTA (AFP) — La politique pragmatique de l'Indonésie répute à mêler sentiments et affaires: on recueillera à Djakarta du sang et des produits médicaux pour les frères arabes "luttant pour la libération de leurs territoires et de la sainte mosquée Aqsa à Jérusalem" mais à la même heure à New York, le patron du monopole des pétroles, le général Sutowo, offrira de doubler sa production en trois ans pour aider à résoudre la crise résultant des réductions des fournitures arabes. Offre qui ne va pas sans soulever de sérieuses réserves chez les experts pétroliers étrangers travaillant en Indonésie selon lesquels, au mieux, la production actuelle indonésienne pourrait être portée de 1,35 million de barils par jour à 1,6 million l'année prochaine et à un plafond de deux millions dans plusieurs années.

On ne s'attend pas que l'opinion musulmane d'Indonésie portera ses protestations de forme au-delà de quelques articles dans la presse car il est depuis longtemps acquis pour tout le monde que la solidarité avec les Arabes ne saurait dépasser d'insignifiantes

manifestations sentimentales ne compromettant en rien les revenus indispensables que procurent les exportations de pétrole et l'aide de l'Amérique et du Japon, les deux seuls acheteurs importants de brut indonésien.

Pour la forme, le ministère des Affaires étrangères a bien condamné comme "tendancieuses" les informations de presse établissant un rapport de cause à effet entre les récentes augmentations de livraison de brut indonésien dans les ports de la côte-ouest des États-Unis et les sanctions arabes.

La version officielle veut que ces augmentations soient le résultat de plans formulés bien avant la quatrième guerre israélo-arabe. Le chiffre de ces exportations, vingt mille barils par jour, bien que représentant le double de celui de 1970, montre assez bien quelle part relativement insignifiante l'Indonésie occupe dans les approvisionnements américains. Qu'il y ait un désir américain de compenser en partie les réductions des livraisons arabes par des achats massifs de brut indonésien, cela va sans dire, mais de là à imaginer que l'Indo-

nesie soit en mesure d'augmenter très vite sa production dans des proportions appréciables, il y a une marge que les experts, sinon les propagandistes officiels, se refusent à franchir, encore que le monopole d'Etat des pétroles Pertamina ait déjà fait la preuve qu'il n'hésiterait pas à entreprendre une exploitation intensive pour s'assurer des gains immédiats.

Dans un pays où certaines exportations traditionnelles comme le coprah et le caoutchouc ont pratiquement cessé depuis plusieurs années, les ventes de pétrole jouent un rôle capital dans l'économie représentant près de la moitié des revenus de la nation: 771 millions de dollars sur un total de 1,700 millions pour les huit premiers mois de 1973.

Mais la présence de près de quarante-cinq compagnies pétrolières et le bruit que l'on fait autour des découvertes de nouveaux champs de pétrole en Indonésie fait trop souvent oublier que la production ne dépasse pas deux pour cent de la production mondiale et n'atteindra jamais un plafond comparable à aucun des pays du Proche-Orient.

Pour Amine, ils étaient tous espions

KAMPALA (AFP) — Tout le personnel de l'ambassade des États-Unis en Ouganda quittera aujourd'hui Kampala à la suite de la décision du département d'Etat prise jeudi de fermer cette ambassade du fait "des obstacles mis à son activité par le gouverne-

ment ougandais". "Les Américains, a déclaré hier le chef de l'Etat, le général Idi Amine, ont compris que leur mission d'espionnage était impossible en Ouganda".

Le général Amine a ajouté que "200 Américains avaient été chargés de missions par le gouvernement américain en Ouganda pour semer la confusion parmi la population et que tous les Ougandais, la police militaire, le centre national d'enquêtes et la police spéciale avaient reçu des instructions pour déceler et effectuer des rapports sur toutes les malsaines activités de ces 200 Américains".

Le général Amine a ensuite mis en garde l'ambassade de

RFA qui va se charger des intérêts américains en Ouganda. Le gouvernement suivra de très près ses activités, a-t-il dit, "car il est largement connu que ceux que les Américains chargent de veiller à leurs intérêts sont de notoires saboteurs".

Dix chefs de gouvernement à Londres

LONDRES (AFP) — Dix chefs de gouvernement assisteront, en leur qualité de chefs de partis, à la conférence spéciale de l'Internationale socialiste qui se tiendra demain à Londres pour discuter de la situation au Proche-Orient.

Ce sont, selon le Parti travailliste britannique, dont le chef M. Harold Wilson, sera l'"hôte" de la conférence: Mme Golda Meir (Israël) et MM. Willy Brandt (RFA), Bruno Kreisky (Autriche), Emile Leburton (Belgique), Joop Den Uyl (Pays-Bas), Trygve Bratteli (Norvège), Anker Joergensen (Danemark), Olof Palme (Suède), Dom Mintoff (Malte) et sir Seewoosagur Rangelam (île Maurice).

Parmi les autres personnalités socialistes participant à la conférence, figurent MM. François Mitterrand (France) et Pietro Nenni (Italie).

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

ÉTUDIANTS! ENSEIGNANTS!

LE DEVOIR

une source de documentation indispensable

ABONNEMENT SCOLAIRE

DURÉE	CANADA	ÉTATS-UNIS
7 MOIS	\$22.00	\$24.00
8 MOIS	\$24.00	\$27.50
9 MOIS	\$27.00	\$31.00
10 MOIS	\$30.00	\$34.50

MODE DE PAIEMENT

chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR

S.V.P. Remplir ce coupon et nous le faire parvenir à: LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal 101, (Québec).

Ci-inclus, \$ pour un abonnement scolaire de mois à compter du

NOM

ADRESSE

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ:
UNE EAU DE SANTÉ AUCUNE AÉRIATION QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION

Lithines 33

Partout... pour nous Radio-Canada est là!

Le dimanche 11 novembre

30 Dimanche à 11h30
Charles De Gaulle et son temps

La Semaine verte à 12 heures
Table ronde sur le super port dans le Bas Saint-Laurent

5D 17 heures
L'Institut océanique de Chicago, la réunion des nonces à Rome, le congrès des vocations, la réunion de Taizé

La Flèche du temps 22 heures
Le Projet fleuve Fraser... le SPI, nouvelle centrale contrôlée par ordinateur

On regarde Radio-Canada

CBFT 2 MONTRÉAL CBOFT 9 OTTAWA-HULL CBVT 11 QUÉBEC CBGT 9 MATANE CKRN 4 ROUYV-NORANDA CBFT 11 EDMONTON CBWFT 3 WINNIPEG CBFT 25 TORONTO CHAU 5 CARLETON CKRT 7 RIVIÈRE-QUÉLOUP CBFT 11 EDMONTON CJB 3 RIMOUSKI CHLT 7 SHERBROOKE CKRS 12 JONQUÈRE CKTM 13 TROIS-RIVIÈRES

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tel.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal 115 861-5741
Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6 681-7231
320 est, rue St-Germain, Rimouski 724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke 563-8663
324, rue Des Forges, Trois-Rivières 378-4541
235, Chemin Montréal, Ottawa 745-1515

Samphan Labour et Tory ébranlés par les élections partielles

dirigera le GRUNC

PEKIN (par l'AFP) — Le prince Norodom Sihanouk a annoncé hier que la direction de fait du Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge (GRUNC) sera désormais assurée par M. Khieu Samphan, qui commande les forces "populaires" au Cambodge. Le GRUNC serait désormais composé entièrement de "chefs et cadres de la résistance intérieure", au Cambodge même.

Le prince a précisé, dans son message envoyé de Canton, que tous les portefeilles qui étaient encore détenus par des membres du GRUNC résidant à l'étranger passeraient à ces personnalités de l'intérieur, et ce à partir du 9 novembre.

Le premier ministre du GRUNC, M. Penn Nouth, demeurera provisoirement en Chine, mais il est souffrant, et la présidence du conseil du GRUNC sera assurée à titre intérimaire, au Cambodge même, par M. Khieu Samphan. Ce dernier est le commandant en chef des "forces armées populaires de libération nationale du Cambodge" et il a rang de vice-premier ministre du GRUNC.

Le prince Sihanouk précise que la date du 9 novembre a été choisie parce que c'est le jour du 20ème anniversaire de l'indépendance du Cambodge.

Il annonce que des procès en diffamation seront intentés contre ceux qui continueraient à appeler le GRUNC un "gouvernement en exil".

Indépendamment du télégramme du prince Sihanouk, on apprend de très bonne source que "l'envoyé spécial de la résistance intérieure" auprès du prince, M. Teng Sary, qui a quitté Pékin hier pour le Cambodge, via Hanoï, après un séjour de près de deux ans en Chine, ne reviendra pas à Pékin et ne sera pas remplacé.

Ce départ s'inscrit de toute évidence dans le contexte de l'installation de l'ensemble du GRUNC dans la "zone libérée" du Cambodge, soit plus de 90% du territoire, selon le GRUNC.

Dans son télégramme, le prince Sihanouk indique que les anciens membres du GRUNC à l'étranger sont "reconvertis en ambassadeurs ou chefs de missions spéciales auprès des Etats amis".

Le prince Sihanouk ne donne cependant pas de précisions sur ses intentions personnelles.

On indique toutefois, de source cambodgienne, qu'il envisage un séjour prolongé à Canton, au chevet de sa mère, la reine Sisowath Kossamak, âgée de 69 ans et gravement malade.

LONDRES (d'après CP et AFP) — Les élections partielles de jeudi ont ébranlé les deux partis traditionnels de Grande-Bretagne, conservateur et travailliste, tout en donnant un succès psychologique au bouillant petit parti libéral. En effet, sur les quatre sièges à repouvoir, les conservateurs en ont remporté deux; un candidat libéral et une nationaliste écossaise se sont imposés dans les autres circonscriptions.

Ainsi, le jeune Alan Beith a confirmé le renouveau du parti libéral en gagnant avec une très faible majorité le siège de Berwick-on-Tweed, traditionnellement solide bastion conservateur, mais qui avait été rendu vacant par la démission de Lord Lambton, impliqué dans le scandale des call-girls.

La victoire de la blonde Margo Mac-

donald, candidate du parti nationaliste écossais, dans le fief travailliste de longue date qu'est la circonscription de Govan, est l'une des plus spectaculaires qui aient eu lieu en Grande-Bretagne depuis la dernière guerre. La jeune candidate de 29 ans a emporté de façon triomphale avec 6,360 voix (42% des suffrages exprimés). Lors des élections générales de 1970, le parti nationaliste n'avait obtenu que 2,294 voix, soit 10% environ des suffrages exprimés.

Mme Macdonald inflige ainsi une humiliante défaite au Labour, qui a obtenu 5,789 voix (38% des suffrages exprimés), alors qu'il en avait obtenu 13,443 lors de la dernière consultation. Il avait basé son programme électoral sur des thèmes-clés, comme l'indépendance de l'Ecosse, le contrôle total des gise-

ments de pétrole et de gaz de la mer du Nord, au large des côtes écossaises, etc.

Les conservateurs et les libéraux ont, eux aussi, subi une grave défaite à Gowan: les premiers ont perdu plus de 4,500 voix, tombant de 6,300 voix à 1,780, tandis que le parti libéral a obtenu environ 8% des suffrages, soit 1,239 voix.

Dans la circonscription d'Edinbourg, où la participation a été relativement faible en raison du mauvais temps, le candidat conservateur, M. Alex Fletcher, a, comme prévu, été victorieux. Les Tories ont obtenu 7,208 voix (39% des suffrages contre 53% des dernières élections générales), alors que le "Labour" en a recueilli 4,467 (24%).

Dans la station balnéaire d'Hove, le candidat conservateur, M. Timothy Sainsbury, l'a emporté de justesse sur son adversaire libéral, tandis que le candidat du "Labour" a subi une véritable défaite.

En effet, les Tories ont obtenu 22,070 voix (48% des suffrages), contre 17,224 pour les libéraux et 5,355 seulement pour les travaillistes. Le candidat libéral a réussi à réduire de plus de trente mille voix la majorité obtenue par les conservateurs en 1970. Pour leur part, les travaillistes ont perdu plus de dix mille voix par rapport à cette dernière consultation.

La majorité des commentateurs britanniques interprètent les résultats de ces élections partielles comme re-

flétant l'insatisfaction de l'électorat en face de l'alternative conservateur-travailliste.

D'ailleurs, il est intéressant de noter que les deux sièges remportés par les conservateurs l'ont été avec des majorités considérablement réduites par rapport à 1970. Beaucoup y voient un indice inquiétant pour le premier ministre, M. Edward Heath, qui doit annoncer les prochaines élections générales d'ici au printemps 1975.

Les 630 sièges aux Communes se partagent maintenant ainsi: 321 au parti conservateur, 286 au Labour, 11 au parti libéral, 8 indépendants; à ce total, on doit ajouter le speaker qui ne vote pas, et trois présidents de commissions.

Kissinger aura à rassurer Pékin sur la survie du régime Nixon et celle du dialogue sino-US

PEKIN (par Serge Romensky, de l'AFP) — M. Henry Kissinger, attendu aujourd'hui à Pékin pour sa sixième visite en Chine, va devoir rassurer les dirigeants chinois sur les chances de survie politique du président Nixon et en conséquence de toute la politique de rapprochement sino-américain.

Il devra en outre convaincre le premier ministre Chou En-lai que la "col-

lusion soviéto-américaine" doublement manifestée par l'accord de prévention de la guerre nucléaire de juin dernier, puis au Conseil de sécurité à propos du Proche-Orient, ne remet pas en cause les fondements du rapprochement Washing-

ton-Pékin.

On estime, dans les milieux diploma-

Les forces de l'ordre chiliennes fouilleront les autos de diplomates

SANTIAGO (d'après AFP et Reuter) — Une voiture sous immatriculation diplomatique n'est pas un lieu qui permet d'obtenir le droit d'asile politique, indique une circulaire du ministère chilien des Affaires étrangères adressée hier à toutes les ambassades de Santiago.

La circulaire précise que le fait de recueillir ainsi des ressortissants chiliens "signifie une intervention active dans les affaires intérieures du pays".

La circulaire souligne en outre que tous les véhicules diplomatiques pourrout désormais être fouillés par les forces de l'ordre "si des doutes existent sur la nature des objets transportés ou sur l'identité de ses passagers".

Elle fait suite, à une réclamation qui aurait été formulée par une ambassade accréditée à Santiago à la suite de la fouille effectuée sur un de ses véhicules par une patrouille chargée de garder le siège de la mission diplomatique.

De plus, la justice civile chilienne a ouvert, sur ordre de la junte militaire de gouvernement, une enquête chez les notaires pour constater les irrégularités qui auraient pu être commises dans l'enregistrement de documents signés par des personnes, réfugiées politiques dans des ambassades du pays, a-t-on annoncé de source officielle à Santiago.

Cette demande d'enquête a été formulée par la junte militaire de gouvernement chilienne. Elle fait suite, croit-on savoir de source officielle à des actes qui auraient été passés par des réfugiés politiques dans certaines ambassades de Santiago autorisant des tiers à disposer ou à gérer les biens appartenant à ces réfugiés.

Pour établir de tels actes, indique-t-on de source officielle, des employés se seraient rendus dans ces ambassades ce qui est interdit par le code chilien qui spécifie que de tels actes doivent être signés dans les études des notaires chiliennes et ne sont pas valables s'ils ont été signés dans des ambassades étrangères qui jouissent du droit d'extraterritorialité.

Par ailleurs, la fédération internationale de football (FIFA) a demandé jeudi à l'Union soviétique de lui faire savoir si elle compte se retirer de la Coupe du Monde de football. Le match retour Chili-URSS de qualification à la phase finale de la coupe doit être joué à Santiago le 21 novembre. L'URSS a insisté pour que ce match ait lieu dans un autre pays, en raison de la situation politique régnant au Chili, mais la FIFA a rejeté deux fois cette demande.

Selon un communiqué publié au siège de la FIFA à Zurich, le Chili a envoyé jeudi, à la Fédération, un télégramme disant qu'il n'accepte pas de jouer sur un terrain neutre, et qu'il s'en tient à la décision du comité d'organisation de la FIFA.

que ces deux points seront essentiels dans les conversations du secrétaire d'Etat.

La Chine considère que l'accord de prévention de la guerre nucléaire qui a résulté de la visite aux Etats-Unis du secrétaire général du PC de l'URSS, M. Leonide Brejnev n'a nullement diminué le danger de guerre, mais qu'en revanche il a accentué la tendance des "deux superpuissances" à prendre en charge le sort de pays tiers. La Chine, quant à elle, "ne mentiera certainement pas la protection nucléaire d'aucun pays", a dit le mois dernier à ce sujet le chef de la délégation chinoise à l'Assemblée générale de l'ONU, M. Chiao Kuan-hua. On peut rappeler que M. Kissinger avait estimé que l'accord soviéto-américain donnait dans une certaine mesure une garantie nucléaire américaine à la Chine. Celle-ci, manifestement, n'en demande pas tant.

Quant au Moyen-Orient, la Chine s'est apparemment résignée à laisser les "superpuissances" à jouer un jeu à deux. Si elle n'a pas opposé son veto à la résolution soviéto-américaine de cessez-le-feu, c'est, a-t-elle expliqué, par déférence pour les vœux des pays arabes.

Pékin n'en a pas moins dénoncé sans ambiguïté cette "politique de force", qui, à son avis, ne mènera de toutes façons à aucune solution viable.

Une fois que M. Kissinger aura rassuré M. Chou En-lai sur la "santé politique" du président Nixon et sur le point que la "collusion soviéto-américaine" ne s'étendra pas au domaine des intérêts spécifiques de la Chine, il pourra aborder, comme il l'a fait hier à Pékin, le sujet de sa visite n'avait pas été deux fois ajournée, des chapitres concrets.

Au premier rang de ceux-ci figurera vraisemblablement le Cambodge. On pense, parmi les diplomates, que le secrétaire d'Etat ne serait pas fâché de pouvoir ramener à Washington un "succès" sur cette question, qui contribuerait à redorer le blason de la Maison-Blanche.

Il aura cependant une dure partie à livrer.

Le prince Sihanouk vient de brouiller

magistralement les cartes, à la veille même de l'arrivée de M. Kissinger, en annonçant que la totalité du "Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge" (GRUNC) serait désormais aux mains des "résistants de l'intérieur", au Cambodge, et sous la présidence intérimaire, mais effective, du commandant en chef des "forces populaires", M. Khieu Samphan.

C'est une façon de dire à M. Kissinger qu'il ne trouvera pas en Chine des interlocuteurs qu'il faut désormais rencontrer au Cambodge. Sihanouk, quant à lui, s'il était prêt à rencontrer M. Kissinger lors de sa précédente visite à Pékin en février dernier (mais M. Kissinger avait alors refusé), affirme catégoriquement qu'il ne le verra pas cette fois-ci. Il est d'ailleurs à Canton, au chevet de sa mère malade.

En ce qui concerne Taïwan, il ne semble pas qu'il faille s'attendre à des éléments nouveaux qui permettraient d'envisager rapidement que Washington et Pékin passent du stade des "bureaux de liaison" à celui des relations diplomatiques régulières.

Les dirigeants chinois continuent, pense-t-on, d'être patients en la matière, tout en se réservant absolument le choix des moyens et du moment pour une "réintégration" considérée comme une affaire strictement intérieure. En ce sens, ils n'attendent pas que les Etats-Unis leur "livrent" Taïwan, mais seulement que la présence militaire et diplomatique des Etats-Unis sur l'île prenne fin.

Selon certaines sources informées, un délai de trois mois aurait été prévu à cet égard lors de la visite du président Nixon en Chine, en février 1972.

En tous cas, il est difficile de penser que les relations sino-américaines puissent passer à un niveau supérieur avant que la question ne soit réglée. En revanche les échanges commerciaux qui croissent à un rythme extravagant et placent cette année déjà les Etats-Unis au second rang des partenaires de la Chine après le Japon, pourraient connaître de nouveaux développements tels que l'ouverture réciproque d'offices de promotion commerciale.

5,000 écoutes téléphoniques illégales quotidiennement en France?

PARIS (AFP) — Entre mille et cinq mille personnes sont quotidiennement l'objet d'écoutes téléphoniques "illégalement dans la majorité des cas", a annoncé hier le sénateur Pierre Marclhacy, l'auteur d'un rapport sur le fonctionnement des écoutes téléphoniques en France. Les auteurs du rapport de cent quinze pages ont notamment regretté "que la République n'hésite pas à utiliser des infrastructures héritées de la Gestapo" et ont sévèrement reproché au gouvernement "d'avoir expressément et formellement refusé le concours que la commission avait sollicité pour accomplir sa mission".

Parmi les matériels modernes utilisés pour procéder aux écoutes, la commission a cité des micros-directionnels ultra-sensibles pouvant enregistrer des conversations à plusieurs centaines de mètres, des micros-closets enfoncés dans un mur pour écouter des conversations engagées de l'autre côté de la paroi, des microballes projetées par un fusil à air comprimé et reliées à des véhicules spécialement équipés, des "pastilles électroniques permettant de transformer un téléphone en micro, etc.."

M. Marclhacy a d'autre part considéré que le développement des écoutes téléphoniques "sauvages" pourrait avoir des conséquences "graves" s'il était conjugué avec les fichiers téléphoniques que, selon lui, "les services de sécurité établissent depuis une date récente".

Estimant à environ cinquante millions de francs le coût budgétaire annuel des écoutes administratives, le rapport sénatorial annonce le prochain dépôt d'un projet de loi visant "à mettre fin à des pratiques peu orthodoxes".

Pleins feux sur la crise danoise

COPENHAGUE (AFP) — L'actuelle crise gouvernementale au Danemark est, pour la première fois sans doute dans l'histoire, suivie de près non seulement par l'Europe, mais aussi par les pays du Proche-Orient.

Cette crise, déclenchée jeudi par la

Concert à Paris

PARIS (AFP) — Un couple de musiciens québécois, la claveciniste Louise Forand et le hautboïste Jacques Simard, donneront aujourd'hui à la salle Cortot leur unique récital à Paris, sous le patronage du ministère des Affaires culturelles du Québec.

Les deux artistes sont arrivés il y a une semaine en France et ont déjà donné deux concerts en province. Ils se rendront ensuite une semaine en Belgique.



Alfred Dallaire INC.
SALONS FUNÉRAIRES

Alfred Dallaire Inc., Bonneville & Gingras Ltée, J.S. Vallée Ltée, J.A. Gauthier Enrg., Géo. Vandela Inc. et Adrien Bazinet Inc., vous offrent une nouvelle formule d'arrangements funéraires.

NOS SERVICES VOUS OFFRENT:

- Un ensemble de possibilités allant des prix conventionnels à notre plan comprenant:
 - Cercueil — Salon
 - Porteurs
 - Embaument
 - Direction
 - Corbillard
 - Transport au cimetière
- De choisir le style de funérailles en fonction de vos principes.
- D'épargner des démarches pénibles à vos proches.
- De faire un choix entre l'inhumation et l'incinération ou encore de prendre des décisions (dans à certains organismes médicaux) concernant la disposition de votre corps.

\$245.

C'est faire preuve de responsabilité envers soi-même et envers les siens que de prévoir jusqu'au dernier moment de sa vie.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec M. André Brazeau, directeur des Pré-Arrangements.

SIÈGE SOCIAL: 6821 rue St-Hubert, tél.: 270-3111

Veuillez me faire parvenir un prospectus concernant vos "Pré-Arrangements"

NOM

ADRESSE

L.D. 10 Nov. 73

Réunion du Soviet

MOSCOU (AFP) — Le Soviet suprême de l'URSS se réunira le 12 décembre prochain, annoncent les Izvestia d'hier citées par l'agence Tass.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Faculté des Arts et des Sciences
DÉPARTEMENT DE CHIMIE

COURS DU SOIR POUR ADULTES OFFERTS DURANT LE TRIMESTRE D'HIVER 1974

DATE LIMITE D'INSCRIPTION, le 1er DÉCEMBRE 1973

CHIMIE 147: CHIMIE PHYSIQUE: Les lundi et mercredi de 19h00 à 21h00, à partir du 7 janvier. 4 cr.

CHIMIE 331: IDENTIFICATION DES SUBSTANCES ORGANIQUES: Le mercredi de 19h00 à 22h00, à partir du 9 janvier. 3 cr.

CHIMIE 385L: ÉLÉMENTS DE CRISTALLOGRAPHIE: Le jeudi de 19h00 à 22h00, à partir du 10 janvier. 3 cr.

Tout candidat désireux d'obtenir des renseignements sur la nature de ces cours pourra s'adresser au professeur Marcel BOURGON, Responsable académique, Département de Chimie. Tél. 343-7058.

Toute demande de renseignements relative à l'admission ou à l'inscription devra parvenir à la Faculté des Arts et des Sciences, Service des Dossiers des Étudiants. Tél. 343-6012.

J'ai souvenance.

HENRY BIRKS & SONS LTD.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions
en pages 11, 12, 13 et 14

COMMISSION SCOLAIRE DAVIGNON

L'Education permanente recherche un **professeur pour enseigner (19 périodes) à l'institution pénitentiaire à Cowansville.**

Matières:

- Mathématiques - sec. III et IV
- Sciences - sec. III
- Chimie et physique - sec. IV

Qualifications:

Brevet du ministère ou l'expérience équivalente.

Salaire:

Établi selon l'heure et le décret.

Envoyer votre candidature le plus tôt possible au:

Directeur du personnel
Commission scolaire Davignon
112, rue John
Cowansville, Qué.

Nous demandons

TRAVAILLEUR SOCIAL PROFESSIONNEL homme ou femme

pour remplir poste

Directeur Exécutif

du

CENTRE SOCIAL de la CROIX BLANCHE de Québec

Écrire à:

Casier postal 1 120, Haute-Ville
Québec 4

Communauté Régionale de l'Outaouais

EVALUATEUR SENIOR

(Commercial et Industriel)

POSTE:

Sous un minimum de direction préparer l'évaluation foncière des propriétés commerciales et industrielles sur le territoire de la Communauté, et les rôles de la valeur locative.

DEVOIRS:

Procéder à l'inspection et à l'évaluation par la méthode des quantités détaillées, des propriétés commerciales, industrielles et multifamiliales; recueillir les données pertinentes à l'application de l'approche économique et à la préparation de la valeur locative et procéder à leur réalisation; participer à divers projets spéciaux.

QUALIFICATIONS:

EXPÉRIENCE -

Trois ans en évaluation de propriétés commerciales et industrielles.

ÉDUCATION -

11^{ème} année et avoir complété des cours d'évaluation de la Corporation des Évaluateurs Agréés du Québec ou de l'Institut Canadien des Évaluateurs.

Toute autre qualification valable sera considérée.

BÉNÉFICES:

Ceux normalement retrouvés au niveau municipal.

TRAITEMENT:

Minimum - \$11,000, à \$13,000, selon expérience.

L'on peut se procurer une formule de demande d'emploi au bureau de la Communauté Régionale de l'Outaouais.

Veillez faire parvenir votre formule ou "curriculum vitae" à M. Jean-Guy Gariépy, secrétaire C.R.O., 72 Laval, Hull, Qué., au plus tard le 15 novembre 1973.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE VAUDREUIL PRINCIPAL-ADJOINT

À L'ÉCOLE ST-JEAN-BAPTISTE DE DORION

École:

Élémentaire.

Clientèle:

675 élèves dont une centaine de langue anglaise.

Qualifications requises:

- l'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre;
- une formation exigeant au moins quinze (15) années de scolarité;
- une expérience de cinq (5) ans, comme enseignant ou professionnel, selon les responsabilités du poste;
- bilinguisme adéquat;
- aptitudes à diriger et animer la vie étudiante dans une école.

Les demandes, accompagnées du curriculum vitae, devront parvenir avant le 20 novembre 1973 au bureau du Directeur Général:

La Commission Scolaire de Vaudreuil
10, Boulevard Cité des Jeunes
Vaudreuil, J7V-1E4

LE COMITÉ PROVISOIRE D'IMPLANTATION DU C.L.S.C. SECTEUR ST-HUBERT

requiert les services d'un

ANIMATEUR-ANALYSTE

Fonctions:

Aider le Comité d'implantation dans le démarrage du C.L.S.C. Poursuivre l'information sur la loi-65 et se donner les moyens de recueillir et analyser les besoins de la population. Promouvoir la participation des citoyens. Aider à établir un plan d'organisation du C.L.S.C.

Qualifications:

- Expérience pertinente.
- Connaissance de la Rive-Sud et de ses problèmes.
- Habileté à travailler en groupe.
- Capacité de vulgariser des documents.
- Diplôme en organisation communautaire souhaitable.

Traitement:

Normes du Ministère des Affaires Sociales.

2 postes à combler. Durée de l'emploi, 6 mois.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 27 novembre 73 à:

M. Jocelyn Bolduc
Centre de Services Sociaux Richelieu Inc.
3150, Montée St-Hubert, St-Hubert

LE CEGEP RÉGIONAL DE LA CÔTE-NORD

requiert les services de professeurs à temps plein pour l'enseignement des techniques infirmières:

- Profession infirmière et maladie
- Soins infirmiers médico-chirurgicaux

QUALIFICATIONS REQUISES:

Baccalauréat en sciences infirmières, ou un minimum d'une année d'études complète après l'obtention du permis de pratique (certificat en nursing post-scolaire dans la spécialité mentionnée) et expérience pertinente.

ENTRÉE EN FONCTION:

2^e session (janvier 1974).

TRAITEMENT:

Selon les normes régies dans le Décret tenant lieu de convention collective du 15 déc. 1972.

LIEU DE TRAVAIL:

Campus Manicouagan, 537 boulevard Blanche, Hauterive.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur "curriculum vitae" avant le 10 décembre au:

Directeur du Campus
Campus Manicouagan
537, boulevard Blanche
Hauterive, Qué.
Tél. 589-5707



OFFRE D'EMPLOI AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL

FONCTIONS:

Assurer l'application des normes, règlements, lois et directives en vigueur en matière de gestion du personnel: recrutement, intégration, sélection, classification, avancement, formation, notation, avantages sociaux et relations de travail. Participer à l'occasion à des travaux de conception et de direction et conseiller les autorités en tout ce qui touche la gestion du personnel.

QUALIFICATIONS:

Être titulaire d'un diplôme universitaire de préférence en relations industrielles.

Une compétence et une expérience notoire en gestion du personnel peuvent exceptionnellement suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT:

Grade IV du groupe des emplois de direction, échelle 1973.

Minimum \$15,640

Maximum \$19,200

Le traitement initial sera établi en fonction des qualifications et de l'expérience du candidat choisi.

INSCRIPTION:

Les personnes intéressées doivent transmettre leur offre de service avant **lundi le 19 novembre 1973 à 16h30** au service du Personnel, Communauté urbaine de Québec, 930 Chemin Ste-Foy, Québec G1S 2K9. Des formulaires d'inscription peuvent être obtenus en s'adressant à la réceptionniste au siège social de la Communauté urbaine de Québec ou en téléphonant à (418) 681-9611.

MENTIONNER: CONCOURS 36-73

L'ALLIANCE DES PROFESSEURS DE MONTRÉAL (C.E.Q.)

Offre d'emploi

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Fonction:

Sous l'autorité du Conseil d'administration et du président:
• Dirige et coordonne l'ensemble des services de l'Alliance.
• Anime l'équipe des permanents membres du secrétariat.
• Veit à l'exécution des décisions des différents organismes de direction.

• Prend les décisions nécessaires à établir les contrôles administratifs requis pour que les politiques définies par le Conseil d'administration et le Comité exécutif soient mises en application, que les objectifs visés soient atteints.

• Supervise l'administration financière courante.

• Dans le domaine de la gestion, le secrétaire général a pour fonction de prévoir, organiser, coordonner et contrôler l'administration générale de l'Alliance.

• Avise et assiste le Conseil d'administration en ce qui a trait aux grands objectifs de l'Alliance, aux politiques à établir, programmes d'action (planification) et à la conduite générale de l'association.

• Agit comme secrétaire de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration et du Comité exécutif.

• Participe à l'étude de certains comités.

Exigence particulière:

Expérience pertinente en gestion financière et en gestion de personnel.

Conditions de travail:
Contrat individuel à négocier avec l'Alliance (salaire entre \$13,000 et \$17,000).

Date limite d'inscription:
Toute personne intéressée devra soumettre sa demande et son curriculum vitae, au plus tard, le 17 novembre 1973 à:



Robert Chagnon, président
Alliance des professeurs de Montréal
4455, rue Saint-Hubert
Montréal H2J 2X1

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES HOCHELAGA-MAISONNEUVE INC.

recherche un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

ORGANISME:

- Mis en place par la volonté des gens du quartier;
- Rattaché à la loi 48 (bill 65);
- Organisme parmi d'autres qui offre des services de santé et sociaux à une population de 75,000;
- Hochelaga-Maisonneuve est un quartier ouvrier situé dans l'est de Montréal.

FONCTIONS:

Le candidat pourrait avoir à remplir les fonctions suivantes:
— Exécuter les directives du Conseil d'administration;
— Assumer la direction d'un personnel diversifié (environ 45 employés) et assumer des tâches de coordination, de programmation, de définition de tâches;
— Voir à l'administration budgétaire, s'occuper des relations avec les organismes du milieu et avec les différents paliers gouvernementaux;
— Développer une conception articulée d'un C.L.S.C. en milieu ouvrier.

CANDIDAT:

- Souple et dynamique;
- Compétence dans administration budgétaire et connaissance des rouages gouvernementaux;
- Capable d'assumer un leadership tout en travaillant en équipe;
- Est en accord avec et contribue à concrétiser les aspirations du milieu;
- S'exprime et rédige avec facilité;
- Maintient dans ses contacts un bon sens de l'humour;
- Salaire tiendra compte de sa compétence.

Les candidats intéressés feront parvenir leur demande par écrit, en y joignant un curriculum vitae détaillé, avant le 7 décembre 1973 à:

C.L.S.C. HOCHELAGA-MAISONNEUVE
1678, rue de LaSalle
Montréal H1V-2J8
a/s Mlle Louise Lépine
Secrétaire pour le
Conseil d'Administration



INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE

(2 à 5 ans d'expérience)

Division Hydro-Électrique

Essentiellement le travail consiste à vérifier et faire des études mécaniques et de structure concernant les travaux associés aux turbines hydrauliques, alternateurs et autres structures d'acier en général.

S'assurer que les dessins qui sont réalisés sous la direction du Chef Dessinateur sont conformes aux exigences des devis en général et à la conception adoptée, le tout sous la supervision directe du Chef Ingénieur.

Le candidat que nous cherchons:

Un ingénieur qui aime la mécanique, avec 2 ans d'expérience dans l'étude mécanique des turbines et alternateurs ou 5 ans d'expérience générale dans l'étude mécanique de structures d'acier et de machinerie lourde.

Toute candidature sera traitée confidentiellement. Faites-nous parvenir le résumé de votre expérience et de vos qualifications, en indiquant votre salaire actuel, ou mieux, téléphonez-nous à frais virés.

Directeur du Personnel Administratif
MARINE INDUSTRIE LIMITÉE
Sorel, Qué.
(514) 743-3351 poste 232

COMMISSION SCOLAIRE DE TAILLON

Offre d'emploi

UN PSYCHOLOGUE

(à temps partiel)

Atributions:

- Fournir une assistance professionnelle aux élèves.
 - Effectuer les tâches relatives à l'élaboration des objectifs et des politiques de travail des services de l'aide aux élèves et ce, conformément aux politiques générales et pédagogiques des écoles et de la commission scolaire.
 - Rencontrer les élèves et leur administrer des tests d'intelligence au besoin.
 - Être chargé de la rééducation et de la réadaptation de certains enfants.
 - Référencer des élèves à des spécialistes ou à des institutions spécialisées.
 - Contribuer à l'élaboration de programmes surtout pour les classes spéciales.
 - Assister et conseiller administrateurs, enseignants et parents.
 - Préparer et tenir à jour les dossiers d'élèves.
 - Avoir d'autres responsabilités inhérentes à sa fonction.
- Qualifications requises:**
- Posséder un diplôme universitaire terminal en psychologie avec option appropriée.
 - Avoir au moins seize (16) ans de scolarité.
 - Maîtriser très bien la langue anglaise, lui permettant ainsi de communiquer par écrit et verbalement avec des anglophones.

Toute personne intéressée doit envoyer son curriculum vitae avant le 16 novembre 1973 aux:

Services du personnel
Commission scolaire de Taillon
2505, rue Coderre
St-Hubert, Qué.

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE - Poste à Québec

FONCTIONS — Sous l'autorité du sous-ministre adjoint, conseiller les ministères et organismes en ce qui a trait à l'élaboration ou la révision de leurs structures et l'analyse de leurs effectifs ou de leurs systèmes et méthodes. À cette fin, le titulaire doit faire des recommandations à la direction supérieure sur les politiques d'exécution des programmes concernant l'organisation administrative et sur les techniques de planification, d'élaboration et d'évaluation des plans d'organisation et d'effectifs; voir à la formation des personnels concernés en matière d'organisation administrative; coordonner des études sur les plans d'organisation et d'effectifs et sur les systèmes et méthodes en usage et ce, dans le but d'accroître l'efficacité; agir, sur demande, à titre d'agent de renseignement et d'expert en organisation administrative auprès d'organismes péri-publics.

EXIGENCES — Diplôme universitaire dans une discipline appropriée; vaste expérience reliée aux fonctions du poste plus particulièrement dans le domaine de l'organisation administrative et de la rationalisation du travail; compétence administrative éprouvée dans des fonctions de gestion et de direction d'équipes de travail; il est souhaitable que le titulaire possède des connaissances des structures administratives et des programmes gouvernementaux.

TRAITEMENT — \$19,925 à \$25,400

CONCOURS — A620DQ - Date limite pour l'inscription: 23 novembre 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec: tél. 643-3984; Montréal: tél. 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères.

SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER CE POSTE, LA COMMISSION LIMITERA SA SÉLECTION À CES PERSONNES.



Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

ASSISTANT DE RECHERCHE Concours no. SP-73-022

Fonctions:

Construire des tests mesurant l'acquisition des connaissances et habiletés enseignées au second cycle de l'élémentaire.

Exigences:

Diplôme de premier (1^{er}) cycle en sciences de l'éducation. Posséder une formation en didactologie et en statistiques. Intérêt pour les problèmes de mesure reliés à l'apprentissage.

Lieu de travail:

Le centre INRS-Education
Complexe Scientifique du Québec
555, Boulevard Henri IV
Québec

Traitement:

Selon les échelles de salaire en vigueur et dépendant des qualifications et de l'expérience.

Seules les candidatures écrites reçues avant le 19 novembre 1973 seront retenues.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae complet en y annexant vos attestations d'études à:

Directeur du personnel
Institut national de la
recherche scientifique
Casier postal 7500
Québec
G1V 4C7

Commission de la fonction publique concours de recrutement

CONSEILLER AUPRÈS DE DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Ministère des Affaires intergouvernementales
Poste à Bruxelles et Londres

FONCTIONS — Agir comme conseiller et secrétaire général de la délégation; assurer la liaison avec le gouvernement du pays, les divers ministères et les organisations internationales; voir à l'organisation des visites ministérielles et à celles des hauts fonctionnaires; assurer un service d'accueil pour les Québécois de passage au pays; constituer ou maintenir un fichier et un service de documentation à l'usage des visiteurs de la délégation; alimenter l'information au pays sur les activités du Québec dans les secteurs politique, économique, touristique et culturel; maintenir la communication avec le monde des affaires.

EXIGENCES — Diplôme universitaire terminal dans une discipline appropriée; expérience dans les domaines de l'information, des relations publiques; être familier avec la politique internationale, le contexte européen et en particulier avec le Royaume Uni ou le Bénélux; maîtriser les langues anglaises et françaises.

TRAITEMENT — Initial pouvant atteindre \$19,140

CONCOURS — A105AM - Date limite pour l'inscription: 17 novembre 1973.

SECRÉTAIRE JUDICIAIRE

Ministère de la Justice - Postes à Montréal et Saint-Jérôme

FONCTIONS — Assister aux audiences des Cours de Justice et y tenir le procès-verbal des débats; transcrire au dactylographe les débats judiciaires enregistrés sur ruban magnétique et s'assurer que la transcription est fidèle et intégrale; s'assurer que les dossiers soumis à l'audience sont conformes aux exigences de la loi.

EXIGENCES — Diplôme de fin d'études secondaires; 3 années d'expérience pertinente; connaître la dactylographie; connaissance de l'anglais et du français.

TRAITEMENT — Initial pouvant atteindre \$6,998. Possibilité de carrière jusqu'à \$8,783.

CONCOURS — A225A - S'inscrire immédiatement.

S'inscrire à l'aide du questionnaire offre de service qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission de la fonction publique (Québec: tél. 643-3984; Montréal: tél. 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères. Joindre une photocopie de ses attestations d'études officielles.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler les postes vacants, la commission limitera sa sélection à ces personnes.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions en pages 10, 12, 13 et 14

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HENRI-BOURASSA demande

des professeurs pour enseigner les mathématiques au Sec. V, dans le cadre de l'Éducation des Adultes, à Maniwaki, pour une durée de 15 semaines.

Faire parvenir votre candidature au:

Directeur des services au personnel
C.S.R. Henri-Bourassa
C.P. 1410
Mont-Laurier, P.Q.
J9L 1L1



LA CITÉ D'ALMA (population 23,000)

recherche

RÉGISSEUR DES SPORTS

FONCTION:
— Sous l'autorité du Service des Parcs et Récréations.
— Il est responsable de la programmation sportive du milieu, de même que de tout l'équipement (matériel et facilités).
— Responsable du personnel sous sa juridiction.
— Il coordonne le travail des organismes sportifs et les assiste au besoin.
— Administre le budget.
— Responsable de l'utilisation des locaux à la disposition des organismes.
— Responsable de la publicité et de l'information sur les activités de son secteur.
— Assiste son supérieur au besoin.

QUALIFICATIONS:
Baccalauréat en récréologie et/ou éducation physique. L'équivalent sera à considérer.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Bénéfices marginaux usuels et salaire selon qualifications et expérience en conformité avec le plan de salaire en vigueur.

NOTE:
L'expérience acquise dans ce domaine sera considérée.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le premier (1er) décembre 1973 à:

La Cité d'Alma
Service du Personnel
140, St-Joseph Sud
Alma, P.Q.

La Société de l'Aide à l'Enfance de Prescott & Russell

recherche la personne suivante pour décembre 1973.

TRAVAILLEUR(SE) SOCIAL(E)

pour bureau situé à Hawkesbury, Ontario, 50 milles à l'ouest de Montréal

Fonctions:

Une occasion unique de travailler avec des foyers de groupes d'adolescents et enfants et opportunité de participer au développement de programmes préventifs reliés à l'agence.

Exigences:

Formation universitaire en travail social ou équivalence et expérience. Le candidat devra être bilingue.

Salaires:

Selon les qualifications et l'expérience plus d'excellents bénéfices marginaux.

Les candidats devront s'adresser ou téléphoner à:

M. Pierre Lalonde, Directeur,
Société de l'Aide à l'Enfance de Prescott & Russell,
C.P. 248,
Plantagenet, Ontario
Téléphone: (613) 673-5148

MANOIR VERDUN

Centre d'accueil pour personnes âgées (320 lits) recherche

infirmier(e) autorisé(e)

Temps complet de soir
Poste de responsabilité

Avantages:

Fin de semaine aux deux semaines.
Pas de rotation.

Communiquer avec:

Manoir Verdun
5500, boul. LaSalle
Verdun, Qué.
Tél.: 769-8801

Centre Psycho-Social du Diocèse de St-Jérôme

demande

ERGOTHÉRAPEUTE

Ergothérapeute diplômée à temps complet pour travail d'évaluation et de thérapie individuelle et éventuellement de groupe dans une clinique externe de psychiatrie infantile à St-Jérôme.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Dr Fernand Léonard
Directeur clinique
Centre psycho-social de St-Jérôme
358, rue Laviolette
St-Jérôme J7Y 2T1
Tél.: 861-4584 (ligne directe) ou
436-4533 interurbain

Poste disponible pour une Économiste Ménagère

Dans la région de Bathurst, Nouveau-Brunswick

Responsabilités:

Responsable d'un programme d'éducation populaire en économie domestique, portant surtout sur l'administration du foyer, les finances familiales, l'alimentation, le développement de l'enfant et les relations familiales. Ce programme est organisé dans le cadre d'un programme de counselling pour familles faisant de la récupération scolaire et du recyclage. Le bureau est situé à Bathurst.

Qualifications:

Baccalauréat en économie domestique.

La candidate doit pouvoir communiquer en français.

Traitement:

De \$8,736 à \$10,700, selon les qualifications et l'expérience.

Adresser sa demande immédiatement en précisant sa compétence à la:

Directrice
Section Économie Domestique
Ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement Rural
C.P. 1360
Frédéricton, Nouveau-Brunswick.

CENTRE HOSPITALIER DE VALLEYFIELD

RECHERCHE

TROIS ERGOTHÉRAPEUTES

Fonction:

Travail à l'intérieur d'équipe multi-disciplinaire de la clinique externe de psychiatrie, auprès d'enfants et/ou d'adultes.

Endroit:

Centre Hospitalier de Valleyfield.

Exigence:

Membre de la C.P.E.Q.

Salaires:

Selon les échelles du M.A.S.Q.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 24 novembre 1973 à:

Service du Personnel,
Centre Hospitalier de Valleyfield,
245, rue Salaberry,
Valleyfield, P. Qué.
J6S 4V9
Tél. (514) 373-3360

Corporation du Centre Local de Services Communautaires

C.L.S.C. Arthur-Caux

Laurier-Station
Cité Lotbinière, Québec

Directeur Général

C.L.S.C.

Responsabilités:

Personne qui, mandatée par le Conseil d'administration est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services, le tout en conformité avec les politiques et directives émises par le Conseil d'administration et le ministère des Affaires sociales. Le candidat devra élaborer et mettre sur pied, en collaboration avec une équipe multidisciplinaire, les programmes et services tant du domaine de la santé que du social, compte tenu des besoins du milieu et en conformité avec la loi 65 et son règlement.

Exigences:

Être détenteur d'un diplôme universitaire en sciences administratives, en sciences humaines, ou posséder une formation secondaire ou collégiale et avoir une expérience administrative jugée valable, dans le secteur des affaires sociales, ou dans un domaine connexe, et participation active avec des groupes communautaires de préférence en milieu rural et/ou formation au travail de groupe. Aptitudes manifestes au travail de conception, de coordination et de direction. Avoir une connaissance des méthodes administratives actuelles. Avoir une formation générale permettant d'envisager d'une façon réaliste des situations diverses.

Rémunération:

Suivant les normes du ministère des Affaires sociales et selon les qualifications du candidat.

Inscription:

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae avant le 7 décembre 1973.

À l'adresse suivante:

C.L.S.C. Arthur-Caux
a/s Marcel Côté
C.P. 189, Laurier-Station,
Cité Lotbinière, P.Q.

LA CAISSE POPULAIRE STE-COLETTE DE MONTRÉAL-NORD

est à la recherche d'un GÉRANT

LA FONCTION:

— Planifie, organise, dirige et contrôle, sous l'autorité du Conseil d'administration, l'ensemble des activités de la Caisse.

— Le nombre total d'employés est de 15.

LES EXIGENCES:

— Diplôme d'étude collégiale ou l'équivalent.
— Expérience minimum de cinq (5) ans dans une Caisse populaire ou une banque.

— L'expérience pourra toutefois compenser pour la scalarité.

— Très bonnes connaissances administratives.

— Être âgé d'environ 35 ans.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL:

— Salaire selon l'échelle prévue pour une Caisse de cette importance.

— Excellents avantages sociaux.

Toute personne intéressée à poser sa candidature pour ce poste doit faire parvenir son "curriculum vitae" avant le 20 novembre 1973.

Service du Personnel de
l'Union Régionale de Montréal
des Caisses Populaires Desjardins
8175, boul. St-Laurent
Montréal 351, Québec



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Sherbrooke, Qué.

Le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (C.H.U.) est à la recherche d'un(e):

TECHNICIEN(NE) MÉDICAL(E) R.T.

GRADE III

FONCTION:

Pour le laboratoire de pathologie, Spécialisé(e) en histochimie, histologie, en fluorescence, coloration spéciale et immunofluorescence.

EXIGENCES:

Doit détenir un diplôme d'études collégiales de la corporation des technologistes médicaux du Québec et avoir au moins 5 ans d'expérience.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur "curriculum vitae" détaillé avant le 30 novembre 1973 à:

La direction du personnel,
Responsable - Secteur emploi
Centre hospitalier universitaire
Clinique de l'Université de Sherbrooke
SHERBROOKE, P.Q.

Directeur du Service Social Scolaire

ENDROIT:

Amos

TÂCHES:

— Voit à l'organisation et à la coordination des différentes activités professionnelles du Service Social Scolaire dans la région;
— En collaboration, aide à la formulation et à la mise sur pied des projets à réaliser par les praticiens et donne de la consultation individuelle;
— Prépare et participe aux rencontres à l'intérieur du service (comités conjoints, réunions de service, etc...);
— Voit en général à assurer des services sociaux de qualité à la population scolaire desservie;
— Assume, selon sa disponibilité, une certaine charge de travail clinique auprès de la population scolaire.

EXIGENCES:

— Baccalauréat ou maîtrise en Service Social;
— Minimum d'une année d'expérience et préférentiellement deux années et plus d'expérience;
— Les candidatures des T.A.S. seront considérées compte tenu des années d'expérience pertinentes.

CONDITIONS D'EMPLOI:

— Echelle de salaire du Ministère des Affaires Sociales;
— Prime de responsabilité;
— Bénéfices sociaux des cadres.

DISPONIBILITÉ: Immédiate.

Toute demande doit être envoyée avant le 15 novembre 1973 à:

Directeur général,
Le Service Social de l'Ouest Québécois Inc.
282, 1ère Ave. Est,
AMOS, P.Q.
J9T 1H3.

DIRECTEUR DU BUREAU RÉGIONAL

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC - Postes à Québec et Montréal.

FONCTIONS

— Sous l'autorité du directeur général des opérations, superviser, contrôler et coordonner à l'intérieur du territoire sous sa juridiction, l'ensemble des activités relatives à la négociation, l'analyse et le financement des programmes d'habitation et d'amélioration des conditions de l'habitat en vue d'en assurer la réalisation; informer et conseiller les clients de la société sur la portée de la loi et des modalités de ses règlements et les assister dans la préparation de leurs programmes; soumettre à la direction, avec recommandations appropriées, les projets dont la négociation et l'analyse sont complétées et ceux dont la réalisation est terminée.

EXIGENCES

— Diplôme universitaire en sciences de l'administration, en sciences appliquées ou en toute autre discipline appropriée; vaste expérience reliée aux fonctions du poste notamment dans les domaines de l'habitation, du réaménagement urbain et de leur financement; expérience en gestion et en administration. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ces secteurs d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT — \$19,925 à \$25,400.

CONCOURS — A620EA - Date limite pour l'inscription: 23 novembre 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec: tél.: 643-3984; Montréal: tél.: 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères.

SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER CE POSTE, LA COMMISSION LIMITERA SA SÉLECTION À CES PERSONNES.

DIRECTEUR ADJOINT DU BUREAU RÉGIONAL

Habitation

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC - Postes à Québec et Montréal

FONCTIONS

— Sous l'autorité du directeur du bureau régional, le titulaire est responsable, à l'intérieur du territoire, de la direction et de la coordination des activités relatives à la négociation, l'analyse, le financement et la réalisation des programmes d'habitation pour personnes et familles à faible revenu et à revenu modique. A cette fin, il doit diriger les équipes pluridisciplinaires de travail chargées de négocier et d'analyser les programmes proposés par les requérants; superviser la réalisation des programmes approuvés par la Société et recommander les débours des prêts; superviser la fermeture des prêts et assister la direction des finances et de l'administration dans la vérification des coûts de réalisation des programmes.

EXIGENCES

— Diplôme universitaire en sciences de l'administration, en sciences appliquées ou en toute autre discipline appropriée; vaste expérience reliée aux fonctions du poste notamment dans les domaines de l'habitation, de la construction et de leur financement; expérience en gestion et en administration. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ces secteurs d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT — \$18,950 à \$23,100.

CONCOURS — A620DV - Date limite pour l'inscription: 23 novembre 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec: tél.: 643-3984; Montréal: tél.: 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères.

SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER CE POSTE, LA COMMISSION LIMITERA SA SÉLECTION À CES PERSONNES.



Offre d'emploi

Le Cegep de Rimouski requiert les services d'un professeur en assistance sociale à plein temps

Qualifications:

— Les candidats devront être porteurs d'un diplôme de 1er cycle universitaire en service social, option clinique. La tâche consiste à enseigner et superviser des stages en assistance sociale.
— Expérience requise.

Date d'entrée en fonction:

Début janvier 1974.

Traitement:

Selon les normes du décret tenant lieu de convention collective.

Toute candidature devra parvenir au Directeur des services pédagogiques d'ici le 23 novembre 1973. On est prié de joindre un dossier complet à son offre de services.

Cegep de Rimouski
60 ouest, de l'Évêché
Rimouski, Qué.

LA COOPÉRATIVE DE TÉLÉVISION DE L'OUTAOUAIS



DIRECTEUR GÉNÉRAL

Détenteur du permis d'opération pour la deuxième station de télévision de langue française dans la région Hull/Ottawa (Canal 30), CTVO, par sa philosophie novatrice de la télédiffusion et l'esprit coopératif qu'elle désire développer, poursuit ses activités afin de permettre à la population de la région, lors de l'ouverture de la station en octobre 1974, d'utiliser tous les services inhérents à la télédiffusion.

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL devra donc, en plus d'avoir une vaste expérience du milieu de la télévision, connaître le système coopératif, susciter la participation de la population et innover dans le domaine de la gestion. La connaissance de la région sera un atout. Le salaire sera déterminé selon la compétence et l'expérience.

Faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 16 novembre 1973 à:

M. Gilles Poulin
CTVO
Case Postale 967
Hull, P. Québec.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions en pages 10, 11, 13 et 14

POSTES DISPONIBLES AU
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE

SOINS INFIRMIERS	FONCTIONS	EXIGENCES	TRAITEMENT
Assistante-directrice - secteur éducation.	Implanter des programmes à court et à long termes de développement et de promotion chez tout le personnel infirmier.	Licence A.I.I.P.A. Bacc. ou Maîtrise	Les conditions de travail et les salaires sont ceux qui prévalent dans le milieu hospitalier.
Assistants-directrices - secteur clinique (2).	Élaborer, analyser et contrôler les normes de qualités de soins du secteur sous sa responsabilité.	Expérience en milieu hospitalier et à des postes de responsabilité.	

Les candidatures devront être adressées à: **La Direction du personnel, a/s Responsable emploi Clinique de l'Université de Sherbrooke - Centre hospitalier universitaire-Sherbrooke**

AVANT LE 30 NOVEMBRE 1973

VICE-PRÉSIDENT SERVICES ADMINISTRATIFS

Salaire supérieur à \$25,000.

Un organisme à caractère public recherche un administrateur d'expérience pour prendre la direction des services administratifs. Entre autres tâches à accomplir, il y a l'établissement de méthodes et de procédures pour l'organisation elle-même, l'élaboration de mécanismes de contrôle des opérations d'organismes périphériques, l'intégration de fichiers de données très complexes et la conception des systèmes d'informatique nécessaires.

Le défi est de taille. Le candidat recherché deviendra l'un des pivots d'une organisation dont le budget est de l'ordre de plusieurs centaines de millions de dollars. Il doit avoir une grande expérience administrative, des qualités de leadership et de relations humaines exceptionnelles en plus de maîtriser les éléments techniques nécessaires à la gestion de l'informatique.

Faites parvenir votre curriculum vitae en référant au titre de cette annonce. Tout document demeurera strictement confidentiel.

CEGIR

Centre d'études, de gestion, d'informatique et de recherches
50 ouest, Place Crémazie, Suite 920
Montréal, Qué. H2P 2J6

ANALYSTE SYSTÈMES ET MÉTHODES

L'Alliance, compagnie mutuelle d'assurance-vie, est à la recherche d'un Analyste de systèmes et méthodes possédant un diplôme universitaire et quelques années d'expérience dans ce domaine.

SALAIRE À DISCUTER

EXCELLENTS BÉNÉFICES MARGINAUX ET EXCELLENTE CONDITIONS DE TRAVAIL.

Alliance S.V.P. composer 284-3792
mutuelle-vie

LE CONSEIL SCOLAIRE DE NORTH YORK

demande pour le 1er janvier 1974

PROFESSEURS

- (1) Éducation spéciale, 9-10 (français-mathématiques-sciences)
- (1) Histoire - Français (10-11-13)

Prière de faire parvenir les candidatures à:

M. L.T. Rémillard, Directeur
École Secondaire Étienne Brûlé
300, Banbury Road
Willowdale, Ontario
Tél. (éc.) (416) 449-5006
(rés.) (416) 449-3271

HÔPITAL MONTFORT

(Hôpital général de 232 lits)

recherche un(e)

DIRECTEUR(TRICE) DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Fonctions: Sous l'autorité du directeur général, cette personne contrôle et coordonne toutes les activités financières de l'hôpital. Il (elle) est responsable au niveau des politiques des services des achats, du personnel et l'éducation en cours de service.

Qualifications:
— Degré universitaire en administration ou en commerce.
— Expérience en administration hospitalière est un avantage.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Richard Archambault
Directeur du personnel
Hôpital Montfort
Chemin Montréal
Ottawa, Ont.
K1K 0T2

DIRECTEUR DU SERVICE DES COMMUNICATIONS

MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS - Poste à Québec.

FONCTIONS — Sous l'autorité du sous-ministre, le titulaire de ce poste sera responsable d'élaborer et d'établir une politique globale de communications en vue d'assurer une meilleure compréhension des politiques et programmes du ministère. À cette fin, il devra: mettre en oeuvre des programmes d'information et de sensibilisation relatifs aux activités et services du ministère; représenter le ministère auprès des média d'information et des corps intermédiaires; établir un programme efficace de communications internes à l'intention des employés du ministère.

EXIGENCES — Diplôme universitaire dans une discipline appropriée; environ 10 années d'expérience reliée aux fonctions du poste. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine de l'information et des communications peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT — \$16,100 à \$20,200.

CONCOURS — A621DK - Date limite pour l'inscription: 23 novembre 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec: tél.: 643-3984; Montréal: tél.: 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères.

SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER CE POSTE, LA COMMISSION LIMITERA SA SÉLECTION À CES PERSONNES.



Fonction publique Canada / Public Service Canada

CE CONCOURS EST OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

INGÉNIEURS RÉSIDENTS

\$13,965. -
\$15,870.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DORVAL, P.Q.

FONCTIONS: Sous la direction d'un ingénieur de secteur, dirige et administre sur le chantier le programme annuel de la construction d'un ou plusieurs chantiers dans la région du Québec. Fournit un service de consultant en génie. Dirige et administre un bureau de génie pour la construction. Le genre de projets assignés inclut les projets associés aux services extérieurs, tels que pistes, routes, aqueducs, égouts ainsi que les projets de bâtiments associés ou non fonctionnant d'une aéro-gare, tours de contrôle, etc. Remplit d'autres fonctions connexes.

QUALITÉS: Diplôme universitaire d'ingénieur ou admissibilité à l'accréditation comme ingénieur professionnel au Canada. Plusieurs années d'expérience dans des travaux connexes; et aura démontré une aptitude professionnelle administrative pour pouvoir remplir les fonctions d'une façon satisfaisante. L'emploi demande beaucoup de voyageant et/ou de longues périodes à l'extérieur du bureau régional durant la saison de construction.

La connaissance et l'usage de la langue française sont essentiels. Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ces concours.

Toute personne intéressée doit remplir une demande d'emploi (PSC 367-401) qu'elle peut se procurer aux bureaux de poste, aux Centres de main-d'oeuvre et aux bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada et l'adresser comme suit:

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE,
PLACE DU CANADA, SUITE 1360,
1010 OUEST, RUE DE LA GAUCHETIÈRE,
MONTREAL, P.Q. H3B 2R1

Veuillez mentionner le numéro de concours 73-M85-20 (EN-ENG-3)

CENTRE HOSPITALIER DE VALLEYFIELD RECHERCHE

Une infirmière autorisée.

Fonction: — Travail à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire de la clinique externe de psychiatrie, auprès de patients adultes.

Endroit: — Centre Hospitalier de Valleyfield.

Exigence: — Membre en règle de l'A.I.I.P.Q.
— Automobile requise.

Salaire: — Selon les échelles du M.A.S.Q.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 24 novembre 1973 à:

Service du personnel,
Centre Hospitalier de Valleyfield,
245, rue Salaberry,
Valleyfield, P. Qué.
J6S 4V9
Tél.: (514) 373-3360

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE YOVILLE

est à la recherche de

PROFESSEURS

- 2 professeurs - Français (temps plein)
- 1 professeur - Anglais (temps plein)
- 1 professeur - Éducation technologique
- 1 professeur - Catéchèse (temps plein)
- 1 professeur - Éducation physique (temps partiel)
- 1 professeur - Enfance inadaptée (temps plein)

Envoyer votre offre de service en mentionnant le poste désiré à:

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE YOVILLE
Service du personnel
200, rue Ellice
Beauharnois, Québec
J6N 1Y1

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

requiert les services de:

- 1 DIPLÔMÉ EN NURSING
- 1 DIPLÔMÉ EN SCIENCES SOCIALES

DIPLÔME EN NURSING: DOMAINE DES MALADIES INDUSTRIELLES

Description du poste: Construire des indices de symptômes de maladies industrielles (à partir d'entrevues et de documentation spécialisées - travail supervisé par un spécialiste). Établir des relations significatives entre, d'une part, les problèmes vécus au travail, les types d'industrie, les produits manipulés et, d'autre part, les maladies industrielles correspondantes.

Durée du travail: Cinq (5) mois (flexibilité d'horaire à discuter).

Qualifications requises: — connaissance des milieux de travail et de préférence expérience en industrie et/ou en recherche.
— baccalauréat ou maîtrise en nursing, spécialité en hygiène industrielle ou l'équivalent.

DIPLÔME EN SCIENCES SOCIALES: DOMAINE DU TRAVAIL

Description du poste: Participer à toutes les étapes d'une recherche appliquée portant sur l'attribution du revenu et sur les conditions de travail, les accidents et les maladies industrielles touchant les salariés des secteurs manufacturiers, de la construction et des services publics.

Durée du travail: Quinze (15) mois.

Qualifications requises: — connaissance pratique des problèmes quotidiens et des réglementations du travail tant syndicales que gouvernementales.
— Capacité à construire un questionnaire fermé et à traiter des données par informatique.
— Diplôme en sciences sociales (maîtrise de préférence).

Salaire et conditions de travail selon la convention collective.
Date limite du concours: Vendredi, le 16 novembre 1973.

Les candidats doivent envoyer leur "curriculum vitae" à:

Directeur général
Conseil de Développement social
du Montréal métropolitain
445, rue Saint-François-Xavier
Montréal (H2Y 2T1)

ARCHITECTES

On demande immédiatement architectes avec expérience dans l'élaboration du design ou dans la production de dessins d'exécution.

Salaire selon qualifications et expérience.

Prière d'écrire à:

Case 2124, Le Devoir, Montréal

ARCHITECTES

Pour les postes suivants:

1/ **ARCHITECTE DE PROJET** chargé de la gérance de l'équipe architecturale d'un important développement urbain. Capable de coordonner le travail des experts-conseils et de communiquer directement avec le client. Responsable à l'associé en charge du projet.

Qualifications:

Membre de l'A.A.P.Q. ou l'équivalent et posséder un minimum de 8 années d'expérience dans un certain nombre dans un poste semblable.

Salaire:

Selon qualifications.

2/ **ARCHITECTE DE PROJET** chargé de l'élaboration du design pour un important développement urbain. Capable de coordonner le travail d'autres architectes dans la préparation de dessins d'exécution. Responsable à l'associé en charge du projet.

Qualifications:

Membre de l'A.A.P.Q. ou l'équivalent et posséder un minimum de 4 années d'expérience dans un poste semblable.

Salaire:

Selon qualifications.

Prière d'écrire à:

Case 2123, Le Devoir, Montréal



COLLÈGE DE VALLEYFIELD

Le Collège de Valleyfield requiert les services de professeurs dans les spécialités et disciplines suivantes pour janvier 1974:

1) PROFESSEUR À PLEIN TEMPS EN TECHNIQUES ADMINISTRATIVES

- Structure de l'entreprise
- Personnel
- Marketing

2) PROFESSEUR À PLEIN TEMPS EN TECHNIQUES ADMINISTRATIVES

- Comptabilité
- Prix de revient
- Structure de l'entreprise

Qualifications requises:

Diplôme universitaire dans l'une ou l'autre des spécialités.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 16 novembre 1973 à:

Robert Savard
Directeur des Services au Personnel
Collège de Valleyfield
169, rue Champlain
Valleyfield
J6T 1K6

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS



REQUIERT LES SERVICES D'UN

ANALYSTE CONSEIL EN PERSONNEL

Responsabilités générales: — Conseille la Direction et les employés sur toute question relative à la gestion du personnel.

— Analyse et élabore les politiques aux procédés relatifs à l'administration du personnel pour l'ensemble de la Fédération.

— Responsable du recrutement de la sélection et de l'orientation des employés techniques, professionnels et cadres intermédiaires.

Qualifications:

Le candidat recherché doit posséder en plus d'une formation universitaire en relations industrielles, une expérience pertinente d'au moins 3 ans.

Aptitudes:

- Facilité à communiquer.
- Esprit d'analyse et de synthèse.

Conditions de travail:

- Lieu de travail: Lévis.
- Le salaire variera selon les qualifications et l'expérience.
- Avantages sociaux usuels.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

La Direction du Personnel,
150, avenue des Commandeurs,
Lévis, Québec

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX SAGUENAY-LAC ST-JEAN-CHIBOUGAMAU

OFFRE D'EMPLOI

Le Centre de Services Sociaux Saguenay-Lac St-Jean-Chibougamau a besoin des services d'un:

AGENT DE GESTION DU PERSONNEL

ENDROIT DE TRAVAIL:

Bureau Central de Chicoutimi

FONCTION:

Sous la responsabilité du Directeur des Services Administratifs. Élaborer et coordonner l'application des politiques de gestion du personnel. Représenter l'employeur dans le domaine des relations de travail.

CONDITION:

Diplôme universitaire terminal en relations du travail et minimum un an d'expérience.

SALAIRE:

Selon l'échelle de salaires du ministère des Affaires sociales. Plan d'avantages sociaux.

Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 20 novembre 1973 à:

Le Directeur des Services Administratifs
Centre de Services Sociaux
Saguenay-Lac St-Jean-Chibougamau
599, rue Hôtel-Dieu
Chicoutimi, Qué.
Téléphone: 418-549-3254.

La compagnie Canadian Bechtel a un besoin immédiat de:

- DIRECTEURS ET D'INGÉNIEURS DE PROJETS
- SUPERVISEURS D'INGÉNIEURIE
- SPÉCIALISTES SENIORS EN INGÉNIEURIE
- INGÉNIEURS DE PROCÉDÉS

Les personnes devront posséder de l'expérience dans les domaines suivants:

- mines et métallurgie
- pâtes et papiers
- raffinerie et produits chimiques
- énergie (nucléaire et houille noire)

La Canadian Bechtel est une compagnie de projets et constructions aux vastes possibilités qui, à son bureau de Montréal, a besoin d'un personnel hautement qualifié pour prendre en charge des projets et des chantiers de première importance.

Les personnes qui seront choisies doivent être des spécialistes de premier plan. De plus, elles devront avoir des diplômes reconnus par les différentes provinces canadiennes. Nous offrons de généreuses allocations de logement et de déménagement ainsi que d'appréciables bénéfices marginaux.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae à:

CANADIAN BECHTEL LIMITED
Case postale 2340
St-Laurent, P.Q.
H4L 4Y4



Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions en pages 10, 11, 12 et 14

DIRECTEUR ADJOINT DU BUREAU RÉGIONAL

Amélioration des conditions de l'Habitat

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC - Postes à Québec et Montréal.

FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur du bureau régional, le titulaire est responsable, à l'intérieur du territoire, de la direction et de la coordination des activités relatives à la négociation, l'analyse, le financement et la réalisation des programmes de rénovation, d'amélioration de quartiers, de restauration d'édifices résidentiels, d'acquisition et d'aménagement de terrains. A cette fin, il doit diriger les équipes pluridisciplinaires de travail chargées de négocier et d'analyser les programmes proposés par les requérants; superviser la réalisation des programmes approuvés par la Société et recommander les débours des prêts; superviser la fermeture des prêts et assister la direction des finances et de l'administration dans la vérification des coûts de réalisation des programmes.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en sciences de l'administration, en sciences appliquées ou en toute autre discipline appropriée; vaste expérience reliée aux fonctions du poste notamment dans le domaine de l'aménagement et du réaménagement du territoire urbain; expérience en gestion et en administration. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ces secteurs d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT — \$18,950 à \$23,100.

CONCOURS — A620EC - Date limite pour l'inscription: 23 novembre 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec: tél.: 643-3984; Montréal: tél.: 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères.

SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER CE POSTE, LA COMMISSION LIMITERA SA SÉLECTION À CES PERSONNES.

ANALYSE DES POLITIQUES DE PERSONNEL

Le Conseil du trésor recherche des candidats en vue de combler des postes de direction supérieure et de professionnels à Québec.

DIRECTEUR DE L'ANALYSE DE LA CLASSIFICATION ET DES EFFECTIFS

FONCTIONS — Sous l'autorité du secrétaire adjoint aux politiques de personnel, le titulaire est responsable d'analyser la classification et les plans d'effectifs relatifs au personnel des secteurs de l'éducation, des affaires sociales et de la fonction publique. A cette fin, il doit: analyser la classification en fonction des plans d'organisation et des plans d'effectifs; comparer et hiérarchiser les emplois compte tenu des définitions de fonctions, des descriptions de tâches, de la structure des emplois, des qualifications requises, de l'expérience exigée et des autres caractéristiques des emplois; diriger et animer des groupes de travail inter-sectoriels.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en sciences administratives, économiques, sociales ou en toute autre discipline appropriée; vaste expérience dans le domaine des politiques de personnel.

TRAITEMENT — jusqu'à \$25,400

CONCOURS — A620DX

DIRECTEUR DE L'ANALYSE DE LA POLITIQUE SALARIALE

FONCTIONS — Sous l'autorité du secrétaire adjoint aux politiques de personnel, le titulaire est responsable d'effectuer des travaux d'analyse des composantes de la politique salariale (rémunération et avantages de l'emploi), des interrelations entre la politique salariale et la politique budgétaire, compte tenu des plans d'organisation et des plans d'effectifs et de l'interrelation entre la politique salariale et l'économie, d'une part et entre la politique salariale et le marché du travail, d'autre part; diriger et animer des groupes de travail inter-sectoriels.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en sciences économiques ou en toute autre discipline appropriée; vaste expérience dans le domaine des politiques de personnel.

TRAITEMENT — jusqu'à \$25,400

CONCOURS — A620DY

DIRECTEUR DE L'ANALYSE DES POLITIQUES DE GESTION DU PERSONNEL

FONCTIONS — Sous l'autorité du secrétaire adjoint aux politiques de personnel, le titulaire est responsable d'analyser les composantes normatives des politiques de personnel (politiques administratives, politiques de gestion, politiques de développement et politiques de mobilité) et les interrelations entre ces politiques et la politique budgétaire et ce, en ce qui a trait au personnel des secteurs de l'éducation, des affaires sociales et de la fonction publique et péri-publique; diriger et animer des groupes de travail inter-sectoriels.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en sciences administratives, économiques, sociales ou en toute autre discipline appropriée; vaste expérience dans le domaine des politiques de personnel.

TRAITEMENT — jusqu'à \$25,400

CONCOURS — A620DZ

ANALYSTE EN RÉMUNÉRATION - 3 postes

FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur de l'analyse de la politique salariale, analyser des composantes de la rémunération pour chaque groupe de personnel, telles que: taux de croissance, taux de traitement, suppléments, allocations, disparités inter-régionales et inter-sectorielles, etc.; déterminer la rémunération; diriger et animer des groupes de travail inter-sectoriels.

EXIGENCES — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences économiques ou en toute autre discipline appropriée; expérience dans le domaine des politiques de personnel.

TRAITEMENT — jusqu'à \$19,140

CONCOURS — A105AL - Date limite pour l'inscription: 23 novembre 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec: tél.: 643-3984; Montréal: tél.: 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères.

SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER LES POSTES VACANTS, LA COMMISSION LIMITERA SA SÉLECTION À CES PERSONNES.

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES HUMAINES

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE - Poste à Québec

FONCTIONS — Sous l'autorité du sous-ministre adjoint, établir et administrer des programmes de mise en valeur des ressources humaines dans le but d'améliorer la qualité du personnel et ce, dans une perspective de développement de l'organisation. A cette fin, le titulaire doit: coordonner l'élaboration et la mise en application des programmes de formation, de perfectionnement, d'entraînement en situation et d'accueil; élaborer des politiques de mobilité du personnel, fournir aux ministères et organismes l'information requise en vue d'assurer une meilleure utilisation de leur personnel; procéder au placement du personnel excédentaire et assister les ministères et organismes dans la solution des problèmes d'orientation individuelle; assister les ministères et organismes dans l'étude et la solution des problèmes de comportement de leurs employés.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en sciences humaines ou en toute autre discipline appropriée; vaste expérience dans le domaine de la gestion des ressources humaines plus particulièrement dans des activités visant le perfectionnement et la formation du personnel; compétence administrative éprouvée dans des fonctions de gestion et de direction d'équipes de travail.

TRAITEMENT — \$21,625 à \$27,675

CONCOURS — A620DR - Date limite pour l'inscription: 23 novembre 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec: tél.: 643-3984; Montréal: tél.: 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères.

SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER CE POSTE, LA COMMISSION LIMITERA SA SÉLECTION À CES PERSONNES.



Fonction publique Canada / Public Service Canada

CONCOURS OUVERTS ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES CARRIÈRES SCIENTIFIQUES ET SPÉCIALISÉES \$7,000 - \$30,000

Québec et la région de la capitale nationale

La Fonction publique du Canada offre aux scientifiques et spécialisés la possibilité de faire carrière à des postes où ils devront donner toute leur mesure. Les ingénieurs ont un vaste choix de carrières en génie civil, électronique, aéronautique, géométrique et chimique, en arpentage, électrotechnique et construction mécanique. Les chercheurs scientifiques ont la chance de faire partie de l'une des plus grandes et des plus progressives équipes scientifiques au monde qui comprend des spécialistes de pratiquement toutes les disciplines. Pour ceux qui s'intéressent à la science mais qui ne sont pas particulièrement attirés par la recherche, il existe de nombreuses carrières en chimie, en biologie et en physique soit en science pure, soit dans le domaine de la réglementation fédérale, notamment en ce qui a trait aux industries alimentaire et pharmaceutique. Vous trouverez ci-après les postes actuellement vacants auxquels nous vous engageons à poser votre candidature. Même si aucun de ces postes ne vous intéresse à l'heure actuelle, faites-nous parvenir une demande d'emploi dans l'éventualité de vacances futures qui vous conviendront.

GÉNIE

INGÉNIEUR DE CONFORMITÉ (VÉHICULES AUTOMOBILES) - Évaluer du point de vue technique les plans de certains véhicules automobiles - traitement jusqu'à \$15,870 - no de référence: 73-204-43-10.

INGÉNIEUR SUPÉRIEUR (PÉTROLE ET GAS NATUREL; MARCHÉ CANADA-ÉTAT-UNIS) - Planifier et diriger l'étude technique des besoins actuels et futurs du Canada en ce qui a trait aux systèmes pétroliers - traitement jusqu'à \$24,958 - no de référence: 73-210-10.

INGÉNIEUR SUPÉRIEUR, INSTALLATIONS FÉDÉRALES - Lancer, planifier et diriger des programmes et des travaux géométriques de dépollution des eaux, de l'air et des sols - traitement jusqu'à \$18,702 - no de référence: 73-208-76-10.

INGÉNIEUR, EXPLOITATION PÉTROLIÈRE EN MER - Appliquer les règlements gouvernementaux sur l'exploration pétrolière en mer - traitement jusqu'à \$18,702 - no de référence: 73-207-28-10.

SPÉCIALISTE DE LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES AGRICOLES - Fournir des services consultatifs spécialisés sur les projets touchant la production, la manutention et la distribution des aliments et sur la mise en valeur et l'utilisation des ressources hydrauliques et terrestres et la mise en valeur des ressources agricoles - traitement jusqu'à \$18,702 - no de référence: 73-207-25-10.

INGÉNIEUR DES NORMES DE CHAUSSÉES - Superviser un petit groupe responsable de l'étude et de la construction des chaussées d'aéroports - traitement jusqu'à \$18,702 - no de référence: 73-200-113-10.

ARCHITECTURE

ARCHITECTE PAYSAGISTE SUPÉRIEUR (SOUS-SECTION DES IMMEUBLES) - Établir les besoins dans le cadre des projets, des plans directeur et des plans d'aménagement de terrains, étudier les suggestions des consultants, participer à la supervision de la construction et au programme d'entretien - traitement jusqu'à \$22,664 - no de référence: 73-230-58-10.

ARCHITECTE PAYSAGISTE SUPÉRIEUR (SOUS-SECTION DES ROUGES) - Évaluer visuellement les possibilités en matière de loisirs et tous les autres besoins en vue de la construction d'une route de la plus haute qualité sur le plan visuel, tout en bouleversant le moins possible l'environnement naturel - traitement jusqu'à \$22,664 - no de référence: 73-230-57-10.

ARCHITECTE DE PROJETS - Agir à titre d'agent de projets relativement à des plans à budget limité établis par des employés du Ministère et à des projets préparés pour le Ministère par des sociétés d'experts-conseils - traitement jusqu'à \$19,663 - no de référence: 73-230-35-10.

RÉGLEMENTATION SCIENTIFIQUE

CHEF, DIVISION DU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ - Planifier, élaborer et coordonner le Programme de contrôle de la qualité du Ministère, aux termes de la Loi sur les pêcheries et de la Loi sur l'inspection du poisson - traitement jusqu'à \$23,400 - no de référence: 73-130-02-10.

INSPECTION DES EXPLOSIFS - Inspecter des usines, entrepôts et véhicules utilisés dans la fabrication, l'entreposage et le transport d'explosifs, promouvoir des pratiques uniformes de sécurité - traitement jusqu'à \$14,281 - no de référence: 73-130-08-10.

SPÉCIALISTES DU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES - Élaborer et évaluer des plans et des procédures dans le cadre de travaux ayant trait aux drogues importées et aux divers programmes d'inspection de drogues - traitement jusqu'à \$16,432 - no de référence: 73-130-04-10.

SCIENCES INFIRMIÈRES

INFIRMIER(ÈRE) CONSEIL - Assurer un service consultatif national aux organismes provinciaux de santé et de bien-être. Maîtrise en hygiène publique ou dans une discipline connexe - traitement jusqu'à \$16,642 - no de référence: 73-166-01-10.

PHARMACIE

INSPECTEUR, BUREAU DES DROGUES DANGEREUSES - Inspecter et vérifier des narcotiques et des drogues contrôlées - traitement jusqu'à \$15,504 - no de référence: 73-130-10-10.

MÉDECINE

CHEF, SECTION DES ANOMALIES CONGÉNITALES ET GÉNÉTIQUES - Diriger, administrer et superviser un programme national relatif à la recherche sur les anomalies congénitales chez les enfants - traitement jusqu'à \$33,072 - no de référence: 73-165-06-10.

MÉDECINE VÉTÉINAIRE

VÉTÉINAIRES - Direction de l'hygiène vétérinaire, ministère de l'Agriculture - Assurer la salubrité des viandes; prévenir, réprimer et supprimer les épizooties en divers endroits de la province de Québec et du Canada - traitement jusqu'à \$14,762 - no de référence: 73-160-10.

CHIMIE

CONSERVATEUR - Planifier et superviser la conservation de la collection permanente de la Galerie nationale - traitement jusqu'à \$15,334 - no de référence: 73-150-18-10.

CHIMISTE, TEXTILES - Élaborer des méthodes afin de déterminer les dangers des produits textiles de consommation - traitement jusqu'à \$15,334 - no de référence: 73-150-17-10.

BIOLOGIE

CHEF HÉMATOLOGISTE - Planifier et diriger les programmes d'une division - Ph. D., doctorat en médecine avec spécialisation en hématologie - traitement jusqu'à \$21,471 - no de référence: 73-155-66-10.

VIROLOGISTE VÉTÉINAIRE - Faire de la recherche et des tests relativement au contrôle de produits virologiques - Doctorat en médecine vétérinaire avec spécialisation en virologie - traitement jusqu'à \$21,471 - no de référence: 73-155-114-10.

AGENT DE LIAISON (HERBICIDES) - Donner son avis sur l'efficacité biologique, l'innocuité pour les cultures et l'absence de résidus dans le sol - Diplôme universitaire avec spécialisation en botanique ou en physiologie végétale et expérience ou formation supérieure dans une discipline connexe - traitement jusqu'à \$18,552 - no de référence: 73-155-55-10.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

CHEF, SECTION DE L'IMMUNOLOGIE CLINIQUE - génétique humaine, embryologie, anatomie, génétique biochimique ou immunologie - aptitude à diriger un programme de recherche - traitement jusqu'à \$24,262 - no de référence: 73-100-71-10.

CHERCHEUR SCIENTIFIQUE - dans des domaines relatifs aux agents mutagènes et tératogènes de l'environnement et aux facteurs connexes - traitement jusqu'à \$24,262 - no de référence: 73-100-77-78-10.

CHERCHEUR SCIENTIFIQUE - dans des domaines relatifs aux sciences biologiques ou médicales avec expérience en recherche épidémiologique et écologique sur la pharmacorésistance des micro-organismes - traitement jusqu'à \$16,055 - no de référence: 73-100-107-10.

CHERCHEUR SCIENTIFIQUE - POLLUTION ANIMALE - dans des domaines relatifs à la zootéchnie avec des connaissances en microbiologie et un intérêt pour la pollution de l'environnement ou la gestion des déchets - traitement jusqu'à \$16,055 - no de référence: 73-100-104-10.

CHERCHEUR SCIENTIFIQUE - dans des domaines relatifs à la physique des sols, particulièrement avec une expérience du drainage et de l'irrigation - traitement jusqu'à \$16,055 - no de référence: 73-100-90-10.

SCIENCES PHYSIQUES

CHEF, SECTION DES SYSTÈMES - Comptable ou Chef de la Division du traitement de l'information, faire l'étude technique des déroulements de bandes et des analyses, et élaborer la programmation - traitement jusqu'à \$21,522 - no de référence: 73-195-97-10.

EXIGENCES FONDAMENTALES:

GÉNIE: diplôme universitaire en génie ou admissibilité à l'accréditation au Canada à titre d'ingénieur.

RÉGLEMENTATION SCIENTIFIQUE: baccalauréat avec spécialisation dans une science pure ou appliquée relative au domaine de travail.

CHIMIE, BIOLOGIE OU SCIENCES PHYSIQUES: (sans recherche): diplôme universitaire avec spécialisation dans la discipline en cause.

MÉDECINE VÉTÉINAIRE: diplôme universitaire de médecine vétérinaire et admissibilité à devenir membre d'une association canadienne de vétérinaires.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE: doctorat ou l'équivalent dans un domaine approprié.

SCIENCES INFIRMIÈRES: admissibilité à l'immatriculation à titre d'infirmier(ère) dans une des provinces du Canada.

PHARMACIE: admissibilité à l'immatriculation à titre de pharmacien dans une des provinces du Canada.

MÉDECINE: diplôme décerné par une école reconnue de médecine et admissibilité à l'exercice de la profession dans une des provinces du Canada, ainsi que certificat approprié de spécialiste délivré par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou titres de compétence équivalents.

ARCHITECTURE: diplôme universitaire en architecture ou en architecture paysagiste ou admissibilité à l'accréditation au Canada à titre d'architecte.

EXIGENCES LINGUISTIQUES:

Pour certains postes, la connaissance du français ou de l'anglais est suffisante. Les unilingues et les bilingues peuvent pour leur candidature aux autres postes où la connaissance du français et de l'anglais est essentielle. Les unilingues doivent cependant indiquer par écrit qu'ils sont disposés à entreprendre au frais de l'État, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. Ces postes sont aussi ouverts aux personnes employées de façon continue à la Fonction publique du Canada depuis le 6 avril 1956, qu'ils aient ou non donné par écrit, leur consentement à suivre des cours de langue. On s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

MODALITÉS D'INSCRIPTION:

On peut obtenir de plus amples renseignements sur les postes précités et les autres possibilités d'emploi, en appelant à frais virés (numéros ci-après) de 13 novembre au 16 novembre inclusivement de 9 h. à 16 h.

Montréal (514) 283-5779
Québec (418) 694-3264

Les intéressés sont invités à remplir la formule de "Demande d'emploi" (PSC 367-401) qu'ils peuvent se procurer aux bureaux de poste, aux centres de main-d'œuvre du Canada et aux bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada et à l'envoyer à l'adresse suivante:

BUREAU RÉGIONAL DE MONTRÉAL
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
PLACE DU CANADA
SUITE 1360
MONTRÉAL 101 (QUÉ.)

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

Veuillez mentionner le numéro de concours approprié dans la correspondance.

Il n'est pas facile d'apprendre aux gens à se nourrir sainement

par Renée Rowan

Ce n'est ni en un jour ni en un an que l'on peut espérer modifier les habitudes alimentaires et le mode de vie de tout un peuple. Ce sera un processus de longue haleine et pour y parvenir, il faudra, au niveau de l'information et de l'éducation, développer des approches nouvelles, recourir à des démarches originales pour atteindre tous les Canadiens, déclare le Dr Allan Forbes, directeur du Bureau de la Nutrition au Service de la protection de la santé et un des auteurs du rapport Nutrition Canada rendu public au début de la semaine.

Le Dr Forbes était de passage à Montréal hier pour répondre aux nombreuses questions soulevées par la publication de ce premier rapport d'une enquête nationale entreprise en 1970 par le ministère de la Santé sur l'état nutritionnel des Canadiens.

A regarder autour de soi, chacun se doutait qu'il y avait chez nous comme dans tous les pays hautement industrialisés un problème d'obésité. Mais plusieurs ont sursauté en apprenant qu'un Canadien sur deux est obèse. Car obèse, selon la définition du Petit Robert, est une personne "qui a un embonpoint excessif, qui est anormalement gros." Est-ce possible que 65 à 87% des femmes de 40 ans ou plus répondent à cette définition?

Le Dr Forbes explique que pour les besoins de l'enquête on a établi qu'une personne était obèse à partir de l'indice pondéral de chaque participant. Cette mesure est une évaluation du poids par rapport à la taille. En d'autres mots, l'indice pondéral est égal à la taille en pouces sur la racine carrée du poids en livres.

Ainsi, un homme qui mesure 5 pieds et 8 pouces et qui pèse 140 livres a un indice pondéral d'environ 13. Or, l'indice normal, souligne le Dr Forbes, est de 12,5. Si l'on a moins que 12,5, on est considéré comme obèse.

Tout ceci semble bien simple à l'instar et le Dr Forbes est le premier à admettre que cette mesure est loin de la définition du Petit Robert. "Ce qu'il faut retenir, dit-il, c'est que cette mesure a été utilisée pour les fins de l'enquête parce qu'il existe une corrélation entre un faible indice pondéral et le taux de mortalité chez les personnes souffrant d'une affection coronarienne. Autrement dit, pour les personnes dont l'indice pondéral est moins de 12,5, le risque est plus grand d'être atteint d'une maladie cardio-vasculaire."

On peut donc être obèse avec seulement quelques livres en trop si on utilise l'indice pondéral, ce qui exclut la notion d'anormalement gros.

Les résultats de l'enquête indiquent également qu'un grand nombre de Canadiens souffrent d'une carence en fer. Cette carence peut être attribuée à une augmentation dans la consommation d'aliments raffinés et à une diminution dans la quantité totale de nourriture ingérée.

Elle peut également provenir, souligne le Dr Forbes, de l'usage de casseroles en aluminium et en acier inoxydable plutôt qu'en fonte. Outre cette source de fer aujourd'hui éliminée, on en a perdu d'autres. Ainsi, autrefois, les légumes étaient plus longtemps en contact avec la terre qui contient des sels de fer. Les carottes et les navets étaient conservés pendant les mois d'hiver enfouis dans la terre. Les légumes que l'on achetait au marché ou chez le cultivateur n'étaient pas débarrassés de toute la terre qui les entourait. Aujourd'hui, dès qu'ils sont cueillis, les légumes sont aussitôt lavés mécaniquement et emballés avant d'atteindre nos marchés.

71 nouveaux emplois

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Don Jamieson, a annoncé \$276,000 de subventions accordées à quatre entreprises au Québec qui créeront 71 emplois.

Les bénéficiaires des subventions sont la Scierie Galligan Inc, \$207,000, pour une nouvelle usine de sciage employant 48 personnes; Ralston Purity of Canada Ltd, \$28,000, pour une nouvelle usine de fabrications de douves de silos à Saint-Romuald, où 11 personnes trouveront de l'emploi; la Boulangerie Coopérative Saint-Augustin, de Saint-Augustin, comté de Portneuf, \$19,000, pour l'agrandissement de son usine de préparation de pain et de brioches, où huit nouveaux emplois seront créés et, enfin, Canada Sofwoods Limited, \$22,000, pour l'agrandissement de son usine de Lac-au-Saumon, ce qui entraînera la création de quatre emplois.

Il est évident, constate le nutritionniste, qu'il ne saurait être question de retourner en arrière, mais il faudra trouver des moyens nouveaux de compenser. Déjà, on ajoute du fer aux céréales et à des produits de boulangerie comme le pain. Les programmes actuels d'enrichissement et de fortification devront être revus à la lumière des conclusions de Nutrition Canada. La base des données de cette étude est établie de manière à permettre d'identifier les aliments spécifiques et le degré d'enrichissement ou de fortification nécessaires pour réduire la carence d'un nutriment déterminé.

Certaines mesures pourront être adoptées d'ici les prochains mois, souligne le Dr Forbes, mais dans d'autres cas, des études plus poussées seront nécessaires. Quant on parle d'une carence de fer chez les Canadiens, il s'agit de réserves de fer qui n'atteindront probablement pas un niveau normal si les quantités de fer consommées par la suite demeurent faibles. Il n'est pas question pour l'ensemble de la population d'anémie comme c'est le cas pour les pays sous-développés. Des mesures d'enrichissement s'imposent, mais le problème ne revêt pas un degré d'urgence extrême.

L'enquête Nutrition Canada a également montré une fréquence de cas de légère hypertrophie de la thyroïde dans la population générale dont on ne peut expliquer la cause. D'après les données sur l'excrétion d'iode urinaire, les quantités d'iode consommées sont suffisantes ou même élevées pour certains individus. Il est peu probable, note le rapport, que le goitre observé puisse être attribué à une déficience d'iode. De plus la fréquence de cas varie considérablement d'une région à l'autre et elle est le plus élevée dans les Prairies.

Il est évident, souligne le Dr Forbes, qu'il faudra effectuer d'autres travaux de recherches pour déterminer la cause et la signification de ce problème qui n'a pas lieu actuellement d'inquiéter la population. Il est toutefois intéressant de noter qu'une enquête conduite aux États-Unis il y a quelques années, dans trois États (Michigan, Kentucky et Caroline du Sud) avait révélé le même phénomène dans le Michigan, l'État le plus rapproché des Prairies. Le Food and Drug Administration et l'université du Michigan ont déjà entrepris des recherches pour éclaircir ce problème qui demeure jusqu'ici sans réponse.

Le plus grand mérite peut-être de Nutrition Canada sera de servir, au cours des années à venir, de base d'évaluation de l'état nutritionnel des Canadiens. Jusqu'à maintenant, on n'avait aucun point de repère puisqu'aucune étude du genre n'avait jamais été entreprise.

Quelles seront les priorités du gouvernement dans les mois à venir dans le domaine de la nutrition? Selon le Dr Forbes, il y en a trois que l'on ne peut dissocier si l'on veut atteindre les buts visés: des programmes d'enrichissement, d'éducation et de recherche. Un des grands problèmes au niveau de l'éducation et de l'information sera d'atteindre la population toute entière.

Ce n'est pas ceux déjà sensibilisés dont il faut surtout se préoccuper: c'est de toute cette masse qui n'a jusqu'à maintenant, manifesté aucun intérêt. Il faudra pour cela faire appel aux spécialistes des moyens de communication qui devront trouver des formules nouvelles pour répondre aux besoins et aux attitudes du public.

Congrès sur l'enfance exceptionnelle

Près de 2,000 éducateurs, spécialistes, étudiants et parents oeuvrant dans le secteur de l'enfance inadaptée, participent en fin de semaine au XIème congrès du Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle (CQEE) qui a lieu à Montréal, sous le thème général de "l'adaptation".

On y étudiera le rôle de l'éducateur auprès de l'enfant exceptionnel en 1973, les moyens de mettre en place une politique de médecine scolaire et on s'interrogera sur le phénomène de l'abandon prématuré des études.

Les participants ont le choix entre de multiples activités: ateliers sur la créativité et l'adaptation, le système scolaire et familial, l'adaptation et la communication humaine, l'école, source d'adaptation ou d'inadaptation, etc. Pour compléter ces journées d'échange et de réflexion, des symposiums auront lieu à l'école polyvalente Jeanne-Mance et au Lethbridge Rehabilitation Centre, où les éducateurs pourront observer sur le vif trois expériences dans le secteur de l'enfance inadaptée.

La condition des personnes âgées est minée par les préjugés

HAMILTON (PC) — Le Dr Nancy MacDonald, de Montréal, s'adressant à environ 300 délégués à une conférence de deux jours sur la condition des vieillards, a déclaré que ces derniers faisaient présentement face à cinq problèmes principaux: le respect humain, le manque de responsabilités, les préjugés et les conventions de la société les concernant, la sécurité financière et la peur.

En ce qui regarde la question du respect humain, le Dr MacDonald a expliqué que l'on oblige présentement les vieillards à se conformer à une image qui est celle de l'adulte mûr, travaillant et équilibré. Or, au lieu de vivre en fonction de cette image, les vieillards devraient pouvoir vivre comme ils le désirent et en fonction de leurs propres besoins.

Le second problème, l'absence de responsabilités, en est un auquel tous les vieillards doivent faire face, puisqu'ils n'ont ni à se préoccuper d'un emploi, ni à élever une famille ni à effectuer des paiements sur une maison. Tous ces types de responsabilités disparaissent. Il faut alors qu'ils puissent occuper tout leur temps libre, sinon ils risquent d'être minés par l'ennui.

Le Dr MacDonald n'a pas commenté plus avant le fait que toute une série de conventions étouffent le vieillard et tuent en lui toute initiative.

En ce qui concerne la sécurité financière, le Dr MacDonald encourage les vieillards à ne pas s'en faire. "Dépensez toutes vos économies et une fois à la retraite, laissez le gouvernement s'occuper de vous", a-t-elle lancé.

Enfin, elle a déclaré qu'il n'y avait pas de raison pour les vieillards d'avoir peur; ils devraient plutôt profiter de l'expérience qu'ils ont acquise durant leur vie pour conjurer la peur et continuer de mener une vie qui soit active et créatrice.

Chrysler rappelle 300 roulettes

WINDSOR (PC) — Un porte-parole de la société Chrysler Canada a annoncé que 311 propriétaires canadiens de roulettes de modèles Dodge ont été avisés qu'une déficience avait été décelée dans

la colonne de direction. La compagnie a précisé que seuls les modèles munis de volants inclinables étaient concernés et on a demandé à leurs propriétaires de retourner les véhicules aux concessionnaires pour vérification.

Le porte-parole a expliqué que le danger venait de ce que l'inclinaison que l'on peut donner à la colonne de direction pouvait occasionner le débranchement des fils reliés aux cliquetants.

Aucun accident n'a encore été signalé à cause de cette déficience.



Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions en pages 10, 11, 12 et 13

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES TECHNIQUES EN MATIÈRE DE COMMUNICATIONS

MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS - Poste à Québec.

FONCTIONS — Sous l'autorité du sous-ministre, le titulaire de ce poste sera responsable d'assurer des services spécialisés à l'ensemble des ministères et organismes gouvernementaux en matière de téléphonie, radiotéléphonie, audio-vidéo et téléinformatique. Il sera également appelé à prendre une part active, au plan de la technologie, à l'élaboration de la politique de communications au Québec. À cette fin, il devra concevoir des politiques, réglementer et normaliser l'utilisation et l'exploitation des réseaux et équipements de communications requis par l'administration gouvernementale; administrer, pour les besoins du gouvernement, les services de téléphonie, radiotéléphonie et transmission des données; assurer la gestion des équipements de communications du Gouvernement; fournir aux ministères et organismes publics les services nécessaires à la planification, l'installation et l'utilisation de systèmes de communications; veiller à la coordination et à la normalisation de l'achat et de l'utilisation d'équipement audio-visuel par les organismes publics; participer à la formulation de la politique de téléinformatique du Gouvernement du Québec s'adressant à l'ensemble des sociétés exploitant des réseaux sur le territoire québécois.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en sciences appliquées et en toute autre discipline appropriée; vaste expérience reliée aux fonctions du poste notamment dans les domaines de la téléphonie, radiotéléphonie, audio-vidéo et téléinformatique; compétence administrative éprouvée dans des fonctions de gestion et de direction. Une expérience exceptionnelle et une compétence notable dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT — \$21,625 à \$27,675

CONCOURS — A620ED - Date limite pour l'inscription: 23 novembre 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec, tél.: 643-3984, Montréal, tél.: 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères.

SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER CE POSTE, LA COMMISSION LIMITERA SA SÉLECTION À CES PERSONNES.

Fonction publique Canada / Public Service Canada

CE CONCOURS EST OUVERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

Le Service des opérations extérieures du ministère de la Consommation et des Corporations a besoin immédiatement d'un Gérant Régional, Sécurité des produits, à son bureau régional de Montréal.

FONCTIONS: Sous l'autorité du directeur régional, Québec, planifier, organiser, diriger et contrôler le programme de sécurité des produits du Programme de planification et contrôler les éléments de sécurité des produits du Programme d'inspection des produits de consommation dans la région de Québec; établir des plans de rechange et ordonner des inspections d'urgence dans les situations qui présentent de graves dangers pour la sécurité des consommateurs; en qualité de spécialiste, fournir aide et conseils au directeur général, aux conseils en consommation, aux autres ministères du gouvernement, à l'industrie et à diverses associations; diriger un personnel composé de spécialistes en sécurité des produits et fournir une aide et des conseils spécialisés et techniques aux inspecteurs des produits de consommation dans le cas d'inspections très complexes.

GÉRANT RÉGIONAL, SÉCURITÉ DES PRODUITS

\$15,737. -
\$17,883.

QUALITÉS: Diplôme universitaire en génie (de préférence en génie chimique) et plusieurs années d'expérience de gestion ou sein d'une organisation polyvalente, de prestation de services au public, et d'élaboration et de mise en œuvre de projets reliés aux fonctions du poste. Une bonne connaissance générale des sciences physiques et biologiques, ainsi qu'une compréhension globale de la technologie mécanique, chimique et électrique sont requises.

La connaissance du français et de l'anglais est essentielle. Ce concours est ouvert aussi aux unilingues. Ils doivent cependant indiquer par écrit, qu'ils sont disposés, afin de satisfaire aux exigences linguistiques du poste; à entreprendre aux frais de l'État, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précèvera le lieu.

La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues. Ce poste est aussi ouvert aux personnes employées de façon continue à la Fonction publique du Canada depuis le 6 avril 1956, qu'elles aient ou non fait part, par écrit, de leur consentement à suivre des cours.

MINISTÈRE DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS MONTRÉAL P.Q.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

Toute personne intéressée doit remplir une demande d'emploi (PSC 367-40) qu'elle peut se procurer aux bureaux de poste, aux Centres de main-d'œuvre et aux bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada et l'adresser comme suit:

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE, PLACE DU CANADA, SUITE 1360, 1010 OUEST, RUE DE LA GAUCHÈRE, MONTRÉAL, P.Q. H3B 2R1.

Veillez mentionner le numéro de concours 73-M111-204 (PM 5)

Maintenant et les Editions québécoises publient deux dossiers sur le Chili

par Clément Trudel

Après le "revirement de situation" qu'a connu le Chili le 11 septembre, deux dossiers viennent aider les Québécois à réfléchir sur les heures et malheurs de l'Unité Populaire et sur la curieuse trajectoire qu'emprunta le parti de la démocratie-chrétienne sous la conduite de celui qui promettait la "révolution dans la liberté", Eduardo Frei Montalva.

Le premier dossier, celui que lançaient jeudi les Editions Québécoises: "Chili, une lutte à finir", est rédigé en collaboration. Des étudiants et des professeurs du cégep du Vieux-Montréal ont "fait" le Chili durant cinq semaines, en juillet-août 1972. Il en résulte des témoignages inégaux sur le sens de la réforme agraire, sur l'impact du mouvement coopératif, sur le syndicalisme à-la-chilienne et sur le secteur primordial de l'économie chilienne, celui des mines.

"Le Chili, rêve/cauchemar" sert d'autre part de thème au numéro de novembre de la revue "Maintenant", qui sera disponible lundi dans les kiosques. Poèmes, témoignages, "autopsies" du régime d'Unité Populaire, personnalités par Allende, encadrent un numéro qui condamne la sauvage répression de militants. "Menacés dans leurs privilèges, les possédants ont tout fait pour saper l'ordre public, l'écono-

mie, le climat social", estime Robert Boily dans ses propos liminaires.

Le rédacteur de Relations, Yves Vaillancourt, dans son "point de vue" servant d'introduction au livre: "Chili, une lutte à finir", émet un même avertissement car les Editions Québécoises avaient ce dossier depuis mai 1973 mais n'ont pas pu le publier avant l'avènement sauvage de la junte militaire.

"La comme ailleurs, il ne semble pas que les exploités puissent accepter de bon gré que la majorité des exploités les déposent de leurs privilèges et de leur pouvoir".

Il faut savoir gré à ce groupe d'une dizaine de personnes reliées au cégep du Vieux-Montréal d'avoir livré le résultat d'un séjour on ne peut plus studieux au pays de l'Unité Populaire. Ce livre est délibérément partial envers le régime Allende et le groupe désire contribuer à la libération des Québécois, "comme meilleure façon d'être avec le peuple chilien". En 280 pages de statistiques, de tableaux, d'entrevues et de raccourcis, il était difficile de réaliser un profil complet et exact de l'expérience allendiste.

On sent toutefois, tout au long de "Chili, une lutte à finir", que les "aparatchiks" ou ceux qui font profession de sauver les structures au détriment de l'esprit du régime

ont pu contribuer à l'affaiblissement d'un régime qui a pourtant produit des réformes en profondeur et très rapides. À titre d'exemple, il n'y a qu'à se rappeler que l'UP a exproprié en six mois presque autant de grands domaines (latifundia) agraires que la démocratie-chrétienne ne l'avait fait de 1964 à 1970.

Les Editions Québécoises ont donc donné au Québec le premier dossier sérieux qui soit accessible au grand public sur la voie chilienne, qui aurait pu ou peut encore mener au socialisme (la junte n'avoue-t-elle pas sa crainte en proclamant l'état d'urgence pour les huit mois qui viennent, devant des actes de résistance qui ne laissent pas d'inquiéter les grands capitalistes chiliens et étrangers?).

Sur la condition ouvrière chilienne, on lira sans doute avec agacement le chapitre sur le syndicalisme de la CUT (Centrale Unique des Travailleurs) qui insiste beaucoup trop sur le maintien d'une distinction entre employés et ouvriers.

"Chili, une lutte à finir" consacre plus de quarante pages aux entreprises autogérées et cogérées, décrivant en détail les visées et le fonctionnement des Brigades de production et du Front des Travailleurs Révolutionnaires, l'un des rameaux du MIR (Mou-

vement de la gauche révolutionnaire). La détermination des travailleurs à la base n'est pas aussi forte dans tous les secteurs et les privilèges de la mine de Chuquicamata n'ont rien de commun avec les sous-prolétaires de Lota (mineurs de charbon).

Souvent, les contacts des étudiants du Vieux-Montréal laissent percer leur pessimisme vis-à-vis du bureaucratisme: "Manque de confiance face aux travailleurs", ou d'une fonction publique beaucoup trop stratifiée suivant les lignes des partis en lice. Un fait demeure: les disparités de traitements et de conditions de vie ont pu servir aux forces de droite pour distraire de l'UP une clientèle que la coalition, aux prises avec les méandres politiques dans lesquels elle s'était engagée, avait tendance à indisposer, surtout en insistant sur le légalisme, la constitutionnalité et l'utilisation de

l'Etat bourgeois comme étape vers le vrai socialisme".

La lutte du peuple chilien est loin d'être écrasée, se rappelle quand même à dire les éditeurs. C'est une lutte à finir.

Quant au numéro de novembre de "Maintenant", il est à 80% consacré à la problématique chilienne interprétée ou décrite par Jean Ménard, Yvan Labelle, Maurice Hébert, Louise Lavigne, Jorge Aviles, Daniel Gay et Robert Vandycke.

Cette revue avait consacré son numéro de juin 1971 aux espoirs suscités par l'Unité Populaire. Mais le testament politique d'Allende dit: "Si on m'assassine, le peuple suivra sa route avec la différence que les choses seront peut-être beaucoup plus difficiles, beaucoup plus violentes parce que les masses apprendront une leçon objective très claire: c'est que ces gens-là ne s'arrêtent devant rien".



M. Paul Hébert

Le prix Victor-Morin décerné à Paul Hébert

Le prix VICTOR-MORIN 1973 de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal est attribué à Paul Hébert, directeur artistique du Trident de Québec, un des grands noms du théâtre québécois. Nos lecteurs trouveront en page 21 une entrevue avec lui.

Comédiens de Québec, sous la direction de Pierre Boucher.

Boursier du British Council de 1949 à 1952, il étudia au Old Vic Theatre School de Londres. Son interprétation du Dr Pinch dans la "Comédie des erreurs" de Shakespeare est remarquée par la critique londonienne. Par la suite boursier de la Canada Foundation, il poursuit ses études en France et en Italie. De retour au Canada, il fonde le Théâtre d'Anjou, à Montréal, puis le Théâtre d'été Chantecler, à Sainte-Adele, où il signe la mise en scène de "La Mégère apprivoisée" de Shakespeare, et de "Six personnages en quête d'auteur" de Pirandello, "Prix de la meilleure mise en scène 1959".

Paul Hébert a participé à de nombreuses émissions radiophoniques et télévisées et a joué dans plusieurs films, ainsi que pour la plupart des troupes théâtrales de la métropole. Il a été professeur à l'École Nationale de Théâtre. Paul Hébert a occupé la vice-présidence du Conseil du Centre National des Arts, ainsi que les fonctions de directeur du Conservatoire de Montréal et de Québec. Directeur artistique du Trident depuis 1970, il a signé les mises en scène suivantes: 1971: "Charbonneau et le Chef"; "Pygmalion"; 1972: "La mort d'un commis voyageur"; "La chatte sur un toit brûlant"; 1973: "Québec, printemps 1918..."

Les anciens lauréats ont été successivement Jean Gascon, Jean Béraud, Yvette Brind'Amour, Marcel Dubé, Gratien Gélinas, Jean Duceppe, Jean-Louis Roux, Gilles Pelletier, Paul Blouin et Claude Jutra.

Le prix comporte une bourse de cinq cents dollars et la remise de la médaille "Bene Merenti de Patria". La présentation officielle aura lieu le 19 novembre, au cours d'une réception en l'honneur du lauréat.

Le Conseil général de la SSJB de Montréal a ratifié à l'unanimité le choix du jury formé de M. André Trudeau, président, de Mme Mia Riddez et de MM. Jean Duceppe, Gilles Pelletier et Rudel Tessier. Paul Hébert a fait ses débuts au théâtre en 1945 avec les

Un étudiant canadien en France poursuit au criminel un policier qui l'a blessé d'une balle

PARIS (PC) — Ross Amundsen, un étudiant canadien de 20 ans, originaire de Penticton, en Colombie-Britannique, vient d'engager une action judiciaire contre un policier de Grenoble qui l'a grièvement blessé d'une balle à la jambe droite, le 19 octobre.

Ces brigades spéciales de nuit, qui existent depuis quelques années dans certaines villes de France, sont habituellement composées de quatre policiers dont trois sont autorisés à accomplir leur travail en civil.

La plainte d'Amundsen s'ajouterait à l'information judiciaire pour coups et blessures volontaires que le parquet aurait fait ouvrir depuis dans cette affaire.

Des journaux, dont le quotidien Le Monde de Paris, rapportent la version suivante de l'étudiant: "J'étais assis sur le trottoir lorsque j'ai vu un homme s'approcher; je me suis relevé. L'inconnu, le policier, m'a présenté un document, une sorte de livre entrouvert, puis il a voulu me fouiller. Je me suis écarté. Il a renouvelé sa tentative. Alors j'ai pris peur. Je me suis mis à courir".

Jeudi, un porte-parole de

Pendant que d'autres policiers appréhendaient l'ami de Amundsen, ce dernier était atteint par le tir du policier après une fuite d'un quart de mille environ.

Le jour du Souvenir

OTTAWA (PC) — Des cérémonies et des services religieux en l'honneur des morts de la guerre auront lieu dans toutes les régions du Canada, dimanche le 11 novembre, pour souligner la 55e célébration du jour du Souvenir.

L'artère de la jambe droite sectionnée, le jeune homme perdit beaucoup de sang malgré le secours que les policiers lui portèrent en attendant qu'il fut transporté à l'hôpital, où il subit une première intervention chirurgicale qui dura plusieurs heures.

A Ottawa, 380 militaires de suivre des cours de français à l'Université de Grenoble, le jeune homme se trouvait avec un autre étudiant lorsque, peu avant minuit, un des membres d'une brigade spéciale de nuit s'approcha de lui pour apparemment vérifier ses papiers d'identité.

Amundsen reprocherait également à la police de lui avoir fait subir un interrogatoire, sans l'assistance d'un interprète, 48 heures après sa première intervention chirurgicale, et d'avoir aussi perquisitionné son domicile de la banlieue grenobloise.

Lorsque les couronnes auront été déposées, il y aura deux minutes de silence, après quoi des troupes défileront devant l'estrade d'honneur, rue Wellington.

Au consulat du Canada, à Marseille, où on s'occupe de fournir une certaine aide au jeune homme, on confirme dans l'ensemble ces faits comme étant ceux rapportés par la victime.

Le gouverneur général, M. Roland Michener, recevra le salut. Prendront également part aux célébrations la fanfare nationale des Forces armées, celle de l'Établissement naval Carleton, 14 Corps de cornemuse de la Base des Forces canadiennes d'Ottawa et la Fanfare des gardes à pied du gouverneur général.

Un fonctionnaire du consulat a précisé, mercredi, qu'il se tenait en communication avec l'étudiant et qu'il était même allé le visiter à l'hôpital, en octobre. Ce fonctionnaire a alors dit au jeune homme qu'il était à son entière disposition. "Nous pouvons intervenir dans cette affaire jusqu'à un certain point, car nous sommes quand même les hôtes du gouvernement français", a-t-il ajouté.

Montant record contre le cancer

QUÉBEC (PC) — La section de Québec de la Société canadienne du cancer a recueilli un montant record de \$129,000 au cours de sa campagne de souscription 1973, qui s'est tenue au mois d'avril. Il s'agit là d'une augmentation de \$23,000 par rapport à l'année dernière.

Ces chiffres ont été communiqués par le président de la campagne, le sénateur Jacques Flynn, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la section locale de la SCC.

"C'est un succès sans précédent, a déclaré Me Flynn, et nous espérons que l'an prochain ces chiffres seront de 20 pour cent supérieurs".

Sagan à l'hôpital

PARIS (AFP) — La romancière française Françoise Sagan est entrée à la fin de la semaine dernière dans une clinique de Lyon pour y subir une série d'examen, apprend-on jeudi à Paris.

Dans l'entourage de l'auteur de "Bonjour Tristesse", on pense qu'elle pourra regagner son domicile dans quelques jours, son cas ne présentant aucun caractère de gravité.

Une collision frontale fait trois victimes

Une collision frontale a fait 3 victimes hier matin sur la route 3 à Longueuil à la hauteur du boulevard Rolland-Therien.

Un seul critère pour le recrutement de ces brigades: le volontariat, écrit Le Monde, notant: "Ainsi donc se trouvent lâchés de nuit, dans les rues, des hommes armés, sans aucune formation appropriée, qui vont avoir la redoutable tâche d'interpeller, de pourchasser, voire de neutraliser ceux ou celles en qui ils auront cru deviner des suspects. Comment s'étonner, dès lors, que les "bavures" se succèdent? Combien de jeunes gens tenus pour suspects parce qu'ils ont les cheveux longs?"

Il appert que l'un des deux véhicules aurait traversé le terre-plein pour entrer en collision de plein fouet avec l'autre. Sous le choc les deux véhicules ont pris feu.

Les victimes sont: Ferdinand Gruber, 55 ans, du 570 Leblanc, à Longueuil et Daniel McHarg, 17 ans, du 44 de Chaumont, Boucherville. Une troisième personne, soit Alain Pelletier, 18 ans, du 258 Joseph-Huet, à Boucherville, est décédé à l'hôpital Charles-Lemoyne.

tourbec

les 14 lunes de l'hiver québécois

Aux quatorze soleils des autres, Tourbec oppose les quatorze lunes de l'hiver québécois avec son programme de 18 voyages intitulé "Opération Pupun 2" auquel 450 personnes pourront participer. Il s'agit de découverte de l'hiver québécois, "Pupun" étant un mot montagnais qui veut dire hiver ou année tellement l'hiver est une saison active pour les Montagnais.

Ce programme, organisé par Tourbec, le bureau de tourisme jeunesse du Québec, en collaboration avec diverses bases de plein air et autres organismes du domaine des loisirs, est accessible aux

jeunes Québécois de toutes conditions sociales. Et grâce à une subvention du Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, il en coûte à chacun de \$10 à \$55 selon le type et la durée du voyage.

Dix-huit voyages auront lieu entre le 26 décembre et la fin janvier. Les groupes seront formés de 25 personnes et les frais de participation incluent le transport, la nourriture, l'hébergement et l'équipement.

Quatre de ces voyages sont une initiation au trappage et ils sont réservés à tout Québécois âgé de 18 à 25 ans. Les trappeurs apprendront

à dépister des animaux sauvages, à préparer et à tendre des pièges, à dépecer les prises. Dans la région de la Côte Nord, un premier groupe montera son campement avec des guides montagnais de Bersimis; deux autres groupes, l'un en décembre et l'autre en janvier, accompagneront Aurèle sur son territoire de trappe situé dans l'arrière pays de Sault-au-Mouton. Au menu: lièvre et banick. Un dernier groupe est invité à vivre l'expérience de trappe du lièvre et du lynx au lac Pohénégamook, dans le Bas-du-Fleuve.

Que les 15 à 18 ans se réjouissent, ils pourront eux aussi passer l'hiver au Québec. L'auberge "Le Nord du Nord" les invite à vivre six jours à Sault-au-Mouton, petit village typique de la Côte Nord. Ce sera l'occasion de se joindre aux gens dans l'ambiance des soirées québécoises et des bingos paroissiaux. Ils pourront également s'initier à la raquette, au ski de fond et au dépistage d'animaux.

Toujours aux 15-18, l'Abitibi propose une ruée vers l'or. Les habitants de Malartic les invitent à passer le Jour de l'An avec eux au lac Maurier. Au programme: pêche sur la glace, raquette et randonnée en ski de fond, excursions avec un prospecteur et visite d'une mine d'or.

La région de Matane, en Gaspésie, accueillera trois groupes. Déjà Ruisseau-Gagnon et Ste-Paula préparent la cipaille et le caribou et attendent pour "swinger" ou pour lancer un défi au ballon-balai. Encore et toujours plus de ski de fond et de raquette qui seront les seuls moyens de transport pour visiter la région. Ce projet réunira un premier groupe de 15-18 ans en décembre et un second groupe de 18-25 ans en janvier.

Les véritables maniaques de la nature et de l'air pur ne manqueront pas de s'intéresser au troisième projet de Matane. Le Parc de Matane leur ouvrira spécialement ses

portes. Six jours en pleine forêt à faire du ski de fond, à découvrir la faune exceptionnelle de ce parc et à faire la chasse aux paysages splendides. Ce projet est réservé aux jeunes de 18 à 25 ans qui devront cependant fournir leur équipement de ski de fond.

La Mauricie est un pays riche en histoire. Ce fut l'une des premières régions à être pénétrées par les coureurs des bois dont les célèbres Radisson et Desgroselliers. Aujourd'hui, les gens de la Mauricie invitent à redécouvrir une partie du chemin parcouru par ces deux Trifluviens célèbres dans la région de Saint-Jean-des-Piles. Des excursions de raquettes, la survie en forêt et les veillées québécoises figurent dans les activités. Ce dixième projet s'adresse aux 18-25 ans. Le groupe logera dans un camp en forêt.

Enfin, huit voyages sont réservés exclusivement aux jeunes travailleurs. Ils se dérouleront soit dans la région des Cantons de l'Est, à l'auberge

de la Marguerite, soit dans le Bas-du-Fleuve à la base de plein air du lac Pohénégamook. Ce sont des voyages de fin de semaine commençant le vendredi soir et se terminant le dimanche dans la soirée. Ils débiteront dès le 28 décembre et se termineront le 27 janvier. Ces mini-voyages peu dispendieux seront axés surtout sur l'initiation au plein air.

La date limite d'inscription a été fixée au 3 décembre. On peut obtenir des formulaires et des brochures d'information en s'adressant aux bureaux de Tourbec: Montréal, 112 ouest St-Paul, tél.: 849-2374. Québec, 35 Richelieu, tél.: 694-0424, ou encore en s'adressant au bureau du Conseil régional des loisirs dans chaque région.

Tourbec désire que ces voyages soient accessibles à tous. Comme on veut éviter que le premier arrivé soit le premier servi, il y aura une sélection faite au hasard parmi les inscriptions répondant aux conditions exigées.



Pendant que les unes ramassent les lièvres pris au collet, les autres font la corvée du bois qui consiste à abattre des arbres, les scier en bûches et couper celles-ci en quartiers.



paris

L'autoroute du visage nouveau

PARIS (AFP) — Dans les trois années à venir, Paris (et son cœur historique le long des bords de la Seine) peut se trouver totalement transformé par un projet qui consiste à la fois en la construction sur la rive gauche de la Seine d'une voie express automobile et en une rénovation du site, particulièrement entre les deux grands monuments que sont le Palais du Louvre sur la rive droite et l'Institut de France sur la rive gauche. Ce projet, qui va être soumis dans les semaines à venir à l'assemblée municipale parisienne — le conseil de Paris — a été préparé sous la surveillance constante du président de la république, M. Georges Pompidou, qui attache un prix particulier à l'aménagement de la capitale française.

Si le projet n'apportera pas, pour le touriste, ou le simple amateur de la beauté parisienne, de grands changements en face de la cathédrale Notre-Dame dans l'île de la Cité, il va recréer devant l'Institut le parvis tel qu'il était prévu il y a quatre siècles par l'archi-

tecte du "Collège des quatre nations", nom primitif de l'Institut: sur le quai haut de la Seine, le parvis sera fermé à la circulation automobile et des jardins à la française seront disposés descendant jusqu'à la Seine. Ils seront reliés à la rive droite par la passerelle des arts, un des plus anciens ponts de Paris actuellement rongé par un mal mystérieux et qui devrait être reconstruit sous sa forme originelle et orné de part et d'autre par des jardins boisés. Paris devrait ainsi retrouver un site calme et conforme au grand dessein des architectes du grand siècle de Louis XIV.

Un autre fait remarquable du projet et qui apparaît sur la maquette exposée est la création tout au long de la Seine d'une série de jardins et d'espaces verts dont un parc de 2,500 mètres carrés qui remplacera, à l'est de Paris, un port de commerce déplacé en banlieue.

En fait, la berge de la Seine abrite actuellement 135 arbres mais aussi des dépôts de voi-

tures qui s'y rangent et la quatrième automobile de Paris. Dans le projet tout cela sera remplacé par des arbres qui passeront à 200 unités et surtout par une série de jardins ouverts au public.

Bien entendu, il ne s'agit que d'un projet sur lequel une commission spéciale a travaillé pendant un an et demi et qui suscite déjà bien des protestations. Tout d'abord certains Parisiens, se méfiant d'une initiative dans laquelle ils voient surtout un nouveau privilège accordé à la circulation automobile. Les auteurs du projet s'en défendent, en faisant remarquer, d'une part que les trottoirs des quais hauts seront partout élargis, donc avec une plus large place aux piétons et ils expliquent que sur les 37,000 mètres carrés de travaux sur le périmètre d'aménagement, 30,000 sont fait au bénéfice des promenes piétonnières et des espaces verts.

Le plan sous réserve de l'accord définitif du conseil de Paris, prévoit trente mois de travaux, qui pourraient débuter dès le début de l'année prochaine, avec un coût global de 300 millions de francs, selon les premières estimations.



aux 14 soleils

Y a pas d'problème! Que ce soit sur la plage, dans les rues, à l'hôtel ou en appartement, partout c'est la joie de vivre, le soleil, la détente. Un représentant d'Air Canada vous attend à destination aux Bahamas, à Nassau, à Freeport, en Barbade ou en Jamaïque. Il vous accueille à l'aéroport et ira vous visiter à l'hôtel afin de s'assurer que tout va bien. Faites-lui confiance. Air Canada connaît les besoins des Québécois en vacances.

Votre ami l'agent de voyages vous aidera à choisir le "SPÉCIAL 14 SOLEILS" le mieux adapté à vos goûts ou encore, vous pourrez avec lui, choisir parmi les dizaines d'autres plans de séjours. Avec chaque "SPÉCIAL 14 SOLEILS", vous recevrez un sac de plage aux couleurs des "14 soleils". Et comme le dit Dominique Michel: "Un bikini, une brosse à dents"... pour le reste, Air Canada s'en occupe.

Barbade

Golden View Condominiums:
Centre tropical de villégiature du Sunset Crest Resort. Tennis, billard, terrain de jeux pour enfants (avec surveillance). Appartement (1 chambre) tout confort.
1 semaine (départs du lundi au jeudi)
A compter de
\$307 US*

Jamaïque

Montego Bay
Hôtel Upper Deck:
Appartements des plus modernes.
2 semaines (départs du lundi au jeudi)
A compter de
\$495.50 US*

Bahamas

Harbour Island
Romora Bay Club:
Site de villégiature rêvé. Cours de plongée sous-marine donnés par des experts et excursions de plongée en compagnie de guides-instructeurs.
1 semaine (départs du lundi au jeudi)
A compter de
\$485 US*

Guadeloupe

Hôtel Les Alizés:
L'enchantement des jardins en fleurs et des plages de sable blanc. Petit déjeuner et dîner compris. Spectacles fréquents.
2 semaines (départs le samedi)
A compter de
\$678.50 US*

*Les tarifs comprennent l'aller-retour de Montréal par Air Canada, le transport aéroport/hôtel, le logement en chambre double climatisée. Tous les hôtels sont près de la plage et ont une piscine.



Faites comme Dodo, passez d'abord à la BCN!

Veillez, s'il vous plaît, me faire parvenir le "GUIDE-VACANCES 14 SOLEILS". (M7100F)

y a pas d'problème!



Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____
est mon agent de voyages.

Adressez à: Le Guide-vacances 14 soleils
Air Canada
Casse postale 593
Montréal, Québec
H3C 2T7



AIR CANADA

L'AFRIQUE...

...DÉPAYSEMENT TOTAL!

Deux formules originales de voyages de trois semaines pour l'hiver qui vient.

LE GRAND SAFARI PHOTOGRAPHIQUE
Sénégal, Kenya, Tanzanie et Ethiopie
12 février - 5 mars 1974
Prix en préparation, de l'ordre de \$1,750.

LE VOYAGE DE REPOS ET DE TOURISME AVEC UNE TOUCHE D'AFRIQUE NOIRE
Îles Canaries - Sénégal et Maroc
2 départs: 7 ou 27 février / 28 février ou 20 mars
Prix en préparation, de l'ordre de \$1,175.

Renseignements sur demande

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.

1225 ouest, DORCHESTER
MONTREAL 107, P.Q.
Tél.: 861-2485

"Qui dit voyages, dit Malavoy"

Pilsen est une ville de Tchecoslovaquie



La PILSNER URQUELL est la seule bière originaire de Pilsen

Découvrez le plaisir de la consommation. On la commande dans presque tous les bons restaurants ou on l'obtient dans les magasins de la Société des Alcools.

La bière Pilsner Urquell de Pilsen, Tchecoslovaquie

antilles

Un nouveau club med à la Guadeloupe

Coincidence: au moment où le nouveau vice-président à New York du Club Méd., Inc. me rend visite, le courrier m'apporte la dernière livraison de la très belle revue Atlas d'Air France.

M. Jean Lallement vient m'annoncer qu'un représentant du Club Med au Canada, M. Daniel Hautefeuille, vient de s'installer à Montréal, dans les bureaux d'Air France, à la Place Ville-Marie, et

qu'un troisième "village" Med va s'ouvrir aux Antilles françaises le 22 décembre.

La revue Atlas contient justement un article fort intéressant et abondamment illustré sur les Antilles françaises: "an bel pays".

C'est à la Guadeloupe, sur la plus belle plage de sable fin des Antilles, que La Caravelle va ouvrir ses portes le 22 décembre. Les activités sportives y seront nombreu-

ses et les chambres, toutes très confortables, seront climatisées. Le nombre de lits, qui sera de 350 au début, passera à 550 en avril. Le "village" sera doté d'une école de plongée sous-marine.

Le Club Méditerranée Caravelle est le troisième "village" antillais après les Boucaniers, à la Martinique, et Fort Royal, à la Guadeloupe, où, pour la première fois cette année, les enfants

seront accueillis à partir de quatre ans dans le Mini-Club. Ainsi, il sera possible aux parents de jouir pleinement de leurs propres vacances, pendant que leurs enfants seront pris en charge par des moniteurs qui auront préparé pour eux des activités particulières.

La revue Atlas me rappelle que les Indiens caraïbes appelaient la Martinique Madinina (l'île aux fleurs) et la

Guadeloupe Karukera (l'île aux belles eaux). Découvertes toutes deux par Colomb, ces îles devinrent françaises en 1635 et départements français d'outre-mer le 19 mars 1946. Leurs ressources sont constituées par la canne à sucre, le rhum, l'ananas et la banane. Mais les efforts de mise en valeur des îles vont maintenant dans le développement du tourisme. Deux aéroports internationaux desservent les îles: Pointe-à-

Pitre-Le Raizet à la Guadeloupe, le Lamentin à la Martinique.

Le vice-président du Club Med me rappelle que dans les "villages" on peut séjourner à prix forfaitaires englobant buffet et vin à volonté, toutes les activités sportives sous la surveillance de moniteurs, les divertissements du soir. Il n'y a pas d'argent en circulation car, pour payer les consommations qui ne sont pas incluses dans le forfait, on achète au préalable des "boulons de bar" disposées en colliers et bracelets qui disparaissent au même rythme que la soif de chacun. Donc, pas de charges de service ni de pourboires.

La revue Atlas m'apprend bien des choses sur le vocabulaire des Antilles. Ainsi, le blanc est désigné sous le terme de "béké" à la Martinique et de "blanc-pays" à la Guadeloupe. La "békée", c'est la blanche créole, et la "bel-ti-négresse" la noire dont l'ascendance africaine n'a jamais été altérée. Entre les deux il y a la mulâtresse, sang-mêlé parfaite, et la chabine, métissée à plusieurs degrés, dont la peau est claire, les cheveux blonds et crépus, les yeux bleus ou verts. Et puis il y a la "capresse", fille du mulâtre et de la noire, dont la chevelure frisée est longue et épaisse.

M. Lallement m'apprend que le "village" Fort Royal a été en quelque sorte transformé et orienté vers la clientèle d'expression française. Une école de ski nautique a été ajoutée à la gamme de ses activités sportives et son Mini-Club est maintenant ouvert aux enfants à partir de quatre ans. Tout cela devrait être de nature à intéresser la clientèle québécoise, conclut le vice-président du Club Med, Inc.

Pour ne pas être en reste, M. Hautefeuille me rend visite à son tour et m'apporte d'autres renseignements sur le Club Med: "dix-huit villages qui, des Caraïbes à l'Océan Indien, du Pacifique à la Méditerranée, offrent le dépaysement et le retour à la vraie vie".

Ainsi, dans le Pacifique sud, la plantation Hanalei sur l'île hawaïenne de Kauai ouvrira ses portes le 1er avril 1974. Dans l'Océan Indien, deux nouveaux "villages" seront ouverts prochainement aux îles Maurice et Réunion. A ces villages s'ajoutent deux nouvelles stations d'été: Vitte, en France, et Otranto dans le sud de l'Italie.

En outre, il y aura cette année des départs de groupe d'une semaine et de deux semaines de New York et de Montréal vers les "villages" du Maroc: Agadir et Marrakech.

textes: URGEL LEFEBVRE



Danse folklorique de la Guadeloupe. (Photo par Pierret)

tunisie

Un représentant officiel à Montréal

La Tunisie a maintenant un représentant officiel à Montréal: M. Ferid Mouldi, délégué général au Canada de l'Office national du tourisme du gouvernement tunisien, qui aura son bureau au centre international de la Place Bonaventure à compter du 1er décembre.

L'activité de M. Mouldi sera axée sur la promotion du tourisme, source essentielle de devises étrangères pour la Tunisie, qui n'a pas de pétrole ou si peu, mais elle couvrira l'ensemble des relations économiques.

La Tunisie, bien qu'ayant 30 siècles d'histoire et de civilisation, n'a accédé à l'indépendance que depuis 17 ans. Et ce n'est qu'au cours de la dernière décennie qu'elle s'est véritablement ouverte au tourisme. Mais elle a fait beaucoup de chemin en dix ans. En 1964, elle recevait 40.000 touristes, et en 1972 plus de 800.000. Elle compte atteindre le million cette année et 1.500.000 en 1976.

Environ 90% des hôtels tunisiens ont été construits au cours des dix dernières an-

nées et il s'agit d'hôtels grand luxe ou de première classe. De 42.000 qu'il est présentement, le nombre de lits passera à 86.000 lorsque le plan quadriennal de développement économique entrepris en 1972 sera complété.

On comprendra facilement que pour un petit peuple de 5.000.000 d'habitants l'exécution d'un tel plan exige des efforts énormes et des investissements considérables, dit M. Mouldi.

Mais il y a chez ce petit

peuple une diversité considérable de culture puisqu'il a su absorber au cours des siècles les multiples cultures qui se sont présentées sur son territoire d'à peine 60.000 milles carrés.

Jusqu'à présent, la Tunisie a reçu des touristes venant d'Allemagne, de France et des pays scandinaves. Très peu de Canadiens, quelques milliers seulement. Mais le gouvernement tunisien a décidé de faire cette année un effort de promotion en Améri-

que du Nord. Il a donc envoyé un représentant à New York et M. Mouldi à Montréal.

Sous le protectorat qui lui fut imposé par la France, la Tunisie a fait sienne la langue française. C'est ce qui explique son action au sein de la francophonie, sa politique de renforcement des relations entre pays francophones et sa prédilection pour le Québec.

Je demande à M. Mouldi de me dire un peu ce que sont les hôtels tunisiens. Il me parle alors ultra-moderne de

2.500 lits, sans étages, dont l'architecture s'inspire du traditionnel. C'est le Dar Djerba, dans l'île de Djerba aux plages incomparables. L'hôtel est doté en outre de cinq ou six piscines, de nombreux restaurants et d'un "hôtel pour enfants". Pendant que les parents vont en excursion, dans le Sahara par exemple, au sud de la Tunisie, les enfants mènent une vie bien à eux dans leur hôtel. Chacun a sa chambre et sa nurse. L'hôtel a une salle à manger conçue pour les enfants et un "bar pour enfant".

Ce qui fait la beauté toute particulière de l'hôtel Dar Djerba, dit M. Mouldi, c'est son ameublement de bois blanc peint à la main de la façon traditionnelle tunisienne.

Mais oui, chaque chambre est climatisée en plus d'avoir son patio, son entrée propre donnant sur l'extérieur, sa salle de bains. Le complexe a l'aspect d'un grand village et les "rues" sont autant de longues tonnelles fleuries. Et combien en coûte-t-il pour louer au Dar Djerba? En saison d'été, environ neuf dollars ou l'équivalent de \$21 par personne en chambre double et en pension complète.

Présentement, dit M. Mouldi, la Tunisie n'a développé que six points principaux. Pour celui qui loue une voiture dans le but de s'éloigner pour un temps des centres de concentration comme Tunis, la possibilité demeure de trouver d'incombrables petites criques où il se trouvera seul sur une plage de sable fin.

M. Mouldi parle évidemment des beautés de Tunis et de Carthage, mais aussi des excursions dans le désert et des nuits passées alors sous la tente. Puis, il y a ces hôtels troglodytiques et ces hôtels dont les chambres sont creusées dans le sol. Et des oasis d'une incroyable beauté...

québecair

Tourisme à la baie James



Encore plus de place et toujours le même accueil chaleureux c'est ce que propose Québecair pour l'hiver qui vient.

La compagnie Québecair compte être en mesure dans un an ou deux d'ouvrir la région de la baie James aux touristes, chasseurs et pêcheurs. D'ici là, ce sont surtout des entrepreneurs et des travailleurs qu'elle transportera sur la route Québec-Bagotville-La Grande dont l'inauguration a été retardée d'un mois et reportée en décembre. La raison de ce retard c'est que les installations pour l'entreposage de carburant à La Grande ne sont pas encore prêtes. Une fois ces installations en place, le carburant pourra être acheminé par voie de terre jusqu'à La Grande depuis Matagami.

Pour le moment, la piste d'atterrissage de La Grande est en gravier et ne peut recevoir que des F-27 de 40 passagers ou des appareils plus petits. Ceci et le manque d'accommodations font que le tourisme ne saurait être développé pour le moment à la baie James. Par contre, dans un an ou deux l'infrastructure se sera de beaucoup améliorée et les travaux d'aménagement hydroélectrique seront suffisamment avancés pour constituer par eux-mêmes une attraction touristique de première grandeur.

Tout en ouvrant ces perspectives encourageantes pour sa compagnie, M. Richard Morin, vice-président aux finances de Québecair attire l'attention des usagers sur la nécessité de maintenir la rentabilité, face à l'augmentation des frais de toutes sortes et en particulier à la hausse du prix du carburant. Force sera donc à Québecair de suivre l'exemple des transporteurs régionaux américains et de réclamer une augmentation de tarifs de l'ordre de 7% comme il est à prévoir que le feront les autres transporteurs régionaux canadiens.

Aux Etats-Unis, dit M. Morin, Braniff a obtenu une augmentation de 5%, Delta et Western des augmentations de 7% et certains petits transporteurs des augmentations allant jusqu'à 15%. Quant à la société Air Canada, elle avait eu l'intention il y a un an et demi de réclamer des hausses de tarifs, puis avait reporté la chose à plus tard. Il ne serait pas surprenant, selon M. Morin, que ce plus tard soit devenu prochainement.

Rappelons que les autres transporteurs aériens régionaux du Canada sont Nordair, Eastern Provincial Airways, Transair dans l'ouest, et Pacific Western en Colombie-Britannique. La rentabilité d'une société, dit M. Morin, est un facteur de son expansion. Québecair compte être en mesure de prolonger dès décembre prochain son service Québec-Val d'Or jusqu'à Rouyn. L'an prochain la compagnie devra songer à mettre un autre jet en service, soit un BAC de 105 passagers ou un Boeing 737 de même capacité, soit un Boeing 727 de 125 passagers. Les BAC 1-11 qui possède présentement Québecair sont des appareils de 79

passagers. Québecair aspire en outre à relier Québec à New York et Montréal à White Plain, tout en conservant sa juste part de vols nolisés vers le sud des Etats-Unis et les îles subtropicales.

Québecair se vante de couvrir le Québec comme aucune autre compagnie avec ses filiales Les Ailes du Nord et A. Fecteau Transport Aérien. Ses destinations sont Montréal, Québec, Murray Bay, Charlevoix, Rimouski, Mont-Joli, Baie Comeau, Hauterive, Sept-Îles, Havre Saint-Pierre, Gagnon, Wabush, Labrador City, Twin Falls, Churchill Falls, Schererville, Val d'Or, Matagami, Saguenay, Bagotville, Chibougamau, LG 2 baie James, et le

sud ensoleillé par vols nolisés. Ayant constaté que le transport aérien connaît une popularité grandissante au Québec à l'approche de l'hiver, Québecair a conçu son nouvel horaire d'hiver (maintenant en vigueur) de façon à répondre aux besoins changeants des hommes d'affaires ou familles qui ont à se déplacer sur de longues distances. Un effort particulier a été apporté pour réduire le temps d'attente aux points de correspondance et, à la suite de remaniements de l'horaire, les passagers bénéficieront de 40% plus de sièges que l'hiver dernier.

Plus de sièges et plus de jets aussi. L'hiver qui vient, 80% des vols de Québecair seront sur jet BAC 1-11.

échos touristiques

La Fédération des Jeunes Chambres du Canada français organise en fin de semaine un colloque au Châteaueclerc de Sainte-Adèle. Thème: "La semaine de travail de quatre jours — son impact sur les loisirs".

Du golf d'été en plein hiver, voilà ce que propose Delta Air Lines aux mordus de ce sport, ainsi qu'à leurs épouses qui voudront profiter du soleil et du sable, des déjeuners et des dîners sur la terrasse et des boîtes de nuit. Les destinations sont multiples: Floride, Caroline du Sud, Bahamas, Georgie, Jamaïque, Bermudes, Porto-Rico, Arizona, Nevada, Californie, Hawaii. Les prix sont tout aussi variés et parfois relativement minimes. Renseignements auprès des agents de voyages.

La traditionnelle hospitalité de Toronto

Vous la trouverez en franchissant cette porte, aussitôt vous ressentirez l'ambiance chaleureuse et la fascinante cordialité du Lord Simcoe Hotel... 700 chambres complètes, modernes avec télécouleur et air climatisé... restaurants hautement renommés et bar-salons. Service de limousine, aller-retour, à l'aéroport international de Toronto.

Il y a de tout au Lord Simcoe, près de toutes commodités, en plein coeur de la ville. Appréciez davantage Toronto et soyez assuré que chaque minute sera agréablement employée aussi longtemps que vous séjourneriez parmi nous.

Lord Simcoe Hotel

Voyez votre agent de voyage ou communiquez avec nous au: 150 rue King Ouest, Toronto, Téléphone: 362-1848.

PASSEZ LES FÊTES EN URSS

LE NOËL À LÉNINGRAD LE NOUVEAU AN À MOSCOU 14 JOURS - TOUT COMPRIS \$599. VIA AEROFLOT

Voyage aller-retour de Montréal, hôtels de 1ère classe (supplément de \$70 pour chambre simple), 3 repas par jour, spectacles, guides, réveil du Jour de l'An.

DÉPART LE 20 DÉCEMBRE - RETOUR LE 3 JANVIER 9 JOURS À MOSCOU 5 JOURS À LÉNINGRAD SIX SPECTACLES EN PLEINE SAISON DU "FESTIVAL D'HIVER RUSSSE"

INTOURIST 2020 Stanley Montréal 110 (514) 288-2115 TREASURE TOURS ou votre agent de voyages

Visitez l'Europe... EN... AUTOMOBILE

ou en EUROCAMPER-TOURMOBILE Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Grand choix de RENAULT - VW - CITROËN FIAT - SIMCA - PEUGEOT VOLVO - MICRO-BUS - ETC... Kilométrage illimité Assurance internationale Permis de conduire international etc... Réservations billets: Bateau - Avion

DEPUIS 20 ans au service des voyageurs SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE 1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200 "Touring Club de France"

Visitez l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille...

- A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada. B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter. C- Location tous modèles, kilométrage illimité. Notre devise: "les meilleurs prix, le meilleur service"

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous notre catalogue

AIR FRANCE/EUROP AUTO

EUROP AUTO

5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q. 735-3083 et 735-0791

Le Monde vous invite... via HONE

Suggestions pour NOËL ET JOUR DE L'AN

CROISIÈRE DU SS FRANCE VERS L'AFRIQUE

Départ de Montréal, le mercredi 19 décembre par Air Canada pour Londres. Retour, le vendredi 4 janvier par Air Canada de Paris (durée: 17 jours).

Escales à Tenerife (Îles Canaries), Dakar (Sénégal), Las Palmas (Îles Canaries) et Agadir (Maroc). Prix de la croisière, incluant le billet d'avion transatlantique et les séjours à Londres (une nuit) et à Paris (deux nuits):

- en cabine intérieure: à partir de \$1179 - en cabine extérieure: à partir de \$1464

sur la COSTA DEL SOL IDEAL POUR VACANCES FAMILIALES

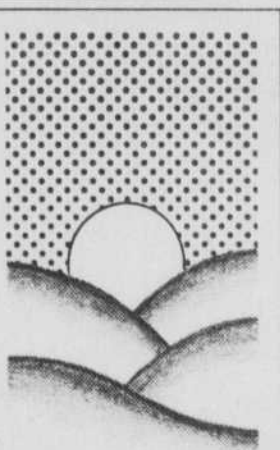
du 22 décembre au 5 janvier 10 nuits au luxueux complexe d'appartements LAS PALMERAS situé directement sur la plage de Fuengirola Incluant la location d'une voiture Au retour: 2 jours à Madrid et 1 jour à Paris Programme complet de visites

Prix par personne: sur la base de 4 personnes (appartement et auto) \$530 Sur la base de 2 personnes (appartement et auto) \$570 Enfants de 2 à 12 ans \$370

LES VOYAGES HONE

Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 80 ans 1460 ave. UNION, Montréal 111 - Tél.: 845-8221 le métro à notre porte - Station McGill/Union Bureau ouvert tous les jours de 8h. 30 à 18h. le jeudi jusqu'à 21h. Le samedi de 9h. 30 à 13h.

Autocar dernier modèle: FLORIDE MIAMI BEACH: 22 dec-5 janv. 16-30 mars \$349. Tout compris (sauf repas) avec Mlle Jeanine Parent, guide experte. MEXIQUE, ACAPULCO: 23 fév.-16 mars \$598. Mardi-Gras à N.-Orléans, Taxco, etc... Tout compris (sauf repas). TERRE-SAINTÉ: aux Fêtes et à Pâques et tout autre voyage. Départs de Montréal. Dépliants sur demande. Réserver tôt! VOYAGES A.F. Ltée. Nouvelle local: 811, 3e Ave., Québec Québec 3 (523-0031) Montréal (525-8701)



OPÉRATION PUPUN 2 Découverte de l'hiver québécois

Dix-huit voyages entre le 26 décembre et la fin janvier:

- Trappe sur la Côte Nord
- L'hiver à Sault-au-Mouton
- "Parle-moi de Matane"
- Trappe dans le Bas-du-Fleuve
- Mauricie: avec Radisson et Desgroseillers
- Abitibi: au pays de la ruée vers l'or
- Fins de semaine de plein air

Conditions: Etre âgé de 15 à 25 ans. Coût: de \$10 à \$55.00

Programme réalisé par TOURBEC en collaboration avec le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

Information: Tourbec Montréal 112 ouest, St-Paul Montréal 125 849-2374 Québec 35, Richelieu Québec 694-0424

LIRE C'EST ÉVOLUER AVEC SON TEMPS. UNE SUGGESTION CHEZ VOTRE LIBRAIRE

SOLITUDE MAUDITE Récit Françoise Dufresne EN VENTE PARTOUT M.I.L.

le COURRIER DES ARTS ET LETTRES

UNE FEMME EN LIBERTÉ Récit Françoise Dufresne EN VENTE PARTOUT M.I.L.

LIRE C'EST ÉVOLUER AVEC SON TEMPS. UNE SUGGESTION CHEZ VOTRE LIBRAIRE

Quand "Victor-Hugo" Beaulieu fait sa petite crise d'octobre

libres PROPOS

ROUYN — L'Octobrite galopante, comme dirait Caouette, vient à peine de commencer. Dans un geste, presque anodin en soi, M. Victor-Lévy Beaulieu a quitté avec fracas la mère qui lui a donné le jour. S'il ne veut plus "servir de caution à Jacques Hébert", c'est son droit le plus légitime. On ne peut que l'en féliciter. Mais il y a tant de confusion, de malentendus, de porte-à-faux dans le personnage Beaulieu qu'il faut s'arrêter un instant et analyser un tant soit peu le bonhomme pour réaliser tout le

caractère burlesque de l'affaire. Dans le cas Victor-Lévy Beaulieu, le premier gros ballon à péter est que: a) VLB est un écrivain intéressant ou important; b) les Éditions du jour sont ou ont été le foyer principal de la nouvelle littérature québécoise, il va sans dire sous le tendre pa-

tronage de ce jeune homme à la pipe. (Précisons que je ne suis pas un écrivain frustré dont le jour a refusé un manuscrit. J'ai toujours pensé que, si j'avais un livre à publier, ce ne serait certainement pas aux Éditions du Jour.) L'"oeuvre" romanesque de Beaulieu n'est pas québéco-

se, hormis une certaine couleur locale: elle est crypto-québécoise. Le Québec ne semble qu'un prétexte à cet homme condescendant, un peu meilleur, esthète-jouisseur de petits travers nationaux dont il faut répertorier toutes les mignardes-naïvetés avec une ironie-détachée. Comme me le disait une jeune femme pas du tout bouchée, "quelqu'un qui parle de Morial Mort, au lieu de Montréal-Nord, ça m'écoeure". En fait, Beaulieu est un mépriseur nouvelle vague, un aristocrate camouflé sous le

par MAURICE COMTOIS

verniss populiste. On n'oublie pas facilement la manière avec laquelle ce garçon a pu parler de sa mère et de sa soeur, les décrivant en train de regarder la TV, buvant un Coke et mangeant des chips. C'est ce qu'il a écrit de plus basement esthétique, à mon avis. C'était dans l'illêtre, je crois.

J'allais pour dire: une seule ombre au tableau. En effet, M. Victor-Lévy Beaulieu a une qualité: c'est un bon journaliste. Lorsqu'il écrit des articles sur certains aspects de notre civilisation traditionnelle, là on le suit bien. M. Beaulieu est un agréable et habile chroniqueur, dans le genre journalistique cependant, de l'underground québécois. Il essaie bien de faire comme son Boss, Papa Ferron, mais il ne peut pas le pauvre sortir du journalisme sans tomber dans les swompes marécageuses du simili-populisme lettré. Son appétit pour notre underground, pour les québécoiseries, l'a d'ailleurs poussé fort loin dans l'aberration national-mythologique avec son Jack Kerouac, "essai-poulet", Bar-B-P-Q mal desséché qui reste de travers dans la gorge. Toute la sublime dimension canadienne-française de Kerouac, dimension souvent beaucoup moins apparente qu'on ne le croit et donc ainsi plus difficile à appréhender, a été escamotée par ce mind-fucker professionnel.

Le moment est venu d'apporter une autre précision: je n'ai aucun compte personnel à régler avec ce Monsieur. C'est simplement à titre de lecteur que je livre ce texte. Passons maintenant aux déclarations de VLB à la suite de sa démission démissionnante du Jour. M. Beaulieu, qui n'a d'écrivain que la lettre, se "cautionne" de noms prestigieux et magiques comme Soljénitsyne pour rehausser un peu sa révolte de poulailler. Il s'accroche confortablement à des béquilles, genre chaise bercante, comme "exister en tant qu'écrivain". Les écrivains québécois doivent retrousser leurs manches avec les 31% du PQ, etc. Fort de ces belles certitudes nobles et engagées, il enfourche sa plume et, de ce vieux piton gris du souffle, décoche quelques flèches sur ses confrères Ducharme, Anne Hébert et Marie-Claire Blais. Lorsqu'un écrivain n'a plus de jus (ou qu'il n'en a jamais eu), qu'il se met à pontifier des mots d'ordre de corporations professionnelles, c'est inévitable: on dirait qu'il devient sur le coup manichéen. Désormais, il y aura les bons écrivains indépendantistes et les méchants écrivains fédéralistes. Nostalgie, Victor-Lévy revient au bon vieux temps où il marchait au p'tit catéchisme. Que fera-t-on de ces "fous" que VLB, il n'y a pas tellement longtemps, réclamait de façon si impérieuse pour la santé de notre littérature?

Puisque M. Beaulieu se permet des prédictions: que Pierre Turgeon sera dans 10 ans le André Giroux de Jean Marchand, ou le Jacques Godbout de sa génération, qu'on me pardonne de dire, avec nuances, que Beaulieu sera peut-être le André Malraux de René Lévesque. Mais je ne crois pas que cela arrive un jour. Lorsque le PQ prendra le pouvoir, on aura eu le temps en masse de dégonfler la balloune Beaulieu. Cette omniprésence dans nos lettres (vous êtes pas tannés de voir sa petite face d'enfant de choeur vicieux?), cette mini-dictature qui s'exerce si facilement au Québec, laboratoire docile où devient maître à penser qui veut, seront terminées. Malgré son agitation, ce badaud narquois de notre littérature ne l'aura vu que passer.

Sur le supplément littéraire d'aujourd'hui

NDLR — Huit collaborateurs au supplément littéraire d'aujourd'hui nous ont transmis une prise de position qu'ils souhaitent voir publiée en même temps et que nous n'avons pu inclure dans le numéro spécial, celui-ci ayant été préparé à l'avance. Nous les publions ci-dessous:

posés. Tant pis. Qu'on sache que je me relirai avec une certaine rancœur. En me demandant sans doute quelle quantité — il n'y a que ces termes-là qui soient aujourd'hui bien compris —, quelle quantité de mépris il faudra encore pour fabriquer le peuple québécois. Jean-Marie POUPART St-Jean

cette collaboration (promise avant le 29 octobre) sera la dernière offerte au DEVOIR de la part de l'auteur. L'attitude anti-nationale de son directeur M. Ryan en est évidemment la cause. Et j'ai signé, Claude JASMIN Montréal

d'admirer le courage de Soljénitsyne si, pour ma part, je cautionnais le choix politique du DEVOIR en laissant paraître sans réserve ce texte, le dernier que je livre ici. L'option d'aujourd'hui a contribué, au moins moralement, à la victoire d'un parti non seulement majoritaire mais tributaire d'un appui massif de la droite, chose qui a fait pâmer d'aise le ministre Choquette. Ce choix du DEVOIR, bien qu'astucieusement contrebalancé par les prises de position de Jean-Claude Leclerc et de Laurent Laplante, m'apparaît injustifiable et contraire aux intérêts démocratiques les plus immédiats. André MAJOR Montréal

Juste un mot en ce lendemain de scrutin. L'opposition ne se fera pas tellement à l'intérieur de l'Assemblée nationale, de moins dans l'avenir prochain. Je n'apprends rien à personne, je pense... En raison de la position mitaine qu'a adoptée Le Devoir vers la fin de la campagne électorale, à cause des propos finitains tenus par monsieur Claude Ryan — est-ce ironie que de le traiter de Grand Ineffable? — sur les ondes de Radio-Canada, j'estime qu'il ne faudra dorénavant plus tellement compter sur ce journal pour agir comme force d'opposition à l'extérieur de la Chambre. Je le regrette.

C'est par solidarité avec les journalistes du DEVOIR et quelques-uns de ses éditorialistes que j'ai accepté finalement que l'on publie ce texte. Mon premier réflexe aurait été de refuser pour montrer, dans la mesure de mes moyens, jusqu'à quel point j'ai été navré de l'attitude de M. Claude Ryan dans les derniers jours d'octobre, et dont les éditoriaux m'ont profondément troublé et navré par tout ce qu'ils véhiculaient d'épais colonialisme et de mépris pour ce que nous sommes. Victor-Lévy BEAULIEU Montréal

Par solidarité avec Victor-Lévy Beaulieu, je retire mon texte au supplément littéraire du DEVOIR. Si les pages de ce numéro sont déjà composées, je demande qu'on enregistre au moins ma position. Hubert AQUIN Montréal

Le fait de publier cet article dans LE DEVOIR ne doit à aucun prix être considéré comme une caution aux idées que le journal véhicule depuis un mois en particulier, principalement dans son éditorial. François HEBERT Montréal

On m'apprend qu'il est trop tard pour retirer ma collaboration à ce supplément littéraire, les textes étant déjà chez l'imprimeur, et com-

contresigné par: Michel BEAULIEU Jean MARCEL Les lecteurs de votre journal doivent comprendre que

Qu'édition

Le thermostat de la Terre
Ces forêts qui nous font respirer
Laser: un triomphe québécois
Les ordinateurs parleront arabe
Un savant québécois au 18^{ème} siècle
Dans l'édition de novembre 1973
du magazine QUÉBEC SCIENCE

Le magazine QUÉBEC SCIENCE
Case postale 250, Sillery, Québec G1T 2R1 / (418) 657-2426

Abonnement: 1 an / 10 numéros
 étudiant \$3.50
 régulier \$5.00

Nom _____ Code postal _____
 Adresse _____

VENTE DE NOVEMBRE

VOUS PAYEZ \$7. AU LIEU DE \$10.

RÉDUCTION DE 30% SUR \$10.

RÉDUCTION DE 30% SUR CHAQUE ACHAT D'AU MOINS \$10. DURANT NOVEMBRE

LIBRAIRIE TRANQUILLE
67, Ste-Catherine ouest
844-6571

Solidarité

Messieurs, Suite à la publication dans le cahier Arts et Lettres de votre édition de samedi le 20 octobre, de l'article signé par un groupe de pigistes, je désire exprimer mon entière solidarité avec les principes énoncés dans cette déclaration.

Lise GARNEAU, Montréal

LIVRES PEINTURES SCULPTURES CANADIANA

AGENCE ARTOIS ENRG.

NOUS ACHETONS VOS LIVRES Tél.: 521-4082

3465, Sherbrooke Est MONTREAL 401

CHOIX DE BEAUX LIVRES SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

art indien masque de colombie britannique
sculpture esquimaude — inoucdjouac

la plus vaste collection d'art indien, africain et esquimau au canada

CENTRE D'ARTISANAT INTERNATIONAL
1452, RUE PEELE
TEL. 844-2537
Organisation sans but lucratif

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

PROGRAMMES POUR ENSEIGNANTS

À L'ÉLÉMENTAIRE

- Baccalauréat en enseignement
- Certificats:
 - Aptitude à l'enseignement de l'éducation physique
 - Enseignement à l'élémentaire
 - Enseignement du français, langue maternelle
 - Perfectionnement des maîtres en musique

AU SECONDAIRE (certificats)

- Enseignement du français, langue maternelle
- Enseignement des mathématiques
- Mathématiques (suite du programme précédent)
- Sciences familiales

À L'ÉLÉMENTAIRE OU AU SECONDAIRE (Certificats)

- Animation de la vie étudiante
- Animation pédagogique des bibliothèques

Date limite d'admission: 1er décembre
Date limite de réinscription: 15 décembre

Brochure sur demande
service d'éducation permanente

3333 Chemin de la Reine-Mère Tel: 343-6090 (jour) 343-6952 (soir)

VIENT DE PARAÎTRE... AUX ÉDITIONS DU JOUR

LE 100^e ROMAN QUÉBÉCOIS PUBLIÉ PAR LES ÉDITIONS DU JOUR

LE CORPS ÉTRANGER

par HÉLÈNE OUVRARD

- L'histoire d'une femme qui descend aux enfers de la mémoire.
- Une aventureuse odyssee, un cheminement intérieur afin que se pose la question: le paradis de l'homme peut-il être celui de la femme?

En vente partout au prix de \$3.00 — distribué par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tél. 274-2551

ÉDITIONS DU JOUR
Président et directeur général Jacques Hébert

le MONDE des livres

Michel Solomon: la loi du hasard et la foi

Magadan: la seule évocation de ce nom nous amène en Sibirie, dans une région glaciale et absolument désertique située sur la mer d'Okhotsk. Fondée seulement en 1933, cette petite ville pauvre peuplée d'anciens détenus constitue la seule porte d'entrée du vaste territoire de Kolyma, mais c'est aussi un "endroit terrible" où, comme l'a dit Dante, il faut laisser derrière soi tous ses espoirs.

C'est, du moins, ce qui découle d'un document tragique que les éditions de l'Homme viennent de porter à notre connaissance sous le titre de "Magadan: l'enfer de la Sibirie". Écrit par Michel Solomon, un journaliste né en 1910 dans la ville portuaire de Galatz, en Roumanie, ce récit brosse un portrait impitoyable des 17 années de travaux forcés qu'il a vécues dans les camps du Grand Nord sibérien "pour crime d'espionnage contre l'Union soviétique au profit de la Grande-Bretagne" — selon les termes de la condamnation de la cour militaire russe.

Relâché le 23 août 1964, le jour du 20ème anniversaire de la "libération" de la Roumanie par les troupes de l'Armée Rouge, Michel Solomon s'empresse d'émigrer au Canada où il rédigea "Magadan" qui, depuis sa traduction récente en langue française, se classe en tête des best-sellers au Québec.

Quand j'ai été libéré, je me suis dit: enfin, il y a 17 ans que j'attendais ce moment. Je vais maintenant pouvoir commencer la rédaction de ce livre, témoigner de toutes ces années de souffrances inhumaines, dit Michel Solomon. A Vienne, j'ai commencé à rédiger quelques chapitres, puis j'ai reçu mon visa canadien. Je me suis installé à Québec où j'ai trouvé du travail, après quelques semaines, à l'agence de presse U.P.I. (United Press International). Dans mes moments libres, j'ajoutais des chapitres à mon manuscrit. Je n'avais pas oublié ce que me répétaient sans cesse mes camarades de détention: vous êtes notre messager dans le monde, disaient-ils.

se produit au Québec: ce pays attire un grand nombre d'intellectuels étrangers. Ils y trouvent un milieu où ils peuvent s'exprimer et s'épanouir, mais aussi une langue et une culture. J'en suis arrivé à la conclusion que seuls les Canadiens français avaient une vie culturelle intense en Amérique du Nord". Et d'ajouter: "Le public est

temoin des atrocités commises par les maîtres russes et du courage parfois sublime déployé par certaines de leurs victimes.

"On m'a souvent demandé si je n'avais pas exagéré, explique-t-il. Les gens pensent que tout auteur, en proie avec ses émotions, peut être tenté de grossir certains faits. C'est pourquoi j'ai

Revenant sur les circonstances qui lui ont permis de survivre à autant d'années de

travailler (plus de trois milles de marche), je regardais le ciel, le soleil parfois. J'y retrouvais l'encouragement dont j'avais besoin pour continuer à vivre. "Je parlais également de ruse. Une fois, j'ai dit que je savais jouer du violon, mais, en vérité, je n'avais pas touché à cet instrument depuis l'âge de neuf ans. J'ai déniché un morceau de bois auquel j'ai fixé des cordes, question de retrouver le doigté. Le jour où on m'a mis un violon entre les mains, j'ai évidemment joué faux mais je m'en suis tout de même sorti. Une autre fois, j'ai déclaré que j'étais peintre en bâtiment, mais on ne semblait pas disposé à m'indiquer où était la peinture. De peur d'indisposer un gardien, j'ai entrepris de chercher moi-même. Mais je n'ai jamais trouvé la peinture. Je désespérais: il fallait improviser. J'ai donc peint un hôpital au complet avec une poudre à récurer les dents diluée dans de l'eau! La vie est ainsi: une improvisation de chaque minute, de chaque heure".

Ces tranches de vie, on a la possibilité de les vivre à la lecture des quelque 400 pages de "magadan", mais il reste une facette de Michel Solomon qui reste pour le moment dans l'ombre: le dramaturge.

Ami de Ionesco qui signera vraisemblablement la préface de la deuxième édition en langue française de "Magadan", Solomon a écrit également trois pièces de théâtre depuis sa libération: "Le repasseur de pantalon" qui raconte les tribulations d'un Juif venu au Canada pour faire fortune et qui invente toute sorte de machines; "La peur", une histoire autour de dix condamnés à mort; et "L'amour à la russe" qui doit prochainement faire l'objet d'un film, tourné à Hollywood avec le concours de

Hain Topol, le personnage principal de "Fiddler on the Roof".

"Ces pièces n'ont jamais été publiées, dit-il. Je préfère qu'elles soient d'abord jouées; c'est à cette fin que je les ai écrites. Après, on verra". Mais, au chapitre du récit, il semble bien que l'auteur de "Magadan" n'a pas encore tout dit ce qu'il avait à dire. Outre "Un bateau en moins" qui doit paraître sous peu aux éditions de l'Homme, Solomon parle déjà d'un récit "d'une histoire d'intrigues et de meurtres dans les coulisses de la diplomatie, au Caire en 1944, qui dévoilera au monde des faits nouveaux". Son titre? "Le parallèle zéro".

On rêve déjà d'en savoir plus long...



Vivant actuellement à Montréal, j'ai toutefois eu l'occasion de remarquer que les Canadiens français sympathisent naturellement avec les peuples opprimés, parce qu'ils ne jouissent pas de la plénitude de leur force et sans doute par processus d'identification. Les Québécois se sont pratiqués une fenêtre sur le monde, alors que les Canadiens anglais donnent de plus en plus l'impression de repli sur eux-mêmes. Je pense aussi que la langue française est celle des gens muselés. Au temps du fascisme, par exemple, c'est en France que la plupart des grands artistes et intellectuels ont trouvé refuge et source d'inspiration. Actuellement, le même phénomène

de plus en plus intéressé à connaître des faits historiques, les dessous de la guerre et ses conséquences, la vie des éminences grises qui prennent toutes les décisions. C'est un phénomène de la société actuelle: le roman historique tend à prendre sa revanche sur la littérature d'événement et d'introspection".

Mais pourquoi "Magadan"? Qu'en est-il? Comment Michel Solomon s'en est-il sorti? Car, il faut le rappeler, c'est bel et bien 17 années de sa vie qu'on a "volées". Le préluce de ce récit de "l'humanité de l'homme envers l'homme" est en soi invraisemblable. A Bucarest, le 7 février 1948, c'est pourtant un matin comme les autres. Un homme sort de chez lui pour aller à son travail, en ignorant qu'il ne rentrera que 17 ans plus tard! En Sibirie, il a eu faim, il a eu soif, il a eu froid... il a eu peur. Il a été, selon ses propres mots,

préférer mettre l'accent sur les autres et éviter de m'attarder sur des faits qui me concernent. Ce livre est d'abord et avant tout le résultat d'un travail journalistique". Michel Solomon précise toutefois que deux chapitres de l'édition américaine ne figurent pas dans la présente édition.

"J'y exprimais des idées personnelles, dit-il. Mais l'éditeur m'a dit que ces chapitres affaiblissaient la force narrative du livre et que les gens n'aimaient pas lire des examens politiques ou philosophiques. C'est dommage: j'y considérais que ces commentaires étaient importants. J'y expliquais, notamment, qu'on ne peut pas prédire l'avenir de la Russie, parce qu'on ne peut pas en faire le tour à pied, circonscrire ce pays de façon scientifique. On croit au mysticisme russe, à l'âme slave, ou bien, on n'y croit pas".

"souffrances, d'humiliations et d'avilissement", Solomon évoque la loi du hasard et la foi. "Je me suis trouvé subitement au sein d'un triangle de force: le froid sibérien, la faim (600 grammes de pain noir, de hareng et de soupe au chou par jour) et la fatigue encourue par 14 heures de travail quotidien dans des mines où les accidents étaient fréquents. Il fallait garder son sang-froid, faire preuve de volonté et de ruse. Mais, il doit certainement y avoir du surnaturel là-dedans.

"Chaque matin, lorsque nous sortions des baraques pour al-

Ce sont, comme se plaît à le dire Solomon, "les épisodes kafkaïens de ce récit". Mais "Magadan" sous-tend une interrogation beaucoup plus importante, à savoir: y a-t-il quelque chose au monde de plus merveilleux et de plus précieux que la liberté? "En fait, dit encore Solomon en évoquant la catastrophe du régime stalinien, tout homme soumis à de telles conditions perd le sens de la dignité humaine au profit de l'instinct animal de survie. Le monde sait maintenant à quoi s'en tenir: il n'y a pas de lendemain à un régime de terreur... La peur engendre la peur".

Et d'ajouter: "Un jour, je me suis piqué avec une épingle pour être certain que je ne rêvais pas. J'ai vu et entendu trop de choses au cours de ces années".

"Lorsque j'ai été libéré, je me suis dit: enfin, il y a 17 ans que j'attendais ce moment. Je vais maintenant pouvoir commencer la rédaction de ce livre, témoigner de toutes ces années de souffrances inhumaines, dit Michel Solomon. A Vienne, j'ai commencé à rédiger quelques chapitres, puis j'ai reçu mon visa canadien. Je me suis installé à Québec où j'ai trouvé du travail, après quelques semaines, à l'agence de presse U.P.I. (United Press International). Dans mes moments libres, j'ajoutais des chapitres à mon manuscrit. Je n'avais pas oublié ce que me répétaient sans cesse mes camarades de détention: vous êtes notre messager dans le monde, disaient-ils.

Une fois "Magadan" terminé, en 1971, Michel Solomon songea à le publier à Londres (durant la seconde guerre mondiale, il avait servi dans les rangs de l'armée britannique en Afrique du Nord et au Moyen-Orient), mais il devait

propos recueillis

par

JACQUES THÉRIAULT

Réalités

retransmet la beauté de l'art



et la grandeur de l'art de vivre.

Chaque mois REALITES est une collection d'art par elle-même. Vous serez impressionné par les plus belles collections d'art du monde - musées et propriétés privées de Londres à Leningrad. Des connaissances renommées dans ce domaine seront vos guides.

Vous serez au courant de la valeur monétaire de ces oeuvres dans notre collection mensuelle d'après les ventes exécutées à travers le Continent.

Les reproductions des oeuvres d'art dans REALITES sont uniques. Soigneusement imprimées sur papier glacé de première qualité. Si vous désirez les encadrer, vous aurez une superbe collection de Picasso, Rubens, Renoir, Vermeer, Mondrian...

Les oeuvres d'art ne représentent qu'un des aspects de REALITES. La plus belle revue du monde offre le plus grand des arts, l'art de vivre sous toutes ses formes. De l'artisanat à la cuisine, des voyages internationaux aux affaires internationales, de la mode à la fiction.

Oui, il existe encore une joie de vivre, des rêves, de la détente et des souvenirs. Grâce à REALITES.

Utilisez le coupon ci-dessous en profitant du tarif-épargne.

Réalités Dept. LD-36 - 551 Fifth Ave., New-York, N.Y. 10017
OFFRE SPÉCIALE D'INTRODUCTION

Veuillez inscrire un abonnement à l'édition française de REALITES au tarif-épargne ci-dessous indiqué:

Sept numéros \$9.95 (prix régulier \$14.58)
 Un an \$17.00 (prix régulier \$25.00)
Le paiement peut être fait en dollars canadiens ou américains.

NOM
ADRESSE
VILLE PROV.

Si l'abonnement est un cadeau, voici les détails:

NOM
ADRESSE
VILLE PROV.

La carte-cadeau devra être signée "De"

REALITES est aussi publiée dans une édition anglaise. Je désire Paiement inclus Me facturer l'édition anglaise.



"Grand Prix Littéraire de la ville de Montréal" 1973-74

— RÈGLEMENTS —

1. L'ouvrage primé doit avoir été édité à Montréal.
2. Dans le cas de co-édition, l'édition étrangère devra aussi porter le nom du co-éditeur montréalais;
3. Le prix est décerné à l'auteur d'une oeuvre littéraire éditée sous forme de livre pour la première fois au cours de l'année précédente (roman, nouvelle, poésie, essai, histoire, etc.); (1973)
4. Le prix à décerner consistera dans le versement à l'auteur de l'ouvrage primé d'une somme de \$3,000.00;
5. Le Conseil des Arts paie les frais d'attribution du prix et les autres frais incidents;
6. Le Conseil des Arts forme un jury de gens de lettres et suggère au Conseil municipal la formation du jury du Grand Prix.

Tous les ouvrages doivent parvenir au Secrétariat du Conseil des Arts de Montréal avant 16 heures, le 8 janvier 1974 date limite pour l'inscription.

Les formulaires d'inscription peuvent être obtenus à l'adresse sous-mentionnée.

CONSEIL DES ARTS DE LA REGION METROPOLITAINE DE MONTREAL
Édifice Jacques-Viger
700 est, rue Craig, suite 112, Montréal 127 (Québec).
Tél.: 866-4114 et 872-2074

Un spécial Straram

Les responsables du magazine "Hobo-Québec" ont décidé ce mois-ci de publier un numéro spécial (avec les chroniques régulières) sur Patrick Straram le Bison ravi, qui tient une chronique cinéma et une chronique écritures dans cette revue.

Les auteurs considèrent "profondément injuste la véritable conspiration du silence la plus totale qui entoure un homme dont le travail, depuis la fondation et l'animation de l'Elysée en 1960 jusqu'à un travail critique, différent et neuf, a profondément modifié la scène du travail culturel québécois."

Claude Robitaille, André Roy

et Claude Beausoleil se sont longuement entretenus avec lui. L'entretien est suivi de commentaires de Straram ainsi que d'une fiction de lui. De nouveaux témoignages complètent ce numéro triple 9-10-11 (d'un Noir américain à une Anglaise, de Pauline Julien à Nicole Brossard, de Gaston Miron à Vaillancourt, de beaucoup de jeunes, de Roger Des Roches à Lucien Francoeur, Claude Jasmin, Michel Auclair, le fameux acteur français). Nombreuses illustrations/photos. 64 pages (les chiffres du Bison).

AVIS

Les Éditions de la Famille Canadienne sont à la recherche de talents nouveaux.

Nous serions intéressés à publier tous genres de romans. Les manuscrits doivent être soumis à l'adresse suivante:

LES ÉDITIONS DE LA FAMILLE CANADIENNE
4935 Jarry est, Mont. 455

LIVRES

- anciens - rares
- épuisés - d'occasion

CATALOGUE SUR DEMANDE

- LIVRES CANADIENS
- LIVRES FRANÇAIS

GAGNON LIBRAIRE
760 rue ST-JEAN,
Qué. - G1R-452

VIENT DE PARAÎTRE...

... AUX ÉDITIONS DU JOUR

UN GRAND ÉVÉNEMENT DE L'ÉDITION QUÉBÉCOISE!

CETTE ANNÉE: LE GRAND CADEAU POUR LES FÊTES...

OEUVRES DE CHAMPLAIN

présenté par Georges-Émile Giguère

- Une source historique irremplaçable.
- Les premiers temps de la Nouvelle France.
- Plus de 1500 pages. Belle reliure. Planches couleur. Disponible en trois tomes ou séparément. (Collection: Bibliothèque québécoise)



ÉDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

En vente partout au prix de \$65.00 les trois tomes ou \$24.00 le tome, distribué par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal H3N 2A8 - T él. 274-2551

les ARTS

Comment tuer une ville-bis

Le Conseil de la ville de Montréal a annoncé la semaine dernière qu'il avait l'intention de prendre les mesures nécessaires afin de préserver et conserver les monuments et immeubles ayant une importance historique ou culturelle. Un comité spécial formé d'échevins, d'urbanistes et d'experts sera formé afin d'étudier les moyens à prendre pour faire l'inventaire des propriétés ayant un caractère historique ou culturel et pour prendre les moyens de les conserver. On envisage aussi la possibilité de changer certains règlements de zonage, d'empêcher la destruction d'immeubles qui feraient place à des parcs de stationnement et de faire des changements à la charte de la ville de Montréal afin que la ville puisse retarder jusqu'à six mois l'émission des permis de démolition quand la chose est contre l'intérêt des citoyens.

Le secteur concerné est situé entre les rues Atwater, Papineau, Mont-Royal et le fleuve St-Laurent. Tout cela est bien encourageant, mais entre-temps, on a encore détruit cette semaine une autre maison, la maison Killam, qui faisait partie de cet ensemble de demeures victorienne dont la maison Van Horne était la plus importante. Une troisième est menacée. En regardant de plus près, on apprend qu'il n'y a, rue Sherbrooke, aucune propriété de classée et qu'en fait, tout peut être détruit. Rien encore n'empêche la vente et la destruction du Grand Séminaire. On sait, de source sûre, que les Soeurs Grises, coin Dorchester et Guy, ont offert leur propriété à plusieurs grandes sociétés.

La ville de Toronto de son côté a annoncé il y a quelques semaines un arrêt dans le centre-ville pour tous les édifices de 45 pieds de haut et plus. Le maire de Toronto, M. David Crombie, a été forcé, dit-il, de prendre cette décision à cause de la lenteur du gouvernement provincial. "Nous demandons depuis 1968, une législation et tout ce que nous avons reçu jusqu'ici c'est une série d'études. Ce dont nous n'avons pas besoin aujourd'hui c'est

une étude sur ces études. Ce dont nous avons besoin, c'est une loi provinciale sur le développement non seulement pour Toronto mais pour toutes les villes d'Ontario, afin de pouvoir faire face aux problèmes de construction indisciplinée qu'elle soit verticale

ou horizontale. Nous ne pouvons rester là pendant que grimpent de nouveaux édifices qui changent le caractère d'un quartier et de la ville et que nos systèmes de transport ne peuvent supporter."

"Le futur de nos villes doit être décidé non pas en raison des intérêts des développeurs et des spéculateurs mais pour les meilleurs intérêts des habitants des villes et en suivant un plan de développement scientifique". A quand la même décision, à Montréal? On semble encore en être aux études préliminaires. L'architecture, c'est cette chose avec laquelle on construit ou reconstruit nos

immeubles continuent à pousser, à se pousser, à se tourner le dos et à se battre. D'ici peu, Montréal sera devenu un petit New York, avec son uniformité banale et commerciale que beaucoup de Montréalais semblent apprécier, surtout les investisseurs et les développeurs (dont le sens de l'esthétique et de l'environnement est limité aux beautés rentables du pied carré).

Les développeurs ont plus fait pour planifier, construire et arrêter le destin de notre ville que toutes les agences municipales et provinciales, qui ne semblent que commencer à réaliser que des problèmes existent. Ce n'est pas que nos édiles n'aient pas d'idées; c'est plutôt qu'ils manquent de vision, de connaissances, d'envergure, et que tous leurs efforts vont tendre à développer notre ville pour en faire un plus important centre commercial. Nos édiles semblent oublier qu'il y a aussi des gens qui l'habitent, et que demain il y en aura probablement deux fois plus. Ces gens, ces Montréalais qui eux ne construisent pas leur ville, ont souvent un sens naturel des valeurs qui ne sont pas commerciales, tels l'air pur, les vieux monuments, les rues à l'échelle humaine, les parcs, les arbres.

Il est surprenant qu'il n'existe pas encore de plan d'urbanisme pour le développement de Montréal. Peu de villes peuvent se vanter du même honneur. Entre-temps, la ville permet encore aux développeurs de former des ensembles qui peuvent changer et tuer un quartier; les priorités financières sont toujours inviolables. Au lieu de coopération, le modus operandi semble être l'exploitation maximum de chaque parcelle de terrain. Esthétiques urbaines, sens civique et municipal, agréments humains, places et parcs sont des considérations qui semblent venir bien loin dans les priorités. Si les Montréalais survivent au viol de traverser les rues en respirant, ils mourront certainement d'ennui dans leurs tours anonymes.



Ce n'est pas fini: après la maison Van Horne, la maison Killam est disparue. Aucune demeure du "rang victorien" de la rue Sherbrooke n'est protégée par la loi...

Toute ressemblance avec des événements réels ou avec des personnes existantes, ou ayant existé, n'est ni fortuite ni accidentelle.

8^e SEM.

Yves Montand

ETAT DE SIEGE

UN FILM DE COSTA-GAVRAS

ÉCRIT PAR FRANCO SOLINAS, MUSIQUE PAR MIKIS THEODORAKIS

UNE PRÉSENTATION LES FILMS MUTUELS EN ASSOCIATION AVEC CINEVIDEO

le DAUPHIN

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

SAM.-DIM. 12.50 - 3.00
5.15 - 7.30 - 9.40

LES FILMS MUTUELS présentent

jean-paul belmondo

5^e SEM.

UN SUPER-FILM DE SUSPENSE, UN BELMONDO EXTRAORDINAIRE.

TOUTE LA FORCE ET FRAGILITÉ DES SUPER-RICHES ET DES HOMMES AU POUVOIR

PRODUCTION: JACQUES STRAUSS

un film de **PHILIPPE LABRO**

L'HERITIER

EN SUPPLÉMENT DE PROGRAMME

BERRI

ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424

LA SAIGNÉE

L'HERITIER: 2.30 - 6.00 - 9.30
LA SAIGNÉE: 1.00 - 4.30 - 8.00

POUR TOUS

Yves Montand

ETAT DE SIEGE

UN FILM DE COSTA-GAVRAS

ÉCRIT PAR FRANCO SOLINAS, MUSIQUE PAR MIKIS THEODORAKIS

UNE PRÉSENTATION LES FILMS MUTUELS EN ASSOCIATION AVEC CINEVIDEO

le DAUPHIN

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

SAM.-DIM. 12.50 - 3.00
5.15 - 7.30 - 9.40

LES FILMS MUTUELS présentent

jean-paul belmondo

5^e SEM.

UN SUPER-FILM DE SUSPENSE, UN BELMONDO EXTRAORDINAIRE.

TOUTE LA FORCE ET FRAGILITÉ DES SUPER-RICHES ET DES HOMMES AU POUVOIR

PRODUCTION: JACQUES STRAUSS

un film de **PHILIPPE LABRO**

L'HERITIER

EN SUPPLÉMENT DE PROGRAMME

BERRI

ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424

LA SAIGNÉE

L'HERITIER: 2.30 - 6.00 - 9.30
LA SAIGNÉE: 1.00 - 4.30 - 8.00

L'ÉBEC SPEC & LES PRODUCTIONS PERLE PRÉSENTENT

MÉRONIQUE SANDON

FRANÇOIS GUY ET ANDRÉ BRUNEAU,

LE 21 NOVEMBRE 8:30HRES.

BILLET: \$3.50 AU CENTRE SPORTIF ALTERNATIF ET SAUVÉ FRÈRES

Centre Sportif
Université de Montréal

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE CINÉMATOGRAPHIE

"ON A ÉTÉ RAREMENT, AUSSI LOIN..." ROBERT CHAZAL

"PROVOQUE LA COLÈRE DE DEUX SPECTATEURS SUR TROIS..."

LA GRANDE BOUFFE

12.00
2.20
4.45
7.10
9.35

3^e SEM.

MARCELLO MASTROIANNI MICHELLE DUCLOS PHILIPPE NOIRET MARCO FERRERI

896 0 STE CATHERINE 861-2996 858 E STE CATHERINE 288-3303

CINÉMA DE PARIS FLEUR DE LYS

2^e SEM.

TOUTE LA VÉRITÉ SUR LA TRAITÉ DES NOIRS

EN COULEURS

LES NÉGRIFIERS

De JACOPETTI et PROSPERI

Realisé par l'équipe de **MONDO CANE**

LE JOUR DU JUGEMENT

CANADIEN 523-5180-274-6155 **PLAZA**

ENSEMBLE NATIONAL DU PAKISTAN

POUR LA PREMIÈRE FOIS AU CANADA

50 artistes

CE SOIR 20h. 30

Billets: \$7.00 \$6.00 \$4.50 \$3.50

EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol) et Place des Arts.

Demi-tarif sur billets de \$6 les 9 et 11 nov. étudiants - Âge d'Or en vente à CCA seulement.

Agences et CHARGEX 932-2234

THÉÂTRE MAISONNEUVE

NCT ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS

LA NOUVELLE

BILLET DISPONIBLES CE SOIR. 19h. 30

TENNESSEE WILLIAMS

LA MÉNAGERIE DE VERRE

mise en scène: louis-georges carrier
décors: hugo wuethrich
costumes: gilles-andré vaillancourt
musique: claudé léveillé

marjolaine hébert, serge thériault, dorothée berryman, réjean roy

1200, Bleury Renseignements: 866-1964

NCT ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS

BOUCHARD et MORISSET

pianistes-duettistes

"... des artistes de très haute classe". Paris

"... perfection du style". Amsterdam

DIM. - 18 NOV. - 16 h 30

Billets: \$5 - \$4 - Étudiants (7 à 25 ans): \$2

Pro Musica 1270, Sherbrooke O. 845-0532

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal 129, Tel. 842-2112

théâtre du rideau vert
25^e Anniversaire

la dame aux camélias

Du mardi au samedi: 20h.
Dimanche: 19h.

d'ALEXANDRE DUMAS FILS

mise en scène DANIELE J. SUISSA

YVETTE BRIND'AMOUR

LEO ILIAL FRANÇOIS ROZET HUBERT NOËL

TOUS LES DIMANCHES

14h30 — MARIONNETTES
LA FLUTE ENCHANTEE
de Pierre Regimbal et Nicole Lapointe.

15h30 — THÉÂTRE
L'ÎLE AU SORCIER
Fantaisie d'André Cailloux

Reservations 844 1793
Métro Laurier, sortie Gifford - 4664, rue St-Denis

Cinéma ODEON

UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT **POUR TOUS**

IL Y A LONGTEMPS QU'ON ATTENDAIT UN TRUFFAUT AUSSI EN VERVE, AUSSI MAÎTRE DE SES MOYENS. (La Presse)

LA NUIT AMÉRICAINE

LA NUIT AMÉRICAINE NOUS LAISSE AVEC UNE IMPRESSION DE CHALEUR, D'ÉQUILIBRE, DE BONHEUR. (Le Devoir)

VILLERAY LUN AU VEN 7:30 et 9:40
ST-DENIS JANRY 388-5577

"IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST" 14 ANS

le DAUPHIN SERGIO LEONE 96^e SEM.
CE SOIR 9:00
DEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

elle est **FEROCE** elle est **BELLE**

REINE DE LA LUTTE

elle fera tout pour **VAINCRE!** c'est... COULEUR

VIVIANNE VACHON

avec **MARIE FÉLIX LAVERNE - BONNIE WATSON - VICKY WILLIAMS - DEBBIE JOHNSON**

une présentation LES FILMS MUTUELS et CINEPIX

AUSSI UN 2^e GRAND FILM DANS CHAQUE CINÉMA

A L'AFFICHE!

CHATEAU St-Denis & Belanger 271-4480
ELECTRA Ste Cath & Amherst 522-9177
VERSAILLES 7285 Sherbrooke E. 352-8020

GREENFIELD PL. Pl. Greenfield Park 871-8120
PARC-Verdun 729 de l'Église 769-2500
LAVAL Centre d'Échiquets ANAL 888-8288

aussi: **IMPERIAL** - St-Jean **VENUS** - Joliette **CAPITOL** - Beauharnois
PALACE - Granby **Du NORD** - St-Jerome **MASKA** - St-Hyacinthe

Un héros du monde anglo-saxon

la MUSIQUE

Le compositeur anglais Benjamin Britten, ou plutôt sir Benjamin Britten, est devenu un véritable héros du monde musical anglo-saxon. Il aura 60 ans dans une quinzaine de jours et son oeuvre, déjà considérable, augmente d'année en année par l'addition d'oeuvres majeures dont la plus récente est l'opéra "Death in Venice", créé récemment en Angleterre et qui prendra l'affiche au Metropolitan de New York la saison prochaine. La plupart de ses oeuvres existent sous forme d'enregistrements et, de ce fait, connaissent une vogue mondiale. A titre de chef d'orchestre et de pianiste, il se produit dans tous les pays du monde et il est de plus l'animateur d'un festival annuel à Aldeburgh, sur la côte est de l'Angleterre. Les plus grandes sociétés comme les artistes les plus prestigieux — Rostropovich, Menuhin, Fischer-Dieskau — lui ont fait des commandes.

Son "War Requiem" ou "Requiem de guerre" fut composé pour l'inauguration en 1962, de la nouvelle cathédrale de Coventry, reconstruite après avoir été entièrement détruite par les bombes au cours du blitz de novembre 1940. L'oeuvre fut créée à cet endroit même et son succès n'a fait que s'affirmer depuis. Après Vancouver et Toronto, c'était au tour de Montréal d'entendre l'oeuvre inscrite au programme des Grands Concerts de l'Orchestre symphonique de Montréal cette semaine, salle Wilfrid-Pelletier.

L'OSM et son chef Franz-Paul Decker avaient réuni les effectifs imposants requis par la partition: un chœur mixte de près de 200 voix, un chœur d'enfants qui chante en coulisse, trois solistes, Clarice Carson, soprano; John van Kesteren, ténor; Siegmund Nimsgern, baryton; sans compter le grand orchestre, duquel se détache un petit ensemble de solistes instrumentaux placés à la gauche du chef.

La structure du "War Requiem" est caractéristique du souci de Britten en ce qui concerne le texte de ses oeuvres chantées. D'une part, il a pris le texte latin de la messe de requiem dont les différentes parties sont confiées au chœur et au soprano solo. Elles sont chantées. D'une part, il a pris le texte latin de la messe de requiem dont les différentes parties sont confiées au chœur et au soprano solo. Elles sont chantées. D'une part, il a pris le texte latin de la messe de requiem dont les différentes parties sont confiées au chœur et au soprano solo. Elles sont chantées.

monumentale par ses proportions, qui occupe le programme entier d'un concert, soit environ 90 minutes, sans entracte. Ceux qui sont familiers avec l'oeuvre et l'esthétique de Britten n'auront, une fois de plus, été acunement étonnés de le voir adhérer rigoureusement à des principes qui, pour lui, sont sacrés et dont il ne s'est jamais départi depuis qu'il compose. Profond humaniste, Britten tourne carrement le dos à l'écriture et à la pensée sophistiquées de ses contemporains. Il écrit pour dire quelque chose au grand public et son premier souci est d'être compris de tous. En traitant un sujet comme celui du "War Requiem", il a tenté de traduire le texte en musique et de le commenter à la façon de ses plus illustres devanciers comme Mozart, Berlioz et Verdi. Son tempérament lui interdit toutefois de se complaire dans les effets grandiloquents avec le résultat que son oeuvre est d'abord un appel à la paix, à la résignation plutôt qu'à une dénonciation de la futilité de la guerre.

Dans son ensemble, le Requiem est donc une oeuvre contemplative dans laquelle l'auteur utilise avec la plus grande modération les effets mis à sa disposition. Il cherche à transmettre son message par les voies traditionnelles de la mélodie et du récitatif, entrecoupés d'interventions du chœur et de l'orchestre. Des pages comme le "Lacrimosa", le solo de ténor "Move him into the sun" et le "Benedictus" sont d'une grande beauté expressive, touchantes même. Les moments de l'oeuvre arrivent à la fin alors que voix solistes chantent "Let us sleep now..." en même temps que les chœurs font entendre "In paradisum" avant d'arriver à la modulation finale du "Amen". Ces dix dernières minutes du "War Requiem" ne peuvent que susciter l'admiration la plus totale. L'émotion est constamment présente et cela "passe" véritablement alors que beaucoup d'autres passages, en dépit d'une indiscutable habileté, donnent un peu l'impression de remplissage.

L'interprétation de cette oeuvre difficile par les effectifs montréalais a été, dans son ensemble, passablement réussie. Il y a eu des faiblesses de côté des chœurs mais ces défaillances n'ont pas terni l'effet total qui, somme toute, a été magnifique. Clarice Carson nous a gratifiés d'éclats vocaux absolument splendides qui ont animé une exécution qui avait parfois tendance à languir. John van Kesteren a également été remarquable



Sir Benjamin Britten

et son exécution se comparait favorablement avec celle de Peter Pears dont il cherchait vraisemblablement à imiter le timbre et le style particuliers. Grande solidarité aussi chez Siegmund Nimsgern dont on a admiré une fois de plus la musicalité et le timbre qui n'est pas sans rappeler Dietrich Fischer-Dieskau. M. Decker et ses musiciens ont également défendu la partition avec une belle conviction et une grande sensibilité.

L'OSM dans le programme exprime ses regrets que la maison Boosey & Hawkes, éditeurs-propriétaires du "War Requiem" (et non "détentrices du droit de copie" qui est une mauvaise traduction de "copyright owner") n'ait pas permis de traduire en français les poèmes de Wilfred Owen. Cette traduction aurait pourtant beaucoup aidé à la compréhension du sens de l'oeuvre

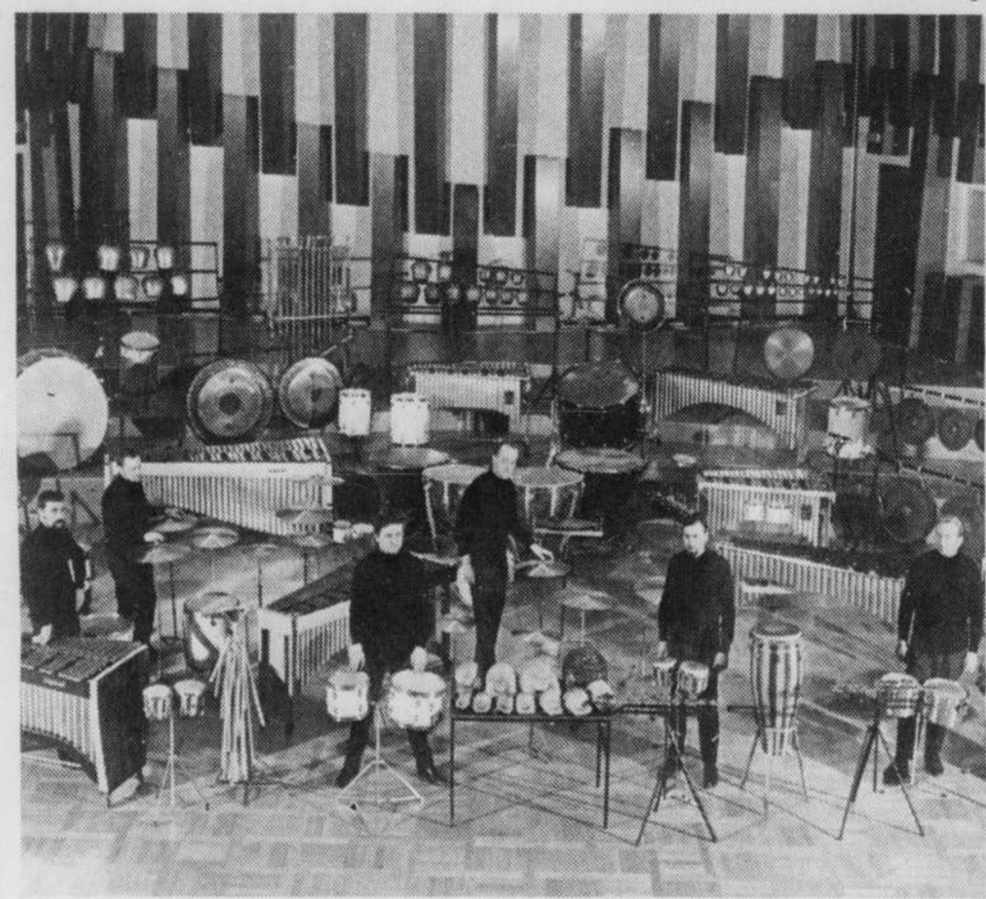
chez le public francophone. Il y a là quelque chose d'inadmissible de la part d'une maison d'édition qui se dit internationale. Pour ma part, je serais curieux de connaître l'opinion de Britten lui-même à ce sujet.

Le premier contact des Percussions de Strasbourg avec le public montréalais, il y a deux, avait été fulgurant et c'est sans doute la raison pour laquelle la salle Claude-Champagne était comble, jeudi le 1er novembre, alors que le même ensemble revenait comme invité de la Société de musique contemporaine du Québec.

Une autre raison qui pouvait justifier la présence de ce nombreux public était que le programme incluait une reprise de "Persephassa" de Iannis Xenakis, oeuvre qui avait valu un triomphe à l'ensemble lors de sa première visite. Cette fois, l'exécution s'est déroulée selon les directives précises du compositeur, à l'effet que les six percussionnistes doivent se placer tout autour de la salle avec le public au centre. Le résultat de cette disposition a été électrisant; il met l'auditeur en contact intime avec une oeuvre qui dépasse de loin toutes les réussites de l'enregistrement oradiphoni-

que. D'autant que dans son oeuvre, Xenakis déploie une invention rythmique quasi illimitée, produisant des effets étourdissants comme cette giration sonore qu'il obtient en confiant des dessins rythmiques à chacun des groupes, de façon successive. Le succès de "Persephassa" dépasse l'imagination. Voilà certainement la plus sensationnelle des oeuvres nombreuses que le groupe strasbourgeois a fait écrire à son intention.

En première moitié de programme, nous avons entendu "Cendres" du Français Claude Ballif, page dépourvue et prophétique si l'on songe qu'elle fut composée bien avant la création du groupe de Strasbourg. Dans "Kryptogramma" le jeune compositeur Georges Aperghis montre qu'il a des idées intéressantes et personnelles mais l'impact total de l'oeuvre n'est cependant pas décisif. Plus réussie nous a semblé "Shen", composition de Tona Scherchen, fille du célèbre chef d'orchestre. Dans toutes ces oeuvres, les six musiciens de Strasbourg se sont à nouveau révélés autant de maîtres de leur art et de leur métier. Nous ne pouvons que souhaiter leur retour prochain.



Les percussions de Strasbourg

DANS LA TRADITION DE SERGIO LEONE

ils vous couperont sauvagement le souffle!



ELI WALLACH



TERENCE HILL



BUD SPENCER



BROCK PETERS

LES 4 DE L'AVE MARIA

SAM.-DIM.: 12:45 - 3:00 - 5:15 - 7:30 - 9:45
LUN. AU VEN.: 7:30 - 9:45

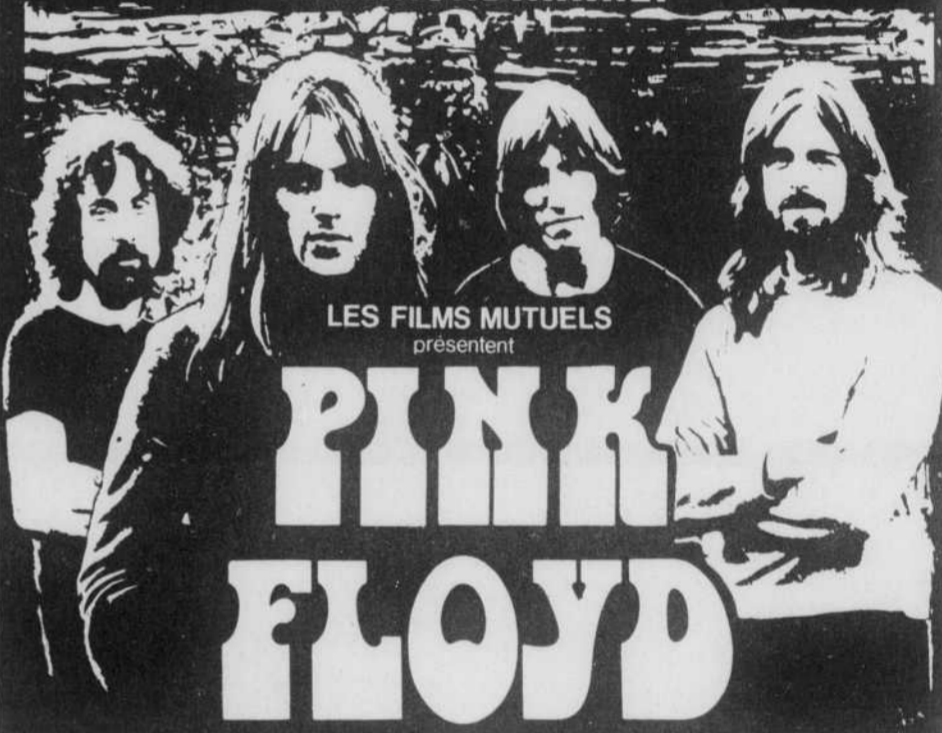
MERCIER

STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224

UNE EXPÉRIENCE AUDIO-VISUELLE FANTASTIQUE...

POUR TOUS

ENFIN, LE GROUPE LE PLUS POPULAIRE AU MONDE DANS UN FILM EXTRAORDINAIRE!



AUX 2 CINÉS!

ALOUETTE 318 STE-CATHERINE O. 861-2807

KENT 489-9707 6100 SHERBROOKE O.

HORAIRE: 12:40, 2:20, 4:05, 5:50, 7:35, 9:20 P.M. DERNIER SPECTACLE COMPLET À 9:10 P.M.

LUNDI & MARDI AUCUNE REPRÉSENTATION AU CINÉMA ALOUETTE

television

SAMEDI

CBFT

- 8:55 Ouverture et horaire
- 9:00 Mini-Fée
- 9:30 Yogi et Papatame
- 10:00 Mon ami Ben
- 10:20 Lassie
- 11:00 Téléchron
- 12:00 Pst! Pst! Ai-ai!
- 1:00 Sportique
- 2:00 Femme d'aujourd'hui
- 3:00 Le monde en Liberté
- 3:30 Cinema-Jeunesse
- 5:00 Bagatelle
- 6:00 La pince à linge
- 6:30 Téléjournal
- 6:40 Nouvelles du sport
- 6:50 Politique fédérale
- 7:00 Walt Disney présente
- 8:00 La soirée du hockey
- 8:30 "Saint-Louis à Montréal"
- 10:30 Téléjournal
- 10:45 Nouvelles du sport
- 11:00 Cinema: "Les 55 jours de Pékin" (drame - Américain 1963)
- 1:30 Ciné-Nuit: "Les jeunes loups" (drame - Franco-Italien 1967)

CFTM

- 8:55 Horaire Bienvenue
- 9:00 Ciné-Jeune: "Marque au fer" (Western - Américain 1951)
- 10:30 Pop 73
- 11:00 Vies 78
- 12:00 Bon Week-end
- 2:00 Roller Derby
- 3:00 Soeur volante
- 3:30 Horizon sports
- 4:00 L'heure de la décision
- 4:30 C'est arrivé cette semaine
- 5:00 Studio 10
- 6:00 Chroniques de France
- 6:30 Sur le matelas
- 7:30 Les grands spectacles: "Divorce à l'américaine" (comédie - Américain 1967)
- 9:30 Vie d'artiste
- 10:30 Les nouvelles TVA
- 11:00 Sans pantoufles
- 12:30 Sans pantoufles: "Les Vieilles" (étude de moeurs - Franco-Italien 1963)

DIMANCHE

CBFT

- 8:55 Ouverture et horaire
- 9:00 Grangallo et Petit
- 9:10 Le Roi Léon
- 10:00 Une fleur m'a dit
- 10:30 Le jour du Seigneur
- 11:30 30 Dimanche
- 12:30 La semaine verte
- 1:00 Fantaisie lyrique
- 1:30 Football professionnel canadien
- 4:00 D'hier à demain
- 5:00 5-D
- 6:00 Politique atout
- 6:30 Téléjournal
- 6:50 Nouvelles du sport
- 7:30 Politique provinciale
- 7:40 Quelle famille!
- 7:50 Les beaux dimanches: 1ère partie: "Le choc du futur" (Documentaire)
- 10:00 La fleche du temps

CFTM

- 8:55 Horaire bienvenue
- 9:00 Les p'tits bomhommes
- 9:30 C'est l'bon temps
- 11:00 Monsieur Le Maire
- 12:00 Bon Dimanche
- 2:30 La famille Stone
- 3:00 Le choc des idées
- 4:00 Football canadien
- 6:30 Jeunesse
- 7:30 Sans pantoufles
- 8:00 Hockey
- 10:30 Les nouvelles TVA

CBMT

- 8:55 Standby six and religious thoughts
- 10:00 Arthur and the square knights
- 10:30 Klatiane
- 11:00 Flinstones
- 12:00 Assignment: sports
- 12:30 Reach for the top
- 1:00 Children's cinema
- 2:00 Standard bred Championships
- 3:00 T.B.A.
- 3:30 Vacation Canada
- 5:00 The Bugs Bunny Road Runner hour
- 6:00 Up date
- 7:30 Music Machine
- 8:30 Hockey
- 10:30 Singalong Jubilee
- 11:00 The National
- 11:15 Montreal Tonight
- 11:31 Ciné-Str
- 11:35 "The Unhitched" (Drame 1967)
- 1:15 Station closing

CFCF

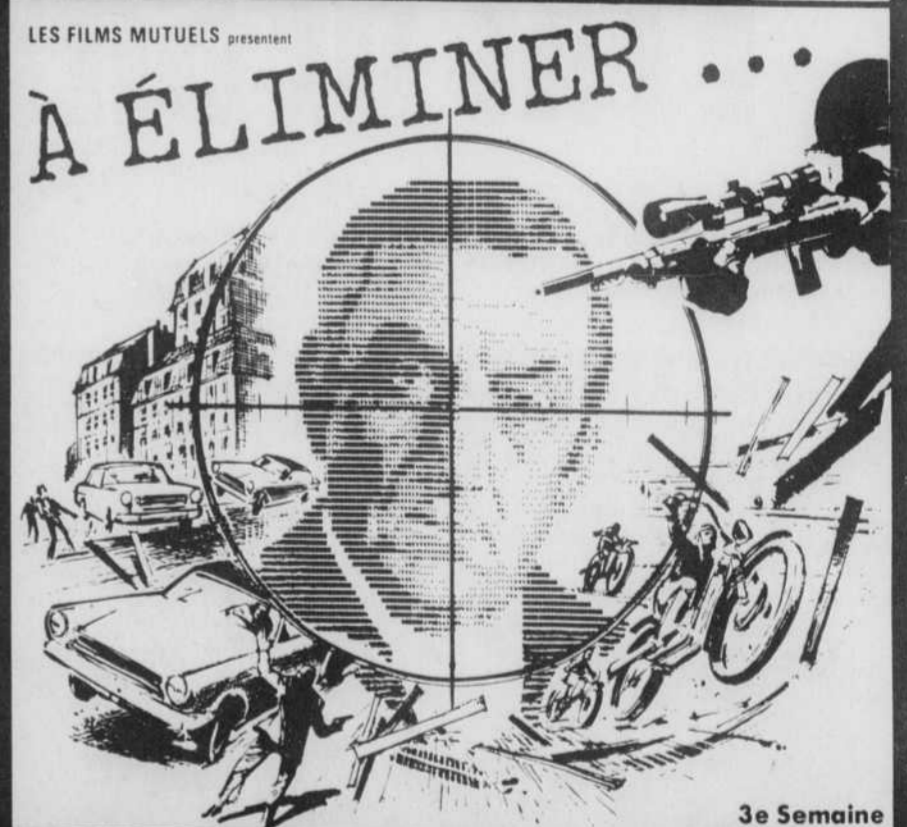
- 5:57 Signon
- 6:00 University of the air
- 7:00 The community
- 8:00 Hercules
- 9:00 Yogi's gang
- 9:30 Louie and the pussycats in outer space
- 9:30 The new pink panther
- 9:30 The Flinstones
- 10:00 Animal World
- 10:30 Waterville gang
- 11:00 Puppet People
- 11:30 Fantastica
- 12:00 Magic Tom's road show
- 12:30 Saturday at the movies:
- 2:45 Quebec Liberal Telecast
- 3:00 Grand prix wrestling
- 4:00 Outdoors unlimited
- 4:30 Wide world of sports
- 6:00 Manix
- 7:00 Shake rock and roll
- 7:30 Police surgeon
- 8:00 Academy performance: "Back and the preacher"
- 10:00 The Dean Martin comedy hour
- 11:00 The CTV National News
- 12:00 Saturday night feature movie: "The Victors" (drame - 1963)
- 2:00 Sign-off

cinéma

- ALOUETTE: "Pink Floyd" 12:40, 2:20, 4:05, 5:50, 7:35, 9:20
- ANJOU: "Un violon sur le toit" Sam: 1:00, 4:25, 8:10
- ARLEQUIN: "Triangle" 12:30, 3:30, 6:25, 9:35 et "La fille à la peau de lune" 1:55, 4:50, 8:00
- ATWATER: (Cinéma II): "Le festival de films érotiques de New York" 12:00, 2:00, 4:00, 6:00, 8:00, 10:00
- ATWATER: (Cinéma I): "The way we were" 1:05, 3:05, 5:15, 7:30, 9:30
- AVENUE: "Darn cat" 12:45, 2:45, 4:45, 7:00, 9:00
- BEAVER: "Roadside service" 12:00, 1:30, 3:00, 4:30, 6:00, 7:30, 9:00, 10:30
- BERRI: "L'Héritier" 2:30, 6:00, 9:30 et "La Saigrette" 1:00, 4:30, 8:00
- BIGUO: "Mama Dolores" 2:25, 6:03, 9:41 et "S. comme salad" 12:50, 4:28, 8:06
- CANADIEN: "Le jour du Jugement" 1:00, 4:30, 8:05 et "Les Nègres" 2:40, 6:10, 9:40
- CHAMPLAIN: "L'agonie d'une mère" 12:15, 3:30, 6:45, 10:00 et "La grande bouffe" 12:15, 4:45, 8:00, 11:15
- CHATEAU: "La reine de la lutte" 3:05, 6:20, 9:40 et "Alleluia Santana" 1:10, 4:25, 7:45
- CHEVALIER: "Il n'y a pas de fumée sans feu" 1:05, 3:49, 6:33, 9:17
- CINEMA 7e ART: "On achève bien les chevaux" sam: 8:00, Dim: 3:55, 8:00, ET "Joe c'est aussi l'Amérique" sam: 6:05, 10:10, Dim: 1:55, 6:05, 10:10
- CINEMA DE PARIS: "La grande bouffe" 12:00, 2:20, 4:45, 7:10, 9:35
- CINEMA V: "Cries and whippers" sam: 7:30, 9:30, Dim: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30
- CLAREMONT: "A touch of Glass" 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00
- CREMAZIE: "La grande Java" 2:50, 6:30, 9:50 et "L'arbre de Noël" 1:00, 4:30, 8:00
- DAUPHIN: (Salle Renoir) "Etat de siège" 12:30, 3:00, 5:15, 7:30, 9:40 (Salle McLaren) "Il était une fois dans l'ouest" sam: 3:00, 6:00, 9:00, Dim: 2:00, 5:00, 8:00
- ELECTRA: "La reine de la lutte" 12:40, 3:45, 6:55, 10:00 et "Alleluia Santana" 2:00, 5:05, 8:15
- ELYSEE: (Salle Eisenstein) "Le grand blond avec une chaussure noire" (Salle Benassi) "La bonne année" 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 10:00 (Pour les deux salles)
- FESTIVAL: "Cris et chuchotements" Sam: 7:30, 9:30, Dim: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30
- FLEUR DE LYS: "La grande bouffe" 12:00, 2:20, 4:45, 7:10, 9:35
- IMPERIAL: "Wrestling Queen" 1:00, 3:55, 6:50, 9:45 et "Moon Wolf" 2:30, 5:25, 8:20
- JEAN-TALON: "Viva Django" Sam: 6:30, 9:30, Dim: 12:00, 2:10, 5:10, 9:30, ET "Django porte sa croix" Sam: 8:10, Dim: 1:30, 4:50, 8:10
- KENT: "Pink Floyd" 12:40, 2:20, 4:05, 5:50, 7:35, 9:20
- LOEWS: "Enter the dragon" 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15
- LUCERNE: "Wrestling Queen" 12:50, 3:50, 6:45, 9:55 et "Beware the blob" 2:15, 5:15, 8:20
- MAISONNEUVE: "Django porte sa croix" Sam: 6:30, 9:50, Dim: 12:00, 3:10, 6:30, 9:50, ET "Viva Django" Sam: 8:10, Dim: 1:30, 4:50, 8:10
- MERCURIER: "Les 4 de l'ave Maria" 12:45, 3:00, 5:15, 7:30, 9:45
- MONCLAND: "Tentations de Marianne" 12:30, 3:30, 6:30, 9:30 et "Les Affames" 3:25, 6:25, 9:25
- MONCLAND: "Lost Horizon" 1:10, 3:15, 5:20, 7:25, 9:30
- OUTREMENT: Sam: "The Queen" (s.t. français) 4:30, "Roma" (version française) 7:00, "Kamouraska" 9:30 et "Let the good times roll" 12:00 p.m. Dim: "Roma" (version française) 2:00, "Let the good times roll" 4:30, "Kamouraska" 7:00 et "Roma" (version française) 9:30
- PALACE: "Boothill" 1:20, 3:20, 5:20, 7:25, 9:20
- PAPINEAU: "Y'a toujours moyen de moyenner" 2:50, 6:15, 9:40 et "Jo" 1:15, 4:40, 8:00
- PARISIEN: "Les démons" 12:00, 3:15, 6:30, 9:45 et "La classe de sexe" 1:55, 5:10, 8:25
- PIERROT: "Il était une fois la révolution" 12:30, 3:15, 6:00, 8:45
- PLATEAU DU CANADA: "Optimists of the mine elms" 1:20, 3:20, 5:20, 7:25, 9:25
- PLACE VILLE-MARIE: (Petit Cinéma): "Undermind wood" 12:15, 2:00, 3:40, 5:20, 7:05, 8:50
- PLACE VILLE-MARIE: (Grand Cinéma): "Suptream" 12:50, 2:35, 4:15, 5:55, 7:40, 9:20
- PLAZA: "Le jour du jugement" 1:00, 4:30, 8:05 et "Les Nègres" 2:40, 6:10, 9:40
- PUSSYCAT: "Lisa's jolly" 12:05, 2:35, 5:05, 7:35, 10:05 et "Historic pleasures" 1:25, 3:55, 6:30, 9:00
- RIVOLI: "Le silencieux" 1:30, 3:30, 5:30, 7:35, 9:40, 11:45
- SAINT-DENIS: "O.K. Liberté" 2:01, 5:32, 9:43 et "Le bar de la fourche" 12:30, 4:21, 8:12
- SALLE BREBUEU: "Le Casse" 3:00, 7:00, 9:15
- SEVILLE: "Romeo and Juliet" 12:45, 3:30, 6:15, 9:00
- SNOWDON: "Cheer leaders" 1:05, 2:45, 4:25, 6:05, 7:45, 9:25
- VAN HORNE: "Hit" 1:25, 3:55, 6:25, 9:00
- VENDEME: "Rejeanne Padovaine" 1:00, 3:05, 5:05, 7:10, 9:15
- VERSAILLES: (Salle rouge) "La reine de la lutte" 1:30, 4:45, 8:05 et "Laisse aller, c'est une valse" 2:55, 6:15, 9:30
- VERSAILLES: (Salle bleue) "Y'a toujours moyen de moyenner" 12:50, 3:50, 6:55, 9:55 et "Jo" 2:20, 5:25, 8:30
- VERDUN: "L'agonie d'une mère" 3:00, 6:30, 10:05 et "L'Homme qui sortait du baignoire" 1:00, 4:30, 8:00
- VIEUX-MONTRÉAL: (Studio A): "Sambizanga" sam: 6:30, 8:15, 10:00, Dim: 3:00, 4:45, 6:30, 8:15, 10:00
- "Studio B: Family Life" sam: 7:00, 9:30, Dim: 2:00, 4:30, 7:00, 9:30
- VILLERAY: "La Nuit Américaine" 1:00, 3:10, 5:20, 7:30, 9:40
- WESTMOUNT SQUARE: "The Pyx" 12:50, 2:50, 4:50, 7:00, 9:15
- YORK: "American Graffiti" 1:10, 3:10, 5:10, 7:10, 9:10
- CINEMATHEQUE QUEBÉCOISE: Relâche
- CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: Films historiques - Sam: de 1908 à 1909 - 7:00, De 1909 à 1911 - 9:00, Dim: de 1899 à 1912 - 7:00, 9:00
- SOCIÉTÉ DES FILMS DE MCGILL: Sam: "Sleuth" (G-B 1972) 7:00, 9:30, Dim: relâche.

APRÈS "COSA NOSTRA, LE DOSSIER VALACHI" LINO VENTURA EXPLOSE DANS LE MEILLEUR SUSPENSE DES 10 DERNIÈRES ANNÉES.

POUR TOUS



Lino Ventura LE SILENCIEUX

2 GRANDS FILMS D'ACTION

AU RIVOLI-GRANADA "L'INSOLENT"

AU LAVAL GREENFIELD PARK "PROFESSION: AVENTURIER"

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: Sam. Claude Leveillé - 20:50, Dim: Dave Brubeck 20:30

THÉÂTRE MAISONNEUVE: Ensemble national du Pakistan - 20:30

6:45, 9:53 et "Beware the blob" 2:15, 5:15, 8:15

THÉÂTRE POT ROYAL: "Les Belles sœurs" de Michel Tremblay - Sam: 20:30, Dim: 14:50 - 20:30

RIVOLI 6906 ST. DENIS 277-4129

GREENFIELD PARK PLACE GREENFIELD PARK 671-6129

CINEMA LAVAL CENTRE D'ACHATS LAVAL 688-8200

GRANADA 4353 STE. CATHERINE E. 255-2428

Paul Hébert entre deux répétitions de "Charbonneau"

le THÉÂTRE

C'est entre deux répétitions de "Charbonneau et le chef" que nous avons rencontré Paul Hébert, directeur artistique du Théâtre de Trident. Le Trident est la seule troupe professionnelle de la ville de Québec. Née de la fusion de deux ou trois troupes d'amateurs, dont l'Estoc, c'est sa première visite à Montréal. Le Trident n'a que trois ans d'existence. La première année, il a donné trois pièces: "0-71" de Jean Barbeau, "Charbonneau et le chef" et un montage de farces de Molière. Ces représentations et celles qui ont suivi ont été jouées dans la salle Octave-Crémazie du Grand Théâtre de Québec.

En 1971, le répertoire du Trident s'élargissait avec la présentation de "Pygmalion" de Bernard Shaw, "Alcide Ier" (une pièce québécoise de Jean Ricard), "La Mort d'un commis-voyageur" d'Arthur Miller et la reprise de "Charbonneau et le chef" avec, comme l'on sait, dans ces deux derniers spectacles, Jean Duceppe dans les rôles du commis-voyageur et de Duplessis. C'est d'ailleurs Jean Duceppe qui a rendu possible le séjour du Trident à Montréal. En effet, les Productions Jean Duceppe et le Trident assument les frais de cette tournée et se partagent le personnel que requièrent ces deux spectacles.

Il n'était pas dit que le Théâtre de Trident ne serait pas parti en tournée un jour ou l'autre, mais, comme nous l'avoue Paul Hébert, "même si "Charbonneau et le chef" marchait très bien, nous, du Trident, n'étions pas en mesure, faute d'effectifs suffisants, de nous absenter de Québec trop longtemps. Nous pouvions toujours envisager de faire à un moment ou à un autre une tournée d'une quinzaine à Montréal et à Ottawa, mais il nous aurait fallu rentrer aussitôt à Québec pour continuer notre saison. L'entente que nous avons conclue avec Les Productions Jean Duceppe nous permettra de jouer jusqu'au mois de mars et peut-être au-delà."

Le Trident est à mettre sur pied une double équipe qui opérera d'abord dans la Capitale. On a d'ailleurs appris que la troupe est sur le point d'emménager dans une maison qui sera bien à elle: le Palais Montcalm. On est à faire les aménagements de cette salle qui a servi, jusqu'à la construction du Grand Théâtre, de foyer à la musique, au théâtre et aux spectacles de toutes natures. Cette entreprise nécessitera de grands frais, comme par exemple la réduction de l'amphithéâtre de 1200 à 850 ou 900 sièges, l'occupation de l'espace libre par sa transformation en bureaux, ateliers de costumes et de décors, etc.

"A ce moment-là, de dire Paul Hébert, s'il y a un spectacle du Trident qui tient

l'affiche à Octave-Crémazie (que nous occupons à titre de locataire, comme n'importe quelle troupe de tournée), il nous sera loisible d'en présenter un autre simultanément dans notre maison du Palais Montcalm. Ou encore, pendant que l'on joue au Palais Montcalm, on monte autre chose à Octave-Crémazie."

A la question de savoir s'il y a un public capable de remplir les deux salles concurrentes, Paul Hébert répond sans ambages que le public a déjà donné une réponse favorable. Au cours du vingt-qu-

une autre raison, de signaler notre interlocuteur, qui explique notre succès: nous avons choisi des pièces qui pouvaient toucher tout le monde, à part "Charbonneau" et "La mort". J'ai déjà cité "Pygmalion". Le phénomène s'est produit avec "La Chatte sur un toit brûlant" de Tennessee Williams et "Québec, printemps 1918" de Jean Provancher, dont les représentations se terminent demain."

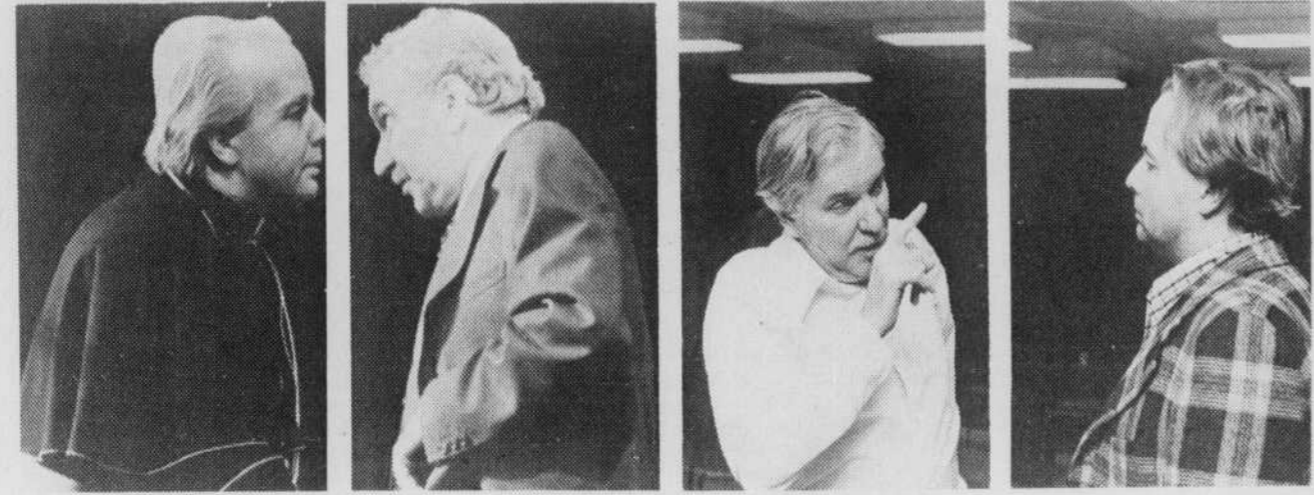
A propos de cette dernière, certains ont fait la remarque que c'était une pièce politique et que sa présentation, au cours de la campagne électorale que vous savez avait été le facteur déterminant qui l'avait fait choisir. "Il nous a fallu, nous dit Paul Hébert, rétablir les faits par la voix de la presse, auprès de ceux

quel beau livre, quel beau film, cela ferait! Peut-on trouver plus bel argument? Et ça nous est arrivé à nous. En même temps, ça nous sensibilise à ce que nous sommes. Pour moi, "Charbonneau et le chef", c'est du théâtre parce que le théâtre c'est le reflet de la vie."

Puis nous reparlons de "Québec, printemps 1918". Paul Hébert s'anime: "C'est le

propos recueillis par ALBERT BRIE

biants auraient pu être recueillis et auxquels on n'a pas donné suite? C'est encore un cas de droit international, mais on l'a évincé. En Chambre, il a été dit que c'était la première fois qu'un tel décret, l'Acte d'émende, était appliqué dans tout l'empire britannique. Quant aux recommandations du jury à l'enquête du coroner concernant l'indemnisation des victimes, elles n'ont jamais été ap-



Les Deux Charbonneau et les deux Chef: Jean-Marie Lemieux et Jean Duceppe jouant sur la scène du Grand-Théâtre à Québec l'an dernier, puis répétant cette semaine la version de la pièce qui prend l'affiche de la PDA vendredi prochain.

trième mois d'opération, la salle Octave-Crémazie avec le Trident a accueilli son 200 millième spectateur. Si l'on considère que cette salle peut recevoir au plus fort 650 spectateurs et qu'il a fallu jusqu'à maintenant jouer une production pendant des mois pour satisfaire à la demande, cela veut dire que l'amateur de théâtre qui vient voir un spectacle en octobre est obligé d'attendre en janvier pour se payer une autre soirée. Cet amateur-là aura, avec l'addition du Palais Montcalm, la satisfaction de voir à tout le moins deux spectacles dans le même espace de temps, ce qui est loin d'être excessif quand on estime que le Trident est le seul théâtre professionnel à Québec. Le danger de garder une même pièce à l'affiche pendant des mois, pour répondre à la demande populaire, fait courir au théâtre le danger d'une sclérose. "Cependant, d'ajouter Hébert, cette politique d'un spectacle qui court sur plusieurs mois à eu l'avantage pour notre compagnie de la maintenir à un niveau de rentabilité. Le dilemme est maintenant résolu."

Avec les reprises de "Charbonneau et le chef", le Trident a atteint jusqu'ici la marque de 91 représentations. Il faudra ajouter à cela les 63 qui seront données au Théâtre Port-Royal. "Il y a

qui nous faisons un procès d'intention en répondant que dans le choix de cette oeuvre nous n'avions obéi à aucun impératif politique et que nous, du Trident, n'avions aucune allégeance partisane." Du théâtre politique, Paul Hébert se défend d'en faire. Il est d'accord qu'il puisse avoir une connotation politique, que ce soit du théâtre à saveur politique. "Mais, aujourd'hui, de préciser P.H., tous les gestes que nous posons dans la vie courante ont une portée politique. J'entends "politique" dans son acception la plus large. Par exemple, le fait que le service de transport en commun ne fonctionne pas et que, cela étant, une personne décide de prendre un taxi, de marcher ou de ne pas se rendre à son travail elle pose un geste politique ou politisé sans le savoir."

Et Paul Hébert de continuer: "Charbonneau et le Chef", c'est une affaire qui nous concerne, c'est beau comme une tragédie. Imaginons qu'une chose pareille se serait produite aussi loin qu'en Finlande, eh bien, nous autres, Québécois, nous n'aurions pas eu de mot pour dire comme cela était extraordinaire. En fait, c'est aussi une histoire extraordinaire pour nous que de voir s'opposer le chef de l'Etat et le chef de l'Eglise sur une question aussi fondamentale que la justice sociale. Quelle belle pièce,

rappe d'une injustice flagrante qui nous a été faite, un cas qui ressortit du droit international. Cet épisode n'est pas sans créer une infinité de raccords avec ce que nous vivons présentement. Après la crise d'octobre, les jeunes et même leurs aînés s'imaginaient qu'une telle chose nous arrivait pour la première fois au Québec. Ils ignorent tout de ce qui est arrivé en 1918, tant à Montréal qu'à Québec, et d'une façon autrement plus crue et plus grave qu'en 1970. Cette dernière fois, l'affaire tenait du spectaculaire. On avait vu du monde qu'on a séquestré dans des maisons. Tous les médias d'information s'en sont mêlés. En 1918, selon "Chubby" Power, ça n'est pas quatre morts et 75 blessés qu'il aurait fallu déplorer mais 8 et même 12 morts et 150 blessés au moins. Les pauvres gens cachaient leurs victimes tellement ils avaient peur. S'il y avait eu un véritable procès en 1918, combien de questions l'avocat Lavergne aurait pu poser qui ne l'ont pas été et qui restent encore en suspens combien de témoignages trou-

pliqués. Personne n'a rien reçu. Paul Hébert aime répéter que notre théâtre à nous, le théâtre québécois, il est dans notre petite histoire et non pas dans la grande, "la glorieuse histoire" que l'on nous ressasse pour notre béate éducation. Pour dire à quel point la tragédie de l'archevêque Charbonneau est grave, Paul Hébert nous signale que son cas est actuellement étudié à l'université de Toronto. On aurait toutes les raisons de croire que c'était la première fois que de cette façon là, un pape posait un jugement de valeur dont les conséquences furent d'exiler un prélat de l'Eglise à l'autre bout du pays pour y mourir.

Par association d'idées, nous nous mettons à parler de "La Mort d'un commis voyageur", que Paul Hébert relie à la tragédie de "Charbonneau". Le commis-voyageur, c'est l'histoire pitoyable d'un père, du père de tant de gens, une histoire qui est la nôtre en Amérique du Nord. "Nous sommes les

seuls parlants français à pouvoir comprendre une histoire de la sorte. Les Français de France n'y arrivent pas, parce qu'ils sont obnubilés par le réfrigérateur. La pièce peut se résumer à ceci: "le réfrigérateur se brise avant le dernier paiement. C'est aussi simple que ça!" Selon P.H. "La Mort d'un commis-voyageur est la plus grande oeuvre classique du théâtre nord-américain."

Quant au cheminement du théâtre québécois, Paul Hébert y voit moins une orientation nouvelle qu'un retour à des valeurs humaines. Le cinéma est dans le même cas. Il est à la recherche de ce fond humain et il est en bonne voie d'y parvenir. Si le théâtre a eu quelque mal à survivre il y a des années, il doit s'en prendre au fait qu'il était désincarné. "Pourquoi, nous dit Paul Hébert, le grand public s'intéressait-il à des recherches individualistes, souvent égoïstes, d'un homme qui n'a pas encore réglé ses propres problèmes d'adolescence? Je ne vise personne en particulier. Prenons le sort que l'on fait à Ionesco. Les gens de théâtre se sont emparés de son oeuvre pour en faire à tout prix du théâtre d'avant-garde avec ce que tout cela comporte de rebarbatif et d'obscur, alors qu'Ionesco dit les choses les plus naturelles le plus naturellement du monde. Aujourd'hui Ionesco est passé. Un jour, après un temps du purgatoire, on retrouvera peut-être Ionesco et on le restituera sous son vrai jour."

Jusqu'ici, tant le théâtre que le cinéma, selon le directeur du Trident, on a mis l'humain au service de la technique, à l'exception de quelques grandes oeuvres. On découvre aujourd'hui qu'il faut faire le chemin inverse: mettre la technique au service de l'humain. Il nous cite le cas du cinéaste suédois, Bergman, qui a refusé un pont d'or pour venir à Hollywood. Il a préféré rester dans son vieux studio de Stockholm avec son monde, ces comédiens et caméramen avec lesquels il monte des pièces, crée des films "qui disent quelque chose au monde."

"L'humain, conclut Paul Hébert, c'est ce qui ne trompe pas. Il est normal que dans une évolution, celle que nous traversons, on passe par une période où ceux qui crient le plus fort aient l'air d'avoir la réponse. Après vérification, on se rend compte que la réponse on l'a tous au fond de nous-même, chacun pour soi. C'est ça et seulement ça qui est valable." Un dernier mot de Paul Hébert pour nous dire que le théâtre au Québec se porte bien. Il est certain que pour lui les artisans, les "jobbers" comme il les appelle, ne sont pas mal-

sin de la rivière La Grande, et à quelques milles seulement de La Grande 1, premier barrage Hydro-électrique de la Baie James.

La jeune Tchèque pose le problème de l'étudiante qui, après quelques années d'études en photo aux Etats-Unis et à Montréal, est parachutée dans le milieu dur et hermétique des Indiens d'un village isolé. Elle exprime donc, autant par ses belles photographies que par une phrase qu'elle propose à l'entrée de la salle, le problème de relation qui se pose entre celui qui est devant l'appareil et celui qui est derrière. Elle dit: "Je décidai de me laisser imprégner de cette vie..." Elle veut témoigner, regarder les gens vivre et donner

Au centre Bronfman, on semble avoir fait un effort tout particulier pour l'exposition du professeur de photographie américain Alex Traube. Une grande affiche invite à la galerie du centre, et au vernissage où la musique experimen-



tal de Trio Expansible nous plonge dans une ambiance particulière très proche de certaines oeuvres exposées. Les photos numérotées imposent un ordre au visiteur qui découvre l'évolution du photographe; on doit déplorer que cet ordre soit très embarrassant à suivre à cause de la disposition. Traube nous propose une liste des titres numérotés et y inscrit le prix que l'amateur devra payer s'il veut accrocher chez lui une des images de cette exposition; ce détail m'apparaît intéressant car la photo pour vivre doit être regardée et achetée de temps en temps, même si le ministère des Affaires culturelles ou le Conseil des arts du Canada la subventionnent comme c'est le cas pour l'homme de la rue peut lui aussi aimer des photos qui ne sont pas posterisées, deux pieds par trois et en couleur... Jerry Zbiral nous propose de pénétrer dans la vie quotidienne des indiens du petit village de Fort George, voi-

ses impressions par la photo; fort bien. Mais il semble plutôt que son exposition témoigne de la deuxième partie de sa phrase: "... le plaisir que j'ai eu de vivre avec ces Indiens". Elle décide donc de vivre avec les Indiens d'abord, et de les photographier ensuite. Malheureusement, le temps lui manquant, elle a dû vivre avec les Indiens en tentant de capter leur image, et ainsi de faire deux choses à la fois, ce qui doit être le propre... de quelques génies. Il est cependant bien simple de passer sur la rue St-Denis en descendant à Fort George!

La galerie de photo Centaur nous donne l'occasion de voir quelques magnifiques images de Guy Borremans qui tente de mener la photographie de front avec son nouveau métier, le cinéma. Le titre de l'exposition révèle la difficulté qu'a eu Borremans à unifier toutes ses photographies; qu'elles soient du type reportage ou qu'elles indiquent ses longues recherches plastiques.

la PHOTO

Trois expos

par ALAIN RENAUD

Trois expositions de photographies s'offrent cette semaine aux Montréalais; au Centre Saidye Bronfman, Alex Traube; à la Bibliothèque Nationale, la "Vie quotidienne des Indiens Cree de Fort George" par Jerry Zbiral; et à la galerie de photo Centaur, "Voyou, voyant, voyeur" par Guy Borremans.

Ces expositions reflètent avec une étonnante justesse la vie de la photographie dans la métropole québécoise. D'abord (ce qui m'apparaît comme très important) il y a l'intérêt que porte un grand nombre de personnes pour cet art-technique dont on n'arrive jamais à cerner les limites; aussi du talent, de la recherche, mais un manque de moyens financiers tant au niveau des photographes que des producteurs des expositions. La raison en est simple et il suffit de regarder ce qui se passe dans d'autres pays où les sommes investies dans la photographie sont bien plus considérables: le photographe passe par la publicité ou par un médium écrit, il reçoit des sommes importantes qui peuvent aller jusqu'à des milliers de dollars par semaine - et ce ne sont pas des exceptions! Avec l'argent que son travail professionnel lui a rapporté, il peut facilement prendre le temps qu'il veut pour pousser ses expériences personnelles sans devoir les réaliser entre huit et dix, le soir une fois son gagne-galette assuré. Si ce photographe décidait de monter une exposition, un producteur serait d'autant plus intéressé à investir dans la présentation que le produit est vendable, puisqu'il est le fruit d'un véritable travail.

heureux. Rappelons que "Charbonneau et le chef" sera à l'affiche à compter du 16 novembre pour une première quinzaine. Après quoi, Le Théâtre du Trident commencera les représentations de "La Mort d'un commis-voyageur" d'Arthur Miller. L'une et l'autre pièces seront jouées au Théâtre Port-Royal de la Place des Arts.

UN CHARME SEVILLE 7155 STE CATHERINE Q. 932-1139

FRANCO ZEFFIRELLI ROMEO & JULIET

POUR TOUS Représentations: 12:45, 3:30, 6:15, 9:00 P.M. Dernière représentation complète: 8:45 P.M.

MARIE-CLAIRE ALAIN
célèbre organiste française
INTERPRÈTE
J.S. BACH
BRUHNS, PACHELBEL et BOEHM
 VENDREDI, 16 NOVEMBRE
 8:30 P.M.
 QUEEN MARY ROAD UNITED CHURCH
 13, Finchley road, angle Ch. Reine-Marie
 Billets: \$5.00, \$4.00
En vente à Canadian Concerts and Artists
1822, Sherbrooke ouest
 932-2234

THE CHAMPION! 1973 CANADIAN FILM AWARDS

BEST FILM David Acosta
BEST DIRECTION Brian Alderson
BEST SOUND Brian Alderson, Van Morrison, Eric Clapton

when you have your freedom, you don't need anything except love

SLIPSTREAM
A D.J. in search of the right sound

Cinema PLACE VILLE MARIE 886-2644

AU PLANETARIUM DOW
1000, Ouest, rue ST JACQUES

ÉTOILE OU PLANÈTE JUPITER 24 OCT. 2 DEC.

RENSEIGNEMENTS 872-4210

STUDIO A \$1.50 TOUS
après Le Sang du condor
voici... **SAMBIZANGA**
s.t.f./couleurs
réalisé par Sarah MALDOROR (Angola 1972)
SEM.: 6:30, 8:15, 10:00 h.
DIM.: 2:00, 4:30, 6:30, 8:15 et 10:00 h.

STUDIO B 6e SEMAINE 14 ANS
Un film bouleversant
FAMILY LIFE
(LA VIE DE FAMILLE)
UN FILM DE KENNETH LOACH
EN COULEURS - S.T. FRANÇAIS
SEM. 7, 9:30 h. DIM. 2, 4:30, 7, 9:30 h.

Vieux Montréal
136 est, St-Paul - 861-7863

MAGNIFICAT EN RÉ - J.S. BACH
ET
PSAUME 109: "DIXIT DOMINUS" - G. F. HANDEL
présentés par
Tudor Singers

FONDATEUR-DIRECTEUR WAYNE RIDDELL
CONTRALTO — MAUREN FORRESTER
SOPRANO — KATHLEEN ANDERSON
TÉNOR — ALBERT GREER
BARYTON — WINSTON PURDY

DIMANCHE, LE 18 NOVEMBRE À 20:30 H.
À L'ÉGLISE NOTRE-DAME
BILLET: \$7, \$5, \$3.
EN VENTE AU CANADIAN CONCERTS AND ARTISTS
1822 ouest, rue Sherbrooke (sous-sol)

(1) En personne à l'adresse ci-haut.
(2) Par mandat poste (avec enveloppe retour affranchie) à l'adresse ci-haut.
(3) En personne à l'importe quelle des 26 agences de C.C.A.

Informations: 932-2234

"Quelle réussite! Tout ce que l'on attend d'un film."

9e semaine **LA BONNE ANNEE**
film de CLAUDE LELOUCH
LINO VENTURA, FRANÇOISE FABIAN, CHARLES GERARD
SALLE RESNAIS

ALYSEE 35 MILTON 842-6053 SALLE EISENSTEIN POUR TOUS
Derniers Jours
PIERRE RICHARD MIREILLE DARCI
le grand blond avec une chaussure noire
YVES ROBERT

Luce Guilbeault, Jacques Godin, Jean Lapointe
Locuteur: Roger Casse, Denise Proulx et Denis Drouin

AMOUR et HUMOUR à la QUEBÉCOISE
OK... **LALIBERTE**
2e SEM.

JACQUES DANS LE BAR DE LA FOURCHE
1040 ST DENIS 845-8127
1040 ST DENIS 845-8127

MERACES + CHANTAGE + PHOTO TRUQUÉE... 14 ANS
Tous les moyens sont bons pour décoller une représentation!

il n'y a pas de fumée sans feu
Le meilleur film d'ANDRÉ CAVATTE
ANNIE GIRARDOT MIREILLE DARCI
1.05 - 3.49 - 6.33 - 9.17

SERGIO LEONE
12.30 - 3.15 - 6.00 - 8.45
IL ÉTAIT UNE FOIS... LA RÉVOLUTION!
PIERROT

le CINÉMA Quand Streisand écrase tout

"The Way We Were" n'est pas un film réussi, mais on comprend facilement ce qui a pu intéresser Sidney Pollack dans les aventures romanesques d'un jeune couple attiré et séparé par des contradictions insurmontables. Depuis "The Slender Thread", Pollack est nettement fasciné par le retour cyclique de situations qui obligent l'homme à se mesurer à toute l'ampleur de son destin. "They Shot Horses, don't They?" se déroulait comme une immense ronde infernale dont tous les personnages sortaient diminués ou vaincus. Jeremiah Johnson, après une longue errance qui le ramenait à son point de départ, constatait amèrement l'impossibilité de survivre hors de tout cadre social. Chez Pollack, l'aboutissement ultime de la destinée des personnages est toujours discernable dans la nature même des rapports qu'ils entretiennent initialement avec leur envi-

ronnement et avec eux-mêmes. Ainsi Katie Morosky (Barbra Streisand) et Hubbel Gardiner (Robert Redford) dans "The Way We Were", ne peuvent mener à terme leur relation amoureuse parce que trop différents. Elle est une Juive de New-York, communiste convaincue et militante, qui ne doute jamais de ses positions idéologiques et de la vérité de ses sentiments. Il est un écrivain, peu sûr de son propre talent, déchiré par ses doutes et complètement détaché de toute forme d'engagement politique. Le film s'ouvre à New York en 1944, nous plonge dans leurs années de collège en 1937 et nous ramène à leur vie conjugale en 1944, alors qu'ils travaillent comme scénaristes à Hollywood. Il se clôt à New York au début des années '50 après un bref moment de retrouvailles. Dès leur première

rencontre, on perçoit le caractère fragile et éphémère des liens qui les unissent. Sa fougue débordante, son exubérance contagieuse le fascinent au plus haut point. Hubbel ne peut se résoudre à balayer définitivement Katie de son existence car elle lui ap-

portent pas très convaincantes, ni très vraisemblables, c'est avant tout parce que l'opposition entre les diverses forces qui les animent est beaucoup trop systématique. Chaque attitude, chaque sentiment, chaque situation trouve son antithèse la plus parfaite et la

dé de schématisation dans "A Touch of Class" de Melvin Frank. Les conflits, réduits à leur plus simple expression se limitaient à des combats oratoires et gestuels mécaniques sans juste milieu. On passait d'un extrême à l'autre avec une désinvolture qui donnait aux personnages des allures de pantins de vaudeville.

Dans "The Way We Were", ce maniérisme est d'autant plus agaçant qu'il ne se manifeste qu'aux moments de crises intenses. Pendant les instants de bonheur, les personnages ne se parlent pas ou peu. Les séquences s'enchaînent langoureusement tandis que la musique accompagne à l'arrière-plan, leurs promenades sur le bord d'une plage, leur étreinte devant un feu de foyer ou leurs regards éperdus de fausse tendresse. Or, brusquement, sans la moindre justification, les crises éclatent avec fureur. Tout se passe comme si la parole ne devait servir qu'à l'affrontement, à la dispute et à l'outrage; l'amour n'ayant pas droit de se manifester verbalement. On retrouve dans plusieurs films américains contemporains ce parti-pris de facilité dramatique.

Ce qui nous empêche aussi de croire au film de Pollack, d'y adhérer sans réserve, de nous laisser emporter par le flot des images, c'est le manque de précision et d'authenticité de l'arrière-plan historique. Les détails d'époque qui auraient pu donner au film son assise réaliste, sa vérité historique et un indéfinissable relief, apparaissent flous, imprécis et constamment étouffés par l'omniprésence des deux comédiens principaux. Les personnages secondaires ne s'imposent jamais et disparaissent sans laisser aucune trace. Ils constituent une vague toile de fond qui ne semble affecter aucunement Katie et Hubbel. A peine esquissés, ils disparaissent sans que nous ayons pu comprendre la fonction qu'ils occupaient dans l'évolution du récit. Cela est très étonnant de la part d'un cinéaste qui a toujours su conférer des accents insolites et percutants à ses personnages secondaires. Qu'on pense seulement aux prostituées de l'admirable "Castle Keep" ou aux danseurs épuisés et abattus de "They Shot Horses, don't They?"

par
ANDRÉ LEROUX

porte tout ce qui lui manque: conviction, énergie et persuasion. Elle lui communique un dynamisme toujours stimulant et provocant. Elle représente un pôle magnétique sans lequel il se sent dénué et impuissant. Katie, guidée par la force de son instinct, s'accroche à lui avec une volonté inébranlable. Pour garder son homme elle est prête à tout et ne recule devant rien. Elle le pousse à écrire, l'encourage et le stimule dans ses moments d'hésitation et de force à se dépasser constamment.

Lorsqu'à la fin, ils se retrouvent de façon inattendue dans une rue de New York, on comprend que, malgré un second mariage, Katie lui restera toujours très attachée et que leurs liens de tendresse dépassent tous les obstacles et toutes les barrières du temps. Pollack nous fait ressentir la beauté et la fragilité de ce moment par l'évident décalage qui s'établit entre le plein épanouissement de Katie, devenue une femme mûre et sereine, et le désarroi à peine masqué de Hubbel, toujours instable et tourmenté.

Si les péripéties amoureuses des deux personnages ne

plus précise. A l'obstination farouche de Katie correspond la passivité et le nonchalance de Hubbel. A l'engagement aveugle de la jeune militante communiste répond l'indifférence hautaine et cynique du jeune écrivain. Ces oppositions très marquées et très grossièrement soulignées réduisent la densité des personnages et simplifient à l'extrême le caractère ambigu de leurs relations. On se retrouve devant deux cas extrêmes, deux personnages littéralement vidés de toute ambigüité, dépourvus de toute véritable humanité. Ainsi, on ne peut que rire du caractère totalement exacerbé de l'engagement politique de Katie.

Elle est tellement aveugle et tellement têtue que les sarcasmes de Hubbel semblent constamment justifiés. Toute la dimension politique du film est désamorcée par la schématisation des situations et des rapports entre les personnages. Jamais on ne prend au sérieux son engagement politique parce qu'elle le prend elle-même beaucoup trop au sérieux. On ne nous permet jamais d'y croire, car l'emphase rompt et détruit systématiquement toutes nuances. On retrouvait le même procé-



"The Way We Were", le dernier Pollack

Pollack, ami intime de Robert Redford, a été complètement obnubilé par le magnétisme de Barbra Streisand et le charme de Redford. Certes, Barbra Streisand est une comédienne attachante. Elle se donne sans réserve au rôle, épuise toutes ses énergies à imposer le dynamisme intérieur de Katie, mais elle manque définitivement d'humilité. Incapable de s'effacer derrière un personnage, elle amplifie les plus infimes nuances, grossit démesurément l'intensité des sentiments et éprouve un besoin presque maladif à faire éclater l'écran.

Dans Funny Girl on pouvait accepter et même admirer son exubérance car le personnage cherchait à devenir une grande vedette du monde du spectacle. Streisand racontait en quelque sorte sa propre ascension à la gloire. Le film, malgré tous ses défauts, réussit à nous passionner parce que Streisand nous parlait directement d'elle-même. Dans "Up The Sandbox", elle a créé le personnage le plus convaincant de toute sa carrière: celui d'une femme mariée enlisée dans le quotidien et en proie à de violents fantasmes libérateurs.

Streisand est une comédienne au registre très limité. Ses élans, rarement retenus et contrôlés, atteignent leur véritable dimension et leur pleine efficacité lorsqu'ils dé-

bordent les cadres du réalisme et métamorphosent le prosaïsme en pure fantaisie. Malheureusement, le personnage de Katie Morosky est trop univoque, trop étroit pour elle. En jeune militante communiste, Streisand n'est absolument pas convaincante car elle écrase le personnage en essayant toujours de se mettre en valeur. Malgré tout, on se sent attiré par elle car l'interprétation de Robert Redford est monolithique et sans relief. Son sourire Crest et ses allures de jeune premier essoufflé ne nous aident aucunement à sympathiser avec un personnage pourtant séduisant par ses faiblesses. Sans Barbra Streisand, il faut bien l'avouer, le film serait très tern.

Mais on est moins subjugué par le personnage que par la comédienne qui fait son grand numéro de séduction pendant tout le film. On dirait qu'elle veut nous persuader à tout prix de sa vitalité débordante, de l'ampleur de son talent. Elle s'exhibe comme si elle avait peur de décevoir ses admirateurs, de leur offrir subitement une image diminuée d'elle-même. Certes Streisand est l'une des dernières grandes stars, mais elle est beaucoup plus préoccupée à polir sa propre image qu'à donner vie au personnage. Son talent a les limites de ses ambitions. Pollack devant un tel monstre sa-

cré a abandonné toute recherche originale de mise en scène et s'est contenté de tout tamiser, de tout édulcorer pour relever le prestige bien extérieur du couple Streisand-Redford.

Voulez-vous recevoir gratuitement et régulièrement les programmes-calendrier ?
CINÉ OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

AUJOURD'HUI et DEMAIN
SAM. 7:00 - 9:00 14
DIM. 4:50 - 7:00 - 9:00
CHARLES BRONSON
COSA NOSTRA
"LE DOSSIER VALACHI"
de TERENCE YOUNG COULEURS
salle **émile legault**
613, BOUL. STE-CROIX, ST-LAURENT
Admission: \$1.50
Étudiants et Âge d'Or: \$1.00

LA RÉVÉLATION DU FESTIVAL DE CANNES
REJEANNE PADOVANI
VENDOME

ICE CAPADES
En vedette
La Championne Mondiale
Karen Magnussen
ET
JoJo Starbuck
Ken Shelley
et aussi
ANNA GLAMARINI
SASHI KUCHIKI - TERRY HEAD - LABRECQUE & MAC - LES CHIMPANZES de LUCIEN MAYER et L'ÉCRAN MAGIQUE
●
SPLENDEUR ! ENCHANTEMENT !
●
20 au 26 NOV. MATINÉES
SAMEDI et DIMANCHE à 1h.30 et 5h.30
En soirée à 8h. de lundi à vendredi incl.
Samedi soir à 9 heures p.m.
Billets \$2.50, \$4.00, \$5.50
●
SOIRÉE D'OUVERTURE MARDI 20 NOV.
Réservée aux magasins DOMINION
●
BILLETS en VENTE au FORUM - MTL TRUST (PVM) et chez SAUVÉ FRÈRES COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES
FORUM

Galerias d'Art
"Un cadre signé Morency est une véritable oeuvre d'Art"
Morency Frères Ltée
1564, rue St-Denis Métro Berri-Dumontigny Sortie St-Denis
845-6442 845-6894

GALERIE D'ART LES DEUX B
Saint-Antoine-sur-Richelieu
3 au 26 novembre
Albert Damoachel
2h. à 10h. tous les jours sauf le mardi (514)787-3459

GALBRAITH - CORNELL
Oeuvres récentes
du 17 au 23 novembre 1973
Vernissage mardi le 6 nov. à 20 hres
Galerie "L'Art français"
370 ouest, rue Laurier, Montréal 152 - 277-2179

CLAVÉ
OEUVRE GRAPHIQUE
DU 3 AU 17 NOVEMBRE
1024 OUEST, AVENUE LAURIER 279-2188
atelier 00

GALERIE DE MONTRÉAL
Rita Letendre
Oeuvres récentes
2060, rue Mackay 937-1530
Ouvert: Mar. à Sam. 10:00 h. à 17:00 h.

EXPOSITION
Fortin, Jérôme, Toupin
GALERIE BERNARD DESROCHES
1194 ouest, rue Sherbrooke, Tél.: 842-8648

FOYER DES ARTS EATON 9e ÉTAGE EN VILLE.
Exposition-vente des peintures de
Umberto Bruni
du mercredi 14 novembre au samedi 1er décembre
Foyer des Arts
Eaton, 9e étage, Centre-ville
Exposition des créations d'artistes québécois au restaurant Eaton "La Galerie" du Mail Cavendish Côte St-Luc
EATON
FOYER DES ARTS EATON 9e ÉTAGE EN VILLE.

du COURRIER

Sentir cet humour

Cher monsieur Scully, Après avoir lu votre critique sur le film de Marcel Carrière "O.K. Laliberté", permettez-moi, malgré une certaine condescendance de votre part, de relever plusieurs injustices faites un peu trop cavalièrement aux mérites de ce film.

Avec vous je suis d'accord sur un point, comme sur l'évolution intelligente du scénario au début mais surtout à la fin où un changement trop rapide dans la personnalité de Laliberté lorsqu'il fait son hold up me gêne un peu: pourquoi par exemple, n'a-t-il pas suivi son copain Ti-Louis qui se contentait "de petites choses" au début, mais là encore je ne suis pas certaine d'avoir raison. Ceci dit, permettez-moi de penser qu'en ce qui concerne "le désir brulant" que doit éprouver M. Marcel Carrière de dire quelque chose, vous êtes passé à côté du problème ou de la critique. Comment n'avez-vous pas senti cet humour "rentre" qu'affectionne ce cinéaste semble-t-il, exemple: ce gilet rose tiré à quatre épingles que porte Laliberté sur le terrain de camping; les sollicitations de Ti-Louis pour vendre de la drogue aux assistants de la messe en plein air, et puis ce procès féroce fait aux requins de la finance face à un canadien français trop naïf.

Voilà donc la vraie carte que M. Carrière doit jouer à fond comme vous dites, car sa raillerie est authentique en ce qu'elle a de plus subtil et de plus raffiné, et justement les Québécois ont besoin d'être soumis à ce genre d'humour pour qu'ils soient appelés à réviser et à relever au plus tôt leur jugement sur les choses.

Je m'en voudrais de terminer cette lettre sans souligner l'excellence du jeu de M. Jacques Godin, si Madame Luce Guilbeault se révèle une magnifique comédienne dans ce film, M. Godin donne à son personnage une rare sensibilité qui aura été pour moi l'occasion d'y reconnaître l'authentique canadien français, timide, un peu naïf aussi, mais qui saura s'affirmer dans "les grandes occasions".

Merci à M. Carrière pour son talent et pour son désir

de vouloir nous divertir dans la meilleure tradition de la comédie.
Odette Lafontaine
LE BORGNE
Montréal

on refuse de dire NON
aux GRANDS GONGERTS
aux GONGERTS GALA
aux 100,000 enfants qui assistent aux MATINÉES
à l'OSM dans votre école
au GONGOURS OSM
au FESTIVAL D'ÉTÉ DE LA BANQUE DE MONTRÉAL
aux tournées nationales et internationales
à l'ÉVOLUTION CULTURELLE DU PAYS

DITES OUI À L'OSM
OBJECTIF: \$500,000

envoyez vos dons à
Orchestre symphonique de Montréal
Place des Arts Montréal 129
Les dons sont déductibles du revenu imposable suivant la loi (fins d'impôt); un reçu vous sera envoyé à cette fin.
Les donateurs dont la contribution dépasse \$150 verront leur nom publié dans le programme régulier de l'OSM.

"Lotus Noir"
Fleuriste
91 ouest, boul. Crémazie
Montréal 101-1769 354 661-7756

Schranz renonce au circuit "pro" Pour la demi-finale contre Toronto

KARL SCHRANZ s'est retiré du circuit professionnel de ski dont la saison doit débuter le 24 novembre prochain. Schranz, qui fut expulsé des compétitions des Jeux olympiques de Sapporo, pour cause de professionnalisme, a expliqué que ses fonctions dans une école de ski autrichienne l'empêchaient de participer aux épreuves du circuit. La décision de Schranz laisse maintenant planer un doute quant à la participation du Français Jean-Claude Killy qui, l'an passé, a récolté \$68,625. L'ancien triple médaillé olympique a révélé que la perspective d'affronter des skieurs qu'il a déjà battus ne lui souriait guère.

JIM SCHOENFELD, des Sabres de Buffalo, souffre d'une rupture d'un disque et ce n'est que dans deux ou trois jours que l'équipe saura si le défenseur devra subir une intervention chirurgicale. Schoenfeld, qui fut le premier choix des Sabres lors du repêchage amateur de 1972, souffre de maux dorsaux depuis ses débuts chez les Juniors.

ALEX DELVECCHIO n'occupe le poste d'instructeur des Red Wings de Détroit

que depuis trois jours, mais déjà l'épau brouillard qui entourait l'équipe semble se dissiper. "C'est le meilleur exercice que nous ayons eu depuis le début de la saison, a révélé Mickey Redmond, après la première séance d'entraînement sous la direction de Delvecchio. Celui-ci semble décidé d'instaurer au sein du club un climat de confiance en éliminant complètement les rumeurs d'échanges qui circulent depuis quelque temps.

JOE BUGNER, champion d'Europe des poids lourds, pourrait être opposé le printemps prochain, à Londres, à Muhammad Ali ou Joe Frazier. Ce combat, a précisé le promoteur Harry Levine, servirait d'éliminatoire au championnat du monde, le vainqueur rencontrant ensuite George Foreman. Les agents de Frazier et Ali ont accepté une garantie de \$500,000 pour un combat contre Bugner, à Londres. Toutefois, si le Britannique remporte une victoire convaincante contre Mac Foster, mardi, le promoteur tentera alors de conclure directement un combat pour le titre mondial avec Foreman. Ali et Frazier, qui seront opposés en janvier, à New York, ont tous deux battu Bugner cette année.

LES OBSERVEURS de la scène sportive américaine doutent que des mesures telles le décret d'une réduction de la vitesse permise sur les autoroutes que pourrait annoncer l'administration Nixon aient un impact sur les 500 milles d'Indianapolis. Il est peu probable en effet que le président Nixon veuille mettre une sourdine aux événements sportifs.

GARY DAVIDSON, président de l'Association Mondiale de hockey, a imposé des suspensions d'un match contre Guy Trotter et Ted McCaskill, respectivement des Toros de Toronto et des Sharks de Los Angeles, à la suite de leur duel à coups de bâtons survenu dimanche dernier à Toronto. Davidson a précisé que les deux joueurs ont été prévenus l'un et l'autre que leur prochaine infraction leur mériterait une sanction encore plus sévère.

PHIL WRIGLEY, propriétaire des Cubs de Chicago de la ligue Nationale de baseball, a toujours prétendu que cette discipline sportive ne devait pas être pratiquée sous les réflecteurs. Le Wrigley Field est d'ailleurs le seul stade qui en est dépourvu. Or plusieurs équipes pourraient donner raison à Wrigley à cause de la crise de l'énergie qui sévit aux Etats-Unis. En effet le commissaire Bowie Kuhn a confié hier que son bureau étudie la possibilité de jouer plus de matches le jour afin de donner suite aux politiques du président Nixon de limiter les dépenses énergétiques.

Zapiec remplacera Crennel, blessé

Quand les Alouettes de Montréal ont récamé le second Chuck Zapiec des Rough Riders d'Ottawa à la mi-saison, c'était en vue de l'année 1974. Mais le jeune footballeur aura l'occasion dès demain de prouver aux Alouettes qu'ils ont eu raison de verser de l'argent pour obtenir ses services.

L'instructeur Marv Levy a confirmé hier que Zapiec remplacera Carl Crennel au poste d'ailier défensif pour le match de demi-finale de la section Est de la ligue Canadienne de football contre les Argonauts, à Toronto.

Crennel, un des nombreux joueurs des Alouettes souffrant de blessures aux chevilles, a été inscrit sur la liste des joueurs blessés pour une période de 30 jours. C'est dire qu'il sera absent pour le reste de la saison.

Zapiec n'a jamais joué au poste d'ailier défensif, sauf, bien sûr, durant les exercices, cette semaine. Mais il est reconnu comme un joueur de talent. L'athlète de 6 pieds 1 pouce et de 220 livres avait été repêché à la troisième ronde par les Cowboys de Dallas, il y a deux ans. Ceux-ci lui ont ensuite donné son congé et il a été réclamé par les Dolphins de Miami qui l'ont trouvé assez bon pour lui offrir un poste au sein de l'équipe de réserve. Mais Zapiec voulait jouer régulièrement et c'est ainsi qu'il s'est retrouvé à Ottawa. Malheureux dans cette ville, il est passé aux Alouettes après une blessure au genou. Son contrat avec la formation montréalaise expirera à la fin de la saison 1974.

Ainsi, Crennel sera absent demain mais il semble que l'autre ailier défensif des Alouettes, Junior Ah You, soit complètement rétabli. Crennel et Ah You ont tous deux subi des blessures aux chevilles lors de la défaite 25-13 de dimanche dernier contre les Tiger Cats de Hamilton.

Si toutefois Ah You ne pouvait jouer demain, il sera remplacé par Cecil Pryor, un géant de 6 pieds 5 pouces, relâché plus tôt cette saison par les Alouettes mais qui est retourné aux exercices de l'équipe. Il est possible également que Pryor alterne avec Zapiec mais il est à peu près certain que ce dernier commencera le match.

Les deux grandes vedettes des Alouettes, l'ailier détaché Johnny Rodgers et le demi offensif John Harvey ont aussi mal aux chevilles. Cependant, Levy est avare de commentaires à leur sujet. "Je vais attendre jusqu'à ce que j'aie quelque chose de précis à dire. Et alors, je ferai une déclaration. Au point où en sont les choses, Zapiec remplacera Crennel et Pryor remplacera Ah You si celui-ci est incapable de jouer", s'est contenté de dire Levy.

Entre-temps, à Toronto, l'instructeur John Rauch s'est montré sceptique devant cette épidémie de blessures à la cheville dans le camp des Alouettes. Rauch est certain que la blessure subie par Rodgers lors de l'exercice de mercredi est "de même nature" que celle subie par Harvey il y a trois semaines. L'instructeur des Argonauts en parle comme de "la prétendue blessure à la cheville".

Après sa première blessure, Harvey a gagné 61 verges contre Ottawa le 28 octobre et a capturé quatre passes. Il a ensuite "aggravé" sa blessure mais a joué dimanche dernier contre Hamilton, gagnant 44 verges, ce qui lui a permis de terminer la saison avec 1,024 verges, le deuxième plus haut total dans la section Est de la LCF.

Le gagnant de la partie de demain passera en finale contre Ottawa le 18 novembre. Une semaine plus tard, ce sera la coupe Grey entre les champions des deux sections.

ROGER LEGEAULT, coordonnateur des activités d'animation à la Régionale de l'Estrie, vient d'être élu président de la Fédération du sport scolaire du Québec. Il sera secondé par Pierre Blouin, de la Régionale d'Orléans, vice-président au secondaire; de Raymond Robidas, de la C.E.C.M., vice-président à l'élémentaire; de Jean-Marc Dubreuil, de la C.E.C.M., trésorier; et de Jocelyn Meilleur, de la Régionale des Mille-Îles, secrétaire.

LE PUC, pour une 8e fois dont 5 d'affilée, a remporté le championnat de baseball de France, à l'issue d'un récent tournoi opposant aux clubs Saint-Germain-en-Laye et Nice Université Club, qui a effectué une tournée québécoise en août dernier dans le cadre des échanges de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, a aisément gagné ses 2 matches et 24-6 16-3. Le capitaine Olivier Dubaut, un ami du DEVOIR, a été le meilleur frappeur du PUC avec une fiche de 6 coups sûrs en 9 présences au marbre, suivi d'Olivier Préchac (7 en 11), Daniel Grégorio, un jeune Français de 17 ans établi à Montréal depuis 6 ans, a aidé la cause du PUC au poste d'arrêt-court, grâce à son rendement défensif.



Le skieur français Jean-Claude Killy et sa femme de quelques jours, la comédienne Danièle Gaubert. Cette photo a été prise lors du tournage de "Vingt secondes pour un hold-up", film dans lequel ils ont joué. (Téléphoto AP)



John Rauch, instructeur des Argonauts de Toronto, donne des instructions de dernière minute à ses adjoints en vue du match de demi-finale de dimanche contre les Alouettes de Montréal. (Téléphoto CP)

FOOTBALL

Table with football league standings for Ligue Canadienne, Ligue Nationale, and Section Centrale. Columns include team names and statistics like wins, losses, and points.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que MARCEL ROBITAILLE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

les MOTS CROISÉS du Devoir

Grid for a crossword puzzle with numbers 1-12 in both horizontal and vertical directions.

- Horizontalement 1-Mur qui occupe le centre d'une cage d'escalier. - Ancien bouclier. 2-Faire une pause. - Nom de plusieurs herbes, entre autres l'ail. 3-Absence totale d'intelligence. - Chemin de ville. 4-Comédien. - Personne qui cherche à en égaler, à en surpasser une autre. - Ce qui est dû à quelqu'un. 5-Intermédiaire entre le cheval et l'âne. - Affection subite qui frappe le malade comme un coup. 6-Renforce l'affirmation. - Lac Ontario. - Marteau du tailleur de pierre. 7-De l'Islande. - Dans. 8-Injures. 9-Vase d'ornement. - Qui appartient à l'enfance. 10-Obtenu. - Relatives aux uretères. 11-Détermina la dose. - Du verbe avoir. - Drame lyrique japonais. 12-Ce qui est reçu en argent. - Jupe de danseuse.

- Verticalement 1-Secondaire. 2-Serrure mobile. - Apre au toucher. 3-Enduit d'huile. - Plante herbacée, type de la famille des linacées. - Du dialecte provençal. 4-Préfixe égalitaire. - Personne qui glane. 5-Célébrerons. - Rougeur. 6-Feinte. - Personne trompée. 7-Obtenu. - Action de sauver. 8-En les. - Bornera. 9-Déterminerai. 10-Pluie. - Thallium. - Argile rouge ou jaillum. 11-Qui croit trop facilement ce qu'on lui dit. - Qui n'agit pas avec promptitude. 12-Note de la gamme. - Utilisent. - Petite monnaie.

Solution d'hier with a grid and answers for the previous crossword puzzle.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE PRENEZ AVIS que SALLAN MACHINERIE LIMITEE...

Gilbert joue un piètre 74 mais conserve l'avance

PINEHORST, Caroline du Nord (AP) — Gibby Gilbert, auteur d'un incroyable 62 la veille, a perdu hier 5 coups sur 3 trous consécutifs mais se retrouve quand même toujours en tête du tournoi le plus richement doté de l'histoire du golf.

Après son 62 de jeudi, Gilbert a fait hier une glissade de 12 coups, présentant une carte de 74, soit 3 au-dessus de la normale, dans l'omnium Mondial dont la bourse totale est de \$500,000, dont \$100,000 iront au vainqueur de ce tournoi de 144 trous réparti sur deux semaines.

Grâce à sa carte de 136, Gilbert est 6 coups au-dessus de la normale mais son avance n'est plus maintenant que de 2 coups. Hier, sur 3 trous d'affilée il a dû se contenter d'un double bogey, d'un bogey et d'un double bogey.

Ron Cerrudo, qui a de nouveau réussi un 69, et le jeune

Allen Miller, auteur d'un 71, sont ex-sequo au 2e rang grâce à une carte de 138.

Gilbert, 32 ans, qui a failli quitter le circuit professionnel américain plus tôt cette année, et Cerrudo ont joué sur le parcours no 4 d'une longueur de 6,905 verges tandis que Miller a joué sur le difficile parcours no 2, de 7,007 verges, dans les dunes de la Caroline.

Vingt pays sont représentés dans ce tournoi auquel participent 240 golfeurs qui, pour les premiers 72 trous, changent de parcours à chaque jour. A la fin de la 4e ronde, dimanche, les 70 meilleurs resteront en lice pour les 4 dernières rondes de la semaine suivante, toutes disputées sur le parcours no 2.

Le vétéran Gay Brewer habituellement très fort quand les bourses sont élevées, et la recrue Tom Kite ont tous deux obtenu des 72, pour un total de 141.

A 142, on retrouve Miller Barber, Homero Blancas et Jerry Heard. Arnold Palmer a obtenu 70 hier et se retrouve à 7 coups du meneur.

"Dans un tournoi comme celui-ci qui dure huit rondes, un recul de 7 coups ne signifie pas grand-chose", dit de Palmer.

Philippe Giroux, de Montréal, champion professionnel du Québec cette année, a joué une 2e ronde de 74, ce qui lui donne un total de 149. Il est sur un pied d'égalité avec 13 autres pros, dont Charles Coody et Bobby Nichols. De plus, il devance des vedettes telles que le gaucher Sam Adams, l'avocat Dan Sikes et Gary Player, tous trois à 150, et Roberto de Vicenzo, 151, et Doug Sanders, qui se retrouve à 152 après avoir joué 80 hier.

Ben Kern, un autre Canadien, est à 77-152 tandis que Knudson est à 75-79-154.



Le champion olympique Mark Spitz est entouré de jeunes admirateurs à Londres. Spitz, qui a gagné sept médailles d'or en natation aux Jeux de Munich l'an dernier, a déclaré qu'il aimerait reprendre la compétition olympique mais en yachting cette fois. Il reconnaît toutefois que ses chances d'obtenir la permission de ce faire sont presque nulles. (Téléphoto AP)

Tolan échangé contre Kirby

SAN DIEGO (PA) — Les Padres de San Diego ont échangé hier le lanceur Clay Kirby aux Reds de Cincinnati en retour du voltigeur Bobby Tolan et du lanceur de relève Dave Tomlin.

Agé de 25 ans, Kirby a fait partie du personnel de lanceurs débutants des Padres depuis la formation de l'équipe en 1969. Il a compilé un dossier de 52-81.

"Kirby nous a toujours vivement intéressé et nous sommes aujourd'hui très heureux de le compter parmi nous", a révélé le président des Reds, Bob Howsan.

Au cours de ses cinq saisons avec les Padres, Kirby a lancé en moyenne 225 manches par année. Cette saison, il n'a conservé qu'une fiche de 8-18 et une m.p.m. de 4.78.

"Clay est malheureux de quitter l'organisation des Padres, mais il est en revanche enthousiasmé à la pensée d'évoluer avec une équipe de premier plan", a déclaré le directeur général des Padres, Buzzie Bavasi.

On comprend facilement que Kirby soit peiné de quitter les Padres, lesquels démenteront vraisemblablement leurs pénales dans la capitale américaine, sa ville natale.

"Ce jeune homme est un fier compétiteur, a confié le gérant des Reds, Sparky Anderson. Je compte sur lui pour assumer un rôle de lanceur partant."

Bavasi a dit que Tolan, 27 ans, forme, avec Matty Alou et Willy McCovey, une formidable force de frappe du côté gauche.

Tolan possède une moyenne offensive de carrière de .280. Cependant, il a lamentablement failli à la tâche cette année avec une moyenne de .206.

Rangers 3, Atlanta 3

ATLANTA (PA) — Grâce à 2 buts de la recrue Tom Lysiak, les Flammes d'Atlanta de l'instructeur Bernard Geoffron ont pu combler, hier soir, un déficit de 3 buts et réussir finalement à faire match nul, au compte de 3-3, contre les Rangers de New York.

Ceux-ci ont pris les devants 3-0 dès la 1ère période et semblaient destinés à remporter une facile victoire. Mais la défensive d'Atlanta resserra les rangs par la suite pendant que son offensive, menée par le jeune et brillant Lysiak, réussissait à remonter la pente.

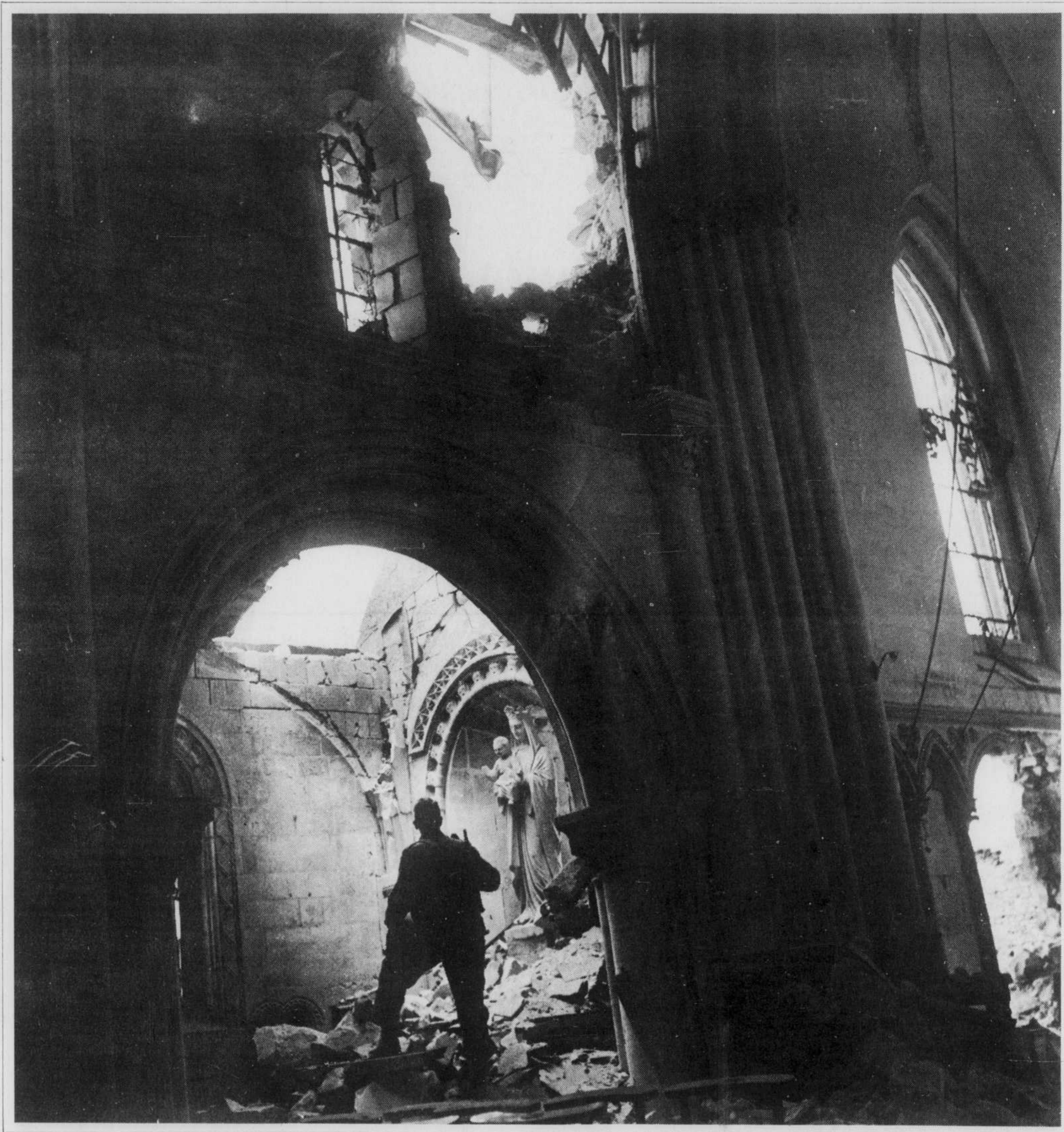
Les Rangers démarrent en coup de vent lorsque Ted Irvine et Bruce MacGregor manquèrent des buts en l'espace de seulement 33 secondes au tout début du match avant que Jean Ratelle n'ajoute un autre filet dans la 9e minute de jeu.

Lysiak et Randy Manery comptèrent à la 2e période avant que Lysiak n'assure une égalité aux Flammes en comptant à la 4e minute de la 3e tiers. Le jeune Lysiak a maintenant un total de 5 buts cette saison.

1ère période	
1-RANGERS: Lysiak (3)	0-31
2-RANGERS: MacGregor (3)	0-31
3-RANGERS: Ratelle (4)	0-31
4-ATLANTA: Lysiak (4)	0-31
5-ATLANTA: Manery (3)	0-31
6-ATLANTA: Lysiak (5)	0-31
7-ATLANTA: Manery (4)	0-31
8-ATLANTA: Manery (5)	0-31
9-ATLANTA: Manery (6)	0-31
10-ATLANTA: Manery (7)	0-31
11-ATLANTA: Manery (8)	0-31
12-ATLANTA: Manery (9)	0-31
13-ATLANTA: Manery (10)	0-31
14-ATLANTA: Manery (11)	0-31
15-ATLANTA: Manery (12)	0-31
16-ATLANTA: Manery (13)	0-31
17-ATLANTA: Manery (14)	0-31
18-ATLANTA: Manery (15)	0-31
19-ATLANTA: Manery (16)	0-31
20-ATLANTA: Manery (17)	0-31
21-ATLANTA: Manery (18)	0-31
22-ATLANTA: Manery (19)	0-31
23-ATLANTA: Manery (20)	0-31
24-ATLANTA: Manery (21)	0-31
25-ATLANTA: Manery (22)	0-31
26-ATLANTA: Manery (23)	0-31
27-ATLANTA: Manery (24)	0-31
28-ATLANTA: Manery (25)	0-31
29-ATLANTA: Manery (26)	0-31
30-ATLANTA: Manery (27)	0-31
31-ATLANTA: Manery (28)	0-31
32-ATLANTA: Manery (29)	0-31
33-ATLANTA: Manery (30)	0-31
34-ATLANTA: Manery (31)	0-31
35-ATLANTA: Manery (32)	0-31
36-ATLANTA: Manery (33)	0-31
37-ATLANTA: Manery (34)	0-31
38-ATLANTA: Manery (35)	0-31
39-ATLANTA: Manery (36)	0-31
40-ATLANTA: Manery (37)	0-31
41-ATLANTA: Manery (38)	0-31
42-ATLANTA: Manery (39)	0-31
43-ATLANTA: Manery (40)	0-31
44-ATLANTA: Manery (41)	0-31
45-ATLANTA: Manery (42)	0-31
46-ATLANTA: Manery (43)	0-31
47-ATLANTA: Manery (44)	0-31
48-ATLANTA: Manery (45)	0-31
49-ATLANTA: Manery (46)	0-31
50-ATLANTA: Manery (47)	0-31
51-ATLANTA: Manery (48)	0-31
52-ATLANTA: Manery (49)	0-31
53-ATLANTA: Manery (50)	0-31
54-ATLANTA: Manery (51)	0-31
55-ATLANTA: Manery (52)	0-31
56-ATLANTA: Manery (53)	0-31
57-ATLANTA: Manery (54)	0-31
58-ATLANTA: Manery (55)	0-31
59-ATLANTA: Manery (56)	0-31
60-ATLANTA: Manery (57)	0-31
61-ATLANTA: Manery (58)	0-31
62-ATLANTA: Manery (59)	0-31
63-ATLANTA: Manery (60)	0-31
64-ATLANTA: Manery (61)	0-31
65-ATLANTA: Manery (62)	0-31
66-ATLANTA: Manery (63)	0-31
67-ATLANTA: Manery (64)	0-31
68-ATLANTA: Manery (65)	0-31
69-ATLANTA: Manery (66)	0-31
70-ATLANTA: Manery (67)	0-31
71-ATLANTA: Manery (68)	0-31
72-ATLANTA: Manery (69)	0-31
73-ATLANTA: Manery (70)	0-31
74-ATLANTA: Manery (71)	0-31
75-ATLANTA: Manery (72)	0-31
76-ATLANTA: Manery (73)	0-31
77-ATLANTA: Manery (74)	0-31
78-ATLANTA: Manery (75)	0-31
79-ATLANTA: Manery (76)	0-31
80-ATLANTA: Manery (77)	0-31
81-ATLANTA: Manery (78)	0-31
82-ATLANTA: Manery (79)	0-31
83-ATLANTA: Manery (80)	0-31
84-ATLANTA: Manery (81)	0-31
85-ATLANTA: Manery (82)	0-31
86-ATLANTA: Manery (83)	0-31
87-ATLANTA: Manery (84)	0-31
88-ATLANTA: Manery (85)	0-31
89-ATLANTA: Manery (86)	0-31
90-ATLANTA: Manery (87)	0-31
91-ATLANTA: Manery (88)	0-31
92-ATLANTA: Manery (89)	0-31
93-ATLANTA: Manery (90)	0-31
94-ATLANTA: Manery (91)	0-31
95-ATLANTA: Manery (92)	0-31
96-ATLANTA: Manery (93)	0-31
97-ATLANTA: Manery (94)	0-31
98-ATLANTA: Manery (95)	0-31
99-ATLANTA: Manery (96)	0-31
100-ATLANTA: Manery (97)	0-31
101-ATLANTA: Manery (98)	0-31
102-ATLANTA: Manery (99)	0-31
103-ATLANTA: Manery (100)	0-31
104-ATLANTA: Manery (101)	0-31
105-ATLANTA: Manery (102)	0-31
106-ATLANTA: Manery (103)	0-31
107-ATLANTA: Manery (104)	0-31
108-ATLANTA: Manery (105)	0-31
109-ATLANTA: Manery (106)	0-31
110-ATLANTA: Manery (107)	0-31
111-ATLANTA: Manery (108)	0-31
112-ATLANTA: Manery (109)	0-31
113-ATLANTA: Manery (110)	0-31
114-ATLANTA: Manery (111)	0-31
115-ATLANTA: Manery (112)	0-31
116-ATLANTA: Manery (113)	0-31
117-ATLANTA: Manery (114)	0-31
118-ATLANTA: Manery (115)	0-31
119-ATLANTA: Manery (116)	0-31
120-ATLANTA: Manery (117)	0-31
121-ATLANTA: Manery (118)	0-31
122-ATLANTA: Manery (119)	0-31
123-ATLANTA: Manery (120)	0-31
124-ATLANTA: Manery (121)	0-31
125-ATLANTA: Manery (122)	0-31
126-ATLANTA: Manery (123)	0-31
127-ATLANTA: Manery (124)	0-31
128-ATLANTA: Manery (125)	0-31
129-ATLANTA: Manery (126)	0-31
130-ATLANTA: Manery (127)	0-31
131-ATLANTA: Manery (128)	0-31
132-ATLANTA: Manery (129)	0-31
133-ATLANTA: Manery (130)	0-31
134-ATLANTA: Manery (131)	0-31
135-ATLANTA: Manery (132)	0-31
136-ATLANTA: Manery (133)	0-31
137-ATLANTA: Manery (134)	0-31
138-ATLANTA: Manery (135)	0-31
139-ATLANTA: Manery (136)	0-31
140-ATLANTA: Manery (137)	0-31
141-ATLANTA: Manery (138)	0-31
142-ATLANTA: Manery (139)	0-31
143-ATLANTA: Manery (140)	0-31
144-ATLANTA: Manery (141)	0-31
145-ATLANTA: Manery (142)	0-31
146-ATLANTA: Manery (143)	0-31
147-ATLANTA: Manery (144)	0-31
148-ATLANTA: Manery (145)	0-31
149-ATLANTA: Manery (146)	0-31
150-ATLANTA: Manery (147)	0-31
151-ATLANTA: Manery (148)	0-31
152-ATLANTA: Manery (149)	0-31
153-ATLANTA: Manery (150)	0-31
154-ATLANTA: Manery (151)	0-31
155-ATLANTA: Manery (152)	0-31
156-ATLANTA: Manery (153)	0-31
157-ATLANTA: Manery (154)	0-31
158-ATLANTA: Manery (155)	0-31
159-ATLANTA: Manery (156)	0-31
160-ATLANTA: Manery (157)	0-31
161-ATLANTA: Manery (158)	0-31
162-ATLANTA: Manery (159)	0-31
163-ATLANTA: Manery (160)	0-31
164-ATLANTA: Manery (161)	0-31
165-ATLANTA: Manery (162)	0-31
166-ATLANTA: Manery (163)	0-31
167-ATLANTA: Manery (164)	0-31
168-ATLANTA: Manery (165)	0-31
169-ATLANTA: Manery (166)	0-31
170-ATLANTA: Manery (167)	0-31
171-ATLANTA: Manery (168)	0-31
172-ATLANTA: Manery (169)	0-31
173-ATLANTA: Manery (170)	0-31
174-ATLANTA: Manery (171)	0-31
175-ATLANTA: Manery (172)	0-31
176-ATLANTA: Manery (173)	0-31
177-ATLANTA: Manery (174)	0-31
178-ATLANTA: Manery (175)	0-31
179-ATLANTA: Manery (176)	0-31
180-ATLANTA: Manery (177)	0-31
181-ATLANTA: Manery (178)	0-31
182-ATLANTA: Manery (179)	0-31
183-ATLANTA: Manery (180)	0-31
184-ATLANTA: Manery (181)	0-31
185-ATLANTA: Manery (182)	0-31
186-ATLANTA: Manery (183)	0-31
187-ATLANTA: Manery (184)	0-31
188-ATLANTA: Manery (185)	0-31
189-ATLANTA: Manery (186)	0-31
190-ATLANTA: Manery (187)	0-31
191-ATLANTA: Manery (188)	0-31
192-ATLANTA: Manery (189)	0-31
193-ATLANTA: Manery (190)	0-31
194-ATLANTA: Manery (191)	0-31
195-ATLANTA: Manery (192)	0-31
196-ATLANTA: Manery (193)	0-31
197-ATLANTA: Manery (194)	0-31
198-ATLANTA: Manery (195)	0-31
199-ATLANTA: Manery (196)	0-31
200-ATLANTA: Manery (197)	0-31
201-ATLANTA: Manery (198)	0-31
202-ATLANTA: Manery (199)	0-31
203-ATLANTA: Manery (200)	0-31
204-ATLANTA: Manery (201)	0-31
205-ATLANTA: Manery (202)	0-31
206-ATLANTA: Manery (203)	0-31
207-ATLANTA: Manery (204)	0-31
208-ATLANTA: Manery (205)	0-31
209-ATLANTA: Manery (206)	0-31
210-ATLANTA: Manery (207)	0-31
211-ATLANTA: Manery (208)	0-31
212-ATLANTA: Manery (209)	0-31
213-ATLANTA: Manery (210)	0-31
214-ATLANTA: Manery (211)	0-31
215-ATLANTA: Manery (212)	0-31
216-ATLANTA: Manery (213)	0-31
217-ATLANTA: Manery (214)	0-31
218-ATLANTA: Manery (215)	0-31
219-ATLANTA: Manery (216)	0-31
220-ATLANTA: Manery (217)	0-31
221-ATLANTA: Manery (218)	0-31
222-ATLANTA: Manery (219)	0-31
223-ATLANTA: Manery (220)	0-31
224-ATLANTA: Manery (221)	0-31
225-ATLANTA: Manery (222)	0-31
226-ATLANTA: Manery (223)	0-31
227-ATLANTA: Manery (224)	0-31
228-ATLANTA: Manery (225)	0-31
229-ATLANTA: Manery (226)	0-31
230-ATLANTA: Manery (227)	0-31
231-ATLANTA: Manery (228)	0-31
232-ATLANTA: Manery (229)	0-31
233-ATLANTA: Manery (230)	0-31
234-ATLANTA: Manery (231)	0-31
235-ATLANTA: Manery (232)	0-31
236-ATLANTA: Manery (233)	0-31
237-ATLANTA: Manery (234)	0-31
238-ATLANTA: Manery (235)	0-31
239-ATLANTA: Manery (236)	0-31
240-ATLANTA: Manery (237)	0-31

2e période	
1-MINNESOTA: Lysiak (2)	0-31
2-MINNESOTA: Lysiak (3)	0-31
3-MINNESOTA: Lysiak (4)	0-31
4-MINNESOTA: Lysiak (5)	0-31
5-MINNESOTA: Lysiak (6)	0-31
6-MINNESOTA: Lysiak (7)	0-31
7-MINNESOTA: Lysiak (8)	0-31
8-MINNESOTA: Lysiak (9)	0-31
9-MINNESOTA: Lysiak (10)	0-31
10-MINNESOTA: Lysiak (11)	0-31
11-MINNESOTA: Lysiak (12)	0-31
12-MINNESOTA: Lysiak (13)	0-31
13-MINNESOTA: Lysiak (14)	0-31
14-MINNESOTA: Lysiak (15)	0-31
15-MINNESOTA: Lysiak (16)	0-31
16-MINNESOTA: Lysiak (17)	0-31
17-MINNESOTA: Lysiak (18)	0-31
18-MINNESOTA: Lysiak (19)	0-31
19-MINNESOTA: Lysiak (20)	0-31
20-MINNESOTA: Lysiak (21)	0-31
21-MINNESOTA: Lysiak (22)	0-31
22-MINNESOTA: Lysiak (23)	0-31
23-MINNESOTA: Lysiak (24)	0-31
24-MINNESOTA: Lysiak (25)	0-31
25-MINNESOTA: Lysiak (26)	0-31
26-MINNESOTA: Lysiak (27)	0-31
27-MINNESOTA: Lysiak (28)	0-31
28-MINNESOTA: Lysiak (29)	0-31
29-MINNESOTA: Lysiak (30)	0-31
30-MINNESOTA: Lysiak (31)	0-31
31-MINNESOTA: Lysiak (32)	0-31
32-MINNESOTA: Lysiak (33)	0-31
33-MINNESOTA: Lysiak (34)	0-31
34-MINNESOTA: Lysiak (35)	0-31
35-MINNESOTA: Lysiak (36)	0-31
36-MINNESOTA: Lysiak (37)	0-31
37-MINNESOTA: Lysiak (38)	0-31
38-MINNESOTA: Lysiak (39)	0-31
39-MINNESOTA: Lysiak (40)	0-31
40-MINNESOTA: Lysiak (41)	0-31
41-MINNESOTA: Lysiak (42)	0-31
42-MINNESOTA: Lysiak (43)	0-31
43-MINNESOTA	

Jour du Souvenir 1973



Un soldat s'arrête devant la statue de la Vierge à l'Enfant Jésus dans le chœur de l'ancienne église de Carpiquet aux environs de Caen, en France, 1944.

**En hommage à tous ceux
qui voulaient bâtir et non détruire**

EATON